JOURNAL A NOUVELLES

LA PRESSE

CIRCULATION
TOTAL DE LA SEMAINE
618,226

22ME ANNEE—No 156 MONTREAL, MARDI 8 MAI 1906 14 PAGES—UN CENTIN

Rev Ed Paradis 163 Seminaire

SUICIDE DANS UN MOMENT DE FOLIE

Olivier Beaudry, veuf depuis un mois, met fin à ses jours,

A SAINT-CHRYSOSTOME

Agé de 74 ans, le vieillard est trouvé pendu dans la remise de son voisin.

UNE FAMILLE AFFLIGEE

Saint-Chrysostôme, 8 — Dimanche soir, M. Olivier Beaudry, cultivateur à l'aise, âgé de 74 ans, demeurant à une couple de milles du village, était à veiller avec ses enfants et son gendre, M. Marchand, de Montréal, arrivé la veille, lorsque vers les 8¼, sous prétexte d'aller voir ses animaux, disparaissait de sa demeure.

Voyant que le vieillard tardait à rentrer, son fils Odilon et son gendre allèrent à sa recherche ; mais ils ne le trouvèrent pas, après avoir appelé, crié, fouillé granges, étables, fenils, hangars, puits et bois environnants jusqu'à minuit, sans succès.

Hier matin, au petit jour, aidé d'un voisin, on se mit de nouveau à la recherche du disparu.

M. Prairie, l'un des voisins, en passant devant sa remise à bois, pour se rendre à ses étables, vers les 4 heures, aperçurent un corps pendu à l'une des solives et se balançant dans l'espace. Il reconnut immédiatement son voisin Olivier Beaudry.

Ayant vu des hommes qui semblaient chercher dans le voisinage, il courut vers eux et leur apprit la triste nouvelle. Les chercheurs se rendirent à la remise de M. Prairie et coupèrent le câble. Mais la mort avait fait son oeuvre et le cadavre était rigide, preuve que la mort remontait déjà à plusieurs heures. Il avait les deux mains dans les poches de son pantalon, tenant dans l'une son dentier artificiel, et dans l'autre une statue de la sainte Vierge, de 5 à 6 pouces de longueur et de 4 à 5 pouces de circonférence.

Détail singulier. M. Beaudry visitait rarement son voisin Prairie, quoique tous deux fussent en bons termes.

M. Olivier Beaudry perdit sa femme le 4 avril dernier. L'isolement et le chagrin troublèrent sa raison et son découragement lui fut fatal.

M. Beaudry laisse un garçon et 5 filles, qui sont des modèles de piété et de bonne conduite pour les citoyens de Saint-Chrysostôme.

Toute notre population sympathise avec la famille Beaudry dans le malheur qu'elle subit.

LE CADAVRE RETROUVE

A 1.30 heure, cet après-midi, on a repêché le cadavre du jeune Joseph Desnoyers. Il a été transporté à la morgue pour enquête.

UNE BONNE RAZZIA

La police a arrêté, au cours de la nuit dernière, les membres d'une association connue sous le nom de "Olympic Athletic Club", dont les quartiers généraux se trouvent 892 rue Saint-Laurent, au moment où ces messieurs se préparaient à assister à un combat de boxe et elle a aussi mis sous clef les boxeurs, les arbitres et le directeur de l'Association.

Le chef Campeau et le chef Carpenter avaient combiné leurs forces pour opérer cette razzia et, tandis que le chef des détectives pénétrait dans la salle suivi de ses hommes, une brigade de police surveillait les issues de façon à ce que personne ne se puisse évader.

La bataille allait commencer quand les détectives firent irruption dans la salle au grand effroi de ceux qui étaient présents. Immédiatement, le chef Carpenter donna des ordres ; deux de ses hommes s'emparèrent des boxeurs, Nick Brown et George O'Malley, et les conduisirent se rhabiller, tandis que le reste circulait dans la salle en prenant les noms des prisonniers. Le nombre total des arrestations est de 35, y compris Frank Farney, le directeur-gérant du Club.

Une moitié des spectateurs fut dirigée sur le poste de police No 4 et les boxeurs, l'arbitre et le gérant ainsi qu'une douzaine de prisonniers, furent envoyés au poste central.

En vain le directeur du Club essaya-t-il de persuader le chef Carpenter qu'il ne s'agissait pas d'un combat de boxe, mais simplement d'une petite partie amicale entre les membres du Club, cela ne lui servit de rien et toute la bande fut coffrée. La majorité des spectateurs se composait de jeunes gens dont les âges varient de 18 à 25 ans ; mais il y avait aussi quelques vétérans du sport, bien connus de la police. Le montant des cautions fut fixé à $20 pour les spectateurs, et $100 pour les organisateurs ; mais la police refusa caution pour les deux boxeurs, le directeur et l'arbitre qui passèrent la nuit au poste central, ainsi que plusieurs autres spectateurs qui n'avaient pas sur eux le montant requis.

L'entrée du club était réservée aux membres du Club, exclusivement ; mais il était facile de se procurer une carte de membre pour la modique somme de $1.00. Cette carte était valable pour toute une semaine et portait la signature du directeur, Frank Farney.

Ce matin, les accusés ont comparu devant le recorder Weir. Il y a seize ans que la police n'a pas fait d'arrestation de ce genre, alors qu'elle avait arrêté deux boxeurs, Dick Guthrie et Mike Walsh, dans une salle d'hôtel de la rue Craig. Le chef Campeau a été prévenu, hier matin, de la lutte qui devait avoir lieu le soir, et il prévint immédiatement le chef Carpenter qui mobilisa ses hommes dans le cours de la soirée. A neuf heures du soir, les détectives se réunissaient au bureau de la Sûreté, et à dix heures et un quart, tout le monde était arrêté.

Les salles occupées par le Club, qui a été arrêté hier soir, l'étaient autrefois par la Société de Culture Physique et les murs ont été soigneusement matelassés pour que les boxeurs ne courent aucun risque de se blesser en s'y frappant.

Le plainte portée devant le Recorder portait que les prévenus avaient assisté à une "Prize fight" en qualité, soit de spectateur, soit d'organisateur. Mais après la preuve, et surtout après le témoignage du lieutenant Landriault, qui est un expert, et qui déclara que cette partie de boxe ne renfermait pas les principes d'un "prize fight", le recorder déclara, en effet, qu'il n'y avait pas lieu de soutenir l'accusation ; mais tout de même, il condamna les deux boxeurs O'Maley et Brown, à $10 d'amende ou à 1 mois de prison, et les autres à $5 d'amende ou à 15 jours d'emprisonnement pour avoir pris part à une "sparring match", la plainte cependant les accusait d'avoir assisté à un "Prize fight."

Voici les noms des prévenus: Adolphe Lapierre, hôtelier, 585 Saint-Jacques; George O'Malley, 8 Ave Paterson Nicholas Brown, 8 Cadieux; Jack Cohen, St-Norbert, Jack Daly, 937 St-André; Joseph Hains, 171B Dorion; Williams Farney, 873 Cadieux; James Richards, 102 Park Ave; Frank Farney, rue St-Laurent; Stewart Daly, 1 Burnet; John Clare, rue Richardson; Michael Barny; rue Saint-Jacques; Edwards Butler, rue Wellington; Patrick Williams, rue St-Etienne; Frank Philips, rue Centre; Patrick Lennan, rue Saint-Jacques; Octave Richard, Marché Bonsecours; Ernest Trudel, rue St-Laurent, John Baxter, rue St-Laurent, Arthur Day, 284 Aqueduc; Basil L'Allemand, rue Berri; Patrick Murphy, 50 Anderson; Charles Abbott, 32 Ave Maple; Michael Farney, 873 Cadieux; William Stevens, 875 St-Laurent; George Clendenning, 875 St-Laurent; Henry Clendenning, 37 Beaver Hall; Arthur Hird, 11 Mont-Ste-Marie; William Brown, 37 Duluth; Dan Ross, 32 de Montigny; Alph Lynch, 585 St-Jacques; Peter Griffith, 425 Rachel.

SOUS LES YEUX D'UN CAMARADE

Un bambin de 7 ans, Joseph Desnoyers, se noie dans une carrière,

AU BOULEVARD

L'autre petit, égaré, est ramené chez ses parents par la police.

VAINES RECHERCHES

Avec la saison de la pêche s'ouvre la saison des accidents que l'on enregistre malheureusement trop souvent.

Hier après-midi, un enfant de sept ans, Joseph Desnoyers, fils de M. Hermas Desnoyers, domicilié depuis le premier mai au No 1096A rue Cadieux, s'est noyé dans une carrière du Boulevard St Denis, non loin du Chemin Papineau.

Le seul témoin de l'accident, un autre enfant de cinq ans, ne peut dire exactement l'endroit.

Joseph Desnoyers, qui s'est noyé hier après-midi dans une carrière du nord de la ville.

Hier midi, le petit Desnoyers se confectionnait une petite seine avec un net qu'il avait enlevé à une vieille fenêtre dans le dessein d'aller à la pêche aux petits poissons. Sa mère lui défendit formellement d'aller aux carrières près desquelles ils demeuraient autrefois. Mais l'enfant trompa l'attention de ses parents en disant qu'il confectionnait cette seine pour un ami qui devait la lui payer. Se voyant très éloignée des carrières, Mme Desnoyers n'avait plus d'inquiétudes sur le sort de ses enfants, et oublia l'incident du midi.

Le jeune enfant partit avec le petit Dorila Leblanc, un voisin, et s'aventura vers les carrières. En route, le petit Desnoyers aurait essayé de prendre des petits poissons et il tomba dans un trou d'eau très profond. Son petit compagnon demeura seul et égaré dans cette partie de la ville, qu'il ne connaissait pas.

Après avoir erré un peu partout, il alla, vers 4 heures, frapper à une porte de la rue des Carrières, où une personne lui rendit le service de demander le secours de la police. L'enfant disait demeurer au coin des rues Cadieux et Mont-Royal.

Le constable Pilotte, No 241 du poste de police No 14 ramena l'enfant à ses parents. C'est alors que le bambin raconta à sa mère sa mésaventure et la mort de son petit compagnon.

Il ne se souvient pas où est située cette carrière. Il sait seulement que c'est tout près d'une glacière—celle de M. Archambault, probablement.

Le père de l'enfant infortuné et quelques autres de ses parents ont fait des recherches cet avant-midi ; mais n'ont pu jusqu'à présent retrouver le petit cadavre.

LA DEFENSE DU CANADA

(Par dépêche spéciale à LA PRESSE)

Victoria, C. A., 8 — Le gouvernement canadien a pris, hier après-midi, charge des fortifications d'Esquimalt. De toute la garnison anglaise qui avait occupé la place jusqu'ici, il ne reste que 40 soldats au service du Canada : les autres s'embarqueront pour l'Angleterre vendredi.

LOYALE BIENVENUE AU NEVEU DU ROI

Le prince Arthur de Connaught est arrivé à la gare Windsor à 11 heures précises, et son apparition a donné lieu à une enthousiaste démonstration, de la part des quelques milliers de personnes massées aux alentours.

Après les premières présentations, il a été conduit à "Ravenscrag," où il sera l'hôte de Sir Montague Allan, durant son séjour à Montréal — La réception civique — Le programme de cet après-midi et demain.

A 11 heures précises, ce matin, le train du Pacifique qui amenait le prince Arthur de Connaught et sa suite entrait à la gare Windsor.

Longtemps avant cette heure la gare et ses abords ainsi que les rues qui conduisent à "Ravenscrag" étaient remplis de curieux qui attendaient au vent froid et sous la pluie légère l'occasion de contempler le visage d'un rejeton de la famille royale.

A 10 h., deux compagnies d'agents de police, comptant cent cinquante hommes et commandés par l'inspecteur McMahon, les capitaines Bellefleur et Fennell, les lieutenants Leclerc, Turner, Naegelé et Robertson, arrivèrent et prirent possesion du grand hall qui donne sur le quai de la rue Osborne jusqu'à la rue Windsor. Les hommes formèrent un cordon et refoulèrent la foule pour laisser un large chemin libre.

A LA GARE

A 10 h. 30, arrivait la garde d'honneur composée de 167 officiers et soldats du 1er régiment du Prince de Galles, en grande tenue, baïonnette au canon, et musique en tête. Elle était commandée par le capitaine Spry, les lieutenants Mussen et Cunningham. Rangés dans le grand hall, elle attendit l'arme au pied.

Pendant ce temps, entraient quelques personnages officiels, le colonel Buchan, commandant la division de Québec, et son état-major, les lieutenants-colonels O. C. C. Pelletier, chef d'état-major, Durbar, D.A.A.G., et Stewart ; le maire Ekers, les échevins Sadler et Yates, représentant la ville; sir Montague Allan, chez qui le prince demeurera pendant son séjour à Montréal ; le colonel Hanbury-Williams, secrétaire militaire du gouverneur-général ; MM. Ibbotson et O'Byrne, du Pacifique Canadien, etc.

A 11 heures précises, le train entrait en gare, à reculons, depuis Montréal-Ouest et stoppait au quai. Le colonel Hanbury-Williams monta à bord, en même temps que la porte du wagon s'ouvrait et que sortait un jeune homme blond à l'air un peu timide. C'était le prince Arthur.

Après les présentations le prince descendit de son wagon. Le commandement de "Royal Salute, Present Arms" retentit. La garde présenta les armes, tandis que les drapeaux s'inclinaient et que la musique jouait le "God Save the King".

Sir H. Montagu Allan, qui a offert la large hospitalité de "Ravenscrag" au prince Arthur de Connaught, durant son séjour à Montréal.

L'escorte était composée d'un sergent et de 6 hommes de police à cheval. Ils ont encadré la portière du carosse qui a conduit le prince à Ravenscrag.

Avant de quitter la gare, le prince a fait une courte inspection de la garde d'honneur et a serré la main aux trois officiers et causa quelques instants avec le capitaine Spry, tandis que la musique, dirigée par M. Van der Merschen, jouait un pas redoublé dont les arcades de fer du hall intensifiaient l'harmonie.

SON ALTESSE ROYALE LE PRINCE ARTHUR DE CONNAUGHT, QUI EST ARRIVE A MONTREAL CE T AVANT-MIDI.

LES DECORATIONS

Les décorations de la gare étaient très sobres. Le hall était tendu de petits drapeaux sur des cordelettes et la grande porte de la rue Osborne était masquée par deux grands drapeaux anglais.

A la tour de la gare flottait le drapeau rouge du Dominion et à l'une des fenêtres pendait une enseigne de la flotte avec la croix de Saint-George sur l'étamine blanche.

Après l'inspection de la garde, le Prince, accompagné de ses aides-de-camp, des officiers de la garde, du maire et des membres du Conseil de Ville, sortit de la gare par la porte de la rue Osborne qui avait été ornée avec beaucoup de goût pour la circonstance.

LA FOULE ACCLAME

A l'apparition de Son Altesse Royale la foule massée sur le talus et dans la rue, poussa des hourras frénétiques. Le prince salua à maintes reprises, et il se disposait à monter en voiture lorsqu'une délicieuse fillette, Violet Ettenberg, enfant de M. Jos. Ettenberg, de cette ville, s'avança vivement vers lui et lui présenta une superbe gerbe de roses.

Le Prince Arthur souriant prit les fleurs des mains de la fillette qui, joyeuse, retourna se jeter dans les bras de sa mère qui l'attendait près de là.

Pendant ce temps, le carillon de l'église St George sonnait le "God Save the King".

Le Prince monta en voiture avec le capitaine Wyndham, son écuyer, et le colonel Hanbury-William, secrétaire militaire du Gouverneur Général, pour se rendre à "Ravenscrag", la princière demeure de Sir Montagu Allan, où habitera Son Altesse Royale pendant son séjour à Montréal.

Au moment où la voiture s'ébranlait, la foule enthousiaste poussa de nouveau des hourras formidables, que le prince accueillit gracieusement, en saluant à droite et à gauche.

Lady H. Montague Allan la charmante hôtesse de "Ravenscrag."

A "RAVENSCRAG"

Le Prince Arthur a pris le déjeuner chez Sir Montague Allan. Cette après-midi à 3 heures et demie aura lieu la réception civique à l'hôtel de Ville. A 4 heures le Prince assistera à une revue des cadets et des pompiers sur le Champ de Mars, et ce soir Son Altesse Royale sera présente au grand bal donné en son honneur à "Ravenscrag", après avoir été l'hôte du St. James Club où le prince prendra le dîner.

LE PROGRAMME

Le programme de demain est le suivant:

Lunch au "Hunt Club", à 1.15 p.m.
Visite au "Horse Show", à 2.45 p.m.

A suivre sur la page 8

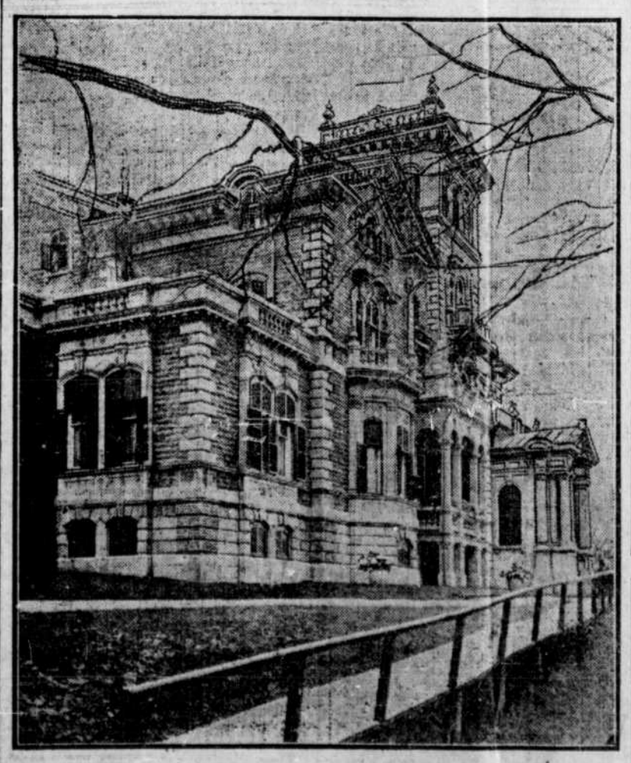

"RAVENSCRAG," LA PRINCIERE DEMEURE DE SIR H. MONTAGU ALLAN, OU LE PRINCE HABITERA DURANT SON SEJOUR A MONTREAL.

UNE OEUVRE PHILANTHROPIQUE

Arrivée à Montréal des fondateurs de l'orphélinat agricole de Paspébiac.

BELLES ESPERANCES

M. l'abbé Cramillon et Melle Prévotat amènent des colons de France.

POUR LES DESHERITES

Monsieur l'abbé Cramillon et Mlle Prévotât, les fondateurs de l'Orphelinat Agricole de Paspébiac, dans le comté de Bonaventure sont arrivés à Montréal et sont descendus, avec leurs protégés et quelques amis de voyage au Riendeau.

Ils reviennent de Paris, où ils ont passé les préliminaires d'une entente avec des religieuses françaises qui viendront, à l'automne, s'établir à l'Orphelinat de Paspébiac, avec quelques enfants français.

D'ici là, les zélés fondateurs de cet établissement philanthropique vont parfaire l'installation de leur maison de refuge.

Monsieur l'abbé Cramillon et Mademoiselle Prévotât passeront une huitaine de jours à Montréal, occupant leur séjour parmi nous, à compléter les achats de mobilier, d'articles divers de ménage et de literie, déjà commencés, en vue de l'ameublement de l'orphelinat.

La maison des pauvres petits déshérités est terminée, sur la propriété Lebouthiller à Paspébiac, et n'attend plus que l'arrivée de ses meubles et son installation définitive pour ouvrir toutes grandes ses portes aux protégés de Mlle Prévotât.

On ne sait pas encore quelles sont les religieuses qui viendront prendre charge des petits à l'orphelinat, mais il est probable que les bonnes soeurs seront soit de la Congrégation de Sainte-Croix, de la Providence ou du Sacré-Coeur.

Six religieuses seront occupées à la surveillance de la maison.

Douze compatriotes des deux fondateurs se rendent à Paspébiac, avec M. l'abbé Cramillon et Mlle Prévotât pour l'installation de l'orphelinat. Quand tout sera prêt, les six religieuses s'embarqueront, avec une trentaine d'enfants pour le Canada.

Mlle Prévotât disait ce matin au représentant de "La Presse", qu'elle n'entendait pas prendre d'orphelins élevés dans la ville française; mais bien des fils de cultivateurs qui seront tout naturellement mieux disposés aux travaux de colonisation que leurs petits camarades des cités.

M. l'abbés Cramillon caresse l'espoir de réussir au delà même de ses voeux.

Ces deux âmes dévouées au bien de pauvres abandonnés, tant Canadiens que Français, méritent sûrement de voir couronner l'oeuvre méritoire qu'ils ont commencée, dans des circonstances pénibles, il est vrai, mais qu'ils ont su faire avancer rapidement grâce à leur énergique initiative.

Pendant la traversée, ils ont eu la joie de rencontrer deux de leurs compatriotes, Monsieur et Madame Joseph Dubourg, établis dans le Manitoba depuis quelques années.

Mlle Prévotât, amène avec elle une orpheline, de Paris.

LE STATU QUO

La grève des ouvriers boulangers en est encore au même point aujourd'hui qu'elle l'était hier. M. William Horn, organisateur de l'Union Internationale a visité, dans le cours de la journée d'hier, plusieurs ateliers en compagnie du président du local No 55, M. Ludger Lespérance.

Chez MM. Edmond Trudeau, Médard Paquette, on a complètement refusé de les entendre et M. Paquette a même menacé de les mettre à la porte de son domicile.

MM. Horn, et Lespérance ont confiance tout de même qu'ils réussiront à faire entendre raison, à la majorité des patrons qui sont aux prises avec l'union, en ce moment et qu'une entente à l'amiable est très possible.

MM. Picard et Daragon, 1072 rue Saint-André, ont accédé hier après-midi aux demandes de l'union, et un contrat pour une période d'un an a été signé entre les parties intéressées. Ces patrons ont obtenu le permis de se servir de l'étiquette de l'union.

La situation est toujours la même chez les souffleurs de verre et il n'y avait absolument rien d'intéressant ce matin à mentionner au sujet de la grève.

PROTESTATION DE L'UNION BELGE DE MONTREAL

Une campagne de calomnie et de diffamation ayant été entreprise contre l'hon. M. Jean Prevost, ministre de la Colonisation, par le journal le "Nationaliste," sous la signature de "Un Belge," à l'occasion de son voyage en Belgique, et ce Monsieur quoique seul de son avis, mais engageant dans ses écrits toute la Colonie Belge, l'"Union Belge" de Montréal s'est émue de cette campagne et, dans son assemblée d'hier, 6 mai, a pris les résolutions suivantes:

1o "Considérant qu'un "Belge" a "entrepris, au nom de la Colonie Belge de Montréal, une campagne de dénigration et de calomnie contre "l'Hon. M. Jean Prevost, ministre de "la Colonisation, à l'occasion de son "voyage en Belgique.

"Nous, l'Union Belge du District de "Montréal, protestons avec indignation contre ces procédés honteux et "offrons à l'hon. M. Jean Prevost, le "titre de membre d'honneur de l'Union Belge de Montréal.

2o "Que la présente protestation "soit insérée dans tous les journaux "de Montréal."

Proposé par M. Clément Borremans, secondé par MM. Henri Hieguet et Adolphe Seywetz.

LA BANQUE DE MONTREAL

La succursale de la Banque de Montréal à Mexico est prête à commencer ses opérations dans cette cité. M. T. S. C. Saunders en est le gérant, et M. J. Forsyth le comptable.

Y A-T-IL MEURTRE OU ACCIDENT ?

Etrange disparition de Madame George Macdonald, de la rue St Jacques,

DEPUIS SAMEDI

Terrifiantes appréhensions du mari devant l'impossibilité de retrouver la disparue.

LE SIGNALEMENT

La police secrète est une fois fois de plus sur pied, au sujet de la mystérieuse disparition d'une jeune femme, et croit se trouver en présence d'un crime. Certaines circonstances qui ont accompagné la disparition de madame Georges MacDonald, semblent appuyer cette théorie.

Depuis samedi matin, malgré les plus actives recherches il a été impossible de retrouver la disparue et le mystère qui entoure son départ de chez elle a fait naître la théorie d'un crime probable.

Samedi matin, à sept heures et demie, Madame Macdonald quittait son domicile, rue Saint-Jacques, No 1473, à Sainte-Cunégonde.

Elle avait dit qu'elle se rendait à la pharmacie Courtois, coin de l'avenue Atwater et de la rue Saint-Jacques, pour consulter le pharmacien sur un remède qu'elle voulait prendre.

On ne l'a plus revue. Elle ne s'est jamais rendue à la pharmacie, non plus, et l'on se demande encore où elle peut être allée.

Le mari, M. Macdonald, est tailleur de pierre.

On se demande à la police si le sort de la malheureuse disparue n'a pas été aussi terrible que celui de la fillette Ahearn, qui fut enlevée dans le même quartier, puis assassiné dans les bois du Boulevard Saint-Paul.

Maggie Hart, épouse de Georges Macdonald, est mariée depuis six ans. Elle est mère de deux jeunes enfants.

Elle était malade, depuis quelque temps et son état, craint M. Macdonald, l'aurait pu conduire à quelque acte de folie subite.

Sa disparition a été signalée à la Sûreté, au poste de Sainte-Cunégonde, et partout, mais sans que cet ébranlement de toute la police acharnée à sa recherche puisse faire découvrir sa retraite. La malheureuse n'est ni aux hôpitaux ni à la morgue.

La disparue a cinq pieds cinq pouces de stature, elle est de teint brun; elle portait, le jour de sa disparition, une jupe noire, une blouse de soie noire, un chapeau polo avec voile noir. Elle portait aussi, outre son jonc de mariage, une bague dont le chaton est surmonté d'opales.

Madame Macdonald a-t-elle été victime d'un rapt? Va-t-on trouver son cadavre dans le canal, comme tant d'autres victimes de meurtres classés? La police ne sait que répondre à toutes ces questions.

PARENTS DENATURES

DEUX FEMMES ABANDONNENT UN BEBE DE TROIS SEMAINES SUR LES MARCHES DE L'HOSPICE DES SOEURS GRISES.

Hier soir, vers onze heures, une dame qui habite rue Saint-Mathieu, en face de l'asile des Soeurs Grises, téléphona au poste de police No 10 qu'elle venait de voir deux femmes habillées de noir, déposer un paquet sur les marches de l'hospice et se sauver en voiture.

Le lieutenant Robinson envoya immédiatement le sergent Carwich et le constable Logan sur les lieux, et ils trouvèrent sur les marches de l'asile un petit garçon de trois semaines, plein de vie et souriant.

Le sergent amena le petit bébé au poste central où il fut confié aux soins de la matronne, madame Lajeunesse qui l'emporta chez elle.

Le sous-chef MacMahon est chargé de retrouver les parents dénaturés qui ont ainsi abandonné ce petit être. Les langes dans lesquels l'enfant était enveloppé ne portent aucune marque qui permette de retrouver les parents.

LE TRAMWAY FATAL

ALICE CONROY EST MORTE, CE MATIN, A L'HOPITAL-GENERAL APRES AVOIR ETE FRAPPEE PAR UN TRAMWAY.

Le tramway vient de faire une nouvelle victime dans la personne d'une fillette de treize ans.

Dimanche soir, dernier, entre sept et huit heures, la petite Alice Conroy, dont la famille habite au No. 23 rue Marlborough fut renversée par un tramway, de la rue Sainte-Catherine, à l'entrée du tunnel du Pacifique, à Hochelaga. Transportée à l'Hôpital Général, la pauvre enfant fut soumis aux soins des médecins qui n'y purent rien faire.

De bonne heure ce matin, l'enfant succombait aux blessures qu'elle avait reçues dimanche.

NN. SS. BRUCHESI ET RACICOT

Monseigneur l'archevêque de Montréal, accompagné de Monseigneur Racicot, a été reçu par Son Altesse Royale le prince Arthur de Connaught, à 2½ heures cet après-midi.

MALADIES CONTAGIEUSES

Le nombre des cas de maladies contagieuses rapportés pour la semaine dernière est de 121; diphtérie, 24 ; scarlatine, 7; fièvre typhoïde, 2; rougeole, 62; roséole, 2; coqueluche, 2; tuberculose, 20; érisypèle, 1.

LA PRESSE

81 rue Saint-Jacques, angle de la Côte Saint-Lambert, Montréal, Canada.

ABONNEMENT :

EDITION QUOTIDIENNE — $3.00 par année. $2.00 pour 8 mois. $1.00 pour 4 mois.

EDITION HEBDOMADAIRE — $1.93 par année. 50c pour 6 mois. Payable d'avance.

La PRESSE est imprimée et publiée au No 81 rue Saint-Jacques, angle de la Côte Saint-Lambert, Montréal, par La Compagnie de Publication de LA PRESSE (limitée).

H. GODIN, Président et Gérant-Général.

Toute correspondance doit être adressée comme suit: LA PRESSE, No 81 rue Saint-Jacques, Montréal, Canada.

Circulation de LA PRESSE

TOTAL DE LA SEMAINE

5 MAI

LUNDI	90,791
MARDI	90,898
MERCREDI	90,805
JEUDI	90,816
VENDREDI	90,707
SAMEDI	114,070
TOTAL	568,987
HEBDOMADAIRE	49,239
	618,226

MOYENNE PAR JOUR DE L'EDITION QUOTIDIENNE

94,831

NOS CANADIENS

C. E. LECLERC, N. P.

Photo. Laprés et Lavergne, angle des rues Saint-Denis et Ontario.

M. Cléophas Edouard Leclerc, notaire de Montréal, est un descendant de Gilbert Barbier, un compagnon de Maisonneuve, et de Abraham Martin, dit L'Ecossais, un autre brave qui a donné son nom aux plaines d'Abraham à Québec. Il est né à Montréal en 1846. Il fit de brillantes études au collège de Sainte-Thérèse. Ses études terminées et complétées par un cours légal, M. Leclerc embrassa la carrière du notariat. Après un stage règlementaire dans les études de F. S. Bastien, notaire à Vaudreuil, il fut admis à la pratique du notariat le 15 octobre 1866.

Il partit ensuite pour New-York où il demeura huit ans. En 1875, il revenait à Montréal continuer ses succès.

La Chambre des Notaires le compte au nombre de ses membres les plus éminents. M. Leclerc est de plus un philantrope distingué. Il a été grand président du Grand Conseil de l'Ordre de la C. M. B. A. pour la province de Québec. Il appartient également à d'autres sociétés de secours mutuel et il dirige d'autres oeuvres importantes.

CHACUN SA MANIERE

Le nom "Semi-Ready" est aussi distinctif que celui de kodak. Il n'y a qu'une seule sorte véritable de Semi-ready bien que les gens achètent les complets confectionnés ordinaires sous l'impression que leur donne tacitement le vendeur, qu'ils sont de la coupe Semi-ready. L'acheteur soigneux regarde l'étiquette et la garantie qui est dans la poche de l'habit.

Adressez-vous au No 231 de la rue Saint-Jacques et à l'angle des rues Ste-Catherine et Saint-André, Montréal, où on a seul le droit de vendre, en cette ville, et le district, les vêtements Semi-ready.

—Il y a plusieurs années que les pianos et orgues Karn sont sur le marché et la renommée qu'ils se sont acquise, ils le doivent à eux seuls. On peut acheter ces instruments argent comptant ou par paiements. Layton Bros., agents pour Montréal. Entrepôts : 144 rue Peel. 5,8

A WESTMOUNT

UNE COMMISSION DE TROIS CITOYENS EST CHARGEE D'ETUDIER LES DIVERS PROCEDES DE FILTRATION — DISCUSSION ACRIMONIEUSE — AMELIORATIONS AU SYSTEME D'ECLAIRAGE — TROTTOIRS PERMANENTS.

La question de l'eau a de nouveau causé une petite tempête, hier soir au conseil de ville de Westmount. Après une longue et acrimonieuse discussion ont nommé une commission pour étudier les avantages des divers procédés de lfiltration.

Tout d'abord, les conseillers Trenholme et Lee proposent que conformément à ce qui a été décidé le conseiller Murphy — président du comité de l'eau — le Dr Elder et M. D. W. Ross soient nommés pour étudier les systèmes de filtration.

Le conseiller McGoun s'oppose à ce projet et le conseiller Galbraith pareillement.

La discussion s'élève. Le conseiller Scott s'objecte à ce que le conseiller Murphy vote sur cette motion vu qu'il est intéressé.

Finalement votent en faveur de la proposition, les conseillers Murphy, Trenholme et Lee: contre McGoun, Scott et Galbraith. Le maire accorde son vote prépondérant en faveur de la motion.

S'il n'est pas trop tard ajoute aussitôt le conseiller Galbraith, je suggère que le président de la Water and Power Co., soit ajouté au comité.

Reprenant ensuite l'ordre du jour on autorise MM. Ross et Holgate à dépenser $4.000 plus $4.500 pour les besoins du service d'éclairage.

Le chef Harrison est chargé de faire le recensement de la ville avec salaire de $150 comme cela se pratique depuis 12 ans.

Un règlement autorisant une dépense de $3.000 pour la construction des trottoirs est discuté. Chaque conseiller réclame une part pour le quartier qu'il représente.

Le conseiller Scott suggère que le montant soit accordé au pro rata.

Finalement le règlement est adopté.

A la demande de l'hon N. Belcourt, le conseil décide de se joindre au gouvernement pour inviter le roi Edouard et la Reine Alexandra à visiter le Canada et le greffier est chargé de rediger une motion en ce sens.

MUTATIONS IMMOBILIERES

DANS LE COMTE DE RICHELIEU

Du correspondant régulier de LA PRESSE.

Sorel, 8 — Durant le mois d'avril dernier, les mutations d'immeubles suivantes ont eu lieu dans le comté de Richelieu :

Le 3, vente No 551, cité de Sorel, A. Pontbriand à Armand Généreux, $1,000 ; le 4, No 462, cité de Sorel, Mme J. Chevalier à Chs. H. Beaulieu, $3,000 ; No 374, cité de Sorel, A. E. Pontbriand à Augustin R. Lafièche, $1,250 ; No 782, cité de Sorel, Napoléon Auger à E. A. Laferrière, $350 ; bâtisse sur No 446, cité de Sorel, Napoléon Auger à E. A. Laferrière, $318.33 ; No 1007, cité de Sorel, Damasse Vilandré à Gustave Lambert, $750 ; No 1007, Gustave Lambert à Damasse Vilandié, $650 ; Nos 180 et 181, cité de Sorel, Philippe Gagné à Joseph Gendron, $1,300 ; le 6, No Pt. 221, Saint-Robert, Narcisse Cotnoir à Augustin Plasse, $1,600 ; le 7, No 241, Saint-Louis, Joseph Carré à Alphonse Laramée, fils, $2,000 ; le 7, No 357, Saint-Aimé, Olivier Desrosiers à Joseph Saint-Amant, $1,200 ; No 357 et Pt. 356, Saint-Aimé, Olivier Desrosiers à J. B. Boisclair, $200 ; le 11, No 666 et autres, cité de Sorel, A. E. Gladu à Mme C. T. Desjardins et son époux, $2,900 ; No 666 et autres, cité de Sorel, Mme C. T. Desjardins et son époux, à Alf. Baril, $4,000 ; No 38, paroisse de Saint-Ours, Charles Allain à Octave Papillon, $3,100 ; le 12, No 848, cité de Sorel, David Caouette à Edouard Mongeau, $900 ; Nos 23 et 24, Saint-Louis, Georges Courtemanche à Noé Courtemanche, $1,500 ; le 14, No 244, Saint-Marcel, Joseph Arsenault à Ferdinand Cartier, $50 ; le 18, No 225, Saint-Roch, Thomas Duhamel à Omer Péloquin, $350 ; No 904, cité de Sorel, Joseph Rivet à Pierre Cournoyer, $1,800 ; le 19, No 374, Saint-Roch, Ovila Deblois à Rodrigue Champagne, $250 ; Nos 328 et 331, Saint-Robert, J. Bte Plasse à Pierre Théroux, fils, $1,200 ; le 20, No 1174, cité de Sorel, J. N. Arsenault à Johnny Braconnier, $500 ; No 1174, cité de Sorel, Johnny Braconnier à Joseph Desrosiers, $750 ; le 21, No 117, Saint-Louis, Joseph Proulx à Adolphe Lamothe, $1,450 ; Nos 329 et autres, Sainte-Victoire, Joseph Paulhus à Cyrille Beaudreau, $4,800 ; Nos 451 et 452, Saint-Aimé, J. Bte Lacroix à Irénée Vigeant, $2,100 ; le 23, maison en bois sur Pt. 80, Saint-Joseph, Joseph Deschamps à Pierre Bibeau, $300 ; Nos 432 et 433, cité de Sorel, Cyrille Robidoux à Napoléon Auger, $1,600 ; le 27, No 80-"88 et 89", Saint-Joseph, Joseph Quintal à Octave Vandal, $1,200 ; le 28, No 272, Saint-Louis, Azarie Messier à Antoine Montigny, $3,000 ; No 80, Saint-Aimé, Olivier Desrosiers à Joseph Bélisle, $2,750 ; No 162 et autres, Sainte-Anne, Adélard Morasse à Mme veuve Léopold Morasse, sa mère, $1,500.

UNE ANNONCE COUTEUSE

Les pharmaciens de détail, de cette ville ont reçu des manufacturiers des célèbres teintures Diamond, pour l'afficher, une copie de la merveilleuse annonce désormais historique qui a coûté $18,000, et qui a paru dans le No du "Delineator" du mois d'avril. Voyez cette annonce extraordinaire dans toutes les vitrines des magasins de drogues.

CHRONIQUE

LA QUESTION DES AUTOS

Il se pose en ce moment une grave question : celle de l'éducation des piétons à l'égard des automobiles.

Comment le piéton doit-il se comporter lorsqu'un de ces véhicules fond sur lui ?

Que doit dire le piéton lorsqu'il reçoit au visage une bouffée de vapeur pétrolifère, crachée par une automobile triomphante ?

Ne serait-il pas temps d'imposer un bon petit règlement destiné à perfectionner les marcheurs, à faire l'éducation du piéton, cet être imparfait qui encombre les rues, qui manifeste vraiment trop d'hostilité envers les automobiles et qui nuit à leur libre circulation ?

On a bien réglé la rapidité de la marche de ces voitures mystérieuses qui, théoriquement, ne doivent pas dépasser en ville un cheval de fiacre fatigué ; pourquoi ne règlerait-on pas à présent les mouvements du piéton, bipède bêlant qui se masse devant les autos et qui crie comme un putois lorsqu'il est un peu écrasé ?

En bonne justice, les fonctions du piéton ne peuvent être tolérées qu'à la condition qu'il ne soit pas une nuisance à la marche majestueuse des automobiles.

A chaque minute on voit un piéton se placer, comme à plaisir, dans la trajectoire de ces mobles voitures, dont les chauffeurs sont obligés de corner éperduement, mais en vain, pour obtenir passage à travers la foule stupide qui, voyant venir le monstre, lancé comme un astéroïde, ne sait ni avancer, ni reculer, et provoque par cette sotte hésitation des détraquements fâcheux dans les délicates machines.

Et pourquoi tolérer qu'une catégorie de citoyens manifeste du dédain, de la moquerie ou du mépris à l'égard d'une autre catégorie, ajoutant souvent à ces démonstrations incongrues des injures et des menaces ? C'est là un état subversif auquel, pour le bon renom de la Ville, il faut mettre fin.

Il y a quelques jours j'arpentais péniblement la rude côte du Beaver Hall. Comme j'allais atteindre le square de ce nom, une colossale automobile, guidée par un chauffeur à grosses lunettes, escaladait allégrement la côte d'un pied agile, si j'ose ainsi m'exprimer, faisant teuf-teuf-teuf! et semant une traînée de fumée chaude et puante. L'automobile colossale rasa le nez d'un cheval d'express qui débouchait de la rue Dorchester, lequel cheval doit s'estimer heureux de posséder encore sa tête; si l'imprudent avait fait un pas de plus, il était décapité. Puis, toujours volant en silence, l'automobile effleura une dame âgée, médusée par son approche brutale. Heureusement qu'elle fut médusée, sans cela elle eût été écrasée.

Ces détails, insignifiants du reste, échappèrent totalement au chauffeur, grisé par la vitesse et par la douceur du roulage sur l'asphalte. Victorieux avec bonheur de tous les obstacles, il disparut à l'horizon, cherchant de nouveaux dangers et de nouvelles victoires.

Vrai, il faut avoir un rude estomac et un merveilleux sang-froid pour se livrer à pareil exercice.

Je regardais fuir l'automobile si admirablement ingambe, songeant au délicieux vertige que la vitesse devait procurer à son pilote, lorsque je fus tiré de mon rêve envieux par une exclamation bouffone:

— Ah! le véreux! Il ne salue même pas un confrère!

C'était le chauffeur d'une autre automobile au repos, que la voiture éclair venait de croiser sans lui faire la gracieuseté d'un coup de cornet amical.

Ce chauffeur susceptible et facétieux était occupé à nettoyer les leviers de sa machine. Me voyant sourire à son apostrophe, il ajouta:

— S'il conduisait mon engin, il ne prendrait pas l'épouvante, le tortillon!

Je le crus sans peine, et vous le croirez comme moi lorsque vous saurez que j'avais affaire au chauffeur du rouleau compresseur de macadam de la Corporation.

— Moi, ajouta-t-il, je mène la plus ancienne automobile de la ville, et personne n'a l'air de s'en douter.

Il n'y avait aucune amertume dans ces paroles, et l'homme reprit gaiement l'astiquage de ses leviers.

Pourtant il avait remarqué le passage de l'autre, et, quoique sous une forme plaisante, avait manifesté un peu de dépit de la vélocité du nouvel appareil.

Au fond, ce n'est que cela qui nous fait rager contre les automobiles et les automobilistes : le dépit. On en médit parce qu'on ne peut pas en faire. Les accidents—à Montréal, du moins—sont surtout en expectative, et les malédictions mesurées qu'on lance contre les chauffeurs sont de pure forme, parce que c'est la mode.

Le seul désagrément appréciable des automobiles, c'est l'odeur de pétrole ou de gazoline qu'elles vous jettent au nez. Mais cela peut se corriger, paraît-il, car je viens de lire qu'une charmante femme a trouvé le moyen de transformer les relents que laissent derrière elles les automobiles à essence.

La baronne Hengenmuller, femme du ministre d'Autriche, à Washington, a "lancé" un teuf-teuf qui ne répand plus dans son sillage la désagréable odeur de naphte que dégagent les autres machines. Au contraire, cette automobile laisse une traînée de parfum ressemblant à l'encens ou au papier d'Arménie en ignition. La baronne refuse de dire par quel truc secret elle obtient ce résultat, mais elle a déclaré qu'elle le fera connaître bientôt, et que dès lors le teuf-teuf ne sera plus maudit, mais béni par les gens à odorat délicat.

Allons, tant mieux... Mais pourvu que le but ne soit pas dépassé et que le parfum des autos ne ressemble pas aux odeurs extraordinaires dont usent certaines élégantes sous prétexte de haute distinction.

Des dames répandent autour d'elles et à leur suite les brises dites "parfumées", mais qui font souvent souhaiter à leurs infortunés voisins la société d'un colporteur en fromage anciennement raffiné ou un vidangeur en tenue de travail.

Oui, pourvu que l'invention de la baronne ne nous amène pas à regretter les effluves de naphte, de gazoline et de pétrole.

LAURENT BART.

Une Guérison Certaine de la DYSPEPSIE

La Dyspepsie, l'indigestion, et les Gonflements après les repas, signifient faiblesse.

Par l'action de ses muscles, l'estomac doit mélanger les aliments — changer les matières solides en liquides — les imprégner de suc gastrique avant de commencer la digestion.

Si l'estomac est faible — la nourriture ne sera pas convenablement désagrégée et suffisamment imprégnée de suc gastrique. Alors, vous souffrirez d'indigestion et par la suite de dyspepsie.

Fruit-a-tives

Ou Tablettes de Fruits pour le Foie.

renforcissent l'estomac — tout comme l'extrait de boeuf, les oeufs et le lait renforcissent les muscles d'un malade relevant de fièvre typhoïde.

FRUIT-A-TIVES contiennent les éléments qui donnent une vigueur et une énergie nouvelle, aux membranes musculaires qui tapissent les parois de l'estomac, stimulant les glandes digestives et assurent une abondante sécrétion de suc gastrique pour chaque repas.

Bien plus, FRUIT-A-TIVES guérissent la Constipation qui a généralement pour cause le mauvais fonctionnement de l'estomac — et grâce à leur action directe sur le foie et les reins, remettent le système entier en parfaite condition.

FRUIT-A-TIVES sont une combinaison judicieuse de jus de fruits et de toniques en grande renommée par tout le Canada pour leurs propriétés curatives dans toutes les maladies de l'estomac, du foie et des reins.

50c la boite ou 6 boites pour $2.50. Envoyé sur reception du prix, si votre pharmacien ne l'a pas. FRUIT-A-TIVES, LIMITED.

OTTAWA.

D'EMINENTS MEDECINS LOUANGENT SES INGREDIENTS.

Nous attirons l'attention des femmes faibles, nerveuses, souffrantes, sur cette bénédiction connue sous le nom de Prescription Favorite du Dr Pierce.

Le Dr John Fyfe, un des rédacteurs de "The Electric Medical Review," dit de la racine Unicorn — Helonias Dioica, — un des principaux ingrédients de la "Prescription Favorite."

"Un remède qui agit invariablement comme tonique féminin. . . . composé pour faire fonctionner tout l'organisme spécial des femmes." Il continue : "Dans Helonias nous avons un médicament qui répond plus parfaitement aux fins ci-dessus que "toute autre drogue que je connais."

"Dans le traitement des maladies particulières aux femmes, il est rare qu'un cas qui se présente ne soit pas apte par quelque côté, à être traité par cet agent médicinal."

Le Dr Fyfe ajoute : "Les maladies suivantes sont les principales qui peuvent être traitées par Helonias — racine Unicorn, — Douleur ou malaise au dos, avec pertes anormales ; atonie — faiblesse — des organes spéciaux de la femme, dépression mentale et irritabilité associée à des maladies chroniques des organes spéciaux de la femme, constante sensation de chaleur dans la région des reins ; pertes anormales dues à la faiblesse de l'organisme féminin ; suppression ou absence des périodes dues à un état anormal des organes digestifs et à l'anémie — sang maigre — ou accompagnée de cet état ; sensations de tiraillements dans le bas de l'abdomen."

Si les symptômes ci-dessus, en plus ou moins grand nombre, sont présents, aucune femme invalide ne saurait faire mieux que de prendre la Prescription Favorite du Dr Pierce, dont un des principaux ingrédients est la racine Unicorn ou Hélonias et dont les propriétés médicinales sont le plus fidèlement représentées.

De la racine Golden Seal, un autre ingrédient fameux de la "Prescription Favorite," le Prof. Finley Ellingwood, M. D., du Collège Médical Bennett, Chicago, dit : "C'est un remède important contre les désordres des intestins. Dans les conditions catarrhales, . . . et la faiblesse générale, c'est utile."

Le Prof. John Scudder, M. D., autrefois de Cincinnati, dit de la racine Golden Seal :

"Au sujet des effets généraux sur l'organisme il N'EXISTE PAS DE REMEDE SUR LEQUEL L'OPINION UNANIME SOIT AUSSI GENERALE. Il est UNIVERSELLEMENT considéré comme le tonique utile contre tous les états débilités."

Le Prof. Bartholow, M. D., du Collège Medical Jefferson, dit de Golden Seal :

"Précieux contre toutes les hémorragies internes, pertes anormales et périodes douloureuses."

La Prescription Favorite du Dr Pierce contient fidèlement tous les ingrédients nommés ci-dessus et guérit les maladies pour lesquelles elles est recommandée. yw

LA JEUNE FILLE PALE ET FATIGUEE

En société, en affaires, à la maison, partout, vous la voyez fatiguée. Elle ne connaît pas Ferrozone, car elle serait parfaitement bien. Il donne promptement de la force, de l'appétit et ramène aux joues les couleurs de la santé. Les propriétés nutritives de Ferrozone donnent de la force, une vue brillante, des lèvres roses, une apparence énergique, tout témoigne de la vitalité que donne Ferrozone. Des milliers de femmes heureuses font usage de Ferrozone. Pourquoi n'en prenez-vous pas ? Une boîte de cinquante tablettes recouvertes de chocolat coûte cinquante cents chez tous les pharmaciens. (3) w

St. Jean, 19 Dec., 1905

MM. BOIVIN, WILSON & CIE.,

Montreal.

Messieurs:

Depuis longtemps je, souffrais de pauvrete de sang, de maux de tête, d'étourdissements il m'était complètemen impossible de vaquer a mes occupations, c'est alors que je me decidai de mettre de cote tous les remedes et j'essayai le VIN ST.MICHEL.

J'affirme qu'apres avoir pris à peine quatre bouteilles de ce merveilleux tonique, que déja je me sentais beaucoup plus forte, je continual a en prendre pendant quelque jours seulement et je fus parfaitement retablie c'est pourquoi je ne crains pas de le recommander par la voix des journaux.

Votre toute devouee,
DELLE ANGELINA DELAND,
49 Rue St. Charles,
St. Jean, P.Q.

LA MORT DE J. PAQUETTE

LE JURY CONDAMNE LA MONTREAL LIGHT HEAT & POWER, A PAYER UNE INDEMNITE DE $7,000 A SA VEUVE.

Le procès par jury de Mme Marie-Louise Lawrence, veuve de feu Joseph Paquette, et de M. Jean Paquette, son père, contre la Montreal Light, Heat and Power Co. s'est terminé vers neuf heures, hier soir, par un verdict accordant $7.000 de dommages à Mme veuve Paquette ; mais refusant toute indemnité au père de la victime.

Le 11 novembre 1905, feu M. Joseph Paquette, en son vivant marchand de la rue Saint-Laurent, No 1584, dans la ville Saint-Louis, fut tué par un choc électrique, qu'il reçut dans la remise ou la cour, en arrière de son magasin. M. Paquette avait passé un contrat avec la compagnie pour l'éclairage de son magasin. Le jury déclara que M. Paquette n'avait pas compris les obligations entières de son contrat. Croyant en avoir le droit, il fit venir un électricien pour augmenter le nombre des lampes électriques en en posant dans la remise. En voulant un jour faire de la lumière, M. Paquette toucha le fil ; il tomba aussitôt foudroyé à mort. La preuve a établi que le transformateur était en mauvais ordre et que par suite, il laissait pénétrer dans le magasin de M. Paquette un courant de 25,000 volts.

Le jury rend la compagnie responsable de l'accident. Mme Lawrence réclamait $15,000 de dommages-intérêts. Le jury en accorde $7,000. M. Jean Paquette en demandait $6,000. Il n'en obtint pas, le jury jugeant qu'il n'en a pas besoin, vu son état de fortune.

L'hon. juge Doherty, président du tribunal, rendra jugement, ce matin, à 11 heures.

Mtre Geo. Montgomery, assisté de Mtre C. Archer, C.R., défendait les intérêts de la compagnie. Mtre Arthur Brossard, assisté de Mtre Henry Elliott, comme conseil, était l'avocat des demandeurs.

La Nourriture Lactée

Sauve la Vie aux Bébés.

A l'appui de cete assertion, on pourrait citer des milliers de forts témoignages de mères heureuses et reconnaissantes, témoignages venant de toutes les parties de la Puissance. Aucune autre nourriture pour les bébés ne pourrait vous montrer pareil record. Voici ce pourquoi la Nourriture Lactée est surtout réputée: Elle remplace parfaitement le lait de la mère; sa compositon est pure; c'est la seule nourriture parfaitement prédigérée; elle est facile à assimiler; elle va à l'estomac, à l'encontre de tant d'autres nourritures; c'est la seule faisant engraisser les enfants et les sauvant du choléra infantum et de la dysenterie pendant les chaleurs. Recommandée par tous les médecins, et vendue par tous les pharmaciens. k

Appareils et Produits Photographiques
Assortiment complet
LECOURS & DECARY
Coin St Denis et Ste Catherine, Montréal.
131-mjsn

MORT ACCIDENTELLE D'UN JEUNE ATHLETE

(Du correspondant parisien de "La Presse")

Coaticook, 8 — Samedi après-midi Ralph McCutcheon a été tué accidentellement sur le terrain du "Golf Club."

S'étant approché d'un des joueurs, Moyle, il fut frappé par le "lofter" de ce dernier, qui lui brisa le crâne.

L'enfant expira au bout d'une heure.

Le jeune McCutcheon n'était âgé que de dix ans et était le fils de M. W. McCutcheon, agent de fret de la Cie du Grand Tronc, en cette ville.

Le docteur Gadbois, coroner, est venu, mais n'a pas jugé à propos de tenir une enquête.

VOTRE DOCTEUR Demandez à votre médecin depuis combien de temps il connait le Pectoral Cerise d'Ayer. Demandez-lui s'il l'emploie lui-même dans sa famille. Demandez-lui s'il peut recommander quelque chose de meilleur pour les maux de la gorge, et des poumons, tels que rhumes, enrouement, bronchite, faiblesse de poitrine. Faites ce qu'il vous dira, néanmoins, nous n'avons pas d'objections.

Nous n'avons pas de secrets. Nous publions les formules de tous nos remèdes.

yw J. C. AYER CO., Lowell, Mass.

Pauvre Petite

FEUILLETON DE LA PRESSE

43 Suite

Venant d'un bureau de placement, on l'avait acceptée tout de suite, dans la hâte de monter rapidement la maison.

Elle ne se plaignait jamais, circulait dans l'appartement sans bruit, comme une ombre, était toujours exacte à son service, ne fréquentait les autres domestiques que pour rapporter leurs frasques et leurs propos à "ses bons maîtres".

Jane ferma la porte derrière cette fille, mit la clef dans sa poche et lança à brûle-pourpoint :

—Voulez-vous gagner cinq cents francs ?

—Oh ! miss ! Une pareille question quand on est pauvre, et qu'il ne peut s'agir que d'un travail honnête !

—Pas de phrases ! Répondez !

—Mademoiselle est bien surexcitée!

—Ce n'est pas votre affaire. Est-ce oui ? Est-ce non ?

—C'est oui, miss, c'est oui !

—Alors mettez-vous là et écrivez.

—Quoi ?

—Ce que je vais vous dicter.

Le domestique prit la plume et attendit.

Jane se recueillit un instant, puis dicta :

"Je soussignée, Félicie Bardier, reconnais avoir, étant au service de Mme Katley, volé..."

—Volé ? Moi ? s'écria la noiraude indignée en se retournant d'un bond, comme mordue par un serpent.

Mais elle se calma subitement à la vue de sa maîtresse, qui jouait négligemment avec un revolver.

Jane répliqua :

—Vous niez ! A votre aise. Alors il ne me reste plus qu'à appuyer sur le bouton électrique que voilà. On accourra à mon appel. Je vous ferai fouiller, je ferai vider votre malle... et vous vous débrouillerez avec la police.

—C'est une erreur abominable ! On a trompé odieusement mademoiselle... On m'a calomniée ! Mais qui donc s'acharne après moi ? Quel malheur ! quelle infamie !

—Non, ce n'est pas à moi qu'il faut la faire ! Je la connais dans les angles. Il y a longtemps que je vous tiens à l'oeil. C'est moi et non un autre qui vous a pincée. Je sais, j'ai vu, j'ai vérifié. Allons ! ne perdons pas notre temps à des niaiseries. Continuez .. dans votre intérêt... Vous avez cinq cents francs à gagner. Nous en étions à "volé".

Battue, courbant la tête, Félicie obéit.

Jane reprit sa dictée.

"...à mes maîtres, de complicité avec un complice que j'ai nuitamment introduit dans l'appartement, une broche en or avec émeraude et diamants, un peigne orné de brillants, deux bagues en or, dont l'une avec un rubis, l'autre avec une turquoise, une grande quantité de linge de corps aux initiales M. K. et J. S., plusieurs pièces d'or marquées, pour une valeur de deux cent cinquante à trois cents francs."

Ici, Jane s'arrêta de dicter pour demander.

—Comment s'appelle votre complice ?

—Mon...

—Il faut le mettre, c'est indispensable. J'ai bien entendu que vous l'appeliez Julot, mais c'est insuffisant.

—Vous... avez... entendu ? Vous étiez là ?

—Comment serais-je au courant ! Le grand coup s'est fait la nuit dernière ; ce n'est que demain que vous devez me demander un jour de congé pour lui porter... les paquets, sous prétexte de blanchissage..... Tout est encore dans votre chambre ou sur vous. Est-ce vrai? Vous ai-je bien pincée ? Attendez, je vais vous citer un détail : ces pièces de monnaie que vous m'avez volées, je les laissais traîner un peu partout, après leur avoir fait une marque. C'est un moyen vieux comme les rues de se rendre compte de l'honnêteté des gens qui vous entourent.

Vous vous demandez pourquoi je ne vous ai pas fait arrêter ? Par caprice. J'avais le temps.

Et puis, quelque chose me disait qu'il valait mieux utiliser vos précieuses qualités. Il y a tant d'occasions !

Ainsi donc, inscrivez :

"Mon complice se nomme :

—Jules Gandoint.

—Bien ; mais ajoutez donc le petit nom d'amitié que vous lui donnez... il faut être précis : Jules Gandoint, dit Julot. Ajoutez aussi l'adresse.

Datez et signez.

Donnez-moi maintenant cet autographe.

Félicie lui tendit le papier.

—Merci. C'est plaisir de s'entendre avec vous.

Vous avez compris tout de suite que je ne veux m'en faire qu'une arme contre vous, vous tenir, en un mot.

Quand vous aurez exécuté mes instructions, je vous le rendrai.

Je vous donnerai en même temps les cinq cents francs promis, j'y joindrai les deux bagues, les pièces d'or et le linge marqué J. S., que vous avez déjà de côté sans mon autorisation. Je ne peux disposer que de ce qui m'appartient.

S'il m'arrive un accident, si vous me trahissez, si même vous essayez de disparaître... ce sera tant pis pour vous. Vous vous imaginez bien que toutes mes précautions seront prises ! Pour commencer, je vais mettre votre confession en lieu sûr..

Jane sortit quelques instants.

Félicie resta ; elle n'essaya pas de suivre des yeux sa jeune maîtresse pour voir où allait le papier.

Elle était vaincue, elle acceptait le joug du plus fort.

En résumé, l'affaire n'avait rien de désastreux pour elle : au contraire.Seulement,la récompense promise était modique.

Il faudrait s'arranger de façon à la rendre plus respectable. C'est à cela qu'il y aurait à penser.

N'ayant plus de crainte, se sentant indispensable, elle dit de sa voix aigrement flûtée, à la vue de Jane qui revenait :

—Je suis aux ordres de miss. Si miss veut bien m'expliquer la petite complaisance qu'elle attend de moi ?

—Voici.

Et Jane dicta ses volontés.

Comme elle achevait, Mme Katley entra.

D'un mouvement de tête qui montrait la porte, elle congédia Félicie.

Puis, s'asseyant sur une chaise longue, elle laissa tomber :

—Je viens de prendre une décision que je dois te faire connaître : nous quittons Paris.

—Hein ? Nous quittons ? se rebiffa aussitôt la fille. Dis tout au plus que tu quittes... Moi, je m'y plais et j'y reste.

—Je ne vois pas d'inconvénient à nous séparer. Je ne te l'aurais pas proposé, mais puisque tu le décides toi-même, nous sommes d'accord.

—Oui... c'est-à-dire que tu me plaques !

—Tu est libre de rester ou de me suivre.

—Je veux rester.

—En ce cas...

—Et je veux que tu restes.

—Tu veux ?

Mme Katley se dressa :

—Tu veux, toi ? Où prends-tu le droit de vouloir ? Qui es-tu ? Que m'es-tu ? Rien, un boulet que je traîne depuis douze ans, une petite misérable que je me suis imposé d'élever pour me châtier moi-même de n'avoir pas fait mon devoir avec une autre, avec ma propre fille ! En voilà assez, Jeanne Roubique ! J'ai fait plus que mon devoir avec vous, j'ai le droit de vous renvoyer à Mélie et à Eugène, et je vous y renvoie !

Tranquillement, la fille de Mélie cracha :

—Ce n'est pas pour moi que tu m'as élevée, c'est pour toi. Tu t'es dit un jour : l'heure sonnerait pour toi de prendre ta retraite et que tu aurais besoin de quelqu'un qui t'assure un gîte.... et c'est pour cela que tu m'as gardée. Je suis là pour te continuer et jouer à ton profit le rôle que tu joues toi-même depuis dix-huit ans ; je suis là pour gagner ta vie et la mienne.

—Ah ! ça, tu ne te connais donc pas? Tu ne t'es donc jamais regardée ?

Cela—l'injure suprême, le reproche de laideur—était tombé comme un soufflet sur la joue de Jane.

L'ancienne Roussotte bondit, et, grinçant des dents, les yeux hors de la tête, pire que laide, horrible, elle se répandit en ordures, elle en couvrit sa mère adoptive et conclut :

—Tu ne me quitteras pas ! Je te défie de me quitter ! Relève donc le gant, et je te fais connaître à cette vieille bête de Dourbine, je lui apprends que tu es, Diane de Courvil, ancienne amie de Georges Lombard, un voleur, et c'est la misère, tu entends ? la misère, tout ce que tu crains ! Allons ! relève donc le défi ! Tu n'oseras pas, je te dis, aussi longtemps que je le voudrai, jusqu'au jour où Dourbine ruiné, tu ne me seras plus bonne à rien ! Un point, c'est tout. Débarrasse, je t'ai assez vue.

Et, comme l'ancienne Diane de Gourvil restait là, stupide, écrasée, la Roussotte éclata de rire :

—Ah ! Ah ! Ah ! Comme ça, tu avais décidé de me plaquer, et tu te disais que je me laisserais faire ! Ah ! mais non, je te tiens et je te garde. Je m'en doutais bien qu'un jour ou l'autre ça viendrait, ce lâchage-là.... Mais, j'ai pris mes précautions... J'ai eu un excellent professeur, l'institutrice de Neuilly, la soeur de ton Lombard. J'étais là, le jour où elle te força à cracher de l'argent et à te charger de moi, rien qu'en te menaçant d'aller te dénoncer comme la complice de son frère. Pour moi ! Pour moi, que tu m'aurais élevée, pour te punir d'avoir abandonné ta fille ! Va donc raconter ça à d'autres ! Est-ce que tu as eu une fille seulement, Diane de Gourvil ? Les filles de ton espèce.

A ce dernier outrage, dont la fin se perdit dans un éclat de rire, le visage de Mme Katley se contracta convulsivement :

—Misérable !... Misérable !... murmura-t-elle sourdement.

Et ce fut tout.

Elle courba la tête et s'en alla.

Arrivée dans sa chambre, elle s'abattit sur son lit et pleura, de honte et de colère.

(A suivre)

SUS AUX CORS

Un homme a-t-il des cors. Rien de plus simple que le remède qui guérit en vingt-quatre heures, l'extracteur de cors de Putnam. Sans douleur et sûr. Vendu partout en bouteille de 25c. (9) w

SIROP DU Dr FRED. DEMERS POUR LES ENFANTS

ne peut être trop recommandé pour sommeil dentition, contre coliques et diarrhée. Demandez-le toujours. 3

—Le Savon Sunlight est supérieur aux autres savons, mais c'est lorsqu'il est employé suivant la méthode Sunlight qu'il démontre sa plus grande supériorité. Achetez le Savon Sunlight et suivez les directions.

EXHIBITION DE LUTTE JAPONAISE

PREMIERE PRATIQUE DES CAPITALS — ASSEMBLEE SEMI-ANNUELLE DU NATIONAL — UN PUGILISTE MEURT DES SUITES D'UNE PARTIE DE BOXE — DEMAIN L'OUVERTURE DU CONCOURS HIPPIQUE.

LUTTE

PIETRO TRIOMPHE SUR POIREE PAR DEUX CHUTES SUCCESSIVES

GOTCH VIENDRA PRENDRE SA REVANCHE LUNDI PROCHAIN

LES JAPONAIS REFUSENT DE FAIRE DE LA LUTTE DE RUE

ILS FONT UNE JOLIE DEMONSTRATION MAIS CACHENT LEURS COUPS DANGEREUX

LA VICTOIRE DE PIETRO

Piétro a soutenu sa réputation hier soir en tombant deux fois de suite Poirée, le Parisien, dans l'une des plus belles rencontres que l'on ait vues à la gréco-romaine.

Poirée semblait en belle forme, et au début, il paraissait avoir autant d'avantages que Piétro. Son poids qui dépassait de 20 livres celui de son rival, sa belle musculature, sa science consommée semblaient capables de faire pencher la victoire de son côté. Mais le bouillant Piétro, agressif, violent même, se rua à l'attaque avec furie et en 16 minutes d'une lutte très mouvementée et très batailleuse, il tombait le Parisien. Ses attaques furibondes forçaient souvent la bataille et l'arbitre dut intervenir plusieurs fois pour rétablir l'ordre. Piétro lutte toujours avec énergie, mais quand l'adversaire est trop fort, il devient féroce. Il fonce sur son adversaire, et si sa tête donne un coup à la rentrée, il n'a pas l'air de faire exprès, mais l'adversaire ne s'en ressent pas moins. Poirée repoussait ces attaques multipliées avec sa grande force musculaire, mais bientôt, il se fâcha, et frappa à son tour. Les deux adversaires échauffés et irrités cherchèrent alors non pas à se tomber, mais à se faire le plus de mal possible. Poirée faillit casser les doigts de Piétro, et ce dernier prit un hammerlock que l'arbitre eut toutes les peines du monde à faire lâcher. "S'il veut me casser les doigts, je lui casse le bras," dit Piétro, en lâchant sa prise.

La lutte recommença, mais le caractère méridional de Piétro se révéla encore par une succession de prises qui ressemblaient à la boxe. Poirée se fâcha encore, l'arbitre intervint de nouveau, et les deux adversaires revinrent à la raison. A partir de ce moment, la lutte, quoique rude, fut de toute beauté. Piétro ramena Poirée au tapis par un magnifique coup de hanche en ceinture, mais faillit être tombé par un bras roulé à terre, appliqué avec une magistrale dextérité. Sorti de ce danger par un pont magnifique, Piétro se lève debout, empoigne Poirée en ceinture arrière, l'enlève et le lance en souplesse par dessus sa tête. Poirée se reçoit sur une épaule : il fait mieux que Gotch qui ne sait pas tomber aussi bien quand Piétro le lança de la même façon. La façon magistrale avec laquelle Piétro avait lancé les 220 livres de son rival par dessus son épaule, valurent à Piétro de bruyants applaudissements. Ne s'arrêtant pas à ce premier succès, Piétro revient à l'attaque, mais Poirée le repousse et se met en garde debout. Une prise de corps emporte les deux adversaires jusque dans les cordes ; Piétro écumant de colère, cherche à enlever Poirée ; celui-ci se cramponne aux cordes pour laisser passer le danger. Piétro lâche sa prise un instant, mais il la saisit aussitôt qu'il voit sa chance au milieu du tapis, puis change bientôt pour un bras à la volée qui fait décrire un soleil complet au gros Poirée. Cependant le poids du Parisien l'emporte lui-même, et il est même contre-passé. Poirée prend le dessus, mais Piétro, l'indomptable fait alors un coup d'éclat ; au moment où Poirée s'approche pour saisir un ramassement de bras, il le prend à la nuque et le culbute en bascule en plein sur le dos. C'est le plus beau coup de la saison, et Poirée n'eut pas la force de ponter, tant il arriva durement au tapis.

Temps, 16 minutes.

DEUXIEME ENGAGEMENT

Le deuxième engagement fut encore un mélange de rudesse et de beauté. Ce Piétro est un beau lutteur scientifique par extraordinaire, mais il n'a pas de patience. La résistance l'irrite et le monte d'une façon terrible. Il ne recule pas, et ses rentrées violentes bousculent et frappent sans merci. Quand il cherche une prise, et qu'elle ne vient pas, il se lance à l'assaut avec furie, et les obstacles ont alors le don de le rendre terrible.

Voilà ce qui fit le deuxième engagement si batailleur. Poirée fit un effort courageux pour égaliser les chances en gagnant cette chute, mais Piétro le reçut avec une fougue capable de le mettre en pièces. Poirée fut le premier à prendre l'avantage et dès le début, il amena Piétro au tapis par un coup de hanche en tête. Cet avantage lui valut une explosion de colère de la part de Piétro. Un surpassé le remit à l'attaque, et alors ce fut une succession sans fin de prises debout et à terre, de bousculades et de magnifiques coups de lutte, qui se terminèrent finalement à la neuvième minute par la victoire de Piétro.

Une clef au bras, à la suite d'un bras roulé eut raison de Poirée.

GOTCH VIENDRA LUNDI

Cette nouvelle a fait tressaillir les amateurs. La violence de Gotch et la violence de Piétro, voilà une furieuse combinaison à mettre dans la même arène.

L'orgueilleux Américain ne pouvait digérer plus longtemps sa défaite : il faut qu'il prenne sa revanche. Piétro dit qu'il peut répéter son exploit.

La rencontre aura lieu lundi. Ce sera la dernière de la saison, et elle décidera du championnat de la lutte gréco-romaine.

LA LUTTE JAPONAISE

Il avait été convenu que les deux Japonais feraient de la lutte de rue avec ses coups dangereux, ses prises magnifiques autant que terribles, mais rendus devant l'assistance, nos deux Orientaux ne comprenaient plus rien ou faisaient mine de ne rien comprendre. Ils firent de la belle lutte, mais il n'y avait rien de terrible.

Le professeur Ito prit 12 chutes contre Okasati, 5. Ito est un expert en crocs en jambes. Il les applique de cent manières, et toujours l'adversaire tombe comme une poche lâchée du deuxième étage. Ces jolies coups de lutte japonaise furent très applaudis, mais les spectateurs désiraient voir des coups dangereux.

Une démonstration de quelques-uns de ces coups fit voir des moyens extraordinaires pour se débarrasser d'un adversaire. Cependant la démonstration ne fut pas complète. Ito ne voulait pas faire de mal à Okasati ou au jeune Saint-Amour qui servit aussi de sujet d'expérience. "Le seul moyen de prouver la valeur du jiu-jitsu serait de faire une rencontre pour de bon, entre un fort à bras et le professeur Ito ; mais ce dernier ne voulait pas se prêter à pareille expérience publiquement.

"Un homme fort qui m'attaque est aussi bon que moi, si je me sers des mêmes moyens que lui," disait Ito : "pour m'en débarrasser, il faut que je lui fasse du mal, que je lui disloque un membre, et je ne veux pas rendre un homme impotent pour le plaisir de la chose. La chose serait admirable seulement en cas de légitime défense."

Les coups démontrés semblaient très effectifs. Saint-Amour fut écrasé, roulé, paralysé, par des clefs au bras, des leviers dont il ne pouvait s'arracher. Cependant, le Japonais était obligé d'appliquer ses prises avec beaucoup de précautions pour ne pas causer d'accidents.

CHEZ LES JEUNES

Roméo Saint-Jean, de "La Presse," lance un défi à tout lutteur de 90 livres. Le jeune athlète détient maintenant le championnat de son poids à Montréal. Dostie ayant refusé de se mesurer contre lui, hier soir, au Parc Sohmer.

CHEVAUX COUREURS

LA MAISON MORGAN ET M. ALEX. NELSON REMPORTENT LES PREMIERS PRIX DANS LES CONCOURS DE DECORATION DE VITRINES

Les juges ont rendu leur décision hier dans le concours de décorations de vitrines organisé à l'occasion du concours hippique.

La maison Henry Morgan and Co a remporté le premier prix dans la classe A, conservant 95 points sur 100. La maison W. H. Scroggie and Co, Ltd., arriva deuxième avec 90 points.

C'est donc dire que ses décorations ne sont pas loin d'être aussi jolies et aussi originales que celles de la maison Morgan.

Le troisième prix dans cette classe a été gagné par James A. Ogilvie and Sons, avec 80 points. Hall et Robinson, fleuristes, et Jess Applegath, chapelier, ont obtenu des mentions honorables.

Le premier prix était de $50; le deuxième de $30 et le troisième de $20.

Dans la classe B. Alex. Nelson, chapelier, remporta le premier prix de $30, avec 85 points : Lorge et Cie, chapelier, de la rue Saint-Laurent, obtinrent le deuxième prix de $20 avec 65 points. Le troisième prix de $10 fut divisé entre E. P. Charlton, de la rue Sainte-Catherine, et R. G. Brown, de la rue Bleury, qui avaient chacun 55 points. J. W. Roberts obtint une mention honorable avec 50 points.

L'ouverture du concours hippique aura lieu demain avant-midi.

LA BOXE

IL MEURT A LA SUITE D'UNE JOUTE DE BOXE

Sharon, Pa., 8 — Harry McCarthy, âgé de 18 ans, de cette ville, est mort, hier soir, à l'hôpital, des suites de blessures reçues dans une joute de boxe préliminaire avec Young Ashberry, aussi de cette ville. La rencontre principale était entre Jimmie Dunn, de Newcastle, et Tommy Feltz, de Brooklyn. Ces deux hommes en étaient rendus au quatrième assaut de leur combat lorsqu'on annonça que McCarthy était mort. La police fit cesser le combat et prit les noms des seconds et des gérants.

Il y a toute apparence qu'il y aura des arrestations aujourd'hui.

A la fin de sa rencontre avec Ashberry, McCarthy sortit en souriant de l'arène, et se rendit dans sa chambre. Là, il s'affaissa après quelques minutes et perdit connaissance. On lui administra, mais en vain, des stimulants, et les médecins désespéraient de sa vie lorsqu'une voiture d'ambulance le transporta à l'hôpital.

Le combat n'avait pas été brutal et aucun coup très vigoureux n'avait été porté. On attribue la mort à l'excitation causée par le combat.

La rencontre entre Dunn et Feltz a été déclarée nulle.

DUFRESNE PRET A LA LUTTE

Kid Dufresne, de Lewiston, Me., accepte avec empressement le défi que lui a lancé Young Larrabee, de Bath, Me., pour un combat de 15 assauts, qui aurait lieu au club Shamrock, Montréal. Dufresne serait prêt à rencontrer son adversaire dès maintenant à 115 livres, et pour le pari qui conviendrait à Larrabee.

Il a été décidé que le M. B. C. se rencontrera avec le club Montréal, de la Ligue Canadienne de l'Est, dimanche, le 13 mai, au terrain du National. La partie est pour un fort enjeu, et tout porte à croire que ceux qui iront voir les deux clubs aux prises seront témoins d'une partie de baseball comme on en a rarement vu depuis quelques années.

Les joueurs du Montréal seront choisis parmi les noms suivants : Ashton, Swenney, Farrell, Seal, White, Gillen, G. Rivet, Anctil, Briggs, Reddem, les deux frères Avisson.

LACROSSE

ASSEMBLEE SEMI-ANNUELLE DU NATIONAL

Tel qu'annoncé, l'assemblée semi-annuelle du club de crosse National a eu lieu hier soir au Monument National. L'assistance n'était pas très nombreuse, 17 membres seulement ayant répondu à l'avis de convocation. Il s'agissait d'amender la constitution du club afin de la rendre conforme aux innovations adoptées par la ligue. Les discussions n'eurent rien d'aigre, ni d'acrimonieux. Ce fut une réunion calme et paisible, qui eut tout le temps un caractère amical.

Les rapports du président et du trésorier furent adoptés à l'unanimité. Le rapport financier établit que le club de hockey a terminé la saison avec un déficit, mais cela ne décourage pas les membres du National qui sont convaincus que ces sacrifices n'auront pas été faits en pure perte, et que le National ne tardera pas à être admis dans une grande ligue. Parmi ceux qui adressèrent la parole, citons : Jos. Mercier, Edmond Truteau, R. Dumouchel, Adélard Gauthier et O. Ledoux.

PREMIERE PRATIQUE DES CAPITALS

Ottawa, 8 — Les Capitals ont eu hier après-midi leur première pratique de la saison 1906. Par les années passées on voyait rarement plus d'une couple de joueurs se rendre à la première sortie du club, mais hier, neuf des quinze joueurs sur le terrain étaient des seniors.

Le temps était loin d'être chaud, mais les joueurs se dévêtirent courageusement et parurent dans l'arène avec leurs légers uniformes.

Parmi ceux qui étaient présents, citons : "Bones" Allen, Whiteley Eastwood, Horace Gaul, Jack Shea, "Bouse" Hutton, Larry Brennan, Phil. Erratt, Eddie Roberts, "Seattle," O'Brien et une demi-douzaine de bons juniors.

O'Brien vient de la côte, et on dit que les Shamrocks cherchaient à l'enrôler il y a quelque temps.

La prochaine pratique aura lieu mercredi, et l'on s'attend à ce que Ralph et Pringle y prennent part ; Pringle, qui est à Cobalt, arrivera ici aujourd'hui.

Dans les cercles bien informés l'on assure que tous les anciens joueurs de l'an dernier seront prochainement à leur poste.

Les amateurs sont enchantés de voir Bouse Hutton reprendre sa place entre les buts. L'entraîneur du club, cette année, sera encore Green.

Après d'assez longues hésitations, il a été décidé que les parties continueront d'avoir lieu au terrain du collège d'Ottawa. On avait songé pendant quelque temps à retourner à Lansdowne Park.

Il y a apparence que Johnny Powers ne figurera pas cette saison sur l'équipe des Capitals.

BILLARD

HOPPE VAINQUEUR DE CURE

Chicago, 8 — Le plus important tournoi de billard pour joueurs professionnels tenu depuis longtemps dans l'ouest s'est ouvert hier soir à l'Orchestra Hall. Cinq des meilleurs experts du pays joueront une série de dix parties pour une bourse de $2,500.

La partie sera de 500 points à 18 pouces du cadre. Les contestants sont George Slosson, vainqueur du tournoi de New-York ; George Sutton, Jacob Schaefer, Willie Hoppe et Louis Cure.

Dans la joute d'hier soir, Hoppe a défait Cure par 500 à 296. Le jeune maître joua très bien du commencement à la fin, tandis que Cure, très brillant par moment, joua d'une façon exécrable dans d'autres. Il fit la plus forte série de la soirée, 104, mais manqua à plusieurs reprises des coups faciles. Score :

Hoppe — 1 1 96 28 0 1 9 38 4 11 2 21 49 1 59 48 14 4 21 4 24 17 47 — 500.

Cure — 14 28 50 1 1 1 2 1 13 0 6 35 0 1 6 17 1 3 104 0 0 3 0—296.

La partie de ce soir sera entre Schaefer et Slosson.

BASE-BALL

WAGNER PERD LA PARTIE

Spécial à LA PRESSE

Newark, N. J., 7 — L'équipe de Montréal, soucieuse de la santé de ses admirateurs, ne voudrait pas pour tout le radium au monde leur donner des émotions trop fortes, dangereuses au printemps de l'année. C'est pourquoi, sans doute, il faut le supposer charitablement, mein herr Wagner a commis cette erreur, oh ! légère, à la huitième reprise. Il est bon d'ajouter, cependant, que l'erreur a coûté la partie à Montréal. Gagner deux parties de suite dans la même ville, pour Montréal, serait anomalique et les fervents de l'équipe royale pourraient sûrement succomber à une crise apoplectique s'ils lisaient un fait aussi surprenant.

Les Newarks ont donc vaincu les visiteurs par quatre points à un.

Larry Hesterfer, le lanceur local, a été des plus gracieux pour les frappeurs au commencement de la joute. Il assura à Jim Bannon, Jim Connors, Huelsman et Massey, l'admission gratuite au premier but, mais sut si bien surveiller ces joueurs que pas un seul ne put traverser la plaque, pendant la première reprise.

A la cinquième, il y eut, pendant un entr'acte, une scène héroï-comique à laquelle prirent part Jim Connors, Hartman, Gatins et l'arbitre Moran. Ce dernier obtint la palme et Jim Connors, pour la première fois de sa vie fut prié d'évacuer le terrain. Hartman venait d'être retiré par Gatins au quatrième but. Connors protesta contre la décision de Moran, décision risquée, s'il en fut jamais, et c'est alors que l'arbitre invita le protestataire à déguerpir.

Jim Bannon, pour venger l'affront infligé à ses mignons par l'arbitre, compta bravement le premier point de la partie.

Newark a sûrement gagné la partie par suite de l'erreur de Wagner.

SOMMAIRE :

NAWARK

	A.B.	R.	1B.	P.O.	A.	E.
Malley, c.f.	3	1	0	3	0	0
Engle, 2 b.	3	1	0	3	1	0
Cockman, 3 b.	2	0	0	0	3	0
Foster, r.f.	2	1	0	1	0	1
Gatins, s.s.	2	0	0	3	3	0
Brown, 1 b.	4	1	0	10	0	0
Jones, l.f.	3	0	0	1	0	1
Shea, c.	3	0	1	6	2	0
Hesterfer, p.	2	0	0	0	2	0
Mahling, 2 b.	1	0	1	0	1	0
Totaux	22	4	2	27	12	1

MONTREAL

	A.B.	R.	1B.	P.O.	A.	E.
J. Bannon, c.f.	3	1	0	1	2	0
Wagner, 3 b.	3	0	1	1	0	1
Connors, 2b.	0	0	0	2	0	0
Huelsman, r.f.	3	0	0	2	0	0
Massey, 1 b.	3	0	1	13	0	0
Latimer, c.	4	0	0	4	1	0
Bannon, l.f.	4	0	1	0	0	0
Hartman, s.s.	4	0	0	1	6	1
Pappalau, p.	2	0	0	0	4	0
Joe Connors, 2 b.	2	0	1	0	0	0
Totaux	28	1	4	24	13	2

Score par inning :

Newark . . . . . .00200002x—4
Montréal . . . . .000010000—1

SOMMAIRE :

Sacrifice hits, Gatins, 2 ; Cockman, Pappalau. Struck out, par Hesterfer, 2 ; par Pappalau, 3. Buts volés, Cockman. Buts sur quatre balles, par Hesterfer, 6 ; par Pappalau, 5. Wild pitch, Pappalau. Laissés sur les buts, Newark, 5 ; Montréal, 7. Double jeu, Cockman à Eagle à Brown. Temps, 1.45. Umpire, Moran.

		R.	H.	E.
Jersey City	.000020001—	4	6	3
Buffalo	.001140200—	8	12	3

Batteries — Moran, Mack et Vandergrift; Milligan et McManus.

		R.	H.	E.
Baltimore	.000000120—	3	7	4
Rochester	.102000010—	4	9	1

Batteries — Burchell et Byers ; Schultz et McCormick.

A Providence — Toronto-Providence, remise, Pluie.

POSITION DES CLUBS DE LA LIGUE DE L'EST

	Gag.	Perd.	P. C.
Providence	6	3	667
Newark	6	3	667
Buffalo	6	3	667
Baltimore	5	4	556
Montréal	4	6	400
Jersey City	3	5	375
Rochester	3	5	375
Toronto	2	6	250

LIGUE AMERICAINE

A New-York :

		R.	H.	E.
Washington	.100000100—	2	9	3
New-York	.03102010x—	7	8	1

Batteries — Sudhoff, Patten, Falkenburg et Heydon ; Orth et Kleinow. Umpires, Evans et Hurst.

A Chicago :

		R.	H.	E.
Chicago	.000000000—	0	6	3
St Louis	.025200010—	10	15	2

Batteries — Fiene, Owen, Hart et Sullivan ; Howell et Hickey. Umpires, O'Loughlin et Connor.

A Cleveland :

		R.	H.	E.
Cleveland	.010000011—	3	11	1
Détroit	.201021110—	8	14	1

Batteries — Elkes et Buelow ; Donovan et Payne. Umpire, Connolly.

POSITION DES CLUBS DE LA LIGUE AMERICAINE

	Gag.	Perd.	P. C.
Philadelphie	10	7	588
Washington	10	8	...
Détroit	10	8	...
New-York	9	9	500
Cleveland	8	8	500
St Louis	9	10	474
Chicago	8	9	471
Boston	6	11	358

LIGUE NATIONALE

A Brooklyn :

		R.	H.	E.
New-York	.000000000—	0	5	0
Brooklyn	.03013000x—	6	10	0

Batteries — Ferguson, Wiltse et Bowerman ; Pastorius et Ritter. Umpire, O'Day.

A Pittsburg :

		R.	H.	E.
Pittsburg	.010000010—	2	6	1
Chicago	.000002100—	3	7	1

Batteries — Hildebrand et Pietz ; Lundgren et Klein. Umpire, Johnstone.

A Philadelphie :

		R.	H.	E.
Boston	.000020000—	2	4	0
Philadelphie	.00030001x—	3	7	3

Batteries — Pfeffer et O'Neil ; Duggleby et Dooin. Umpires, Conway et Emslie.

A Cincinnati :

		R.	H.	E.
Cincinnati	.001001000000000—	2	10	1
St. Louis	.100001000000000—	2	9	0

Partie arrêtée par l'obscurité.

Batteries — Weimer et Schlei ; Brown et Raub. Umpires, Klem et Carpenter.

POSITION DES CLUBS DE LA LIGUE NATIONALE

	Gag.	Perd.	P. C.
Chicago	16	6	727
New-York	15	6	714
Philadelphie	13	9	591
Pittsburg	10	10	500
Boston	9	11	450
St Louis	8	11	421
Cincinnati	9	16	360
Brooklyn	6	16	273

MONTREAL M. B. C.

Le Montréal, de la Ligue Canadienne, doit jouer une partie dimanche, avec le fameux M. B. C., au terrain du National. Ce sera la première partie du club local de la Ligue Canadienne. Le gérant, M. Page, possède une forte équipe qui se compose de Ashton, Rivet, Anctil, White, Farrell, Deschamps, Gillen, Seale, Briggs, et les frères Arison, de Toronto.

La partie Montréal-Providence sera annoncée sur les terrains.

ARGUMENTS FRAPPANTS

Au cours de la partie Washington-New-York, — ligue Américaine — hier, à New-York, l'arbitre Tim Hurst, provoqué, insulté, frappa le gérant Griffith, à la mâchoire.

CHEZ LES JEUNES

Programme des parties de la Ligue Junior de baseball de la Pointe Saint-Charles :

12 mai — Orient vs Royal.
12 mai — Verdun vs Beaver.
19 mai — Standard vs Orient.
24 mai — Royal vs Beaver.
24 mai — Orient vs Beaver.
24 mai — Royal vs Verdun.
24 mai — Standard vs Beaver.
26 mai — Royal vs Standard.
2 juin — Orient vs Verdun.
9 juin — Beaver vs Royal.
16 juin — Orient vs Standard.
23 juin — Beaver vs Verdun.
23 juin — Standard vs Royal.
30 juin — Verdun vs Orient.
2 juillet — Standard vs Verdun.
2 juillet — Royal vs Orient.
2 juillet — Beaver vs Orient.
7 juillet — Royal vs Standard.
21 juillet — Royal vs Beaver.
28 juillet — Beaver vs Standard.
28 juillet — Orient vs Verdun.
4 août — Standard vs Royal.
11 août — Verdun vs Beaver.
18 août — Standard vs Orient.
18 août — Verdun vs Royal.
25 août — Beaver vs Verdun.
25 août — Verdun vs Standard.
1 septembre — Standard vs Beaver.
1 septembre — Royal vs Verdun.
5 septembre — Orient vs Standard.
5 septembre — Beaver vs Royal.
5 septembre — Standard vs Verdun.
8 septembre — Beaver vs Standard.
8 septembre — Verdun vs Royal.
15 septembre — Verdun vs Standard.
15 septembre — Orient vs Beaver.
22 septembre — Orient vs Royal.
22 septembre — Royal vs Beaver.
29 septembre — Royal vs Orient.
6 octobre — Beaver vs Orient.

L'équipe de baseball de la maison Boulter Waugh a défait samedi celle de la maison Redmond Co., par un score de 28 à 9. Les Redmond manquaient de pratique, et Hamel, leur pitcher, n'était nullement en forme.

Le National Ind. a défait le Karnack par 9 à 5. Oulmet, s.s., se distingua, en faisant deux home runs alors qu'il y avait deux hommes sur les buts. Noms des vainqueurs : A. Giroux, 1b ; A. Audet, 2b ; J. Oulmet, s.s. ; H. Paquette 3b ; F. Signoretti, r.f. ; Z. Dubois, c.f. ; V. Beausoleil, l.f. ; Desjardins, p. ; R. Saumur, c.

Le club St Paul jouera sa première partie de la saison le 13 du courant, alors qu'il jouera avec le Canadien de Saint-Henri.

Le St Louis II a battu le St Viateur par 9 à 4. Le St Louis aimerait à jouer sur son terrain, avec le Springfield. Il lance un défi au St Georges II et à tous les clubs dont les joueurs n'ont pas plus de 14 ans. Inf. chez J. Guilbault, 1593 Saint-Laurent.

Le jeune Star Bloomer vient de s'organiser avec les joueurs suivants : D. Emond, c. ; C. Lacroix, p. ; A. Desbiens 1b ; Y. Delaney, 2b ; M. Conty, s.s. ; J. Massicotte, 3b ; J. Curtis, r.f. ; L. Viau c.f. ; A. Germain, l.f. Ce club voudrait jouer avec tous les clubs dont les joueurs n'ont pas plus de 13 ans. Inf. chez A. Desbiens, 148 rue Barré.

L'équipe des Cardeurs et des Tisserands de fin a défait les Fileurs et les employés de bureaux de la Dominion Textile Co., samedi, par 32 à 19. Noms des vainqueurs : Lamontagne, c. ; Ducap, p. ; Robillard, 1b ; Bessette, 2b ; O. Gay, s.s. ; J. Gay, 3b ; Roscoe, l.f. ; D'Amour, c.f. ; Collins, r.f.

Il vient de se former un nouveau club de baseball, qui portera le nom de Crémazie. Il a battu, dimanche, le Napoléon par 25 à 6 dans sa première partie.

Noms des joueurs : N. Lavoie, P. Dufresne, J. Reynaud, A. Paquin, E. Monreau, capitaine, G. Duhamel, J. Duhamel, A. Roy, A. Lefebvre, J. Guilmette, H. Kearns.

Le club Van Horne a ouvert sa saison dimanche dernier par une éclatante victoire. Environ 200 personnes ont vu le Van Horne triompher du club Orient par un score de 11 à 10.

Noms des vainqueurs : A. Lapierre, c. ; E. Tétreault, p. ; A. Généreux, 1 b. ; J. Brunet, 2 b. ; A. Major, s.s. ; A. Houle, 3 b. ; J. Lefebvre, r.f. ; D. Lefebvre, c. f. ; A. Quenneville, l.f.

La partie fut chaudement contestée jusqu'à la fin. Un coup bon pour deux buts de A. Généreux, et un coup bon pour trois buts de D. Lefebvre, donnèrent la victoire au club Van Horne. Le pitcher E. Tétreault joua une bonne partie, et il retira neuf hommes au bâton.

Score par inning :

Van Horne . . . . .031041101—11
Orient . . . . .520002100—10

Umpire : L. Germain.

Le Saint-Denis II a triomphé du Cherrier par 7 à 3, en présence d'une assistance nombreuse.

Noms des vainqueurs : H. Gibeau, D. Miller, R. Viau, L. Germain, S. Daoust, A. Lauzon, A. Grandmaison, A. Monette, E. Jarry.

Le Saint-Denis II lance un défi à tous les clubs de la province, de préférence au Yale, au Baltimore, au Saint-Paul, au Hussard, au Cercle Ouvrier, au Wild Rose de Lachine. Informations au No 1419 rue Saint-Laurent.

Le jeune Royal Canadien de Saint-Henri s'est organisé avec les joueurs suivants : A. Sicotte, A. Larivière, F. O. Aunais, Day, C. Sabourin, Hébert, R. Sicotte, Tétrault et Gauthier.

Ce club lance un défi à tout club dont les joueurs n'ont pas plus de 17 ans.

Le Victoria de Saint-Henri a battu le Victoria Capital par 11 à 2. Noms des joueurs: Henri Lavoie, Fred Gagnon, H. Masse, G. Isabelle, P. Gravel, S. Hogue, H. Gauthier, Casavant, P. Beausoleil.

Le club Royal Canadien aimerait à jouer avec les clubs suivants : Voltigeur, Sweet Caporal, Saint-Gabriel, Verdun, Boulevard Saint-Paul, Wild Rose de Lachine, Boucherville, Sainte-Hélène, etc.

Pour informations, s'adresser à Jos. Bernatchez, No 468a rue Richelieu, Saint-Henri.

Le club de baseball de Maisonneuve a ouvert sa saison par une brillante victoire sur les Yale, les battant par un score de 5 à 2, dans une partie très contestée. Le Maisonneuve lance un défi à n'importe quel club amateur de la province. Son équipe se compose comme suit :

Brancheau, c. ; Martel, p., r.f. ; Martineau, 1 b., c.f. ; Durand, 2 b. ; Trudeau, 3 b. ; Locas, s.s. ; Many, l.f. ; Lépine, 1 b.; c.f. ; Sansagrin, p. r.f.

Pour plus amples informations, s'adresser à Ernest Martel, 527 Ontario, Maisonneuve.

A. Cadotte a tombé R. Goodenough 4 fois en moins de 46 minutes. Temps des chutes, 1ère en 2.30 ; 2e en 8 minutes ; 3e en 18.45; 4e en 10 minutes.

Le club de quilles Canadien de Maisonneuve a défait le Saint-Henri par 105 points dans une partie jouée sur les allées de ce dernier. Le Saint-Henri avait emprunté trois des meilleurs joueurs du Saint-Gabriel, mais cela a été en pure perte.

Un nouveau club de baseball est en voie de formation dans la partie Est de la ville. Les promoteurs sont en pourparler avec le maire afin de savoir si M. Ekers consentirait à ce qu'il porte le nom de club Ekers. Trois ou quatre joueurs âgés de 18 à 21 ans, qui désireraient en former partie pourront s'adresser au No 855 rue Craig.

Le Balmoral Indépendant lance un défi au Voltigeur de Saint-Henri, au Saint-Paul, au Cherrier Indépendant, au Saint-Denis, etc., etc.

Informations chez Eugène Bélanger, 287 rue Dufresne.

Le Royal Canadien de Sainte-Cunégonde a défait le Richelieu par 5 à 4.

Ovila Dumouchel, de Valleyfield, champion des lutteurs du comté de Beauharnois, lance un défi à tout homme du pays dont le poids ne dépasse pas 180 livres, pour une lutte libre de deux dans trois qui aurait lieu à Valleyfield. Pour informations, écrire à la boîte postale 286 Valleyfield.

Le club de baseball de la maison Watson Foster and Co de la Ligue Commerciale, a défait le club Geo. Philip and Co. par 18 à 4. Le pitcher A. Bernard a joué une très belle partie, retirant 12 joueurs au bâton, contre 5 pour son adversaire.

Score par inning :

Watson Foster and Co 12105324x
Geo. Philip and Co 000001102

Batteries — Bernard et Smithe ; Languenette et Weir.

Les jeunes Queen's Park voudraient jouer avec le club Villeray, dimanche, chez ce dernier. Les jeunes Queen's Park sont de plus prêts à arranger des parties avec tout club dont les joueurs n'ont pas plus de 15 ans. Informations chez E. Desormeau, 207 rue Evelyn, Verdun.

Les jeunes Queen's Park trouvent étrange que le Ville-Marie se fasse gloire de les avoir battus ; ils trouvent qu'il n'y a rien de bien étonnant à cela, les Ville-Marie étant des joueurs de 17 à 18 ans.

Le club Sainte-Brigide Indépendant a défait le Van Horne par un score de 1 à 0, grâce à un home run fait par Tremblay à la neuvième inning.

Noms des vainqueurs : C. M. Bergeron, Ch. Tremblay, E. Millette, Dumont, Henri Gagnon, Hinton, Gariépy, E. Trempe, H. Lewis.

Le club Boulevard s'est organisé avec les joueurs suivants : O. Généreux, c. ; F. Lemon, p. ; A. Cauchon, 1 b. ; R. Champagne, 2 b. ; F. Leduc, s.s. ; P. Adam, 3 b. ; A. Adam, c.f. ; C. Dansereau, r.f. ; J. Bigras, l.f. Ce club voudrait jouer avec le Royal II. Informations chez F. Leduc, angle des rues Comte et Saint-Hubert.

Le Sainte - Brigide Indépendant lance un défi au Fullum et au Springfield, pour jeudi, à 1 heure. Informations chez Arthur Trudel, 280 rue Maisonneuve.

Le club M. B. C. aura une grande pratique samedi après-midi. Les amateurs seront les bienvenus.

ATHLETISME

COMMUNICATION

Nous recevons la communication suivante :

Monsieur le rédacteur de "La Presse,"

Cher monsieur,

Tous les Canadiens devraient s'enorgueillir de la grande victoire de Sherring. Je regrette qu'il ne soit pas de Montréal, mais il est du Canada, et cela me suffit. J'ignore quelle récompense sa ville natale et sa province accorderont à ce vaillant athlète, mais le parlement canadien devrait s'occuper de lui, car sa victoire est une victoire nationale. Je suggérerais que le parlement fédéral lui accorde au moins $10,000 et que, pour revenir, il passe par Londres, où Lord Strathcona verrait à ce qu'il soit bien traité. Il pourrait ensuite débarquer dans un port canadien, Montréal, de préférence, et un comité composé des représentants de la M. A. A. A., des Shamrocks, du National et autres organisations athlétiques, ainsi que du maire de Montréal et des échevins pourraient lui donner une réception au nom du Canada, ainsi qu'une preuve tangible de notre admiration et de notre plaisir de son triomphe. Ne soyons pas mesquins à l'égard de ce vaillant Canadien qui a porté les couleurs de son pays à la victoire dans une lutte contre tant de redoutables adversaires. Encourageons-le.

Votre tout dévoué,

Sandy.

PLACE AUX TRAMWAYS

Cyrille Mochon, un vendeur de glace a été condamné par le recorder à $3 d'amende ou à 15 jours de prison pour avoir refusé obstinément de quitter la voie des tramways, sur laquelle il conduisait sa voiture et bloquant ainsi la circulation des chars. C'est une leçon pour les cochers entêtés.

DECES ET NAISSANCES

Il y a eu un grand écart, la semaine dernière, entre le nombre des décès et celui des naissances. Le dernier est tombé en dessous de la moyenne.

Cent quarante-cinq décès ont été rapportés, dont 127 chez les catholiques, 16 chez les protestants et 2 chez les Juifs.

Les principales causes de décès sont les suivantes : fièvre typhoïde, 1 ; rougeole, 1 ; diphtérie, 2 ; coqueluche, 4 ; phtisie, 19 ; pneumonie, 17 ; entérite, etc., 9.

Les naissances sont au nombre de 83, 55 garçons et 28 filles.

Il est intéressant de remarquer combien sont populaires nos

COMPLETS D'AFFAIRES POUR HOMMES à $15.00

Chez les hommes qui veulent être bien habillés.

Il est également intéressant pour ceux qui désirent en acheter, de savoir que nos vêtements ont non seulement la coupe la plus élégante, mais sont faits comme ils doivent l'être, c'est-à-dire parfaitement, dans nos ateliers.

Ils sont à simple ou double parement, en worsted ou en drap pour convenir à tous les goûts.

Tout vêtement est ajusté à la perfection par des tailleurs experts.

"MALE ATTIRE"

61 rue Ste Catherine Est, près du Théâtre Français.
336 rue Ste Catherine Ouest, près Victoria et angle des rues Craig et St Pierre.

A OTTAWA ET A HULL

NOTES DES DEUX VILLES

Hull se reconstruit — Une heureuse nouvelle — Visite du 5ème régiment de Boston — Conférence par M. l'abbé Lebel — Dans les cercles sportifs — Convention des chauffeurs de locomotives — Concerts de fanfare — La convention des typographes à Colorado Springs.

(Du correspondant régulier de "La Presse")

Ottawa, 8 — M. le notaire Tétreau, de Hull, a décidé de reconstruire à l'angle des rues Langevin et Principale, sa maison détruite par la conflagration de 1900.

—M. Napoléon Pagé, propriétaire du "Spectateur," de Hull, qui, depuis plusieurs jours s'inquiétait du sort de son frère, P. P. Pagé, qui demeure à San Francisco, a reçu hier une lettre du chef de police de l'endroit, l'informant que son frère est en bonne santé, de même que toute sa famille.

—Le colonel Wm H. Oakes, commandant du 5e régiment ; le major W. Willis, Soyer, de la 3ème batterie ; le capitaine F. F. Cutting et le capitaine J. D. Nicholas, sont en ville, en rapport avec les préparatifs à faire pour recevoir dignement le 5ième régiment de Boston, lorsque celui-ci viendra à Ottawa au mois de juillet prochain.

—Le populaire conférencier, l'abbé Lebel, se fera entendre, dimanche prochain, dans le soubassement de l'église du Sacré-Coeur, à Hull.

—A une assemblée de la commission des écoles séparées du village de Hintonburg, il a été décidé de rebâtir le plus tôt possible l'école détruite récemment par le feu.

—Deux incendies, dont les causes sont jusqu'ici inconnues, se sont déclarés à la demeure de M. George. Les deux incendies ont été rapidement contrôlés mais leur origine reste mystérieuse.

—A l'hôpital de la rue Water, est décédé M. Mangle Sheffield, qui a été blessé à Chapeau, il y a quelques jours, dans l'accident causé par l'explosion d'une cartouche de dynamite.

—Le recorder Goyette, de Hull, en rendant jugement dans une cause d'ivrognes venant d'Ottawa, qui venaient de comparaître devant lui, a déclaré que le seul moyen de faire respecter la loi serait que le conseil de ville fasse fermer les buvettes de Hull, le samedi soir.

—Les cercles sportifs vont manquer la présence de Johnnie Powers, le fameux joueur de crosse, cette année. Powers est un des joueurs de l'équipe le plus difficile à remplacer.

—Les chances du club de crosse Capital, pour le championnat, sont excellentes, pour la prochaine saison. Les parties seront en toute probabilité jouées au terrain Lansdowne, à cause d'une difficulté qui serait survenue entre les autorités du club et les autorités de l'Oval, de l'Université.

—Les chauffeurs de locomotives doivent tenir une grande convention dans la capitale, du 19 au 22 juin. La revue des ouvriers, pour le mois de mai, publiée par l'Union, contient un article très intéressant donnant une description de la capitale.

—Malgré que le prix de la boisson soit augmenté de 50 à 100 pour cent depuis hier, les hôtels en dehors de la capitale n'ont pas changé leurs prix, et ce fait fait prévoir qu'avant longtemps les détailleurs de liqueurs seront forcés de retourner à leurs anciens prix, sous peine de perdre la meilleure partie de leur clientèle.

—Il est à peu près certain qu'il y aura des concerts de fanfare gratuits dans les parcs publics de la capitale, cet été. Ces concerts seront donnés par la nouvelle fanfare municipale, et le conseil de ville sera appelé à en défrayer le coût en accordant un bonus à cette fanfare.

—La compagnie des tramways mettra dans quelques semaines, en circulation, douze tramways neufs, qui seront des modèles de beauté et de confort en leur genre. Ces tramways ont été construits par la compagnie Ottawa Car et ont été faits d'après des plans tout nouveaux.

—M. J. B. McArthur, de Winnipeg, qui a obtenu le contrat pour la construction de la section de Winnipeg du Transcontinental, doit signer son contrat aujourd'hui. M. McArthur, en garantie de l'exécution du travail, doit déposer au delà d'un million de piastres.

—A la commission d'agriculture, hier, le Dr Rutherford a traité des maladies contagieuses chez les animaux. Il a déclaré que du premier novembre 1905, au 31 mars 1906 3,476 chevaux souffrant des glandes ont été abattus, et la compensation payée par le gouvernement a été de $253,000.

—La première communion des enfants de la paroisse Saint-Joseph a eu lieu samedi après-midi, et la cérémonie de confirmation qui a eu lieu dimanche, était présidée par Monseigneur l'archevêque Duhamel. Le R. Père Binet officiait à la messe, et était accompagné de diacre et sous-diacre.

—Dimanche, à l'église Notre-Dame de Hull a eu lieu l'élection des officiers de la congrégation des hommes mariés. Les nouveaux officiers sont : Préfet, M. J. F. Boult, élu par acclamation ; premier assistant, M. Adrien Labelle, élu par acclamation ; second assistant, M. Moïse Deschamps, élu, ayant comme opposant M. André Bray. Deux cent cinquante votes ont été enregistrés dans cette contestation, et la majorité du vainqueur fut de cinquante.

QUI DIRA OU EST OVILA LALONDE ?

(Du correspondant spécial de LA PRESSE)

Côteau Landing, 8. — Ovila Lalonde, fils d'Alfred-Israël Lalonde, Saint-Zotique, comté de Soulanges, est disparu de sa famille depuis vendredi dernier. On entretient de vives inquiétudes sur son sort et toutes informations qui pourraient être fournies sur son compte seraient reçues avec reconnaissance par sa famille.

Ovila Lalonde est âgé de 16 ans, et est de taille moyenne, a les yeux bruns. On craint beaucoup qu'il ne lui soit arrivé quelque malheur.

SI BEBE fait ses dents, employez le Sirop Calmant de Mme Winslow, pour dentition d'enfants; il calme, amollit les gencives soulage, guérit colique et diarrhée.

LA MORGUE

IL AURAIT FALLU UN AVIS REGULIER POUR ROMPRE LE CONTRAT AVEC LA MAISON DUMAINE.

Une lettre du bureau légal à la commission d'hygiène dit que la ville est tenue de continuer à accorder le contrat de la morgue à MM. C. A. Dumaine et Cie pour un an. Il n'y avait qu'un contrat tacite, mais pour le rompre il aurait fallu donner l'avis régulier, ce qui n'a pas été fait.

La question est donc réglée, et l'était déjà en avril, pour jusqu'au 1er mai 1907.

VOLEURS DE BIERE

Trois jeunes gens visitent la cave de Reinhardt & Cie, dimanche soir.

Le Grand Connétable Lambert a arrêté dimanche soir trois jeunes gens qui voulaient se procurer des rafraîchissements à bon marché en les allant prendre dans la cave de la brasserie Reinhardt. Ils ont été surpris sur le fait et déjà une barrique de bière avait été sortie quand M. Lambert leur a mis la main au collet.

Hier matin, devant le juge Lafontaine, des explications ont du être données et les coupables ont du raconter comment ils avaient fait leur coup. C'est en passant par le toit de la brasserie qu'ils ont pénétré dans une lucarne et sont descendus à la cave.

Après quelques remarques sur les dangers de l'alcool, le juge s'est montré clément et n'a condamné les deux coupables, Chouinard et Chartrand qu'à $5.00 ou à huit jours. Leur camarade, Archambault, est à sa seconde offense et le juge lui a infligé dix jours de prison sans amende.

L'ADRESSE AU ROI

M. le maire a reçu samedi une lettre du gouvernement au sujet de l'invitation faite l'autre jour par le Parlement à S. M. le roi Edouard VII. Le secrétaire d'Etat prie M. Ekers de faire voter par le Conseil une résolution appuyant celle qu'a adoptée le parlement. Il pense que cela aurait le meilleur effet et contribuerait puissamment à obtenir une décision favorable du roi.

En Régularisant l'Organisme Digestif

Près de la plupart des maux ordinaires qui atteignent l'humanité sont prévenus et guéris par les

Pilules du Dr Chase —POUR— Les Reins et le Foie

Si nous nous arrêtons pour un moment afin de considérer dans quelle grande proportion les indispositions proviennent de la constipation des intestins, de la torpeur du foie et de l'action lente des reins, il sera facile de comprendre l'action merveilleuse des Pilules de Dr Chase pour les Reins et le Foie, comme moyen de prévenir et de guérir la maladie.

Un des résultats de notre vie moderne artificielle, particulièrement en hiver, est de trop manger et de prendre peu d'exercice. Le foie et les reins sont surmenés dans leur effort pour rejeter le surplus des matières inutiles, et quand ils faillissent à la tâche, il se produit nécessairement des désordres quelconques.

Le mal de tête, l'excès de bile, la douleur dans le foie et la constipation, sont suivis de l'empoisonnement par l'acide urique, la maladie des reins et le rhumatisme lorsque les reins sont épuisés.

Les Pilules du Dr Chase pour les Reins et le Foie commencent par activer l'action du foie et des intestins, effectuant ainsi un nettoyage complet de tout le système éjecteur et excréteur, enlevant ainsi toutes les causes de la constipation de l'excès de bile et de l'indigestion.

Canada, cette grande médicine de famille est continuellement tenue à portée comme préventif et remède contre tée comme préentif t rmeède contre ces accidents ordinaires de la vie. Une pilules par dose; 25 cts la boîte; chez tous les droguistes ou chez Edmanson, Bates & Co., Toronto. (5)

LISEZ LES GUERISONS

Après que votre médecin vous aura abandonné, essayez la Ceinture Electrique du Dr McLaughlin. Elle a guéri vos voisins et elle vous guérira.

En voici quelques-uns qui ont récemment annoncé leur guérison :

LOUIS DAVID, Jefferson, Mass., guéri de Rhumatisme, Indigestion et Faiblesse.
JOS. BRAULT, Saint-Wenceslas, Qué., guéri de la Dyspepsie, Insomnie, Mal de Reins et Maladie de Vessie.
HUBERT FOISY, Claremont, N.H., guéri de Rhumatisme, Mal d'Estomac.
ALFRED THIVIERGE, 830 Sanguinet, Montréal, Qué., guéri du Rhumatisme.
EUGENE MAYRAND, Newmarket, N. H., guéri de la Maladie de Rognons, Rhumatisme et Maux de Tête.
ARTHUR MARCHAND, Sainte-Geneviève de Batiscan, Qué., guéri de Douleurs dans le Dos et les Reins.
NAPOLEON PELLETIER, Lyster Sta., Qué., guéri de Douleurs dans le Dos.
LEANDRE LACHAPELLE, Saint-Joseph, Qué., guéri du Rhumatisme et sans une goutte de remède.
ANSELME LABBE, Walker's Cutting, Qué., guéri des Pertes et Maladie de la Vessie.
O. LOISEL, Chambly Bassin, Qué., guéri du Rhumatisme Inflammatoire.
JOS. GAUTHIER, Ville-Marie, Qué., guéri du Mal de Reins et rendu à la Vigueur et à la Force.

Ecrivez à n'importe lequel d'entre eux, ou à tous si vous voulez, et convainquez-vous que ce que je dis de ma Ceinture est la vérité. Il n'y a rien d'aussi convainquant que la parole d'un honnête homme.

Je reçois tous les jours de ces témoignages venant de partout. La Ceinture Electrique du Dr McLaughlin a opéré des guérisons dans tous les villages et hameaux du pays.

Maintenant, cher lecteur, qu'est-ce que cela vous apprend ? Si vous n'êtes pas ce que vous devriez être, pouvez-vous exiger une meilleure preuve pour vous encourager à l'essayer ? Y a-t-il un remède au monde qui soit aussi simple et aussi facile à employer, qui guérisse d'une façon aussi sûre et soit aussi bon marché que la Ceinture Electrique du Dr. McLaughlin ? Je n'en connais pas. Vous devriez l'essayer. En justice pour vous-même et pour ceux qui comptent sur vous pour leur bonheur futur, essayez-la maintenant. Agissez tout de suite. Vous ne devriez pas attendre à plus tard.

Ma Ceinture a une influence merveilleuse sur les nerfs fatigués et épuisés, elle les tonifie et les fortifie, et confère une grande somme d'énergie à un homme.

Je fais le meilleur appareil électrique du monde pour le corps, ayant sacrifié vingt années de ma vie à le perfectionner. Je connais mon affaire. Mes guérisons après que toute autre chose a échoué, sont mes meilleurs arguments.

Donnez-moi un homme ayant des douleurs dorsales, une douleur vive dans les muscles ou les articulations, des douleurs "intermittentes" aux épaules, à la poitrine et aux côtés, la sciatique aux hanches, lumbago, rhumatisme, ou n'importe quel mal ou douleur, et ma Ceinture versera l'huile vivifiante dans son corps endolori et expulsera toute trace de douleur. Il n'y a pas de douleur quand on porte ma Ceinture.

Si vous êtes sceptique, tout ce que je vous demande, est une sécurité raisonnable pour le prix de la Ceinture, et vous pourrez la porter à cette condition.

PAS DE GUERISON, PAS DE PAIEMENT

ECRIVEZ AUJOURD'HUI ET DEMANDEZ MON LIVRE ILLUSTRE GRATUIT ET DES RENSEIGNEMENTS COMPLETS.

Venez Aujourd'hui GRATIS — ESSAI, LIVRE, CONSULTATIONS

Si vous ne pouvez venir envoyez le coupon et demandez le livre gratuit.

Dr M. N. McLaughlin, 214, Rue Saint-Jacques, Montréal, Qué.
Cher Monsieur,
Veuillez m'envoyer un de vos livres, tel qu'annoncé,
NOM . . . .
ADRESSE . . . .
Heures de bureau: 9 a.m., à 5.30 p.m., Mercredi et Samedi jusqu'à 9 p.m.

LA PRESSE

MONTREAL, 8 MAI 1906

LES POUVOIRS D'EAU DU SAUT SAINTE-MARIE ET LE NIVEAU DU LAC SUPÉRIEUR

L'industrie est en train d'absorber les immenses réservoirs d'eau dont la nature a doté le Canada. On avait prédit que, bientôt, les quatre ou cinq cent mille forces utilisées par l'électricité assècheraient le côté américain des chutes Niagara ; mais la commission internationale y a vu, comme on peut le saisir dans le rapport interessant que la " Presse " publie aujourd'hui même. On s'alarme, également, de l'effet produit par les grandes usines électriques du Sault Sainte-Marie sur le niveau du lac Supérieur. La chose est ici plus grave, parce que, à Niagara, il ne s'agit que d'un grand paysage à détruire, tandis que le Lac Supérieur porte un commerce de cinquante à quatre-vingt millions de tonnage.

On sait que le surplus d'écoulement par les rapides de Sainte-Marie représente, au-delà de ce qui est nécessaire pour la navigation, un rendement de 60,000 pieds cubes par seconde.

Sur le côté américain des rapides de Sainte-Marie, la Michigan Lake Superior Power Company a construit un canal de 1½ mille de long qui distribue 30,000 pieds cubes d'eau par seconde. Ce canal puise l'eau à un demi mille au-dessus du commencement des rapides. La compagnie emploie quelquefois 15,000 pieds cubes ; de ce temps elle n'a besoin que de 7,000 pieds cubes par seconde. Tout près de cette usine dont nous venons de parler, deux autres compagnies, la Chandler-Dunba Water Power et l'Edison Sault Electric Company, existent, et chacune d'elles a l'intention d'utiliser vingt ou vingt-cinq mille pieds cubes d'eau par seconde.

En sus, sur le côté canadien, la Lake Superior Power Company, avec ses canaux et ses immenses industries, emploie plus de 7,000 pieds cubes par seconde.

Les améliorations et les agrandissements que se proposent de faire les compagnies ci-haut mentionnées, tant sur le côté américain que sur le côté canadien, inquiètent fort l'Association des Armateurs et tous ceux qui son intéressés dans la navigation des Grands Lacs.

Il est temps de faire cesser ou, au moins, de diminuer l'emploi de l'eau de la rivière Sainte-Marie, comme pouvoir générateur. Le trafic sur les Grands Lacs, qui est encore dans l'enfance, se développe, tous les jours, d'une manière merveilleuse. En 1905, quarante-cinq à cinquante millions de tonnes de fret ont passé à travers les écluses canadiennes et américaines. Il est probable, que, dans quelques années, ce commerce s'élèvra à soixante-quinze ou cent millions de tonnes. Or, quand le trafic aura atteint ce point, il est évident que l'on sera obligé de construire des écluses nouvelles, sur la rivière Sainte-Marie, et la difficulté se trouvera, alors, dans ce fait que les grandes compagnies comme la Chandler-Dunbar Water Company, s'il leur est permis de continuer à accaparer de l'eau, n'auront laissé aucune place sur le côté américain, à moins que le gouvernement des Etats-Unis ne se décide, en ce temps-là, à exproprier la Chandler-Dunbar Water Power Company, et ne s'empare de tous les terrains qui appartiennent à la compagnie. La même chose aura lieu sur le côté canadien. Aussi, le gouvernement fera-t-il bien de prendre les moyens nécessaires pour posséder les terrains du sud du canal des Pressaux jusqu'à White Fish Island, cette dernière y comprise.

La commission a pratiquement réglé cette question de la Rivière Sainte-Marie. Durant leur dernière réunion à Buffalo, les commissaires ont adopté des règlements pour contrôler plus effectivement les usines du Sault et l'emploi de l'eau par elles, et surtout pour établir un niveau invariable sur le Lac Supérieur, pour les fins de la navigation. Par exemple si le niveau moyen de la vrnière Sainte-Marie, au-dessus des rapides, descend plus bas que 601.5 pied au-dessus de la marée moyenne à New-York, l'écoulement de l'eau dans ces canaux des différentes usines des deux côtés de la rivière sera diminué selon que le niveau laissera plus ou moins ; il sera arrêté complètement si ce niveau descend plus bas que 601. pieds. De plus, si le niveau moyen demeure au-dessous de 601.5 pieds durant une période consécutive de six mois, tout l'écoulement sera arrêté jusqu'à ce que le niveau atteigne au-dessus de 601.5 pieds. Si le niveau s'élève à plus de 603.0 pieds, l'écoulement à travers les canaux pour le rejet du surplus devra être augmené et porté à son maximum jusqu'à ce que le niveau s'abaisse au-dessous de 603.0. L'eau dont on a besoin pour la navigation sur le Sault Sainte-Marie est de 4,000 pieds cubes par seconde. Le niveau de la rivière Sainte-Marie devra être maintenu entre 601.5 pieds et 603.0 pieds au-dessus de la marée moyenne à New-York, comme il l'a été établi par le gouvernement américain en 1903. Ce niveau est inscrit à l'écluse Weitzel, au Sault Sainte-Marie.

Le coût du transport sur le Lac Supérieur n'est que de quatre-vingt-cinq dix-millièmes de sou par mille pour une tonne de marchandise, tandis que les chemins de fer sont obligés de demander quatre centièmes de sou. La quantité de trafic pour les grands centres a été l'an dernier de 44,270,680 tonnes, ce qui représente une économie de $116,000,000 pour le fret.

Nous aurons l'occasion de revenir sur cet important sujet, grâce aux lumières que la commission internationale a été en état de nous fournir.

SINGULIÈRES COINCIDENCES

Il n'est pas bon de croire aux diseurs de bonne aventure ; mais il arrive des hasards singuliers. L'"Univers", de Paris, ressuscite une prédiction faite par madame de Thèbe en octobre 1905. La voici :

Les mois d'avril, mai, juin, constitueront la période la plus agitée de l'année.

"Celle du maximum d'intensité des crises, ajoutait-elle. Aussi bien, d'ailleurs, "tout dans la nature y contribuera", il est permis, n'en déplaise aux astronomes, de compter sur un très beau et très séduisant printemps. Malheureusement, la paix du ciel "fera contraste avec les tumultes terrestres". Il y aura des troubles de tous côtés, "politiques et physiques, outre mer", et notamment dans l'Amérique du Sud; et l'Amérique du Nord s'en inquiètera. Je serais fort étonnée si la seconde saison de 1906 n'apportait aux Etats-Unis d'Amérique une secousse imprévue".

Inutile de parler des troubles physiques qui depuis le Vésuve jusqu'à San Francisco, ont remué tous les esprits; mais que ne se prépare-t-il pas en France, en Russie, peut-être même aux Etats-Unis dans le monde politique !

LE PARLEMENT FÉDÉRAL

Ottawa, 8 — Hier, la journée a été consacrée aux affaires des députés. Après l'expédition de quelques mesures d'intérêt privé, des questions et autres affaires de routine, M. Lennox, un des plus tories de la gauche, a repris la discussion sur sa motion à l'effet que la Chambre est d'avis qu'aucun membre du gouvernement ou sous-ministre d'un département ne devrait agir ou comparaître en qualité d'avocat, conseil ou procureur dans aucune action, poursuite ou procédure (sauf quand les intérêts de la Couronne sont en jeu) devant aucune cour présidée par des juges ou un juge nommé par le gouvernement du Canada.

M. Lennox a parlé pendant plus de quatre heures, sur un ton nasillard, de la question en litige. Il s'est surtout appliqué à scier l'hon. M. Aylesworth, le nouveau Maître-Général des Postes, parce qu'il n'a pas encore complètement rompu avec son ancien bureau d'avocat.

L'hon. M. Aylesworth est reconnu comme un des meilleurs jurisconsultes de ce pays. Avant d'accepter un portefeuille dans le cabinet fédéral, il avait refusé d'être nommé juge, pour l'excellente raison que l'exercice de sa profession lui rapportait beaucoup plus que le traitement d'un juge. Ce n'est que sur les instances réitérées du Premier Ministre que M. Aylesworth a consenti à mettre ses talents au service du gouvernement. En entrant dans le cabinet, il a fait un sacrifice d'argent, car un salaire de $7,000 par année n'est qu'une légère compensation pour la perte de son immense et riche clientèle. On dit que M. Aylesworth réalisait environ $20,000 par année comme avocat. Il est entré dans le ministère depuis quelques mois séulement ; et parce qu'il n'a pas entièrement réglé toutes ses affaires professionnelles, M. Lennox et autres députés de la gauche crient au scandale.

M. Aylesworth a reçu hier cette avalanche de coups d'épingles avec le sang-froid d'un homme qui a conscience de sa supériorité, et qui en a vu bien d'autres. Il n'a pas encore donné toute la mesure de sa valeur, de son talent. En homme pratique, il se renseigne d'abord sur l'administration de son département, lequel, croyons-nous, renferme le plus grand nombre d'employés, soit 30,000 environ, tant en maîtres de poste qu'en facteurs, postillons et autres employés.

Il a repoussé dans un discours énergique, le premier qu'il fait au parlement, les insinuations de M. Lennox sur l'impartialité de nos juges. Si la raison invoquée par M. Lennox est bonne, savoir : qu'un ministre de la Couronne ne doit pas plaider devant un juge, parce que ce sont les ministres qui nomment les juges, la même raison devrait s'appliquer également aux membres du parlement fédéral qui fixent le salaire des juges.

Monsieur Aylesworth a fait un éloquent plaidoyer en faveur de l'indépendance des juges : et il ne voit pas pourquoi il ne serait pas aussi convenable à un ministre qu'à un simple député de plaider une cause à la cour. Le Ministre de la Justice occupe seul une position particulière qui l'empêche de plaider des points de droit devant un tribunal.

× × ×

Le bill de M. Lancaster pourvoyant à la réduction de la vitesse des trains lorsqu'ils traversent les villages et les routes, et à l'établissement de barrières mouvantes à toutes les traverses, mourra jeune.

M. Lancaster s'occupe d'une façon particulière des questions de chemins de fer ; mais ses idées et ses projets ne sont pas toujours pratiques. Ainsi, M. Gutelins, ingénieur en chef du Pacifique Canadien, a déclaré hier au comité spécial chargé du bill Lancaster qu'il en coûterait au Pacifique Canadien seulement, l'immense somme de $24,000,000 pour placer des barrières et des gardiens à chaque traverse, en outre de $1,069,600 pour les cloches d'alarme.

Le projet de M. Lancaster sera renvoyé aux calendes grecques. Le parlement serait, croit-on, disposé en faveur d'une législature pratique, par exemple, l'obligation pour les compagnies de chemins de fer d'installer des cloches automatiques aux traverses, ce qui serait considéré comme une protection suffisante pour le public. Comme on le sait, les cloches automatiques sont mises en action au moyen de l'électricité, par l'ingénieur mécanicien du convoi qui s'approche, à une distance d'un demi-mille de la traverse.

L'installation de chaque service d'alarme coûte $250, et si l'on songe qu'il y a, au Canada, quelque 10,000 traverses de chemin de fer non protégées, on voit qu'il en coûterait déjà une forte somme pour obtenir cette amélioration.

BLAISE.

CHOSES ET AUTRFS

Paris reçoit en ce moment la visite d'un globe-trotter peu banal. L'Australien John Carter est parti de Sydney le 21 janvier 1902 ; il a traversé l'Amérique du sud au nord, s'est rendu à Port-Arthur, pendant la guerre russo-japonaise, a réussi à s'échapper, gagna le Siam, l'Inde, la Perse, la Turquie, où il fut emprisonné pour une peccadille, dut son salut à une jeune Arabe qui le fit évader et traversa la Russie au moment des troubles. Il rencontra moins d'imprévu dans la suite de son voyage ; en Norvège, le roi Haakon le reçut, et, après avoir visité l'Angleterre, il vient d'arriver à Paris.

Déjà, il a parcouru plus de 30,000 milles et il a usé 32 paires de chaussures. Il en usera d'autres. Il compte, en effet, traverser le Maroc, atteindre les bouches du Niger par Tombouctou, traverser le Congo de l'ouest à l'est et, par le lac Victoria, le Zambèze et le Transvaal, se reposer enfin au Cap.

M. John Carter n'a pas froid aux yeux !

× × ×

En ce siècle de monopoles, il n'y a rien d'étonnant à ce que des Anglais s'alarment de la concurrence faite au commerce britannique par la multiplicité des brevets pris en Angleterre. Dernièrement, une députation de l'Association des Chambres de Commerce britanniques s'est rendue auprès du ministre du Commerce pour lui exposer les griefs des fabricants anglais surtout en ce qui concerne l'exploitation obligatoire d'un brevet d'invention en Angleterre. La loi actuelle sur les brevets ne paraît pas satisfaire les manufacturiers.

Les étrangers semblent en bénéficier plus que les Anglais. Ainsi en 1903 04 l'Angleterre a accordé 45.345 brevets d'invention, dont 25,000 à des personnes résidant à l'étranger, qui exploitent ces brevets dans leur propre pays.

L'Association des Chambres de Commerce du Royaume Uni demande qu'on modifie la loi sur les brevets dans le sens suivant: "Tout brevet pris en Angleterre qui ne sera exploité qu'à l'étranger après une période de trois ans, deviendra nul à moins que la personne ayant la jouissance du brevet ne justifie son action." 5

Bonne nouvelle pour ceux qui souffrent de l'Asthme

Nous sommes heureux d'annoncer que la Plante Kola, découverte récemment, sur les bords de la rivière Congo, dans l'Afrique occidentale a prouvé, comme on le prétendait dans le temps, qu'elle était un remède certain contre l'asthme. Nous avons le témoignage de ministres de l'Evangile, de médecins, d'hommes d'affaires et de cultivateurs qui parlent tous de la puissance curative de cette nouvelle découverte. M. Edward Brown, de Kinkora, Ontario, avait essayé tous les remèdes qu'il connaissait et il était complètement découragé; mais quelques-uns de ses amis l'engagèrent à essayer Himalya. Comme résultat il fut guéri et il reste guéri. Mlle Mary Troy, de Sainte-Augustine, Ontario, souffrait terriblement de l'asthme depuis cinq ans; elle fut guérie de même qu'une amie qui était également atteinte. Des centaines d'autres peuvent donner des témoignages semblables. Pour vous prouver son merveilleux pouvoir curatif, la Kola Importing Co., 186 McMaster Bldg. Cincinnati, Ohio, E.U.A., enverra une grosse boîte de Kola Compound gratuitement par la malle, à tout lecteur de "La Presse" qui souffre d'une forme quelconque d'asthme. Ceci est bien équitable et nous conseillons à tous ceux qui sont affligés de l'asthme d'écrire pour avoir une boîte. Il ne vous en coûte rien et vous l'essaierez certainement.

Charbonneau & Hébert
Ingénieurs, Millwrights et Machinistes.
Une spécialité dans les machines à bois.
20 rue Saint-Georges.
TEL. MAIN 938. 141—n

Sunshine Furnace

La fournaise "Sunshine" et les "sunny ways" sont synonymes.

Si vous avez une fournaise "Sunshine", la chaleur pure et salubre qu'elle produit, rendra joyeux et sains les jours sombres et froids de l'hiver.

Elle est plus facile à manœuvrer, plus propre, use moins de combustible que les fournaises communes et l'emporte sur celles-ci, de bien d'autres façons.

Deux clefs servent à secouer les grils pesants de forme triangulaire. Ceci réduit le travail de moitié, sans compter qu'il est plus facile de sasser dans la fournaise que de recourir au vieux système d'un sas unique.

Vendus partout par les marchands entreprenants.
Livre gratuit.

McClary's

LONDON, TORONTO, MONTREAL, WINNIPEG, VANCOUVER, ST JEAN, HAMILTON. (1) yw

40-mnk

PANNEAU ARTISTIQUE A EPREUVES

Un style très attrayant de photographies pour portraits de débutantes et de dames en costume de soirée

Nous sommes toujours heureux de vous montrer des échantillons.

WM. NOTMAN & SON, 12 & 14 SQUARE PHILLIPS

POUR L'ETE

Une ligne complète de ***Dynamos à étincelles, Bobines à étincelles, Piles sèches, etc.,*** en stock.

JOHN FORMAN, Marchand d'appareils électriques.
708-10 rue Craig. 19—1

111-n

A Propos de nos Carrosses de Bébés

La plupart de ces carrosses de bébés sont pourvus des nouveaux ressorts doubles, ce qui les rend deux fois plus résistants que les carrosses de bébés ordinaires, et évite toute vibration.

Ils sont très solides, mais très légers.

Le corps est en osier tressé.

Les roues sont pourvues d'un bandage en caoutchouc.

Ces carrosses sont très bien rembourrés et très confortables.

Pourvus d'un parasol couvert en dentelle.

Prix : $17.00 à $21.00.

Renaud, King & Patterson,
Angle des rues Guy et Ste Catherine.

DONAT GAREAU — DENTISTE
998 St Denis, Montréal Tél. E 5431. 185-n ed

ETES-VOUS DIFFICILES POUR VOS ANNONCES ?

Eh bien! pourquoi ne pas les faire illustrer par des experts en illustration? 20 ans d'expérience. Nos dessins sont fin de siècle.

La Cie de Photogravure de "La Presse", 142-n

AUX GLACES A GATEAU DE

Cowan

On en a ajouté une nouvelle, la crème de noix de coco qui est des plus délicieuses. Les dames disent qu'elles n'ont jamais gouté rien de meilleur.

The Cowan Co Limited, Toronto. 150-mn

COLONIAL HOUSE
Square Phillips.

RAYON DES MANTEAUX

POUR LE CONCOURS HIPPIQUE

Nous désirons attirer spécialement votre attention sur notre étalage de robes de dames, importées, en dentelle Battenberg blanche, en dentelle de soie écrue, en crêpe Canton, en mousseline de soie, et en nouveau tissu lingerie, aussi en soie de Chine brodée.

La plupart des modèles ci-dessus sont français et proviennent des meilleurs dessinateurs.

— ***AUSSI*** —

Jolies Mantes en drap brodé blanc et champagne. Costumes et Costumes-blouses en toile blanche, pour dames.

HENRY MORGAN & CO., - - - **MONTREAL**
112-n

Dominion DeForest Wireless Telegraph Co,
LIMITED.

BUREAU DE MONTREAL. — 23 Edifice du Board of Trade. Téléphone Main 913.
BUREAUX DE QUEBEC. — 28 rue Saint-Louis. Téléphone No 43. — 98 rue Saint-Pierre. Téléphone No 139. Et dans les édifices du Parlement.
BUREAUX D'OTTAWA. — 40 rue Sparks. Téléphone No 3054. Et dans les édifices du Parlement.
TAUX DE JOUR. — 20c pour 10 mots, 1c par mot supplémentaire.
TAUX DE NUIT. — 20c pour 25 mots, ½c par mot supplémentaire.
Distribution gratuite des messages par des messagers en uniforme.
Nous garantissons un service prompt et efficace et nous sollicitons votre patronage.

DOMINION DeFOREST WIRELESS TELEGRAPH COMPANY, Ltd
109—n

AVEZ-VOUS DEMENAGE?

Si Oui, Peut-être Aurez-vous besoin d'une

TABLE, d'une CHAISE ou d'un BUREAU désassortis,

POUR VOTRE NOUVELLE DEMEURE.

Il n'est pas toujours facile de payer comptant. Votre crédit est bon à ce magasin. Il n'y a pas de raison pour que vous vous privie, ainsi que votre famille, des objets nécessaires dans une demeure parfaite, simplement parce que vous n'êtes par prêt à payer comptant lors de l'achat.

Une chaise ou une table rendra plus gaie, et améliorera peut-être l'apparence de toute une pièce. Vous n'êtes pas forcé d'acheter si vous n'avez besoin de rien. Venez examiner notre assortiment. Si nous pouvons faire quelque chose pour vous, des commis obligeants se feront un plaisir de vous donner les conditions et les prix.

Nous Nous Recommandons Surtout par nos Bas Prix.

Pas Besoin de Payer Comptant.

LANDE BROS,
FOURNISSEURS DE MAISONS AU COMPLET.
176 Boulevard Saint-Laurent.

LE ministère des travaux publics recevra jusqu'à samedi, 26 mai 1906, inclusivement, des soumissions pour la construction d'un édifice pour bureau de poste, à Nicolet, Qué., lesquelles devront être cachetées, adressées au soussigné et porter sur leur enveloppe, en sus de l'adresse, les mots : "Soumission pour Bureau de Poste à Nicolet, Qué."

On peut consulter les plans et devis et se procurer des formules de soumission au ministère des travaux publics, et au bureau du maître de poste de Nicolet.

Les soumissions devront être libellées sur les imprimés que le ministère fournit à cette fin et devront porter la signature des soumissionnaires.

Un chèque égal à dix pour cent — 10 pour cent — du montant de la soumission, à l'ordre de l'honorable ministre des travaux publics et accepté par une banque à charte, devra accompagner chaque soumission. Ce chèque sera confisqué si l'entrepreneur dont la soumission aura été acceptée refuse de signer le contrat d'entreprise ou n'exécute pas intégralement ce contrat.

Les chèques dont on aura accompagné les soumissions qui n'auront pas été acceptées seront remis.

Le ministère ne s'engage à accepter ni la plus basse ni aucune des soumissions.

Par ordre.
FRED. GELINAS,
Secrétaire.

Ministère des travaux publics,
Ottawa, 4 mai 1906.

N. B. — Le ministère ne reconnaitra aucune note pour la publication de l'avis ci-dessus, lorsqu'il n'aura pas expressément autorisé cette publication. 155—3

Nouveau Guide du Téléphone

La Compagnie du Téléphone Bell du Canada Limitée

PUBLIERA PROCHAINEMENT UN

Nouveau Guide d'Abonnés

de la ville de Montréal et de la banlieue.

Les commandes pour nouveaux raccordements, changements de noms de sociétés, changements d'adresses de rues ou les commandes pour les entrées doubles doivent être données immédiatement si l'on veut s'assurer de leur impression dans le nouveau livre.

D. C. DEWAR,
Gérant local.

Montréal, 3 mai 1906. 5,8,10,12,15,17

RESUME DES REGLEMENTS CONCERNANT les Homesteads du Nord-Ouest Canadien.

TOUTE section de nombre pair des Terrains de la Puissance au Manitoba ou dans les Provinces du Nord-Ouest, excepté les lots 8 et 26 non réservés, pourra être prise comme homestead par toute personne se trouvant le seul chef d'une famille, ou par tout individu mâle de plus de dix-huit ans, sur un espace d'un quart de section de 160 acres, plus ou moins.

L'entrée devra être faite personnellement au bureau local des terrains, dans le district où se trouve le terrain à prendre.

DEVOIRS DU COLON — Un colon auquel on a accordé une entrée pour un homestead devra remplir les conditions s'y rapportant de l'une des manières suivantes :

(1) Au moins un séjour de six mois sur le terrain et la mise en culture d'icelui chaque année au cours du terme de trois ans.

(2) Si le père—ou la mère, si le père est décédé—de toute personne qui est éligible pour faire l'entrée d'un homestead d'après la teneur de cet acte, demeure sur une ferme dans le voisinage du terrain entré par ladite personne comme homestead, les conditions de cet acte, quant au lieu de résidence avant d'obtenir la patente, pourront être remplies par le fait que cette personne habitera avec le père ou la mère.

(3) Si le colon a feu et lieu sur la ferme qu'il possède dans les environs de son homestead, les conditions de cet acte quant à la résidence pourront être remplies par le fait de résider sur ledit terrain.

DEMANDE DE LETTRES PATENTES devra être faite à l'expiration de trois années, devant l'agent local, le sous-agent ou l'inspecteur des homesteads.

Avant de demander des lettres patentes, le colon devra donner un avis de six mois, en écrivant au Commissaire des Terres du Dominion, à Ottawa, de son intention de ce faire.

RESUME DES REGLEMENTS SUR LES TERRAINS MINIERS DU NORD-OUEST CANADIEN

CHARBON — Les terrains à charbon peuvent être achetés à $10 l'acre, pour le charbon mou, et à $20 pour l'anthracite. Un individu ou une compagnie ne peut en acheter plus de 320 acres. Une royauté de 10 cents la tonne de 2,000 livres sera collectée sur la production brute.

QUARTZ. — Un certificat de mineur libre est accordé sur paiement à l'avance de $5.00 par année, pour un individu et de $50 à $100 par année pour une compagnie, selon le capital.

Un mineur libre ayant découvert du minerai dans un endroit peut se choisir un

Le prix d'enregistrement pour un claim est de $5.00.

Le prix d'enregistrement est de $5.00.

On devra dépenser $100 par année, au moins, sur le claim, ou le payer au régistrateur du district. Lorsque $500 auront été dépensées et payées, le locateur pourra faire faire l'arpentage de son claim et l'acheter à $1.00 l'acre, après avoir rempli toutes les autres conditions.

La patente d'un endroit minier devra pourvoir au paiement d'une royauté de 2½ pour cent sur les ventes.

Les claims de travail de mine dans les placers sont généralement de 100 pieds carrés. Prix d'entrée, $5.00 devant être renouvelé tous les ans.

Un mineur libre ne peut obtenir que deux baux pour l'extraction de l'or, de 5 milles chacun pour un terme de 20 ans, qui peut être renouvelé à la discrétion du ministre de l'intérieur.

Le locataire devra faire fonctionner un dragueur par 5 milles, la première saison qui suivra la date de son bail.

Taux, $10 par année pour chaque mille de rivière louée. Royauté de 2½ pour cent collectée sur la production dès qu'elle excède $10,000.

W. W. CORY,
Sous-ministre de l'Intérieur.

N. B. —Aucune publication non autorisée de cette annonce ne sera payée. 150—n

SOLLICITEURS DE PATENTES

FETHERSTONHAUGH & BLACKMORE
BREVETS D'INVENTION
Edifice Liverpool & London & Globe, Montréal; aussi à Toronto - Ottawa - Winnipeg - Washington.
Demandez notre livre sur les brevets "THE PROSPECTIVE PATENTEE." 79 mjs

AMUSEMENTS

CONCOURS HIPPIQUE DE MONTREAL

"ARENA"

9-10-11-12 MAI

Première Représentation DEMAIN matin, 9 MAI, à 10.30 hrs.

Inauguration solennelle par SON ALTESSE ROYALE LE PRINCE ARTHUR DE CONNAUGHT Demain (mercredi) après-midi, à 2.45 hrs.

4 JOURS — 3 REPRESENTATIONS PAR JOUR

MATIN	APRES-MIDI	SOIR
à 10.30 Entrée : 25c.	à 2.45 Entrée : 25 et 50c	à 8.15 Entrée : 25 et 50c. Sièges réservés, $1.

Représentation spéciale pour enfants, samedi matin, 12 Mai, à 10.30.

ENTREE — Adultes, 25c ; Enfants, 15c ; Sièges réservés, 50c chacun.

Théâtre National Francais Tel. Bell Est 1736. Tel. Marchands 520.—Semaine du 7 Mai 1906.

DENIS LE PATRIOTE, drame canadien

Prix Matinées : 10, 15, 20, 25 et 30c. Soirées : 10, 25, 35, 40 et 50c. Semaine prochaine: L'AS DE TREFLE. 154-6

SALLE STANLEY CE SOIR, A 8.15

COMETA Et son intelligente troupe. LE MYSTERE des MYSTERES

Prix : 25, 35 et 50c. Matinées pour dames: Mer. sam., 10c, 25c. Demandez tout ce que vous voulez savoir, elle est en mesure de vous satisfaire. 8-10-12-E

OUIMETOSCOPE Salle Poiré, Angle Ste Catherine et Montcalm.

Semaine du 7 MAI. Vues animées et Chansons illustrées — 2 représentations par jour: après-midi à 2¼ hrs. Soir à 8¾ hrs. Prix populaires 10c, 15c et 25c. Aux matinées 500 des meilleurs sièges à 10c pour dames et enfants. 155-6

ACADEMIE Toute cette semaine, Matinées mercredi et samedi

ADELAIDE THURSTON.

Dans sa nouvelle comédie anglaise :

The Triomph of Betty

Prix :— 15c, 25c, 50c, 75c. Semaine prochaine : Buster Brown. 155-6

FRANÇAIS Chaque après-midi et soir. CETTE SEMAINE

THE CONVICT'S DAUGHTER

La production métropolitaine.

Prix: 10, 20, 30, 35 et 50c. Semaine prochaine: "FABIO ROMANI" 155-6

ROYAL Toute cette semaine Matinée chaque jour

THE TIGER LILLIES

Prix : 10, 20, 30 et 50c. Semaine prochaine : THE UTOPIANS. 155—8

65e Régiment C.M.R.

Ordres du Lt-Col. Mackay, Commandant.

"Parade pour tous les membres du Régiment mercredi soir le 9 mai courant (1906) à 8 heures p. m., précises.

La fanfare et les corps de clairons et tambours, tous deux au grand complet devront assister à cette parade.

Uniforme — Petite tenue.

Tous les membres du Régiment qui n'assisteront pas à cette parade ne pourront faire le voyage de Niagara et Toronto.

Par ordre,

HENRI JODOIN, Capt.-Adjudant, 65ème Rgt. C. M. R. 156—2

"THE KILTIES"

La fameuse fanfare militaire donnera quatre concerts durant l'Exposition de Produits Alimentaires, qui aura lieu au

Victoria Ring, 49 rue Drummond,

Les 15 et 16 Mai prochain

Matinées, 2 heures p. m ; soirs, 8 heures p. m. Admission aux matinées, 25c ; le soir, 35c. Sièges réservés., matinées, 35c ; le soir, 50c. Pour les billets, s'adresser à M. J. A. Beaudry, 270 Sainte-Catherine Est. Téléphone, Est 3723, et les jours de concours, aux guichets du Victoria Rink. 5,8,9,10,12,14,15,16—F

DEMENAGEMENT

Le dentiste Franchère a maintenant ses bureaux au No 144 Saint-Denis. Tél. Est 1591. 237-1Mj-nE

FUNERAILLES DE M. P. O. SIMARD

Les funérailles de M. Pierre Isidore Simard, négociant, ont eu lieu, samedi matin, à neuf heures, à l'église du St Enfant-Jésus, Ville Saint-Louis.

M. le chanoine LePailleur, curé, fit la levée du corps. Monsieur l'abbé Victor Therrien célébra la messe des morts, assisté de Messieurs les abbés Villeneuve, diacre, et Benoit, sous-diacre.

Un choeur puissant chanta la messe de M. l'abbé Borduas.

Après le service religieux, la dépouille fut escortée au cimetière de la Côte des Neiges.

Les porteurs étaient Messieurs E. Prudeau, Stanislas Lamoureux, A. Godin, E. E. M., Wm. Cooney, A. Molleur, D. Lamarre.

M. J. B. Simard, père du défunt, conduisait le deuil avec ses fils, MM. P. E. Simard, Victor, Joseph, Albert, Alcide Simard ; ses gendres, messieurs P. E. Darce, T. Brossard.

On remarquait dans le cortège : les religieuses de Sainte-Croix et leurs élèves, les religieuses de la Providence, et leurs élèves ; MM. L. Simard, Ziste Girard, R. Boudreau, G. Perron, oncles du défunt ; T. Brossard, neveu ; Jean Simard, cousin ; C. Lamothe, A. Poitevin, A. Beauvais, échevin Jubinville, A. Pouissant, Arthur Gagnon, J. Brault, Victor Brault, Alcide L'Heureux, Jos. Duranleau, A. Molleur, E. Laurin, J. R. Michaud, L. Guy, J. Prud'homme, A. Duval, Bernard Melançon, Louis Roy, A. Bélanger, Léon Duranleau, etc., etc.

De nombreuses offrandes de fleurs et bouquets spirituels ont été déposés sur la tombe du défunt.

SAINT-GILLES

Vaches, chevaux et veaux meurent presque partout, ici, d'une maladie étrange. Il y a des cultivateurs qui ont ainsi perdu jusqu'à sept animaux.

—M. Joseph Aubert a vendu son moulin à scie à MM. Bouffard et Demers, de Saint-Narcisse, qui ont commencé tout de suite à le faire fonctionner.

SI VOUS TOUSSEZ PRENEZ les CAPSULES CRESOBENE

Malades qui souffrez d'une bronchite ancienne, d'une toux rebelle, d'une laryngite, d'un asthme, d'une pleurésie, prenez les CAPSULES CRESOBENE. Ce précieux médicament, balsamique et antiseptique, calmera l'inflammation de vos bronches, décongestionnera vos poumons, apaisera votre toux, rendra votre respiration douce et régulière, vous donnera de l'appétit et des forces, augmentera votre résistance vitale. LA CAPSULE CRESOBENE est par excellence le régénérateur des poumons.

En vente partout, 50c le flacon.

TELEGRAPHIE

De retour.

Londres, 8. — Le roi Edouard est de retour de Paris depuis hier soir. On mande de Portsmouth que le prince et la princesse de Galles sont arrivés de l'Inde, à bord du cuirassé "Renown."

Un programme chargé.

Madrid, 8. — Le programme officiel du mariage du roi Alphonse a été rendu public. Il comporte un grand nombre de banquets et de réceptions de tous genres. Le mariage sera célébré le 31 mai, à 11 heures du matin, dans l'église de Saint-Geronimo, par l'archevêque de Tolède.

Etrange rumeur.

Londres, 8. — Les journaux de cette ville annoncent que les Boers conspirent pour s'emparer par la force des armes du territoire portugais d'Angola, afin d'y fonder une république.

Un ex-général boer serait au fond de la conspiration.

Angleterre et Canada.

Londres, 8. — Le développement du commerce canadien intéresse plus que jamais les compagnies de navigation anglaises. Le bruit court à Liverpool que l'une des premières compagnies de navigation a décidé de retirer deux de ses plus beaux transatlantiques de la ligne Liverpool-New-York, pour les affecter au service de Liverpool à Montréal

Il entre en fonctions.

Belgrade, Serbie, 8. — M. John Riddle, nouveau ministre des Etats-Unis, a présenté hier ses lettres de créances au roi Pierre. Le ministre a été acclamé à sa sortie du Konak, par une foule nombreuse.

Le président Castro.

Londres, 8. — Une dépêche de Londres mande que le général Castro, ancien président de la république vénézuélienne, est arrivé dans cette ville, venant de Calais, France.

NOUVELLES MARITIMES

DES APPARTEMENTS LUXUEUX ONT ETE PREPARES POUR LE PRINCE ARTHUR A BORD DU "VIRGINIAN" — TROIS STEAMERS SONT ENTRES DANS LE PORT HIER APRES-MIDI — LA CONDITION DU FLEUVE EST DES MEILLEURES.

Le "Virginian," qui doit partir jeudi matin, aura à bord Son Altesse Royale le prince Arthur de Connaugh. Une suite de six chambres, avec aménagement d'un grand luxe, a été spécialement préparée pour Son Altesse.

Au moment de l'entrée du prince à bord, demain soir, tous les hangars seront décorés à profusion et brillamment illuminés. Du pied de la rue Saint-Pierre aux hangars de la compagnie Allan, la circulation du public sera interdite.

Le "Sarmatian," capitaine Rennie, est entré dans le port, avec 106 passagers de première et 340 d'entrepont, venant de Londres, et 43 de première et 100 d'entrepont, du Havre. Le capitaine dit que la traversée a été assez heureuse.

Un grand nombre des passagers, venant de France, vont s'établir dans la province de Québec, ceux de Londres, se dirigeront vers l'ouest.

L "Southwark," de la ligne "Dominion," est arrivé hier soir ayant à bord 238 passagers de première. Un grand nombre de passagers de troisième sont descendus à Québec.

L'ETAT DU GOLFE

Jusqu'à présent, les capitaines des transatlantiques se déclarent enchantés de n'avoir pas rencontré des champs de glace, comme les années précédentes. Il y a aussi moins de brume qu'auparavant.

UN ACCIDENT

Barry, 8 — Le "Monmouth," parti hier pour Montréal, a dû revenir dans le port par suite de l'explosion de son cylindre à haute pression.

DANS LE PORT

Le "Sarmatian," le "Southwark," et le "Manxman" sont entrés dans le port, hier. Les vaisseaux actuellement dans le port : "Bellona," "Magda," "Universe," "Bray Head," "Virginian," "Salacia," "Tampican," "Lake Manitoba," "Corrigan Head," "Sarmatian," "Southwark" et "Manxman."

NOS LIEUX D'AMUSEMENTS

AU NATIONAL FRANCAIS

"Denis le patriote," qui est à l'affiche au théâtre National Français, a fait salle comble aux deux représentations d'hier.

Le drame de Louis Guyon, qui rappelle une épisode de notre histoire, à son époque la plus mouvementée, — 1837-38 — ne peut que plaire à notre public canadien.

Le spectateur voit dans les mises en scène, tous les endroits où se sont déroulés les actes les plus révoltants de la bureaucratie anglaise, aidée par la traîtrise de quelques-uns des nôtres, ainsi que les actes de dévouement et de patriotisme des insurgés.

L'interprétation des rôles de ce drame saisissant a été faite avec tout le talent que possèdent les acteurs du National. C'est dire qu'ils ont été applaudis à outrance.

Les scènes représentent la place Jacques-Cartier d'autrefois, la ville de Saint-Jean, le Richelieu, et une course en yacht, sont d'un réalisme très bien réussi.

Jeudi, il y aura une soirée de gala en l'honneur de l'auteur, M. Guyon.

A L'ACADEMIE

"Le Triomphe de Betty" a été un triomphe bien mérité, tant pour les auteurs de la pièce, MM. Tremayne et Hall, deux Montréalais, que pour la gentille interprète froufrou qu'est Mlle Adélaide Thurston.

En toute justice, cependant, nous nous empresserons de dire que le succès de la pièce est dû à Mlle Thurston, dont le jeu charmant est plein de vérité et de vie. L'auditoire l'a très bien compris et n'a pas ménagé les rappels enthousiastes à Mlle Thurston.

THEATRE FRANCAIS

Pour les amateurs de mélodrame à sensation, on ne saurait mieux trouver que le spectacle qui est donné cette semaine au Théâtre Français sous le titre de "The Convict's Daughter." La pièce abonde en scènes pathétiques et en situations dramatiques émouvantes. Comme toujours, la justice et le bon droit finissent par triompher, mais ce n'est pas sans avoir traversé toutes sortes de viscissitudes. La pièce est fort bien présentée et les acteurs de la compagnie jouent leur rôle très consciencieusement. Ajoutons que les riches décors sont originaux, surtout celui qui représente l'intérieur de la cour de la prison de Sing Sing. Nul doute donc que la foule sera nombreuse cette semaine au théâtre Français.

THEATRE ROYAL

C'est avec joie que les habitués du théâtre de la rue Côté ont salué hier soir le retour des "Tigers Lillies", qui réussissent toujours à plaire et à amuser. A vrai dire c'est une des meilleures troupes que l'on rencontre rarement aujourd'hui. Deux pièces sont à l'affiche : "A Temporary Husband", et "The King of the Coffee Friends". Il y a de quoi s'amuser à entendre Wm Allen, le plus drôlatique des comédiens hébreux, Ricby Craig, Carrier Ezier, Jeannette Sherwood et autres.

Il y a en plus toute une nouvelle série de vues animées.

AU MONUMENT NATIONAL

La soirée de gala donnée hier soir au Monument National a obtenu un succès des plus flatteurs, et pour les organisateurs et pour les artistes chargés d'interpréter "L'abbé Constantin." La vaste salle du Monument National était absolument remplie d'un public élégant, désireux de revoir une fois de plus les artistes d'élite qui lui ont fait passer cette soirée de si bonnes soirées aux Nouveautés.

L'interprétation de l'"Abbé Constantin" nous a immensément plu, et Lefrançais, dans le rôle du vieux curé de campagne, s'est montré un très grand artiste. C'est à notre avis l'un des meilleurs rôles de composition qui aient été joués à Montréal. C'était très simple, très beau et très vrai. Mlle Gondy a fait une charmante Madame Scott, et comme vieux beau, Desplas était admirablement réussi. La grande artiste qu'est Mlle Ducange, nous a récité des vers de Richepin et de Catulle Mendès ; elle s'est montrée une prodigieuse interprète des sentiments de ces deux poètes, et nous l'avons applaudie avec un vif plaisir, et nous exprimons ici l'espoir que Montréal aura encore l'avantage de l'entendre la saison prochaine.

AU OUIMETOSCOPE

Le Ouimetoscope continue à conserver la faveur populaire qu'il s'est acquise dès son début. Hier plusieurs personnes, à leur plus grand regret, n'ont pu avoir accès dans le théâtre qui était archi-comble.

Les vues sont variées et intéressantes. Entre autres : la victime du coiffeur, d'un comique achevé, le voleur en plein jour, très réaliste, le déménagement, etc.

M. D. Dubuisson a rendu avec âme la chanson illustrée "L'Insensé". Pour compléter le programme, une scène de la vie réelle, le petit vendeur de journaux, est applaudi et emporte le morceau.

AU PARC SOHMER

Les deux représentations de dimanche ont attiré, comme d'habitude, beaucoup de monde. Le jardin a repris sa toilette d'été, et plusieurs milliers de personnes en ont profité pour faire la promenade sur la grande terrasse.

La ménagerie a été augmentée de deux oursons, que la direction s'est procurés par l'entremise de MM. Letourneau et Auger, de Victoriaville. Ces intéressants petits quadrupèdes, ils ne sont âgés que de cinq semaines, seront en exhibition dimanche prochain.

Le programme ne laissait rien à désirer. Il y en avait pour tous les goûts.

Hall et Gardner, de New-York, homme et femme, équilibristes sur perche, ont donné une très jolie représentation d'adresse, et se sont attiré de nombreux applaudissements bien mérités.

Les deux Wilson, aussi de New-York, sont très forts dans leurs jeux sur l'échelle tournante.

Dans ses exercices sur un ballon d'entraînement, — bag punching, — le jeune Emilio a fait preuve de beaucoup de pratique et d'habileté.

Bending Bonder mérite aussi d'être mentionné C'est un contortionniste émérite, et le public se demande comment un homme peut se plier et se tordre jusqu'à ce point-là.

Comme jongleur comique, Robert Lee, de Rochester, N. Y., a fait preuve de beaucoup d'habileté, et a su tenir son nombreux auditoire dans un fou-rire continuel.

La seconde partie du programme a été occupée par des vues animées et en couleurs, à l'aide du Kinétographe. Elles ont été réussies à la perfection C'est la dernière représentation de ce genre, qui sera donnée d'ici à l'automne prochain.

Ainsi que nous l'avons dit déjà, la grande réouverture pour la saison d'été aura lieu lundi, le 28 mai courant.

RECITAL A LA SALLE STANLEY

Quoique pas nombreux, l'auditoire qui assistait hier soir, au récital de piano de M. Haus Harthan à la salle Stanley, s'est montré enthousiasaste pour le talentueux virtuose.

M. Harthan nous a donné de la musique de Rubinstein, de Bach Bourrée, ce qui prouve que l'artiste sait choisir ce qu'il existe de parfait dans des oeuvres d'auteurs presque inconnus.

Mlle Desjardins, une élève de M. Harthan a ouvert le concert en nous donnant quelques phrases de Chopin. Mlle Desjardins a des talents d'artiste qui ne feront que s'accroître à mesure qu'elle suivra la direction de son distingué professeur.

IMPORTANTE SAISIE DE POISSONS

(Par dépêche spéciale à "La Presse")

L'Inspecteur des Pêcheries de New-York, Shelly a saisi entre les mains de la "Canadian Express Co," deux tonnes et demie de poissons prohibés et envoyés aux marchés de New-York. Le chargement se composait de dorés d'esturgeons et de brochets; ils étaient contenus dans 42 grandes caisses. Il y aura d'intéressants développements à cette histoire.

ANCIENS ELEVES

Académie St Jean-Baptiste

Demain soir, à 8 heures p. m. aura lieu à l'Académie Saint-Jean-Baptiste une assemblée générale des membres de l'Association des Anciens Elèves, pour l'élection d'un nouveau président. Comme cette assemblée sera très importante, tous les membres sont instamment priés d'être présents. r

VOYAGES A BON MARCHE A QUEBEC

Montréal à Québec, $4.00 ; aller et retour, $6.50. Cabines, 50c, 75c ou $1.00. Les vapeurs de la R. et O. partent tous les soirs de la semaine à 7 heures. Ces bateaux sont chauffés à la vapeur, éclairés à l'électricité, ont des clochettes électriques et de puissants projecteurs. Excursions du samedi au lundi au prix d'un passage simple. Bureau des billets en ville, 128 rue St Jacques, en face du bureau de poste. 150—n—m,j,s

QUALITE

La **QUALITE** n'est pas à dédaigner dans la vente d'une marchandise, mais alliée à des **PRIX EQUITABLES, L'ATTRAIT** est **IRRESISTIBLE.** Nous sommes fiers du

THE Blue Ribbon

et si vous n'en faites pas encore usage, veuillez donc en faire l'**ESSAI** et le comparer aux autres. x

Au Balmoral

Près de la rue McGILL

Le Concours Hippique

aura lieu bientot. Si vous avez besoin d'un harnais ou d'une selle, venez nous voir. Nous avons le plus grand assortiment du Canada, dans tous les prix, depuis $6.00 en montant.

Lamontagne Limitée.

BLOC BALMORAL

RUE NOTRE DAME OUEST. MONTREAL. Can 8,11

ECHOS DE STE-SCHOLASTIQUE

EXPOSITION DE CHEVAUX — FEU Mme SAMUEL LADOUCEUR — NOUVEL HORAIRE DU C. P. R., ETC.

(Du correspondant régulier de "La Presse")

Sainte-Scholastique, 8. — La Société d'Agriculture du comté des Deux Montagnes a tenu son exposition annuelle de chevaux reproducteurs, jeudi dernier, dans notre village. Malgré le mauvais état des chemins et la pluie qui n'a cessé de tomber jusqu'à midi, les cultivateurs les plus en renom s'étaient fait un devoir de se rendre ainsi que bon nombre d'étrangers venus des comtés voisins.

Voici le résultat du concours :

Chevaux de grosse race enrégistrés: âgés : 1er prix, John Hamilton, de Saint-Eustache; 2ème prix, John Morrin, de Staint-Augustin.

Chevaux de carosse enrégistrés âgés 1er prix, Wilfrid Gratton, de Ste Scholastique; 2ème prix, John Morin, de Saint-Augustin.

Etalons de trois ans ; 1er prix Evariste Laframboise de Sainte-Scholastique.

Chevaux de grosse race mêlés âgés : 1er prix, Adolphe Lebrun, de Sainte-Scholastique; 2ème prix, Nazaire Leroux de Sainte-Monique; 3ème prix Félix Hébert, de Sainte-Monique.

Etalons de trois ans; 1er prix, Hormisdas Renaud, de Saint-Augustin; 2e prix, Théophile Leroux, de Sainte-Monique.

Chevaux de carosse mêlés âgés ; 1er prix, Eustache Raymond, de Sainte-Scholastique, 2ème prix, Léandre Viau, de Saint-Benoit ; 3ème prix, Maxime Lefebvre, de Saint-Eustache.

Etalons de trois ans : 1er prix, Joseph Tougas, de Sainte-Scholastique.

Les juges du concours étaient MM. N. Pilon, M.P.P., de Vaudreuil; Burno Beaulieu, de Saint-Jérôme, et Léon Payette, de Montréal.

—A neuf heures, ce matin, avaient lieu les funérailles de Mme Samuel Ladouceur au milieu d'un grand nombre de parents et d'amis. Les porteurs étaient MM. Wilfrid Gratton, Hon. Gratton, Alexandre Laporte, William Sauvé, Wilfrid Pressault et Siméon Lacombe. Les Dames de Sainte-Anne, dont la défunte faisait partie, étaient représentées par Mesdames W. Gratton, Hon. Gratton, H. Barcelo, Ed. Ouellette, Alex Laporte et W. Pressault.

Le cortège funèbre était conduit par MM. Vincent Fortier et Dr P. E. Rochon.

Les principaux citoyens du village étaient présents, M. Samuel Ladouceur a été cruellement éprouvé depuis quelques années. Il y a à peine deux ans, il avait la douleur de perdre l'aînée de ses filles, dans le cours de l'été dernier. Le feu détruisait sa maison et toutes ses dépendances et tout le ménage laissait à peine le temps à M. Ladouceur et à sa famille de se sauver.

—Les conseillers du village, assemblés spécialement, ont décidé de prendre des procédés contre les maraudeurs qui se font un plaisir de troubler notre village durant la nuit. Des détectives ont été chargés de trouver les coupables.

Nous avons maintenant un train du Pacifique pour aller à Montréal, le matin, à sept heures, excepté le dimanche; un autre à dix heures et enfin à neuf heures du soir. Pour revenir nous arrivons ici à neuf heures et demie le matin, à sept heures et à dix heures le soir. De plus, le Dimanche, un train pour Montréal passe ici à 7.29, puis enfin un autre voyageant entre Sainte-Thérèse et Lachute et passant ici à 8.40 heures, allant du côté de Lachute. Le service a été inauguré hier soir.

—Des représentants de l'Union Saint-Pierre de Montréal sont actuellement à fonder un cercle de cette association, ici.

QUI A COMMIS L'ERREUR ?

Relativement à l'erreur commise dans le compte envoyé à la cité de Montréal par le gouvernement de Québec pour l'entretien des aliénés, nous avons recherché l'origine de l'erreur. La faute en était-elle au gouvernement ou aux Religieuses de la Providence qui dirigent Saint-Jean de Dieu ? Mtre Gustave Lamothe, C.R., l'aviseur légal des Religieuses de la Providence, nous a, avec plaisir, renseigné sur le sujet : "J'ai, dit-il, examiné la question avec soin ; et je suis en mesure de déclarer, après m'être enquis de l'affaire auprès des Religieuses qui, documents en mains, m'ont démontré que nulle erreur n'avait été commise de leur part; la semaine qui a suivi le décès du patient dont la pension a continuée à être chargée à la ville, les Soeurs ont averti le gouvernement de la mort du malade, avis qu'elle donne à la mort ou à la libération d'aucun de leurs pensionnaires. Le gouvernement s'est d'ailleurs conformé à cet avis, puisque l'asile de Saint-Jean de Dieu n'a reçu que ce qu'il devait recevoir en argent ; lors de l'envoie du compte à la ville de Montréal, par oubli, les officiers du gouvernement n'ont pas tenu compte de l'avis reçu, d'où l'erreur ; voilà, ajoute Mtre Lamothe, toute l'affaire. Nulle faute n'est imputable aux Religieuses".

LES TIREURS CANADIENS

LISTE DE CEUX QUI IRONT A BISLEY.

(Du correspondant régulier de "La Presse")

Ottawa, 8 — L'équipe qui ira concourir à Bisley, a été choisie et son personnel démontre que le choix a été fait avec le plus grand soin et que les tireurs canadiens sauront défendre leur position.

L'équipe partira de Montréal le 14 juin, à bord du "Tunisian", de la ligne Allan. Les officiers et membres de l'équipe sont les suivants :

Commandant, lieutenant-colonel E.W. Wilson, du 3ième régiment, Victoria Rifles, de Montréal.

Adjudant, lieutenant-colonel A. E. Talbot, commandant du 17ième régiment de Lévis.

Membres :

1—Soldat F. N. Allen, 7e Fusiliers, London, Ont.

2—Capitaine W. H. Forrest, 6e Régiment, D.C.O.R., Vancouver, C.B.

3—Capitaine R. A. Robertson, 13e Régt. d'infanterie, Hamilton, Ont.

4—Capitaine E. Skeddon, 91e Highlanders, Hamilton, Ont.

5—Lieut. W. H. Semple, 78e Régt., Truro, N. E.

6—Sergt. G. M. Whiteley, 2e Régt. Q.O.R., Toronto, Ont.

7—Sergt. H. Kerr, 48e Highlanders, Toronto, Ont.

8—Sergt. E. M. Nichols, 12e Régt. Toronto, Ont.

9—Sergt T. H. Hayhurst, G. M., 13e Régt., Hamilton, Ont.

10—S. Sergt. G. Mortimer, G.G.F.G., Ottawa, Ont.

11—Major C.L.MacAdam, R.O., Montréal, Qué.

12—Soldat W. A. Smith, G.G.F.G., Ottawa, Ont.

13—Capitaine T. J. Murphy, le Fusiliers, London, Ont.

14—Sergt. Major S. J. Huggins, 13e Régt. d'infanterie, Hamilton, Ont.

15—Sergt. Gilchrist, 30e Régt. Guelph, Ont.

16—Sergt de compagnie major J. Caven, 5e Régt. C. A., Victoria, C. B.

17—Soldat J. Leask, 2e Régt. Q. O. R., Toronto, Ont.

18—Soldat J. Drysdale, 3e Régt., Victoria Rifles, Montréal, Qué.

19—Soldat Léon Pinard, 43e Régt. D. C. O. R., Ottawa, Ont.

20—Soldat H. M. Blackburn, 90e Régt Winnipeg, Man.

Hommes proposés au cadre des absents s'il y a lieu :

1—Clairon S. Leask, 48e Highlanders, Toronto, Ont.

2—Caporal W. H. Youhill, 90e Régt. Winnipeg, Man.

3—Capitaine G. H. Vroom, 69 Régt., Roundhill, N.E.

4—Soldat A. Wilson, 43e Régt. D. C. O. R., Ottawa, Ont.

5—Sergt. W. Swaine, 14e Régt., Kingston, Ont.

CORRIGEONS-NOUS

I. Trois noms ou articles :

Ne pas dire : Un patinoire, mais UNE patinoire.

—Dimanche, LE 15 avril; mais dimanche, 15 avril; ou le dimanche, 15 avril.

— Une FRICTION internationale, mais un CONFLIT international; ("friction" n'étant jamais employé au figuré en France.)

II. Trois verbes :

Ne pas dire—MARIER quelqu'un pour EPOUSER quelqu'un. (Marier quelqu'un ne peut se dire que de la personne qui combine et préparer un mariage; ou du prêtre qui donne la bénédiction nuptiale).

Ne pas dire — CHARGER un prix, mais demander ou faire payer un prix.

Ne pas dire — REALISER sa triste situation; mais s'apercevoir ou se rendre compte de....

LOUIS ARNOULT.

Montréal, 7 mai 1906.

RESOLUTIONS DE CONDOLEANCES

A la réunion des membres du conseil municipal de la paroisse de Saint Bruno de Guigues, le 28 avril courant, 1906, sous la présidence de M. le maire Elzéar Guimond, les résolutions suivantes furent adoptées :

Proposé par Emile Pinard, secondé par Liboire Cyr et résolu unanimement : "Que le conseil municipal de la paroisse de Saint-Bruno de Guigues a appris avec douleur la mort de J. A. Labarre, médecin de l'endroit, reconnaissant qu'il perd dans la personne de M. Labarre un aide puissant et l'un de ses citoyens les plus dévoués aux intérêts de cette corporation.

Proposé par Adolphe Robert, secondé par Camille Lacroix et agréé que copie des présentes soit transmise aux journaux et à la famille du défunt.

Saint-Bruno de Guigues, le 28 avril 1906.

LOUIS-ISRAEL FOISY, Sec-trésorier.

SIROP DU Dr FRED. DEMERS POUR LES ENFANTS

est aujourd'hui reconnu le meilleur pour sommeil, dentition, contre coliquer, diarrhée. Demandez-le toujours. 2

NAVIGATION

LIGNE DOMINION

DEPART TOUS LES SAMEDIS

MONTREAL A LIVERPOOL EN ETE. PORTLAND A LIVERPOOL EN HIVER.

Prix modéré. Service de première classe.

S.S. "Canada", Première classe . . $75.00

S.S. "Dominion", Première classe. . . $65.00

POUR L'EUROPE AVEC COMFORT.

Sur tous les steamers qui ne portent pas de passagers de première classe, mais dont l'accommodation des première est réservée aux porteurs de billets de seconde.

De Portland à { Liverpool $42.50 à $45.00 / Anvers..... $47.00 à $49.00 / Paris...... $50.00 à $52.00

Troisième classe pour toutes les principales villes de la Grande-Bretagne, $27.50

Pour plus de détails s'adresser à L. J. Rivet, 5 Côte St Lambert, Tél. M. 4097.

Dominion Line, 17 St Sacrement. 112-n

RICHELIEU & ONTARIO NAV. Co — Prix Bas pour l'Ouest

Cabines chaudes et confortables.

MONTREAL A TORONTO, $8; retour, $15.

MONTREAL A HAMILTON, $8.75; retour $16, repas et cabine compris.

LIGNE DE MONTREAL-HAMILTON. —Les bateaux partent le lundi, le mercredi et le vendredi, à 2.30 p.m.

LIGNE DE MONTREAL-QUEBEC.— Tous les jours excepté le dimanche, à 7 p.m.

LIGNE DU SAGUENAY. — De Québec, le mardi et le samedi, à 8.30 a.m.

Bureau des billets en ville, 128 rue St Jacques, vis-à-vis le bureau de poste. 148—n

VAPEURS TRANSATLANTIQUES

Du chemin de fer Pacifique Canadien

ROYAL MAIL SERVICE

"EMPRESSES"

LES PLUS JOLIS, LES PLUS RAPIDES Montréal, Québec et Liverpool.

Mai, 10, jeudi. . . . . Lac Manitoba
" 19 samedi . . ."Empress of Britain"
" 24, jeudi. . . . . . Lac Champlain
" 31, jeudi. . . . . . Lac Erié
Juin, 14, jeudi . . . . . Lac Manitoba
" 23, samedi . . ."Empress of Britain"
" 30, samedi . . . . Lac Champlain
Juillet, 7, samedi. . ."Empress of Ireland"
" 12, jeudi . . . . . Lac Erié

Et chaque semaine après ces dates.

LIGNE DIRECTE DE MONTREAL A LONDRES.

Mai, 20, Montrose (une seule classe), $40.00
" 27 Mount Temple, 3ième classe $26.50
Juin, 17, Lac Michigan, 3me classe, $26.50
Juil. 1er, Montrose, (une seule classe) 40.00
" 8, Mount Temple, 3ième classe, 26.50

Les vapeurs Lac Champlain et Lac Erié ne transportent qu'une seule classe de passagers de cabine, (seconde classe), qui sont l'objet de la plus grande attention dans le meilleur endroit du navire, moyennant $42.50 et $45.00.

Empresses, première $80.00 à $500.00.

Autres steamers $65.00 en montant.

Deuxième cabine, $40.00 à $47.50.

Troisième classe, $26.50 et $28.75. 144-mjsn

SERVICE -- NAPLES — MARSEILLE -- RAPIDE

LIGNE FABRE—Steamers modernes, construits en 1902-3-5. De New-York à Naples, moyenne du voyage 11½ jours. Tous les salons sont situés en dehors de l'entrepont, sur les ponts supérieurs. Le "Germania" 30 mai, *4 juillet; le "Madonna" (nouvelles hélices, doubles), *23 mai, *11 juillet, le "Roma" 6 juin, 25 juillet. Les steamers marqués * se rendent à Marseille. L. J. Rivet, 5 Côte St Lambert, Montréal, Can. W.H. Henry, 185 rue St Jacques, Montréal, Can. 138-n

CIE GLE TRANSATLANTIQUE

De New-York au Havre-Paris, (France)

Départ chaque jeudi à 10 heures a.m.

*LA LORRAINE . . . . Mai 10
*LA TOURAINE . . . . Mai 17
*LA SAVOIE . . . . Mai 24
*LA PROVENCE . . . . Mai 31
*LA LORRAINE . . . . Juin 7
*LA TOURAINE . . . . Juin 14

*Paquebots à deux hélices.

Renseignements: Genin, Trudeau et Cie, agents généraux pour le Canada, 1670 rue Notre-Dame, Montréal. 146-n

PARADE D'EGLISE

TOUS LES REGIMENTS DE MONTREAL PARADERONT DIMANCHE.

Le lieutenant-colonel Buchan, C.M. G. A. D. C., vient de lancer les ordres pour une parade d'église qui aura lieu dimanche.

Les bataillons seront sous le commandement du col. Buchan, lieut.-col. O. C. Pelletier, C.S.O. ; lieut.-col. J. S. Dunbar, D.A.A.G. ; lieut.-col. C. W. Wilson, P.M.O. ; lieut.-col W. J. Stewart, S.A.S.O. ; major M. A. Piché, P. V. O. ; major W. A. Lilley, R. O., officier d'ordonnance.

Pour permettre au régiment d'évoluer avec plus de facilité, le corps de milice sera divisé en trois brigades placées sous le commandement de trois brigadiers. Ces brigades se formeront ainsi :

La 1ère brigade se rendra à l'église Saint-Jacques l'Evangéliste et à Saint-Georges, et sera sous le commandement du lieutenant-colonel E. B. Ibbotson.

La 2e brigade ira à la cathédrale Saint-Jacques. Le lieutenant-colonel Labelle en prendra le commandement. Elle sera formée du 65e régiment, des cadets du Mont Saint-Louis et des Vétérans Canadiens.

La 3e brigade, composée du 2e régiment d'Artillerie Canadienne ; du 5e Royal Scots, des Cadets Highlanders, et des vétérans du Sud-Africain, sous le commandement du col. Midden Cole, R. O., se rendra à l'église St Paul.

Le corps tout entier se dirigera vers l'église à l'heure qu'il conviendra, mais à 2 h. 30 il devra se réunir au complet sur le Champ de Mars.

La 1ère brigade en tête, le régiment suivra la rue Saint-Jacques, le Square Victoria, la Côte du Beaver Hall, et la rue Dorchester.

Le retour s'effectuera par les rues Dorchester, de la Montagne, Sherbrooke et Saint-Denis, au coin des rues Peel et Sherbrooke, une revue des régiments sera faite par l'officier commandant le régiment.

Un record.

Omaha, Nebraska, 8. — Le train spécial de M. Harriman est arrivé ici hier après midi, à deux heures et quarante-cinq minutes, venant de la côte du Pacifique. M. Harriman espère arriver à New-York à dix heures ce matin. Il aura ainsi battu tous les records de trains transcontinentaux, ayant fait le trajet en 71 heures et 27 minutes.

M. Harriman a déclaré à un journaliste que le tremblement de terre de Californie aura son bon côté, attendu que les propriétaires de San Francisco ont l'intention de construire leurs maisons absolument à l'épreuve du feu et des tremblements de terre futurs. Ce sera donc, n'a pas craint d'affirmer M. Harriman, la ville la plus sûre qu'il sera possible d'habiter en Amérique. De plus, la ville sera plus belle, au point de vue architectural, qu'auparavant. L'inspecteur des constructions a décidé que les édifices ne devront pas être plus d'une fois et demie plus élevés que la rue n'est large. On évitera l'énorme et disgracieuse disproportion qui existe à New-York, où l'on peut voir des constructions de trente étages et d'autres tout à côté, qui n'en ont que deux ou trois.

CHEMINS DE FER

LE PACIFIQUE CANADIEN

Service Double Quotidien de Trains Transcontinentaux

Partant de Montréal tous les jours
IMPERIAL LIMITED . . . 9.40 a.m.
PACIFIC EXPRESS . . . 9.40 p.m.

Arrivant à Montréal tous les jours
ATLANTIC EXPRESS . . 7.00 a.m.
IMPERIAL LIMITED . . . 6.30 p.m.

LES CONVOIS D'OTTAWA

QUITTENT LA GARE WINDSOR

†8.45 a.m. *9.40 a.m., s10.00 a.m.
†4.00 p.m. 9.40 p.m. *10.15 p.m.

Wagons-salons ou wagons-dortoirs sur ces trains.

QUITTENT LA GARE VIGER

†8.25 a.m., †5.15 p.m.

*Tous les jours. †Tous les jours, excepté le Dimanche. sLe dimanche seulement.

WAGONS-LITS MONTREAL-OTTAWA

Le wagon-lit est attaché au train partant de la gare Windsor à 10.15 p.m. Les passagers prenant le train à Ottawa pour Montréal pourront entrer dans le char à partir de 9.00 p.m., et pourront y rester jusqu'à 9.00 a.m.

DOUBLE SERVICE QUOTIDIEN MONTREAL A BOSTON

Et endroits de la Nouvelle-Angleterre.

Départ de la Gare Windsor, 9.00 a.m., et 7.45 p.m. — Arrivée à Boston, 7.30 a.m., et 8.10 p.m. Wagons-buffet et wagons directs sur les trains de jour. Wagons-lits et wagons directes sur les trains de nuit.

Excursion de Colons au Nord-Ouest Canadien

Du 5 Juin au 19 Juin / Du 3 au 17 Juillet — 1906

Winnipeg, Man	$32.00	Moosomin, Sask	34.20
Mowbray, Man.	33.50	Regina, Sask.	35.75
Deloraine, Man.	33.50	Saskatoon, Sask	37.25
Etevan, Sask.	35.00	Moosejaw, Sask	36.00
Souris, Man.	33.50	Pr. Albert, Sask	38.00
Arcola, Sask.	34.50	No. Battleford	39.00
Miniota, Man.	34.00	Macleod, Alb.	40.00
Binscarth, Man.	34.25	Calgary, Alb.	40.50
Yorkton, Sask	35.00	Red Deer, Alb.	41.50
Brandon, Man.	33.55	Strathcona, Alb.	42.50

Taux proportionnellement réduits pour tous les autres endroits.

Bureau des billets en ville : 129 rue St Jacques. Près du Bureau de Poste.

GRAND TRUNK RAILWAY SYSTEM

Part de la gare Bonaventure

INTERNATIONAL LIMITED

Le meilleur et le plus rapide train du Canada.

Tous les jours à 9 a.m., Arr. Toronto à 4.30 p.m., Hamilton, 5.30 p.m., Niagara Falls, Ont., à 6.55 p.m., Buffalo, 8.25 p.m., London, 7.43 p.m., Détroit, 9.45 p.m., Chicago, 7.42 a.m.

Wagon-restaurant élégant sur ce train.

MONTREAL - BOSTON

et points intermédiaires

Dans les Etats de la Nouvelle-Angleterre, Deux trains dans chaque direction tous les jours.

Départ de Montréal : 9.01 a.m. ; 8.40 p.m., Arrivée à Boston; 6.55 p.m., 8.05 a.m. Wagons salons-cafés sur les convois de jour. Wagons-dortoir sur les convois de nuit.

Service Rapide d'Ottawa

Part à 8.40 a.m., 7.10 p.m., tous les jours; 4.10 p.m., jours de semaine.

Arrive à Ottawa, 11.40 a.m., et 10.10 p.m., tous les jours, 7.10 p.m., jours de semaine.

SERVICE SUBURBAIN DE CONVOIS Entre MONTREAL ET VAUDREUIL

Le service suburbain complet pour l'été est maintenant en opération. Pour plus amples détails, voir les horaires, qu'on peut se procurer en s'adressant aux bureaux de la compagnie.

BUREAUX DES BILLETS EN VILLE : 137 rue Saint-Jacques. Tél. Main 460 et 461, ou à la Gare Bonaventure.

INTERCOLONIAL RAILWAY

MALLE ANGLAISE

L'express portant la malle anglaise part de Montréal à MIDI, le dimanche. Les personnes prenant ce train peuvent rejoindre à Halifax les transatlantiques pour Liverpool.

Pour les billets et toutes autres informations, s'adresser au bureau, 141 Saint-Jacques, ou gare Bonaventure.

ENDROITS DE VILLEGIATURE

GANANOQUE, ONTARIO

LES MILE ILES

LE PLUS JOLI ENDROIT SUR LE FLEUVE ST LAURENT EST A

THE INN

A. ARCH. WELSH, Prop.

Autrefois de The Balmoral Castle Hotel, Montréal, Qué.,

Ouvert toute l'année.

Taux. — $2.50 à $4.00 par jour.

Prix spéciaux à la semaine, au mois ou à l'année. Pour brochurette, etc., s'adresser. A. ARCH. WELSH

2252 rue Ste Catherine, Montréal, le, ou avant le premier avril. Après cette date au soin de The Inn. 125-mjsn E

UNE ECOLE TECHNIQUE DE MECANIQUE A SOREL

Du correspondant régulier de LA PRESSE.

Sorel, 8. — Notre ville aura une école technique de mécanique. Des modifications et améliorations importantes ont été faites au logement situé au-dessus du magasin de M. A.-C. Trempe, où les divers cours seront donnés. Déjà un bon nombre d'élèves se sont inscrits et les classes seront ouvertes dès que le local sera prêt.

Des instances ont été faites auprès du gouvernment provincial, afin d'obtenir une allocation convenable qui assurerait le succès de cette nouvelle institution appelée à rendre des services immenses à la classe ouvrière de notre cité.

Sorel est un centre de construction navale et ses ouvriers ont déjà une grande renommée dans ce genre d'ouvrage. En leur procurant l'avantage de s'instruire et d'acquérir des connaissances techniques et spéciales à un prix modique, dans tous les métiers qu'ils exercent déjà avec tant d'habilité, on permettrait à ces ouvriers d'améliorer beaucoup leur condition et de devenir en état de lutter avantageusement avec les meilleurs ouvriers étrangers des Etats-Unis et de l'Europe, où depuis longtemps on a reconnu l'importance des écoles techniques.

SUICIDE D'UN GARDIEN

Rutland, Vt., 8 — On a trouvé, hier matin, dans la serre chaude de la maison de correction d'ici, le cadavre d'un des gardiens, dont le corps était percé de quatre balles de revolver. Après une enquête, on a constaté que ce gardien, nommé John Holland, et âgé de 55 ans, s'est simplement suicidé dans un moment d'aliénation mentale. Il laisse une mère, quatre soeurs et deux frères.

PERSONNEL

L'hon. W. A. Weir, C. R., ainsi que Mme et Mlle Weir, sont de retour de Québec.

TARIF

(Invariablement payable d'avance.)

Pour Annonces Classifiées de "LA PRESSE"

EMPLOI DEMANDE, 10 cents pour 20 mots ou moins, et ½ cent par mot extra, chaque insertion.

ELEVES DEMANDES, 10 cents pour 20 mots ou moins, ½ cent par mot extra, chaque insertion.

Toutes les autres annonces "On DEMANDE" 25 cents pour 25 mots ou moins, et 1 cent par mot extra, chaque insertion.

CHAMBRES A LOUER, 10 cents pour 20 mots ou moins, et ½ cent par mot extra, chaque insertion.

TROUVE, 10 cents pour 20 mots ou moins et ½ cent par mot extra, chaque insertion.

A LOUER, MAISONS, MAGASINS, ETC., 25 cents pour 25 mots ou moins, et 1 cent par mot extra, chaque insertion.

PROPRIETE A VENDRE, 25 cents pour 25 mots ou moins, et 1 cent par mot extra, chaque insertion.

PERDU, 25 cents pour 25 mots ou moins, et 1 cent par mot extra, chaque insertion.

CHANCES D'AFFAIRES, 25 cents pour 25 mots ou moins, et 1 cent par mot extra, chaque insertion.

PERSONNEL, 2 cents par mot, avec un taux minimum de 25 cents, chaque insertion.

AVIS SPECIAL

Le tarif ci-dessus est au COMPTANT avec la commande. Quand ces sortes d'annonces ne sont pas payées d'avance, il faut faire de nombreuses entrées, et le taux est, en conséquence, beaucoup plus élevé.

Nous n'entrons dans nos livres aucune annonce classifiée de moins de cinq lignes.

EMPLOIS DEMANDES

BUREAU DE PLACEMENT GRATUIT, 244 Craig Est, entre les rues Gosford et Bonsecours. Main-d'oeuvre de toutes sortes fournie. Une visite des patrons est sollicitée. Bureau ouvert de 9 heures du matin à 5 heures du soir. Le samedi, on ferme le bureau à 1 heure p.m. — Urbain Lafontaine, gérant.

EMPLOI DEMANDE — Bureau ou ferronnerie. Jeune homme, 32 ans demande situation comme commis dans l'un ou l'autre. 15 ans d'expérience. Adresser 255 Richelieu. 146—15

EMPLOI DEMANDE — Jeune homme de 22 ans, demande emploi pour devenir commis de bar, parlant les deux langues; fera l'ouvrage général pour commencer. Ecrire à Y., 427 "La Presse." 153—6

EMPLOI DEMANDE — Un homme demande à peinturer les mats de maison. S'adresser James Lennen, 20 Carré Victoria. 155—12

EMPLOI DEMANDE — On trouvera une bonne femme de journée, 67 Sainte-Elisabeth. S'adresser après 7 heures le soir. 155—3

EMPLOI DEMANDE — Femme Belge demande à faire journées, libre de 8 a. m. à 4 p. m. S'adresser ou écrire 131 rue Amherst. 155—3

EMPLOI DEMANDE — Deux forgerons, un garçon de deux ans et demi d'expérience dans tous les ouvrages, et l'autre bon forgeron. S'adresser 444 Saint-Christophe, près Cherrier. 155—3

EMPLOI DEMANDE — Gaspard Petit demande aux marchands des annonces pour sa voiture-annonce, attelée de 2 chiens. 1631 Ontario Est. 155—3

EMPLOI DEMANDE — Une jeune fille demande position comme clavigraphiste, connait sténographie dans les deux langues. Bonnes références. S'adresser 16 avenue Robillard. 155—3

EMPLOI DEMANDE — Trois femmes de journée demandent emploi pour faire ménage. S'adresser 208 Demontigny Est, coin Parthenais. 156—3

EMPLOI DEMANDE — Jeune homme, Belge, désire donner des leçons de français ou d'allemand en échange de leçons d'anglais. Ecrire R. H., 131 rue Amherst. 155—3

EMPLOI DEMANDEE — Une femme demande de l'ouvrage pour ménage. S'adresser 224 rue St Charles Borromée, fond de la cour. 155—2

EMPLOI DEMANDE — On trouvera une bonne fille générale, pouvant fournir de bonnes références. Inutile de se présenter où il y a des enfants. S'adresser 52 Agnès. 156—1

EMPLOI DEMANDE — Vous trouverez une bonne femme de journée pour lavage et ménage. S'adresser 84 rue Sanguinet. 156—1

EMPLOI DEMANDE — Commis de bar, sobre et honnête, demande place, fournira de bonnes références. S'adresser 1305 Sainte-Catherine Est. 156—2

EMPLOI DEMANDE — Chef cuisinier de première classe, désire engagement, hôtel, club, etc., ayant tenu position dans les plus grandes maisons de New-York et Montréal, sobre, stable, économique. S'adresser Chef, 81 rue Cathcart. 156—1

EMPLOI DEMANDE — Couple marié demande emploi dans famille privée, femme comme cuisinière et l'homme pour ouvrage général. Références. S'adresser 597 rue Amherst. 156—3

EMPLOI DEMANDE — Une fille demande place pour aider à faire les "ménages." — Bonne travailleuse, personne honnête. — S'adresser 350A Richmond. 156—1

EMPLOI DEMANDE — Un comptable d'expérience demande position pour le premier de juin. Peut prendre charge complète d'un bureau. Meilleures références. Ecrire à E. F., 879 "La Presse". 156—6

EMPLOI DEMANDE — Couple honnête, fiable, l'homme occupé, désire soin maison meublée contre loyer. Ecrire G. H., 877 "La Presse". 156—3

EMPLOI DEMANDE — Un homme âgé 23 ans, demande position, commis voyageur ou agent, parlant très bien les deux langues. Ecrire B., 228 "La Presse". 156—3

EMPLOI DEMANDE — On trouvera bon peintre blanchisseur, tapissier, grande satisfaction. 41 rue Labelle. 156—3

EMPLOI DEMANDE — On trouvera une bonne femme de journée en s'adressant 126 Saint-Jacques, 3e étage. 156—3

EMPLOI DEMANDE — On demande du lavage à la maison. S'adresser 76 Desery, Hochelaga. 156—1

ELEVES DEMANDES

AUX DAMES — Mesdames, apprenez l'art du massage de la figure, de manicure et du traitement des cheveux. Professeur d'une grande expérience pour une courte saison seulement. Massage Institute, 8 rue Brunswick. 151—6

ELEVES DEMANDES — Important. — Cette annonce est précieuse pour vous. Présentez-la à notre collège, n'importe quel soir, cette semaine, entre 7 et 8 heures, et l'on vous donnera un certificat d'admission vous donnant droit à un cours commercial complet, d'après le système moderne de comptabilité de Goodwin, à la moitié du prix régulier et vous accordant 15 jours de délai à partir de cette date pour commencer votre cours. Ne manquez pas de présenter cette annonce, ce soir. Moon's Syllabic Shorthand and Business College, salle Karn, 468 Sainte-Catherine Ouest. Tél. Up 3005. 153—6

ELEVES DEMANDES — Sténographie française et anglaise, 150 mots par minute, en trois semaines. Clavigraphie gratis. Tenue des livres, arithmétique, correspondance, travail de bureau, français, latin, anglais, enseignés rapidement. Positions assurées, diplômes accordées. Meilleur marché qu'ailleurs, 169A avenue Hôtel de Ville. 5,8,10.

ELEVES DEMANDES — Une dame anglaise, connaissant parfaitement le français, donne des leçons d'anglais. Progrès rapides et prononciation correcte garantie. Bas prix, 169 avenue Hôtel de Ville. 5,8,10.

HOMMES, GARCONS DEMANDES

APPRENTIS demandés pour apprendre le métier profitable de peintre d'enseignes, S'adresser The Martel-Stewart Co, 229 rue Craig Ouest. 151—6

APPRENTI tailleur demandé pour le département des chemises. Montreal Shirt and Overall Co. 1446 Hôtel de Ville, Mile-End. 152—6

HOMMES, GARCONS DEMANDES

APPRENTIS ET COMPAGNONS BOULANGERS — On demande immédiatement plusieurs apprentis et compagnons boulangers. Références requises. Bons gages. Ecrire à Z., 698 "La Presse." 152—6

APPRENTI barbier demandé. S'adresser 667 Craig Est, J. H. Messier. 156—1

APPRENTI barbier demandé, de 1 à 2 ans d'expérience. Bonne position, 506 Notre-Dame ouest. 156—2

APPRENTI tailleur et couturière demandés, un apprenti et une couturière de 1 ou 2 ans d'expérience, pour habits d'hommes. 154 Sainte-Catherine ouest, près Saint-Georges. Moquin. 156—1

APPRENTI menuisier demandé, sachant parler français et anglais. S'adresser No 19½, Saint-Charles-Borromée, chez J. Sarrazin. 156—1

ASSISTANT TENEUR DE LIVRES — On demande un assistant teneur de livres. S'adresser Larue et Cloutier, 137 Saint-Paul. 156—1

BON cultivateur demandé avec sa femme, sans jeune enfant, pour la campagne. S'adresser R. DesRivières, avocat, chambre 14, 80 rue Saint-Gabriel. 153—6

BIJOUTIERS — On demande des apprentis avec et sans expérience, aussi un polisseur, ouvrage permanent. S'adresser 112 Saint-Pierre. L. Michaelson and Sons. 156—1

BARBIER demandé de première classe. S'adresser immédiatement à L. P. Fortier, contremaître St Lawrence Hall barber shop. 156—1

BARBIER — On demande un barbier de première classe, bons gages. S'adresser 81 Désery, Hochelaga. 156—1

BARBIER demandé, d'un an ou deux d'expérience. Jos. Marcheterre, 580 rue Ontario Est. 156—1

BARBIER — On demande un barbier et un apprenti. Bons gages, Place permanente. S'adresser 249 William. 156-1

BARBIER — On demande un barbier, emploi permanent. S'adresser au No 1074 Sainte-Catherine. 156—1

BEAMSTERS ET STAKERS demandés; pas de grève à craindre. S'adresser à Bonner Leather Co., 2666 rue Notre-Dame. 156—2

COUTURIERS demandés immédiatement; 3 bons presseurs d'habits, 4 bons faiseurs de pardessus, 4 bonnes faiseuses de pantalons, 4 bonnes faiseuses de vestes. S'adresser boîte postale 475, Sherbrooke, Qué. 89—n

COUTURIERS demandés immédiatement, de première classe, pour manteaux de dames. S'adresser 1017 rue Sainte-Catherine Ouest. 151—6

COUTURIERE — On demande une bonne couturière dans les vestes, pour travailler en dedans ou chez-soi. S'adresser à M. Charbonneau, département du tailleur, chez Dupuis Frères. 152—n

COUTURIER — On demande un bon couturier, pour les habits d'hommes. J. Rolin, 877 Sainte-Catherine Ouest. 155-2

COUTURIER — On demande un couturier, à Sainte-Anne de Bellevue, bons gages, ouvrage permanent. S'adresser au notaire Boileau, 97 Saint-Jacques. 156—3

COUTURIER — On demande immédiatement un bon couturier. G. E. Buswell, 443 Wellington. 156—2

CIGARIERS DEMANDES — On demande 5 cigariers, ouvrage permanent garanti. S'adresser de suite à Arthur Gray, St Laurent, près de Montréal. Téléphone Up. 4096. 152-6

COMMIS

On demande un jeune homme — smart — d'une couple d'années d'expérience dans la marchandise sèche, parlant l'anglais et le français, et pouvant fournir de bonnes références. Aussi, filles d'expérience dans la marchandise sèche. S'adresser chez O. Lemire et Cie, 1163 Saint-Jacques, coin Fulford. 148—n F

COMMIS de bar demandé, avec références. S'adresser 11 des Communes. 156—2

COMMIS d'expérience demandé pour la marchandise sèche. S'adresser 715 Est Sainte-Catherine. 156—1

COMMIS demandés pour la nouveauté et le département d'épicerie, aussi des couturières. S'adresser L'Etoile, 781 Notre-Dame ouest. 156—1

COMMIS — On demande un bon commis parlant anglais et français, avec expérience de marchandises sèches et capable de faire les vitrines. S'adresser E. Côté, 1413 rue Sainte-Catherine Est. 156—1

COMMIS DEMANDES — On demande deux commis d'expérience dans la marchandise sèche. S'adresser Eug. Desjardins, coin des rues Notre-Dame et Sainte-Marguerite. 156—1

COMMIS — On demande des commis pour la ferronnerie, jeunes gens préférés. S'adresser chez Lamarre Frère, 383 rue Hibernia, Pointe Saint-Charles. 156—1

COMMIS pour la chaussure demandé, jeune homme ayant 4 à 5 ans d'expérience. S'adresser 241 Ste Catherine Est, coin Sanguinet. 156—1

COMMIS d'expérience demandé pour les étoffes à robes, sachant parler l'anglais et le français. S'adresser chez M. A. Gélinas, 1383 Saint-Laurent. 156—1

COUPLE demandé pour maison de campagne, homme pour travail du dehors et femme pour celui de la maison. Mme Mursy, Sault au Récollet, ou 732 Sanguinet. 153—6

COUPLE demandé, la femme cuisinière, l'homme jardinier, devra se rendre utile. Pas de blanchissage, ni repassage. Références. S'adresser à M. Wilson, 151 Saint-Jacques, ou Mme Wilson, au St Lawrence Hall, 139 Saint-Jacques. 156—1

CHARRETIER — On demande cinquante charretier de tombereaux. Bons gages, coin Ontario et St Laurent. 155—6

CLAVIGRAPHISTE DEMANDE — Jeune fille ou garçon, S'adresser à M. J. A. Bernard, avocat, chambre 355, 185 Saint-Jacques — Temple Building. 155—6

CUISINIERS DEMANDES

Aides cuisiniers compétents demandés pour service de wagon buffet. S'adresser au bureau du surintendant du service des wagons buffet, C. P. R. chambre 11, gare de la rue Windsor. 156—4 F

CUISINIER — On demande un cuisinier et une fille pour la cuisine. S'adresser 83 Sainte-Catherine Est. 156—1

CHARRETIER — On demande un bon charretier d'expérience, pour la livraison de liqueurs en gros. S'adresser entre 8 et 10 heures, le soir, P. Moïse, 1097 Saint-Laurent. 156—1

COUPEUR compétent demandé immédiatement. Les plus hauts gages. F. C. Wheeler, 916 rue Saint-Laurent. 156—1

COUPEUR de papier et expéditeur de premier ordre demandés. S'adresser au département des impressions de ville, la "Gazette." 156—2

DESSINATEUR demandé, un dessinateur pourra obtenir du travail en s'adressant à F. C. Laberge, 71A rue Saint-Jacques. 156—1

ETUDIANT en pharmacie demandé, 1ère année. Position avantageuse. S'adresser Pharmacie Décary, coin Saint-Denis et Sainte-Catherine. 156—1

FINISSEURS EN CUIVRE

demandés. S'adresser à The H. R. Ives Co, Ltd., 117 rue Queen. 150—n F

FINISSEURS de vêtements — coats — de fourrures, des bons, demandés. S'adresser M. Silver and Co., 14 Saint-Jean. 156—1

FERBLANTIER tailleur demandé. S'adresser 2256A Saint-Laurent, ancien numéro. 156—1

FAISEURS de "bunch" et rouleurs demandés. S'adresser à Reliance Cigar Factory, Limited, 5 et 7 rue DeBresoles. 154—3

FORGERON — On demande un bon forgeron général; emploi à l'année. S'adresser au No 816 Charlevoix ou à 257 Manufactures. 155—2

HOMMES, GARCONS DEMANDES

FORGERONS - VOITURIERS demandés, ainsi que peintres travaillant le bois. Excellents gages. Position stable. S'adresser chez A. McKim and Co., Toronto. 155—6

FORGERONS — On demande des forgerons poseurs, pour chevaux. Aussi des hommes pour le feu. S'adresser immédiatement, Nap. Guy, 3423 Notre-Dame, Saint-Henri. 156—1

FORGERON — On demande immédiatement un forgeron, sachant ferrer les chevaux et voitures, ouvrage permanent. B. Lefebvre, voiturier, Dorval. 155—3

FORGERON poseur demandé, place permanente. S'adresser J. A. Séguin, coin Champlain et Lagauchetière; le soir, 833 Sainte-Catherine Est. 156—3

FORGERON de voiture, deux aides et deux ouvriers de charpente demandés immédiatement. L. Duhamel, Limited, 109 rue Murray, Ottawa. 156—3

FORGERON — On demande un forgeron de première classe, chez J. B. Baillargeon, 1774 Sainte-Catherine. 156—1

FROMAGER et beurrier demandés immédiatement. Ecrire ou téléphoner à J. L. Fortin, Napierville, Qué. 156—1

GARNISSEURS de voiture, dix demandés immédiatement. S'adresser E. N. Heney Co. Ltd., 1245 Notre-Dame Est. 156—1

GARCON demandé pour livraison dans une épicerie, occasion pour apprendre l'anglais. Références exigées. Edm. Gervais, 4500 rue Sainte-Catherine, Westmount. 156—1

GARCON demandé pour voiture, chez A. Martel, épicier, 17 Sainte-Elisabeth, Montréal. 156—1

GARCON d'environ 14 à 16 ans, parlant anglais, demandé pour apprendre le commerce de chaussures, 552 rue Notre-Dame Ouest. 156—1

GARCON demandé pour travailler au département des presses à "La Presse". S'adresser au contremaître de ce département. 156—2

GARCON de cuisine demandé. S'adresser 16 Saint-François-Xavier. 156—1

GARCON demandé. Un bon garçon actif, habitué au soin des chevaux et sait les bien conduire. Adresse: Trudel et Graham, 107 rue Bleury. 156—1

GARCON de bureau demandé, bien recommandé. S'adresser au No 25 Saint-Gabriel. 156—1

GARCON — On demande un garçon pour se rendre utile dans un magasin de modes, chez H. B. Orkin, 228 Saint-Laurent. 156—1

GARCON — On demande un jeune garçon pour ouvrage général, No 90 Lagauchetière Est. 156—1

GARCON DEMANDE — On demande un garçon pour faire les commissions. S'adresser J. C. Préfontaine, 346 Rachel. 156—1

GARCON de bureau demandé. Références. S'adresser Boîte postale 268, Cité. 156—1

GARCON fort demandé pour avoir soin d'un cheval et se rendre utile dans un étal de boucher. S'adresser Charles Bisson, 1047 Saint-Laurent. 156—1

GARCON demandé, sachant les deux langues, pour aider dans la chambre d'empaquetage, au No 10 Saint-Pierre. 156—2

HOMMES demandés pour venir voir nos habillements ou pardessus faits sur mesure, pour $10.00. Pantalons, $3.00. Montreal Custom Tailoring Co., 564 Saint-Paul, succursale, 502 Sainte-Catherine Est. 147—24

HOMMES et femmes, vingt-cinq demandées, pour trier les chiffons. S'adresser The Dominion Mill Stock and Metal Co., 127 Dalhousie. 151—6

HOMMES — On demande des hommes pour vendre localement, ou pour voyager et engager des sous-agents et les surveiller. Arbres et plants propagés au nord, en demande. Trois projets d'engagements, gages garantis. Ecrivez pour conditions. Luke Bros., Co. Montréal. 133—mjs—n

HOMME demandé, ayant de l'expérience dans l'ouvrage d'emporte-pièce (setting dies) et pour travailler sur les presses (drawing presses). Spécifiez âge, expérience et gages attendus, où employé présentement et si l'on est désireux de quitter la ville. Ecrire H. 715 "La Presse." 155—2

HOMMES — On demande des hommes pour travailler la terre, dont un qui sait labourer. S'adresser chez Camille Légaré, Côte des Neiges. 5,8

HOMME — On demande un homme marié, sobre, sachant les deux langues, pour magasin de liqueurs. S'adresser immédiatement J. A. Gagné, Lachine Locks, Qué. 155—6

HOMMES de confiance demandés, dans chaque localité du Canada, pour annoncer nos marchandises, clouer des affiches aux arbres et palissades en vue; distribuer aussi nos objets d'annonce. Salaire, $900 par an, ou $75 par mois, et $3 pour dépenses par jour. Emploi permanent pour des hommes capables et fiables. Pas d'expérience nécessaire. Ecrivez pour détails à Empire Medicine Co. London, Ont. 155—6

HOMME — On demande un bon conducteur d'express pour un magasin de meubles, bons gages, emploi permanent pour un bon homme. Inutile de se présenter sans expérience, sachant parler anglais préféré. S'adresser Beotle Furnishing House, 352-354 Rachel. 156—1

HOMME de cour demandé et des hommes pour charroyer le charbon, ayant de l'expérience. S'adresser 766 Est Lagauchetière. Inutile de se présenter sans avoir de bonnes références. Jos. Lefebvre. 156—1

HOMME demandé pour prendre soin d'un emplacement à la campagne, verger, jardin potager, cheval, etc. S'adresser à H. Schetagne, 62 Saint-Jacques, Montréal.

HOMME D'ECURIE — On demande un homme d'écurie, connaissant bien les chevaux. S'adresser 137 Saint-Paul.

IMPRIMEURS de ville compétents, et d'habiles opérateurs demandés pour la machine Monoline. Emploi permanent. S'adresser 13 édifice Coristine, Montréal. 152—n

JEUNE GARCON demandé ayant déjà travaillé dans bureau d'avocat, parlant anglais et français. S'adresser à Drouin, Prévost et Bazin, chambre 76, 112 Saint-Jacques. 151—6

JEUNE HOMME demandé pour épicerie, 412 avenue du Parc. J. B. Berthiaume. 156—1

JEUNE homme connaissant les deux langues, demandé, pour ouvrage de bureau. Ecrire, donnant références, à D. E., 880 "La Presse." 156—2

JEUNE HOMME — On demande, pour une maison de gros de vins et liqueurs, un jeune homme comme assistant teneur de livres. Inutile de se présenter si on n'a pas d'expérience. Mentionner l'âge. Salaire $10.00 par semaine. Devra parler l'anglais et le français. S'adresser par lettre, K., 782, "La Presse." 155—3

JEUNE HOMME demandé, parlant français et anglais, pour ouvrage de bureau et collection. Fournir références. Ecrire C., 229 "La Presse". 156—1

JEUNE HOMME — On demande un jeune homme actif non marié, pour faire la livraison du Valet Service, doit connaître le soin des chevaux, doit parler les deux langues et connaître la ville parfaitement. Bon salaire et nourri et logé. Bon chez-soi pour un bon jeune homme obligeant et travaillant. Doit avoir de bonnes références. 455 Saint-Jacques. Oscar Racette, tailleur. 156—1

JEUNE homme et une jeune fille d'expérience demandés — domiciliés tous deux à ville Saint-Paul, préféré — pour un magasin de marchandises sèches et d'épiceries. S'adresser à Jules Lemaitre, 121 rue de l'Eglise, Côte Saint-Paul. 155—2

JEUNE homme demandé pour prendre charge de la fontaine à soda. Références exigées. Dr J. Leduc et Cie, carré Chaboillez, coin Notre-Dame. 156—1

JEUNE garçon demandé pour se rendre utile dans une épicerie. S'adresser chez Lebeau et Frère, 656 Saint-Antoine. 156—1

JEUNE homme demandé pour commerce de ferronneries. S'adresser 536 avenue Mont-Royal. 156—1

JEUNES gens demandés, tout de suite, pour apprendre la télégraphie et se qualifier des positions de chemins de fer. Ecole jour et soir. S'adresser Ecole de Télégraphie, Monument National, Montréal. 8,10,12

NOUVELLE SUCCURSALE

— POUR LES —

Petites Annonces

— DE —

LA PRESSE

PHARMACIE VICTOR ARCHAMBEAULT, angle Marie-Anne et St Denis.

Les Mêmes Taux qu'au Bureau Chef. 5,8.

HOMMES, GARCONS DEMANDES

JEUNE HOMME demandé pour ouvrage général dans une épicerie, références exigées. S'adresser 21 Ontario ouest. 156—1

JEUNE HOMME demandé pour se rendre généralement utile dans une épicerie. S'adresser à 420 avenue Colonial, coin de la rue Duluth. 156—1

JEUNE GARCON — On demande un jeune garçon comme apprenti typographe. Se présenter au No 421 rue Saint-Paul. 156—1

JEUNE HOMME demandé, de 17 à 18 ans, pour se rendre utile dans une épicerie, références exigées, chez M. Dumout, 347 Logan. 156—1

JEUNE HOMME demandé, de quinze à dix-sept ans, ayant terminé son cours commercial, et sachant l'anglais, le français, la sténographie, la clavigraphie, et possédant une bonne écriture, comme assistant teneur de livres dans un magasin de ferronnerie en gros. S'adresser boîte 519, bureau de poste. 156—2

JEUNES gens demandés pour apprendre le commerce de restaurant. Expérience pas nécessaire. Boston Quick Lunch, 58 square Victoria, 34 Côte Saint-Lambert, 7 rue Windsor. 156—1

JOURNALIERS demandés, 50. S'adresser chez Quinlan A. Robertson, Pont Black, Montréal. 156—6

JOURNALIERS demandés au No 1771 Labelle. Se présenter à 7 heures, demain matin. 156—1

MENUISIERS demandés, S'adresser au No 397 rue Lagauchetière Ouest, coin de la rue Sainte-Monique, entre sept et huit heures, ce soir. 156—1

MENUISIERS — On demande de bons menuisiers. Se présenter immédiatement au No 125 Canning. 156—1

MENUISIER d'établis d'expérience demandé immédiatement, bons gages à homme compétent. S'adresser 318 Saint-Charles-Borromée. 156—1

MONTEUR — On demande un monteur de poêles en acier d'expérience. S'adresser 102 Duluth, Lamarre et Cie, Saint-Henri. 156—6

PEINTRES demandés. S'adresser à William Stewart, 167 avenue Rielle, Verdun, ou téléphone Main 3190. 152—6

PEINTRES de voitures compétents demandés. The St Lawrence Waggon Co., 44 rue des Soeurs Grises. 156—2

PEINTRES — On demande de bons peintres, gages, 25 cents de l'heure. S'adresser Pierre Lalongé, 593 Lafontaine, Maisonneuve. 156—1

PATISSIER demandé, avec une couple d'années d'expérience. Pas beaucoup d'ouvrage. Ecrivez tout de suite à J. K., 875 "La Presse." mentionnant le salaire. 156—1

PLOMBIERS — On demande deux bons plombiers, bons gages. S'adresser 1056 Sainte-Catherine Est. 156—2

PLOMBIER couvreur demandé immédiatement. S'adresser No 25 rue Mance. 156—1

PLOMBIER — On demande un plombier au No 27 rue Claude, Montréal.

PELLETEURS (20) demandés. S'adresser immédiatement au Model Building Stone, 1673 avenue Papineau. 156—2

PHARMACIEN parlant les deux langues demandé. S'adresser M. Albert, 273 Boulevard Saint-Laurent. 156—1

STICKERMAN

On demande un bon stickerman. S'adresser V. E. Traversy, 15 ruelle Josephat, avenue Papineau. F

TOURNEUR en bois de première classe demandé. S'adresser à C. P. Willey, surintendant de la fabrique Shearer Brown et Wills Ltd. 156—1

TENEUR DE LIVRES — On demande, pour une maison de gros de vins et liqueurs, un teneur de livres d'expérience pour prendre charge du département de la finance. Références exigées. Bon salaire. Position d'avenir. Devra parler l'anglais et le français. S'adresser par lettre, A., 722 "La Presse." 155—3

TENEUR de livres compétent demandé, parlant les deux langues. S'adresser par lettres, en mentionnant l'expérience. Hills Market, 753 et 755 rue Saint-Laurent. 156—2

VENDEUR d'expérience demandé pour un magasin de chaussures de détail, devra savoir parfaitement le français et l'anglais. S'adresser Boston Shoe Store, coin Mansfield et Ste Catherine. 155—2

VENDEUR

On demande un vendeur d'expérience pour un magasin de chaussures de détail; devra connaître aussi à la perfection les deux langues; références requises. S'adresser par lettre à L. M., 873 bureau de "La Presse." 155—2 F

VENDEUR de premier ordre demandé pour prendre charge du rayon des tissus lavables. Un homme parfaitement expérimenté dans cette ligne spéciale. S'adresser au gérant, W. H. Scroggie, Limited, rue Sainte-Catherine. 156—1

VENDEUR demandé, pour solliciter des ventes d'habillements faits à ordre, dans la ville. Nap. Cadieux, 1236 rue St Jacques, Montréal. 156—1

100,000 plombiers, plâtriers, briquetiers demandés pour San Francisco. Nous vous préparons en quelques semaines. Catalogue gratis, Coyne Bros, écoles de métiers. New-York, Chicago, Saint-Louis. 144—n

FEMMES, FILLES DEMANDEES

ASSEMBLEUSES — Deux assembleuses demandées pour le moulin "Union Special"; aussi des ouvrières expérimentées dans le département des chemises. Montreal Shirt and Overall Co., 1446 Hôtel de Ville, Mile-End. 152—6

APPRENTIES — On demande deux apprenties modistes, ayant une couple d'années d'expérience dans les robes. Mlle Lefebvre, 10 30 avenue Impériale. 156—1

BONNES modistes de robes demandées de plus une pour prendre soin de la salle de couture et des apprenties. 170 avenue Green. 155—6

COUTURIERES — Filles de moulin et 10 filles de main demandées, pour coudre les pantalons, $6 à $7 par semaine. A. Villeneuve, 340 Saint-Laurent. 152—6

COUTURIERE demandée, devra connaître la coupe et l'ajustement. S'adresser immédiatement, 449 avenue Claremont, Westmount. 156—1

COUTURIERE — On demande une apprentie couturière dans les habits de pratique d'un an ou deux d'expérience. S'adresser 239 St Jacques, premier plancher, 2ème porte. W. Pepin. 156—1

COUTURIERES — Dix filles de moulin, finisseuses, jeunes filles, demandées, dans les pantalons de pratiques. Salaire $7 à $8. A. McDonald, 25 Saint-Jacques, 3e étage. 156—1

FEMMES, FILLES DEMANDEES

COUTURIERE — On demande une couturière de deux ou trois ans d'expérience. S'adresser 461 Rachel. 156—1

COUTURIERES d'expériences et apprenties dans les robes, demandées immédiatement. S'adresser chez Mme Robillard, 333 avenue Laurier. 156—1

COUTURIERES — Deux bonnes couturières demandées, bon salaire payé aux personnes compétentes. Aussi, un compagnon, chez J. C. Duhamel et Cie, 321 Wolfe. 156—1

COUTURIERE — On demande une bonne couturière. S'adresser à M. Vinet, 253 Hôtel de Ville. 156—1

CUISINIERE et une fille de table demandées. Elle devront être expérimentées et avoir les meilleures références. S'adresser 212 Drummond. 155—6

CUISINIERE demandées à l'hôtel C. P. R., 355 rue Notre-Dame Est. 156—1

COUPEUSE de blouses de soie expérimentée demandée. S'adresser à The American Silk Waist Co, 30 rue Saint-Georges. 156—1

DAMES — On demande des dames — Le travail est très agréable et peut payer facilement de $3.00 à $5.00 par jour, même dans les moments de loisir, et si vous voulez réellement faire de l'argent, je serai heureux d'envoyer toutes les particularités, moyennant un timbre de deux centins. Adressez: boîte postale 7, Saint-Sauveur, Québec, Canada. 132—n

DAMES demandées pour solliciter des commandes pour le support de jupe Edwards; un support qui agrafe la blouse à la jupe de sept pouces à travers le dos, sans épingles, pointes ou dents pour déchirer les vêtements. Bonnes conditions. Edwards Skirt Supporter Co., Bridgeburg, Ontario et Buffalo, N.-Y., ci-devant de Toronto. 140—24

FEMMES, 2, demandées pour laver la vaisselle et se rendre généralement utile à la cuisine. S'adresser John Murphy Co., rue Sainte-Catherine. 155—3

FEMME forte demandée immédiatement pour le lavage, dans le département de la buanderie. Emploi permanent. Gages $5.00 par semaine. S'adresser à M. Williams, The Standard Shirt Mfg. Co. Ltd., 213 avenue DeLorimier. 155—2

FEMME demandée pour faire lavage facile. Bonne position stable à la personne voulue. Se présenter, entre 8 et 10 a.m., au Regent Café, 43 rue Université. 156—1

FEMME de cuisine demandée immédiatement. S'adresser au Herb's Place, angle Craig et Saint-Laurent. 156—1

FILLE demandée pour conduire le département du fittage dans les chaussures. Il faudra connaître tous les différents ouvrages. Ecrire U., 315 "La Presse". 140—n

FILLES — Dix jeunes filles demandées immédiatement, pour ouvrage facile et permanent. American Button Co., 15 ruelle Busby. 155—6

FILLES — On demande des filles, 236 St Paul, pour ouvrage léger et agréable. Bon salaire. 155—3

FILLES fortes demandées immédiatement pour travailler dans une buanderie. Position stable et gages de $3.50 à $5.00 par semaine. S'adresser à M. Williams, à la Standard Shirt Mfg. Co., Ltd., 213 avenue Delorimier. 153—6

FILLE de chambre et aussi servante générale sachant faire la cuisine, bons gages et références exigées. S'adresser 862 Saint-Denis. 153—4

FILLES — On demande, pour une manufacture de chaussures, de bonnes filles de moulin, une bideuse et des poseuses d'empeignes. Aird and Sons, 585 Saint-Timothée. 155—2

FILLE de table en chef demandée, aussi plusieurs bonnes filles de table. S'adresser John Murphy Co., Ltd. 155—3

FILLES demandées pour un salon de crème à la glace. S'adresser chez Metrakos Bros, 381 Saint-Laurent, angle rue Sainte-Catherine. 156—1

FILLES demandées, expérimentées, comme finisseuses de pantalons; aussi, filles pour se rendre généralement utiles dans la manufacture. Berman Bros. and Co., 27 Notre-Dame Est, 3ième étage. 156—1

FILLE de chambre. On demande une fille de chambre pour une famille de trois personnes; très bon salaire payé. S'adresser à 136 Cherrier. 156—1

FILLE de chambre demandée pour une petite famille, avec résidence d'été à Sainte-Anne de Bellevue. S'adresser 503 rue Sherbrooke Ouest. 156—2

FILLE générale demandée, 502 Saint-Denis. 156—1

FILLES de première classe demandées pour vêtements sur commande. Bons gages. Emploi permanent. S'adresser 104 rue St Charles Borromée. 156—1

FILLES, Salaire $7.00 à $12.00

Filles demandées pour apprendre métier léger, apprentissage de 4 à 8 semaines avec bons gages. Salaire variant de $7.00 à $12.00 par semaine, ouvrage à la pièce. S'adresser H. Jacob et Cie, 18 et 22 Côte Beaver Hall, coin Lagauchetière. 156—1 F

FILLE — On demande une fille pour aider à la cuisine. S'adresser 83 Sainte-Catherine Est. 156—1

FILLE de chambre d'expérience demandée. Aussi une couturière pour le linge d'hôtel. Hôtel Riendeau, 58, 60 Place Jacques-Cartier. 156—1

FILLE pour le travail léger de la maison demandée, dans une famille de trois personnes. Pas de lavage. Peut coucher chez elle si elle le préfère. S'adresser 6 rue Evans. 156—1

FILLE — On demande une bonne fille parlant l'anglais, pour servir la table dans un restaurant. S'adresser 196 Bleury. 156—1

FILLES

On demande 50 filles pour envelopper de la gomme. Position stable à des filles ponctuelles. S'adresser Bode's Gum Co., Limited, 30 rue Saint-Georges. 156—1 F

FILLE de salle demandée, et aussi une fille de cuisine. S'adresser 517 Saint-Jacques. 156—1

FILLES demandées pour servir les tables, au No 17 Est Dorchester, coin Saint-Dominique, parlant anglais et français. S'adresser entre 6 et 8 heures du soir. 156—3

FILLE de cuisine demandée. S'adresser immédiatement, au No 400A Saint-Denis. 156—1

FILLES — On demande des filles de 18 ans et plus, pour apprendre un métier propre et facile. S'adresser au No 21 rue Saint-Pierre. 156—2

FEMMES, FILLES DEMANDEES

FILLE — On demande une fille intelligente, connaissant les deux langues, pour donner des explications de nos produits, à notre exhibit, la semaine prochaine, au patinoir Victoria, Pure Food Show. Une personne ayant déjà fait ce genre de démonstrations dans les magasins à départements sera préférée. S'adresser personnellement, mercredi matin, entre 10 heures et 11 heures, au bureau de "La Presse." 156—1

FILLES — On demande une fille pour laver la vaisselle, aussi une fille pour l'ouvrage de maison et capable d'aider à servir les tables. S'adresser immédiatement au No 93 Saint-Laurent, nouveau numéro, 153. 156—1

FAISEUSES de boîtes de papier demandées. Filles pour travailler à la machine ou à la main, à la confection des boîtes en papier. Travail constant et bons gages. The Canada Paper Box Co., Limited, 12, 14 rue St Eloi (vis-à-vis 446 St Paul). 154—6

FAISEUSES de salopettes (overalls) et de vareuses d'expérience demandées immédiatement, travail à la maison. S'adresser à la Lion Clothing Co, 255 rue Notre-Dame Ouest. 156—1

FAUFILEUSES d'expérience demandées dans les jupes. Bonnes positions. S'adresser tout de suite à American Costume Mfg Co. 88 McGill. 155—6

JEUNE fille demandée, pouvant se rendre utile au magasin et couture, ménage même, pas de lavage. Salaire $12.00 par mois. S'adresser 467 Boulevard St Laurent. 156—3

JEUNE FILLE demandée comme commis, ayant expérience dans la marchandise sèche, sachant les deux langues. S'adresser A. E. Pélassier, 365 Mont-Royal. 156—1

JEUNE fille demandée pour aider au ménage. S'adresser C. Martel, 568 Notre-Dame Ouest. 156—1

JEUNES filles demandées pour empeser les poignets et les bandes de col de chemises; aussi opératrices. Fermé le samedi après-midi. McGee Shirt Factory, rue Clark, Mile-End. 152—6

JEUNE fille demandée pour aider au ménage, pas de jeune enfant, ni lavage, famille de quatre personnes; devra avoir bonnes références. S'adresser 444 Rachel. 156—1

JEUNE fille demandée pour repasser, dans une buanderie privée. S'adresser immédiatement, No 67 Marquette. 156—1

JEUNES FILLES — On demande des jeunes filles pour aider à la couture dans articles de fantaisie. S'adresser 1198 Saint-Denis. Danis et Frères. 156—1

JEUNE fille demandée, connaissant la sténographie anglaise et française et ayant de l'expérience dans un bureau d'avocats. Excellent salaire pour une personne compétente. S'adresser à MM. Beaubien et Lamarche, chambre 73, édifice Liverpool, London and Globe, Montréal. 156—1

JEUNE FILLE recommandée, au No 1675 Saint-Jacques. 156—2

JEUNE FILLE demandée immédiatement pour répondre au téléphone. Devra parler anglais et français. S'adresser au No 43 de la rue Ste Catherine Ouest. 156—1

JEUNE fille d'expérience demandée, pour prendre charge du département des parfums, poudres et savons. Références exigées. Dr J. Leduc and Co., carré Chaboillez. 156—1

JEUNES FILLES demandées pour apprendre à faire des fleurs artificielles, ainsi que d'autres expérimentées. S'adresser à Dominion Flower et Feather Mfg. Co., rue Dowd près Bleury. 156—6

JEUNES FILLES demandées pour ouvrage léger de la maison et du magasin, pas de lavage, sachant les deux langues. S'adresser 1057 St Jacques. 156—1

JEUNE femme demandée pour faire l'ouvrage général de maison. Elle devra parler les deux langues et aimer les enfants. S'adresser Mme Hill, 751 Saint-Laurent. 156—2

MODISTE DEMANDEE — On demande une personne compétente pour faire les altérations dans les jupes et blouses. S'adresser P. Lafrance et Cie., 192 rue St Laurent. 153—6

MODISTES — On demande immédiatement de bonnes modistes pour corsages et jupes. S'adresser 203B Saint-Hubert. 156—1

MODISTES et des apprenties demandées. S'adresser 2087 Saint-Jacques, 3ième étage, Saint-Henri. 156—1

MODISTES de robes et apprenties demandées. 157 avenue du Parc, Montréal. 156—1

MODISTE DEMANDEE — On demande une bonne garnisseuse de chapeaux et une bonne prépareuse. S'adresser 940 Saint-André. 156—1

OPERATRICES demandées dans tous les départements. S'adresser immédiatement à John P. Black and Co, Ltd., 183 rue Vitré. 255—n

OPERATRICES expérimentées pour blouses de soie. S'adresser immédiatement à The American Silk Waist Co., 30 rue Saint-Georges. 154—3

OPERATRICES demandées, en blouses et jupes, les salaires les plus élevés seront payés pour des personnes compétentes. S'adresser P. Lafrance et Cie, 192 rue Saint-Laurent. 151—6

OPERATRICES demandées pour les pantalons, 27 Notre-Dame Est. The Canadian Shirt and Overalls Co. 156—1

OPERATRICES POUR JUPES DEMANDEES — Dix bonnes opératrices trouveront du travail permanent, et un salaire élevé. Pas de travail le samedi après-midi. S'adresser immédiatement au No 1857 rue Notre-Dame, près de la rue McGill, et après 6 heures p. m., téléphonez Est 2148. 151—6

PIQUEUSES — On demande des piqueuses dans une manufacture de tricot, pour une machine automatique, au No 206 avenue Papineau. 151—6

PRESSEUSES de robes de matin et de robes d'enfants demandées. S'adresser à John P. Black et Co, Ltd., 123 rue Vitré Ouest. 155—6

ROULEUSES

On demande des rouleuses de cigares, chez L. O. Grothé et Cie, No 21 rue Saint-Pierre. 156—2 F

REPASSEUSE — On demande une bonne repasseuse et une bonne laveuse, ouvrage permanent. S'adresser 902 Saint-Laurent. 156—1

REPASSEUSE — On demande une bonne repasseuse, 125 Berri, la porte en bas. 156—1

STENOGRAPHE, demoiselle, demandée, connaissant l'anglais et français. Ecrire en donnant références et salaire exigé, à X. X., 820 Saint-Laurent. 156—1

UNE STENOGRAPHE DEMANDEE. — Devra comprendre le français et l'anglais, aussi un teneur de livres, un jeune homme demandé immédiatement, un sachant les deux langues préféré. Références requises. S'adresser à l'instant, 30 rue Saint-Sulpice. The Consolidated Plate Glass Co of Canada, Ltd. 156—1

VENDEUSE — On demande une bonne fille comme vendeuse, parlant anglais et français, avec expérience de marchandises sèches. S'adresser E. Côté, 143 rue Sainte-Catherine Est. 156—1

SERVANTES DEMANDEES

BONNE servante demandée, petite famille. 315 Ontario Est, près de Saint-Denis. 156—1

EMPLOYEE DEMANDEE — On demande une servante générale chez Mme Payette, 11 Bonsecours, pas de lavage. 156—1

SERVANTE demandée sachant faire la cuisine, dans une petite famille. S'adresser 365 Sherbrooke Est. 151—6

SERVANTE générale demandée, sachant faire la cuisine, pour famille de 3 personnes, pas de blanchissage. 89 Laval. 151—6

SERVANTE — Bonne fille demandée comme servante générale, pour deux personnes dans un plain-pied, doit être bonne cuisinière, très bons gages. S'adresser avec références. 1032 Dorchester Ouest, nouveau numéro. 155—2

SERVANTES DEMANDEES

SERVANTE — On demande une bonne servante générale au No 957 St Denis, coin Rachel. 155—n

SERVANTE demandée pour un presbytère à la campagne. En faisant application, dire son état de santé, son âge et ses aptitudes pour la tenue générale d'un presbytère. Une réponse ne sera donnée qu'à cette condition. Prière d'adresser toute lettre à Cam., 227 "La Presse", tel qu'indiqué ci-dessus. 153—6

SERVANTE demandée pour une famille sans enfants. 243 Sainte-Elisabeth.

SERVANTE — On demande une personne âgée et bien recommandée, comme servante générale dans une famille de deux personnes, 1211a Saint-Denis. 156—1

SERVANTE — On demande une jeune fille pour ouvrage général, pas de lavage ni cuisine. 292 Saint-Hubert.

SERVANTE générale demandée sachant faire la cuisine, pas de lavage, $12.00. 439 Saint-Hubert. 156—1

SERVANTE générale demandée, salaire $10 par mois, lavage en dehors. Références exigées. S'adresser F. Gagnon, 416 Létourneux, Maisonneuve. 155—2

SERVANTE demandée pour la cuisine, et peu de ménage, pour petite famille. S'adresser 159 Hutchison. 156—1

SERVANTE générale, une bonne, demandée. Elle devra parler anglais et avoir des références. S'adresser 39 Crescent. 156—1

SERVANTE — On demande une femme de chambre sachant le service de la table, munie de bonnes recommandations, No 349 rue Sherbrooke Est. Tél. Est 1127. 156—2

SERVANTE — On demande, à la campagne, une bonne d'enfants pouvant se rendre généralement utile à la maison. On garde une autre servante. Références exigées. S'adresser 424 Mont-Royal. 156-1

SERVANTE — On demande une fillette 16 à 17 ans, pour prendre soin d'un bébé durant le jour. S'adresser à la Bay Hôtel, chambre 101, entre 10 heures à 2 heures p. m. 156—1

SERVANTE générale demandée, Petite famille, lavage en dehors. Gages $12. 109 rue Elgin, cité, entre rues Saint-Urbain et Saint-Laurent. 156—1

SERVANTE — On demande une jeune fille de dix-sept à dix-huit ans, pour aider au ménage, 390a Beaudry. 156—1

SERVANTE DEMANDEE — On demande au No 54 rue Cherrier, une servante générale, sachant faire la cuisine et pouvant donner des références. 156—1

SERVANTE demandée, jeune fille de 15 à 16 ans, pour aider au ménage et avoir soin des enfants, chez Mme Richard, 602 rue Amherst. 156—1

SERVANTE — Fille de 20 à 25 ans demandée pour ouvrage général. S'adresser 115 Sainte-Elisabeth. 156—4

SERVANTE générale demandée, pas de lavage ni repassage. 212 rue Saint-Hubert. 156—1

SERVANTE — Jeune fille demandée pour servir dans une salle à manger. S'adresser 1314 Saint-Laurent. 156—1

SERVANTE demandée au No 109 rue St Denis. Peu de travail et bons gages. 156—2

SERVANTE demandée, famille de deux personnes, pas de lavage, personne âgée préférée. S'adresser 2003 Saint-Laurent. 156—2

SERVANTE générale demandée. 905 Notre-Dame Ouest. 156—1

SERVANTE générale demandée, pour une famille demeurant au Sault au Récollet. Distance de Montréal, vingt minutes en chars électriques. Veuillez vous adresser 882 Saint-Denis, Montréal. 156—1

SERVANTE — On demande une servante au No 939 Saint-Denis. Pas de lavage ni repassage. $12.00 par mois. 156—3

SERVANTE demandée pour famille de trois personnes, pas de lavage, ni enfants, logement de plain-pied. Inutile de se présenter sans références. 707A Berri.

SERVANTE demandée au No 748 rue Saint-Denis. 156—1

SERVANTE — Une dame seule demande une servante. S'adresser 459 Wellington, Pointe Saint-Charles. 156—1

SERVANTE — On demande immédiatement une servante. Bons gages, pas lavage. S'adresser au deuxième étage, 337 St Paul, à J. O. Gareau. 155—3

SERVANTE — On demande une servante, gages $12 par mois. S'adresser immédiatement 21 avenue Laval. 154—n

SERVANTE — Jeune fille de 15 à 16 ans demandée, pour deux personnes et un bébé. 46 Saint-Hubert. 156—1

SERVANTE — On demande pour un hôtel une fille générale, on paiera vingt dollars par mois pour une fille forte. S'adresser 93 rue Communes. 152—6

SERVANTE demandée. Une personne bien recommandée et fiable, sachant faire la cuisine. Bons gages. Pas de déménagement. S'adresser à Madame Cardin, 224 rue Mont-Royal. 152—6

SERVANTE générale et une bonne d'enfants, No 10 Laval. 155—6

SERVANTE ou jeune fille demandée pour avoir soin de deux enfants, où il y a déjà une servante générale. Références exigées. 38A Sainte-Famille. 152—6

SERVANTE — On demande immédiatement une bonne servante générale, au No 1269 Saint-Denis. Pas de lavage ni cuisine. Bons gages. Références exigées.

SERVANTE demandée, famille de deux Saint-Laurent, pas de lavage ni cuisine. 155—2

SERVANTE DEMANDEE — On demande une personne d'un certain âge, pouvant prendre charge de la cuisine et se rendre généralement utile. S'adresser No 32 ouest rue Sherbrooke. 155—2

AGENTS DEMANDES

AGENTS DEMANDES — "La Providence," Cie d'assurance contre le feu, demande des agents, pour villes et campagnes. Commission généreuse. Adressez: "La Providence," 52 Saint-Jacques, Montréal. 147—24

AGENTS demandés, expérience non requise. Nous vous enseignerons les moyens de vous faire vite une clientèle régulière. Mieux qu'un compte de banque. Ecrire sans tarder. Alfred Tyler, London, Ontario. 156—1

AGENTS DEMANDES — Une offre spéciale pour deux agents, dans l'assurance industrielle, bon salaire et bonne chance d'avancement. 71A Saint-Jacques, entre 8 et 9 a.m., et 5 et 6 p.m. Geo. E. Lauzière, surint. 156—1

AGENTS demandés pour vendre l' "Auto-Spray," le meilleur arrosoir automatique à air comprimé. Conditions libérales. Machine échantillon gratis aux bons agents. Cavers Bros. Galt, Ont. 85—n

AGENTS

On demande des agents pour vendre des terrains. Salaire $40 à $50 par semaine. Terrains dans toutes les parties de la ville et de la banlieue. Conditions faciles pour convenir à toutes les bourses. S'adresser à Saint-Amour et Leclair, agents d'immeubles, 52 rue Saint-Jacques, entre 10 et 11 heures. 116—n F

AGENTS à salaire ou à commission demandés. L'article qui se vend le mieux par agents qui ait jamais été produit, quiconque se sert d'encre et de plume l'achète à première vue; 200 à 500 pour cent de profit; les ventes d'un seul agent se sont élevées à $620 en six jours; un autre a fait $32 en deux heures. Munroe Mfg Co, La Crosse, Wis. 153—6

AGENTS DEMANDES — M. J. R. Viau, inventeur de la célèbre équerre de coupe tailleur pour dames, aurait besoin de plusieurs agents pour vendre des équerres. Les tailleurs, modistes et autres personnes du Canada et des Etats-Unis qui auraient quelques loisirs pourraient, avec beaucoup de profits s'intéresser comme agents ou autrement à la vente des merveilleuses équerres de coupe. Des conditions très avantageuses seront offertes par M. Viau qui se chargera en même temps de donner toutes les explications nécessaires à ceux qui s'adresseront à lui par lettre ou personnellement. S'adresser à M. J. R. Viau, No 108 rue Saint-Hubert, Montréal. 152—11

AGENTS actifs demandés pouvant se faire de gros salaires en s'adressant au No 1485 Notre-Dame Est; il n'est pas nécessaire d'avoir de l'expérience. 155—6

AGENTS actifs demandés pour vente des terrains à termes faciles. Bonne rémunération. Fugère et Théoret, surintendants, chambre 16, 107 Saint-Jacques, 9 à 10 a.m. 155—n

ASSOCIES DEMANDES

ASSOCIE demandé. Un ouvrier, connaissant bien le commerce, désire associé avec petit capital, pour exploiter un très bon commerce. Argent garanti. Ecrire W., 701 "La Presse". 152—6

ON DEMANDE

60 CHEVAUX ET TOMBEREAUX

demandés. Bon prix. S'adresser à Gray & Wighton, 7 avenue du Parc. F

CHAM. MEUBLEES A LOUER

A LOUER, trois chambres bien meublées et propres, éclairées, prix modéré, possession immédiate, famille privée. Phone Est 2981. 69 Sherbrooke Est. 155—6

BELLE chambre garnie à louer, étage du bain, propre, chaude, bien éclairée, lumière Auer, Famille privée, 1603 Sainte-Catherine, coin Saint-Hubert. 154-3

BELLES chambres meublées, depuis $6, confort du chez-soi, bain, lumière Auer, maison tranquille. Messieurs préférés. 822 Est Lagauchetière, coin Saint-Denis. 156—1

CHAMBRES à louer, grand salon ou grande chambre, étage du bain, meublé ou non, famille privée, sans enfants, près gares Windsor et Grand-Tronc. S'adresser 161 Versailles. 154—3

CHAMBRE à louer, grande chambre en avant, joliment meublée, convenable pour couple marié ou deux messieurs, No 8 rue Plateau, au delà Mance. 154-3

CHAMBRE meublée à louer, magnifique chambre-salon, étage du bain, améliorations modernes, famille privée, 417 rue Saint-Denis. 154—3

CHAMBRES double et simple à louer, très confortables, étage du bain, eau chaude, lumière Auer. Famille privée. 303 St Denis. 154—3

CHAMBRE à louer, grande chambre, non meublée, sur le devant, pour couple sans enfant, lumière Auer, bain, usage cuisine si désiré. Près rue Saint-Hubert, 405 de Montigny Est. 154—3

CHAMBRE meublée à louer, une belle chambre sur l'étage du bain pour messieurs, tout confort désirable. 63 Dubord. 156—1

DEUX magnifiques chambres confortablement garnies, lavabo, garde-robe, balcon, pour un ou deux messieurs, famille canadienne. 106B Saint-Louis. 154—7

DEUX chambres meublées à louer, grande et petite, famille privée, 384 Ontario Est. 156—1

GRANDE chambre bien garnie, donnant sur la rue, avec ou sans pension, dans famille parisienne, 128 avenue Laval, près carré Saint-Louis. 8,10,12

GRANDE chambre meublée, avec tout le confort désirable, au premier étage. Famille privée. 92 Saint-Denis. 156—5

JOLIE grande chambre à louer, meublée ou non, aussi chambre simple, meublée, avec balcon, $1,50 par semaine, 214 Saint-Hubert. 154—3

MAGNIFIQUE chambre nouvellement meublée et décorée, avec pension pour couple marié ou messieurs. Famille privée française, table excellente. 126 Elgin. 156—1

TRES BELLE grande chambre meublée confortablement, famille privée, prix modéré. 431 Hôtel de Ville. Possession immédiate. Belle localité. 156—1

309b SAINT-DENIS, belles chambres meublées, à l'étage du bain. Beaucoup de confort. Famille tranquille. 156—3

CHAMBRES A LOUER

A LOUER, deux chambres simples pour messieurs de préférence. S'adresser 476 Saint-Denis. 155—2

BELLE grande chambre à louer, avec gaz et bain, pour messieurs seulement. S'adresser 222 Saint-Christophe. 156—3

CHAMBRE à louer, rue Saint-Denis, près de l'église Saint-Jacques, dans famille privée pas d'enfant. Ecrire à X., 428 "La Presse." 152—6

CHAMBRE à louer, dans une famille privée, étage du bain, eau chaude, lumière Auer. Prix très modéré. S'adresser 600 Saint-Antoine. 156—6

CHAMBRE confortable à louer, étage du bain, gaz, famille sans enfant, pour messieurs seulement, possession immédiate, 36A Sanguinet, pas d'affiche. 156—1

CHAMBRE A LOUER — Grande chambre non meublée avec garde-robe, usage de la cuisine si préféré, confort du chez-soi. S'adresser à 355 Jeanne d'Arc, Maisonneuve. 5,8

CHAMBRE à louer, à l'étage du bain et salon, une dans le bas, bien éclairées, non meublées, bien situées, couple sans enfants usage de cuisine si désiré, poêle à gaz. S'adresser 147 Bleury. 156—2

CHAMBRES à louer. Chambres doubles et simples, avec garde-robe, S'adresser 931 Berri, près Rachel. 156—1

CHAMBRE à louer sur le devant, avec garde-robe ; une autre petite en arrière, à bas prix, 128 Papineau, à droite, près Sainte-Catherine. 156—1

DEUX BELLES grandes chambres non meublées, un couple sans enfants préféré, S'adresser 3315 Notre-Dame, coin Atwater. 156—1

GRAND salon et autre chambre à louer. Belle localité pour couple marié ou messieurs, S'adresser à 366 Saint-Hubert. 154—3

GRAND salon double non meublé à louer, bon marché, avec usage de la cuisine si désiré, au No 892 rue Saint-Denis. 155—3

MAGNIFIQUES grandes chambres, simple et double, eau dans la chambre, grande garde-robe, famille tranquille. Tél. Est 4179. 400 Saint-Denis. 156—6

PETITE chambre à louer, $1,50 par semaine. Possession immédiate. S'adresser 113 Dorchester Est. 155-3

SALON à louer, non meublé, avec usage de cuisine si désiré. 327 Saint-Denis. 156—1

CHAMBRES ET PENSION

BELLE grande chambre, lumière Auer, avec bonne pension, pour deux messieurs, $3,50 par semaine chacun, 307 rue Saint-Denis. 155—3

CHAMBRE et pension à louer, grand salon et autres chambres chauffées à l'eau chaude, avec pension, 444 Saint-Denis, près Sherbrooke. 154—3

CHAMBRE ET PENSION—Grande chambre pour couple marié ou messieurs, avec pension, le tout de première classe, usage téléphone, 483C Saint-Denis. 155—3

CHAMBRE ET PENSION — Couple sans enfants trouvera magnifique chambre avec pension, confort du chez-soi, famille deux personnes. 536 Sherbrooke Est. 155—3

CHAMBRE ET PENSION — Vous trouverez chambre et pension de première classe et pension de table, famille privée. S'adresser 10 avenue Desjardins, près Ste Catherine. 155—3

CHAMBRE garnie et pension, pas d'enfants, 283 rue Ontario Est, seconde porte de Saint-Denis. Prix modéré. 8.17

CHAMBRE ET PENSION — Belle chambre meublée avec ou sans pension, au No 120 Champ de Mars. 156—3

CHAMBRE double pour couple ou deux messieurs, eau, gaz, garde-robe, pension si désirée, avec confort. En face du Mont Saint-Louis, 216 Est, Ontario. 8,10,12

PENSION SAINTE-CECILE, 46 Saint-Hubert. — Magnifique chambre de salon à louer, premier étage, eau chaude, gaz, électricité, usage piano, bain, etc., les touristes pourront se procurer chambre et pension avec tout le confort désirable, chef cuisinier français attaché à la maison. Téléphone Est 4121. Pas de déménagement. 30.3.5 8.12.15

954 RUE SAINT-DENIS — Superbe salon double, chambre double et simple à louer, ameublement neuf, améliorations modernes. Famille privée. Pension si désirée. 153—6

CHAM. PENSIONS DEMANDEES

CHAMBRE ET PENSION DEMANDEES — Une dame avec bébé et servante, désire avoir deux chambres avec pension, dans une famille n'ayant pas d'autres pensionnaires, campagne, près de Montréal, place d'eau. Ecrire E. 718 "La Presse." 155—2

PENSION D'ETE DEMANDEE

PENSION D'ETE DEMANDEE — On demande, dans une ferme bien tenue, à moins d'une heure de Montréal et au bord de l'eau si possible, trois chambres avec pension, pour famille de trois personnes, avec bébé d'un an. Envoyer conditions et détails, au No 90 avenue Laval, Montréal. 154—3

MAISONS DEMANDEES

MAISON DEMANDEE — On demande à louer maison, grande et confortable, pour l'année, sur le bord de l'eau, à la Longue-Pointe ou Pointe aux Trembles, près de l'église et des écoles. Ecrire à I. J., 876 "La Presse." 156—1

A LOUER

CLOS bois, charbon, grain, à louer, bail 5 ans, loyer $6 par mois, meilleure place de détail de Montréal. Ecrire F. G., 878 "La Presse." 156—1

ETAL de boucher à louer, rue Sainte-Emélie et Turgeon, Saint-Henri. S'adresser 57 Turgeon. 153—29

ETAGE manufacturier à louer, 25 x 80, un plain-pieds, 2 étage, chauffé et éclairé. S'adresser sur les lieux, A. E. Clément, 8 rue Lemoine. 155—6

PENSION

PENSION D'ENFANTS — Bonne maison de pension pour petits enfants. 1232 St André. 155—6

ECURIE DE PENSION

ECURIE DE PENSION — Vous trouverez bonne pension et places d'écurie pour chevaux au Canadian Boarding Stable, 55 Ontario Est, près Cadieux. Ouvert à toute heure. 155—6

RESIDENCES D'ETE A LOUER

MAISON d'été à louer, à Laprairie, magnifiques terrains et arbres ombreux, à trente minutes de la ville par chemin de fer ou par bateau. Ecrire à Boîte 128, Laprairie, Qué. 155—6

RESIDENCE d'été à louer, Côteau Landing, beau cottage meublé, 8 arpents du village, sur chemin allant à Saint-Zotique, bord lac Saint-François, arbres fruitiers, etc. S'adresser Georges Asselin, 200 Poupart, Montréal. 153—6

MAGASINS A LOUER

MAGASIN à louer, rue St Jacques, St Henri, centre des manufactures, grandes vitrines, belle cave, avec four à pâtisseries, possession immédiate. S'adresser C. M. Barrière, 2121 St Jacques. 155—6

MAGASIN A LOUER — Magnifique magasin rue Sainte-Cathrrine, entre Saint-Denis et Saint-Laurent, S'adresser de suite, 193 Sainte-Catherine Est. 155—6

MAGASIN à louer, 2 vitraux, bonne place pour magasin de chaussures ou autre, au No 782 Mont-Royal, près rue Saint-Laurent. 156—1

MAGASIN à louer, rue Rachel, près Delorimier, bon marché, tout espèce de commerce, excepté pour marchandises. S'adresser à 1075 Delorimier. 156—1

MAISONS A LOUER

A LOUER, à sacrifice, magnifiques plain-pieds, Nos 424 à 430 rue Sherbrooke, 9 chambres, chauffées. Tous de première classe. S'adresser 424 Est Sherbrooke. 153—6

A LOUER, logements plain-pieds, 1791-1891 Saint-Urbain, bas, 5 pièces, b., w.c., $13; 1793-1901 Saint-Urbain, hauts, 6 pièces, b., w.c., $16; joliment situés, en vue de la montagne, salubre et grand air, service des chars fréquent. 73 Marie-Anne, haut, 7 pièces, b., w.c., fournaise à eau chaude, $18.50; 58-74 Marie-Anne, hauts, 6 pièces, w.c., $13; à moins 3 minutes de marche Parc Lafontaine. Local sain, aéré, commodément situé. S'adresser chambre 16, No 260 Saint-Jacques. 151—7

DEUX logements à louer, quatre pièces chacun, Nos 134 et 138 Railway Track, près rue Richmond. Loyer $10. Eus. Lalliberté, notaire, 502 Ste Catherine Est. 155—6

LOGEMENT à louer, 495 Sherbrooke, coin Cadieux, logement du haut, 10 chambres, eau chaude, gaz et électricité. Condition parfaite. M. Pagnuelo, 97 Saint-Jacques. Main 279. 151—6

LOGEMENT à louer, un bon, en parfait état, 492 Saint-Denis, entre Sherbrooke et le square Saint-Louis; fournaise à eau chaude, dix pièces bien éclairées, $35. M. Pagnuelo, 97 Saint-Jacques. Main 279. 151-6

LOGEMENT à louer, un magnifique logement très confortable. 822 Saint-Denis, coin Duluth, 6 pièces, bain, w.c., passage, eau chaude, gaz, cour seule, conditions faciles. S'adresser 820 Saint-Denis. 152—6

MAISONS modernes à louer immédiatement, 7 et 8 pièces, belle localité, S'adresser sur les lieux, Nos 575 à 585 Moreau, près rue Sherbrooke, ou 567 Saint-André. 154—6

MAISONS à louer, 345, 349, Orléans, Maisonneuve, 7 et 8 pièces, $12,00, $14.00. Clément Robitaille, 72 Notre-Dame Est. Main 26, ou 150 avenue Lasalle, Maisonneuve. 155—6

MAGNIFIQUE plain-pied à louer, milieu, 320 Sherbrooke Est, coin Saint-Denis, 10 pièces, gazeliers, électroliers, chauffage et enlevage de la neige par le propriétaire; eau chaude, eau froide, améliorations modernes, logement en parfait état. S'adresser le soir T. Latourelle, 322 Sherbrooke Est. Tél. Bell main 2235; 6 Craig Ouest; Est, 1888. 152—6

NOUVEAU plain-pied, 526 Parc Lafontaine, 8 pièces, fournaise, gaz, électricité; toutes améliorations modernes. S'adresser à J. A. Jarry, 528 Parc Lafontaine. Tél. E. 3435. 151—6

DEUX plain-pieds de 7 pièces à louer, Nos 617, 623 Cuvillier, Hochelaga. S'adresser 385 Saint-Laurent, ou 155 Ontario Est. 153—6

HAUT de maison à louer, 10 chambres, 147 rue Dorchester Est. S'adresser J. R. Hupé. 275 rue Saint-Laurent. 153—6

LOGEMENTS A LOUER — Magnifiques logements à louer, rue Mance, Annexe, 6, 7, et 8 pièces. Gaz, lumière électrique, fournaise à eau chaude. Nouvellement construits. Loyer bon marché. S'adresser JOHNSON ET GRACE, 62 Saint-Jacques. Tél. Main 1404. 154—6

LOGEMENTS — A louer, au Boulevard Saint-Denis, beau logement neuf, de six pièces, avec chambre de bain, lavabo, gaz et lumière électrique. S'adresser 2091 Labelle, près de la rue Bélanger, ou N. A. C. Fortier, bijoutier, 20A Saint-Dominique. 153—6

MAISON à louer, 7 chambres, bain et w. c., chauffé à l'eau chaude, lumière électrique et gaz. Prix $20 par mois. S'adresser 521 Sherbroke Est. 155—6

LOGEMENT de plain-pied, un beau à louer, 888 Saint-Hubert, en haut, $22.00. John James Browne and Son, 207 Saint-Jacques. 155—6

LACHINE — Maison à louer. Deux flats, un haut et un bas, six pièces, bain, w. c., lumière électrique. Rue des chars. S'adresser à S. Lefebvre, 330A rue St Joseph, Lachine. 155—2

MAISONS à louer, 1161 et 1169 Delorimier, 8 chambres, deux beaux plain-pieds, neufs, avec toutes les améliorations modernes, site magnifique, $16 et $17 chacun ; No 3, Quatrième avenue, Viauville, 7 chambres, $13 ; No 5, 6 chambres, $12 ; ménage fait. S'adresser L. Charpentier, 1159 Delorimier. Tél. Est 2844, ou 1586½ Notre-Dame. Main 26. 153—6

PLAIN-PIEDS de 4 pièces à louer ; un autre plain-pied, sept pièces, bain, gaz, No 490 rue Moreau, près des usines du C. P. R. 153—6

MAISONS A LOUER

PLAIN-PIED à louer, 738 Sherbrooke Est, 8 chambres éclairées, fournaise, gaz, eau chaude, plus beau site de la ville. 368 Dorchester ouest, Tél. Up 4301. 153—6

PLAIN-PIER, 4 grandes chambres meublées, chauffées, éclairées, dans le centre et plus beau site de Montréal. S'adresser 368 Dorchester ouest. J. Gougeon, Up 4301. 153—6

PLAIN-PIEDS — A louer, rue De-Lorimier, 1171 à 1175, 3 magnifiques plain-pieds, 9 pièces, avec toutes les améliorations modernes, louera à bonnes conditions. S'adresser Jos Léger, 22 Duluth. 151—6

PLAIN-PIED à louer, 8 chambres, améliorations modernes, $16-18. No 1524 Saint-Urbain. S'adresser J. I. Chouinard, 221 Notre-Dame Est. Tél. Main 957. 156—6

PLAIN-PIEDS à louer, avenue Delorimier, en haut d'Ontario, 6 et 7 pièces, améliorations modernes. Conditions faciles pour bons locataires. H. H. Hutchins, édifice de la banque des Marchands, chambre 703. Main 942. 153—6

BUREAUX A LOUER

BUREAU A LOUER, usage du téléphone, personnel, lumière, chauffage, nettoyage, possession immédiate, $10.00 par mois. S'adresser Demers, chambre 16, 107 Saint-Jacques. 155—6

A VENDRE OU A LOUER

A LOUER ou à vendre, propriété de campagne, belle place pour l'été, 5 arpents de terre, 65 pommiers, donne sur la rivière, tout près de Cartierville. Conditions très faciles. S'adresser 140 Saint-Martin. 154—6

A LOUER ou à vendre, propriété J. R. Savignac, à Berthierville, grande maison, trois étages, écurie, jardins, rivière, arbres, $2,500.00. Albert Savignac, 97 St Jacques. 148—24

A LOUER ou à vendre, propriété J. R. Savignac, à Berthierville, grande maison, trois étages, écurie, jardins, rivière, arbres, $2,500.00. Albert Savignac, 97 St Jacques. 148—24

ON DEMANDE A ACHETER

CORNES — On demande à acheter plusieurs paires cornes de chevreuil, grandeur moyenne. Ecrire, indiquant le nombre de paires, la grandeur et le prix demandé. Paul Beau, 622 rue Sainte-Catherine ouest, Montréal. 155—6

CHEVAL — On demande à acheter un bon cheval pour un agent, aussi boghei. Ecrire boîte 431, bureau de poste, Montréal. 156—2

ON DEMANDE à acheter des vêtements de relents de dames et des messieurs, fourrures, bijouterie, tapis, etc. Les plus hauts prix payés. Commandes par la poste exécutées. Chas. Mazur, 93 Craig Ouest. Main 1964. 153—6

PIANOS ET ORGUES A VENDRE

PIANO droit Newcombe à vendre, pour $135 comptant, a coûté $400. Doit être vendu, le propriétaire ayant besoin d'argent. S'adresser sans retard à K. L., 79 "La Presse". 153—6

PIANO droit Mason et Risch, $275 comptant, a coûté $500, neuf mois d'usage. Propriétaire cesse de tenir maison. Adresse : L. M., 80 "La Presse". 153—6

PIANO à vendre, tout neuf, un mobilier de salon, tables de salle à dîner et de cuisine, couchettes, machine à coudre, vaisselle, etc. S'adresser le soir, au No 22 Lasalle, depuis 6 heures à 9 heures. 155-2

PIANO Heintzman droit à vendre, pour $115 comptant, a coûté $375. Doit être vendu pour clore une succession. Grande occasion. S'adresser immédiatement à J. J., 77 "La Presse". 153—6

PIANO Morris droit, un beau à vendre $175 comptant. Cie de piano Leach. 560 Ste Catherine Ouest, entre Stanley et Drummond. 155—3

PIANO carré, un beau, 7 octaves, caisse en palissandre et pattes sculptées à vendre $50 comptant. Cie de Piano Leach. 560 Ste Catherine Ouest, près Drummond. 156—2

PIANO droit un beau, 3 pédales, etc., à vendre $149 comptant. Cie de Piano Leach, 560 Ste Catherine Ouest, entre Stanley et Drummond. 155—2

PIANOS droits Mason et Risch, neufs, recommandés par Madame Albani. Cie de piano Leach, 560 Ste Catherine Ouest, entre Stanley et Drummond. 155—2

PIANOS A VENDRE — Trois orgues Doherty, caisse de piano, presque neuves, 6 octaves, 4 séries de anches, 11 à 13 jeux, 2 soufflets à genoux, magnifiques caisses en chêne et en noyer, jolies ornementations avec miroir biseauté. Belle tonalité. Ont coûté $140. Votre choix pour $99. Layton Bros., 144 rue Peel. N. B. Ouvert le soir. 3,5,8

PIANO cottage à 3 pédales, à vendre pour $45.00 ; les gens ayant quitté la ville, il faut le vendre au plus tôt. Brosseau, 85 Saint-Maurice. 156—1

A VENDRE

A VENDRE A TOUT LE MONDE — Bois pour allumer le poêle, $2.00 ; érable scié, $3.00 ; blocs d'épinette, $2.00 ; blocs de moulin, $1,75 le voyage ; charbon anthracite, livrés dans toute la ville. J. C. McDiarmid, coin Guy et William. Main 452. 124—n

A VENDRE, meubles, tapis, prélarts, poêles, carrosses de bébé, au comptant et à conditions faciles de paiements, chez Lande Frères, 176 rue Saint-Laurent, près Dorchester. 110—n

A VENDRE, à crédit ou au comptant, prix très bas, toutes sortes d'ameublements de maison, poêles, glacières, voitures d'enfants, tapis, prélarts, rideaux, portières, etc. Universal Furniture Co, 53 Craig Ouest. 94—n

A VENDRE — 2 générateurs à gaz acetylène à 60, et un à 100 lumières, tout en parfait état. Vendra bon marché. Visibles en tout temps. Adresse J. T. Lyons, 8 rue Bleury, Montréal. 154—6

A VENDRE, chez Isidore Elstrofsky, déménagé 195 Craig Est. — Offert en vente : 100 poêles de cuisine à très bon marché, mobilier de chambre, sommiers, matelas, meubles de toutes sortes, Vend et achète meubles et fournitures de tous genres. Les plus hauts prix payés. Attention spéciale pour toute commande par la malle. 154-6

AU COMMERCE — 1,000 paires d'oreillers, prix spéciaux ; désinfection de la plume par la vapeur, reconfection de matelas. J. A. Teasdale et Cie, 1304½ Visitation. Bell Est 1916. 154—6

A VENDRE, licence et fixtures, pouvant être transférées immédiatement, ou le premier mai, à toute autre place d'affaires. Bonne chance pour un commençant, L. Harris, 25 rue Saint-Laurent. 57—n

AMEUBLEMENT, à vendre, comptant ou à crédit, meubles, poêles, tapis, prélart, voiture d'enfant, Nous vendons meilleur marché que partout ailleurs, E. Germain, 988 Sainte-Catherine Est. 133—24

AUX EPICIERS—A vendre, liqueurs, provisions, en lot convenable aux épiciers ; balance, bidons, moulins à café, vitrine d'étalage, coffre-fort, lot de ferblanterie et granit, 87 Communes. 153—6

AUTOMOBILE à vapeur, à vendre, garantie en parfait ordre. S'adresser à J. A. Duval, 1591 Sainte-Catherine Est. 156—6

AMEUBLEMENT à vendre, comptant ou à crédit, meubles, poêles, fournaises, tapis, prélarts. Nous donnons plus pour moins d'argent. J. Albert, 131 Craig Est, vis-à-vis l'hôtel de ville. 156—6

A VENDRE, 4 magasins de cigares, bonbons, tabac, rafraîchissements, 2 autres avec boutique de barbier et salle à manger, les logements compris, prix $275, $350, $400, $500, $1,000. Aussi épicerie, maison meublée pour louer des chambres, ou pension, clos de bois, charbon, magasin de seconde main, etc. S'adresser Jean Castelli, 37 Notre-Dame Est, coin Saint-Gabriel. Aucune commission à payer. 156—1

A VENDRE — Meubles de ménage, manteaux de mouton de Perse noir et autres articles utiles. 95 rue Hutchison. 156—1

BOIS de service bien préparé, à vendre, un grand assortiment de toutes dimensions, de premier ordre, pour reconstruire ; aussi cadres de châssis, pierre de taille et pierre de construction. Se présenter au No 9 rue Bleury. 151—6

Rien ne Sert de Courir il faut Partir à Temps

Vous voulez ALLER A LA CAMPAGNE vous reposer, alors ayez soin de bien choisir l'endroit où vous allez et aussi, assurez-vous une habitation, IMMEDIATEMENT. Vous n'avez pas de MOYEN PLUS RAPIDE ET PLUS EFFICACE que de dire ce que vous désirez dans les

"PETITES ANNONCES"

DE "LA PRESSE"

qui va dans toutes les plus belles villégiatures.

A VENDRE

BOULANGERIE et magasin général à vendre, situés à la campagne, bonne place d'affaires pour homme actif ; abandonne les affaires pour maladie. S'adresser à M. Christophe Messier, 648 Notre-Dame, ancien numéro. 154—6

BOULANGERIE à vendre à St Jean. Qué., très bien bâti et forte clientèle. Ecrire à Cam. 430 "La Presse." 152—6

BOUTIQUE de barbier à vendre, avec bonne clientèle, à conditions faciles. S'adresser à J. E. Ouellette, Sainte-Scholastique, P. Q. 156—1

CLAVIGRAPHES de tous les modèles les plus modernes à vendre, aux plus bas prix. Nous louons des clavigraphes de toutes marques. United Typewriter Co, Ltd., 101 rue Saint-François-Xavier. 135—24

CORBILLARD blanc à vendre, en bon état, avec deux parures de sculptures, roues et patins. Une aubaine. A. C. Larivière et Cie, 73 Saint-Antoine. 155—6

COUPE à vendre, de charretier, de seconde main, en parfait ordre et à bon marché ; aussi, express de seconde main, S'adresser 52 rue Sainte-Monique. 151—6

CYLINDRES phonographiques à vendre—2 boîtes — record cases — contenant chacune 36 cylindres pour phonographes Edison ou Columbia. Le tout pour $15.00, a coûté $42.00. Beau choix de morceaux. S'adresser tout de suite, au No 30 avenue du Parc, Saint-Henri. 156—1

CHIENS à vendre, 2 beaux collies de première classe, plus une jolie glacière. 343 Amherst. 156—1

ENGIN à gazoline à vendre, de première classe, de 5 à 6 forces, avec scie pour le bois de corde, aussi une voiture (Victoria) avec caoutchouc neufs. S'adresser J. Charbonneau, coin Ontario et St Laurent. 155—6

FIL METALLIQUE — A vendre, 100 tonnes de fil télégraphique d'occasion, convenable pour clôture, à 1c la livre, à Montréal, en n'importe quelle petite quantité. Syracuse Smelting Wks., 332 rue William. 153—6

FIXTURES électriques à vendre. Tout l'actif de l'Electric Engineering Co., machines, outils à machines, accessoires électriques et garnitures et 101 parts du stock privilégié d'Allis Chalmers. Par Wilks et Michaud ou D. McQuaid, Jr., 85 rue des Inspecteurs. 154—6

FIXTURES à vendre, belles fixtures de magasin et épicerie, très bon marché, 40 pieds de comptoir de première classe. S'adresser 140 Saint-Martin. 154—6

FIXTURES et comptoirs à vendre, à bon marché. S'adresser 700 Sainte-Catherine Est. 156—1

GARNITURES en cotonnier à vendre, convenables pour pharamacie, etc., 19 pouces de largeur, 9 pieds de hauteur, 71 pieds de long, S'adresser à 47 rue Côté. 154—3

GLACIERES à vendre, 2 belles glacières d'épicerie, 1 boghei concord. S'adresser 151 Saint-Paul. 156—6

HARDES FAITES — A vendre, tout notre stock de hardes faites à grand sacrifice, à cause de l'abandon des affaires. 500 habillements valant $15.00, pour $8.50 ; 800 habillements, valant $11,00 et $12.00, pour $6.99. Ainsi que toute la balance du stock en main, grande occasion d'avoir un habit très bien fait pour la moitié du prix. A. Blumenthal and Son, No 12 Saint-Laurent. 153—6

HOTEL — A vendre, petit hôtel, grande clientèle, petit loyer, 7 pièces, logement, prix $6,000, rien que $2,500 comptant. Propriétaire, position au gouvernement. Aussi autre petit hôtel, rue Sainte-Catherine, $3,500 comptant, balance facile. 7 autres dans différentes rues Acheteurs, qui voulez vous établir, venez en toute confiance chez Jean Castelli, 37 Notre-Dame Est, coin Saint-Gabriel. Aucune commission à payer. 156—1

LUNETTES, lorgnons, saisis en douane, stock, $2,000 au choix moitié prix, à l'occasion du tarif d'été. Chambre 3, Monument National 218 St Laurent. Apportez ceci. 152—6

PIERRE cassée pour ouvrage en béton, toutes les dimensions, très convenable pour blocs artificiels, à vendre. S'adresser W. M. Hendershot, Phone Est 936, Carrières Limoges, avenue Laurier. 149—24

MAISON de pension à vendre, cause de santé, avec tout l'ameublement nécessaire, 12 pièces meublées à neuf ; chambres toutes louées. Bail pour 1906. 187 Berri. 154—6

MALAXEUR à beton Smith d'une verge et demie à vendre. Peut être vu à l'élévateur du Grand Tronc, à la Pointe du Moulin à Vent. 155—2

MEUBLES à vendre, magnifique mobilier de chambre à coucher, avec sommier et matelas. Très bon marché. S'adresser immédiatement 776 Berri. 156—1

MEUBLES à vendre, un assortiment de meubles complets, comprenant ameublements de salon, chambre, salle à dîner, tapis, prélarts, etc. S'adresser au No 748 avenue de l'Hôtel de Ville. 156—1

MEUBLES — A vendre, mobilier de chambre, matelas, tapis, blinds, rideaux, gazeliers, etc. S'adresser 325 Sherbrooke Est. 8,12

OUTILLAGE d'étal de boucher à vendre comprenant rack avec crochets, deux scies, grattoir, fusil, balance, mesures, plats, meule, etc. S'adresser 1567 Saint-Hubert. 156-1

STOCK — A vendre, un stock de magasin de crayons de mine, d'ardoise, papeterie, cahiers, etc., plumes à moitié prix. S'adresser 156 Saint-Charles, Montréal. 156—1

VOTRE crédit est bon chez F. Lapointe, marchand de meubles, 1449 rue Sainte-Catherine, angle Montcalm 76-n

YACHT à vendre, magnifique yacht à gasoline, en parfait état, de 40 pieds par 7 de large, avec engin à quatre cylindres de 35 C. V. Le plus rapide des yachts de famille. Cause de vente : désire en avoir un plus petit. Paul Laird, 632 Notre-Dame Est, Montréal. 151—6

COMBUSTIBLES A VENDRE

A VENDRE — Bois pour allumer le poêle, slabs coupées, bois franc à la corde ou voyage, sec extra charbon. Benj. Adducchio, 122 Bleury. Tél. Main 5987. 147—12

BOIS A VENDRE — Voyage, $1,00 ; bois sec de moulin, scié ; bois franc, $1,60. Chez Ed. Cyr, coin Beaudry et Robin. Tél. Marchands, 131, Bell Est 4251. 84—78

COMBUSTIBLE — Slabs sciées, $1,00 ; bois franc, $1,60 ; bois franc fendu, $2,00 le voyage ; charbon, grain, foin. T. Raymond, 578 Ontario Est, Bell Est 1029. 144—24

SLABS sciées, $1,00 le voyage ; bois franc, $1,00 demi-corde ; blocs, $1,50 le voyage. P. Payette Fils, 1238 de Montigny Est, Tél. Est 1289 134—72

HOTELS A VENDRE

HOTEL à vendre, près de la station du C. P. R., à Labelle, à bonne condition. Cause de vente, maladie. S'adresser à M. Alphonse Lauzon, hôtelier, Labelle, Qué. 141—24

HOTEL licencié à vendre au Sault Sainte-Marie, Ont., une occasion, $3,000 comptant, le reste par versements à six pour cent. Pour plus de détails s'adresser à E. W. Hillman, Port Arthur, Ont. Livraison générale. 156—1

CHEVAUX, VOITURES, HARNAIS

A VENDRE — Cheval, (poil noir), 1,300 livres, aussi un, (poil rouge), 1,250 livres, cab landau (double et simple), boghei à 2 sièges, harnais double. Chs Perrault, coin Amherst et Ontario. 155—6

BOGHEI à vendre, magnifique boghei piano box, 131a Atwater, Sainte-Cunégonde. 155—2

BOGHEI — Piano box — à vendre, pour $10. Aussi un harnais pour $4.00. S'adresser 999 Saint-André. 156—1

CHEVAUX DEMANDES — Ceux qui ont des chevaux, harnais ou voitures de toutes sortes à vendre, voudraient bien les amener ici, car nous faisons des ventes qui donnent satisfaction. Nous vendons à l'encan tous les jours, à 2.30 heures p.m. Ventes privées en tout temps. Consignations de toutes sortes sollicitées et satisfaction garantie. T. W. Foster and Co., encanteurs, 605 rue Saint-Paul. 141—24

CHEVAUX — Deux à vendre garantis ; aussi 3 harnais et 3 tombereaux. Bonne chance pour prompt acheteur. S'adresser No 2868 St Laurent. 155—6

CHEVAUX — Nous venons de recevoir une forte consignation de chevaux que nous offrons à des prix modérés à nos écuries de vente Place Viger, 5 rue Dubord. 56—6

CHEVAUX — A vendre, trois bons chevaux, aussi un express à "top" et un "jobbing" express. S'adresser au No 64A Saint-Martin. 156—1

EXPRESS à vendre, léger ou fort, charrette de laitier, aussi Québec boghei d'occasion. J. T. Gariépy, 712E de Montigny, coin Visitation. 153—6

EXPRESS d'entrepreneur menuisier à vendre en parfait ordre, bon marché pour prompt acheteur. S'adresser 428 Hôtel de Ville. 155—6

EXPRESS couvert à vendre, spécial pour livraison et autres ; boghei Gladstone, Concord, piano box, phaéton, charrette de poney, express couvert pour marchand de campagne. Brosseau, 85 Saint-Maurice. 156—6

HARNAIS et express à vendre, conditions faciles. 399 Saint-Denis. 156—1

JUMENT de travail à vendre, prix modéré, 1432 rue Ontario Est, coin Frontenac. 155—6

JUMENT café à vendre, parfaitement saine et rapide, pouvant être attelée sur express, de très belle apparence. S'adresser 2163 Saint-Jacques. 156—1

JUMENT de travail, bonne et saine, à vendre à bon marché, $50, venant d'arriver de la campagne. Se présenter au No 120 rue Bleury, J. Lévesque. 156—6

PONEY à vendre. Le plus élégant et le plus rapide poney, couleur tan, à vendre ou à échanger contre un noir. Boston Quick Lunch, 58 carré Victoria. 156-1

VOITURES — A vendre, deux charrettes de seconde main, pour boucher. Six express neufs et 2 de seconde main. 336 Rachel, ou 88 avenue Labelle. Tél. Marchands, 2088. 151—6

VOITURE — A vendre, une voiture de famille de seconde main, en parfait ordre. S'adresser Nos 140 et 142 Murray, Montréal. 151—6

PROPRIETES A VENDRE

BORDEAUX

Plusieurs lots à vendre bon marché, ces lots sont bien situés, et à proximité de la gare, lumière électrique, eau, canaux d'égouts, avec toutes les améliorations modernes. S'adresser sur les lieux le soir ou le dimanche chez A. D. Dupont, Bordeaux. 119-n F

CONSTRUCTEURS — J'ai 10 lots de choix à bâtir, avenue du Parc, près coin de la rue Saint-Louis, et à la jonction de deux lignes de chars urbains, que je vendrai bon marché. Frank E. Donovan, édifice Temple, 185 Saint-Jacques. 156—6

PROPRIETES A VENDRE — Avis aux boulangers, bouchers et charretiers: Nos 1265, 1267 rue Cadieux, à deux pas de l'avenue Mont-Royal, deux logements et lot vacant, en tout 42 x 97. Prix $2,800. W. Ernest Bolton, 141 Notre-Dame Ouest. 152—6

PROPRIETES A VENDRE — Résidence d'été et d'hiver, appartenant à M. Louis Garnier, située à Rivières des Prairies. Comté Laval, possession immédiate, maison en parfait état, remise à voitures, écuries, etc., et un magnifique verger de quatre arpents. Prix, $2,200. W. Ernest Bolton, 141 Notre-Dame Ouest. 154—6

LOTS — A vendre, 2 magnifiques lots situés à Rosemount, dans la plus belle localité, près de l'église. Vend pour cause de maladie. Ecrire K. L., 874 "La Presse." 155—2

LOTS à bâtir, au Plateau Westmount, Notre-Dame de Grâces, $375, et au Parc Central, ville Saint-Louis, $175. Conditions faciles. Geo. Marcil et Cie, 180 Saint-Jacques. Téléphone Main 465. 156—6

JOHNSON & GRACE

Agents d'Immeubles et de chances d'affaires. 62 Saint-Jacques. Tél. Main 4086.

RUE SAINT-URBAIN, près Rachel, 3 logements, pierre et brique. Revenu $684. Prix $6,500.

RUE CLARKE, Annexe, brique pressée, 2 logements. Revenus $318. Prix $3,000.

RUE MANCE, Annexe, pierre et brique, 6 logements, gaz, lumière électrique, fournaise à eau chaude, bains. Revenus $1,680. Prix $16,000.

RUE SAINTE-ELISABETH, près Sainte-Catherine, pierre et brique, 6 logements. Fournaise à eau chaude, gaz, lumière électrique, le tout de première classe. Revenus environ $1,700. Vendra un prix raisonnable.

COTTAGE RUE GALT, Ville Saint-Paul, 7 pièces. Terrain 50 x 131. 2 étages. Améliorations modernes. Prix $3,200. Echangerait contre hôtel. 154—6

RESIDENCE d'été à vendre, sur le bord de l'eau, près de Cartierville, maison en bois, bien finie et l'eau dans la maison, écurie, hangar, pommiers, il y a de beaux arbres autour de la maison. S'adresser à M. Corbeil, Cartierville. 153—6

PROPRIETES A VENDRE

PROPRIETES A VENDRE — Nos 610, 612 Saint-Timothée, près rue Sherbrooke, deux logements, cave de sept pieds. Loyer $180. Prix $1,750. S'adresser C. Roberge, 611 Saint-Timothée.

COIN rues Saint-Hubert et Marie-Anne, propriété neuve, trois étages, magasin deux logements, pierre, brique solide, cave de sept pieds S'adresser 977 Saint-Hubert. 152—6

TERRAINS, quatre, à vendre, angle rues Bérard et Saint-Georges (Annexe de Montréal); beau coin pour plain-pieds ou magasin. F. J. Hodgson. Tél. Up 2214, Ouest 106. 152—6

PROPRIETES A VENDRE — 373, 375, 377, 379 Saint-Christophe, quatre logements. Loyer annuel, $372. Comptant, $1,000. Balance $300 par année. S'adresser au propriétaire, 230 Amherst. 151—6

PROPRIETES A VENDRE — De-Lorimier, Nos 1253, 1255, 1255A DesErables, brique pressées, propriété neuve, trois plain-pieds. Loyer annuel, $540. Prix $4,800. S'adresser au propriétaire, 1253 DesErables. 152—6

PROPRIETE A VENDRE — Lot vacant, coin Ste Catherine et Letourneux, à Maisonneuve, aussi propriété rue Chambord, près Rachel, rapportant 11 pour cent. S'adresser: 270 Marie-Anne. 156—nm.j.s

MAISONS isolées à vendre, deux, rue Hutchison, Annexe de Montréal, 9 pièces, toutes les améliorations modernes et en parfait état. Ecurie en arrière. $4,500 chacune; possession immédiate. 314 Craig Ouest. 151—6

RESIDENCE magnifique, façade en pierre, fournaise, lumière électrique, toutes les commodités modernes, située avenue Mont-Royal, à l'ouest de l'avenue du Parc, à vendre, $2,000 comptant. Balance à 5½ pour cent. Frank E. Donovan, édifice Temple, 185 rue Saint-Jacques. 156—6

TERRAINS A VENDRE — Parc Fletcher, un dollar comptant, balance un dollar par semaine, prix de $104.00 à $365.00. Crédit Hebdomadaire, chambre 16, 107 St Jacques, Montréal. 155—6

TERRAINS de choix, 5, partant du square Saint-Louis, rue Sanguinet, chacun 24 x 73. Cette localité est l'endroit le meilleur et le plus sûr pour construire des plain-pieds ou des logements doubles donnant de bons revenus, car il n'y en a pas à louer et la demande est considérable à cause de proximité des écoles, des églises et du square Saint-Louis; aussi environ 26,000 pieds rue Champlain, 18 terrains, chacun 25 x 125. John Morris et Co., agents d'immeubles, édifice de la Banque d'Ottawa, 224 rue Saint-Jacques. 156—1

PROPRIETES DEMANDEES

Propriétés Demandées

On demande à acheter des propriétés dans toutes les parties de la ville S'adresser Saint-Amour et Leclair, agents d'immeubles, 52 rue Saint-Jacques. 118—n F

ON DEMANDE à acheter des propriétés dans toutes les parties de la ville. S'adresser Saint-Amour et Leclair, agents d'immeubles, 52 rue Saint-Jacques. 118—n F

OCCASIONS D'AFFAIRES

DESIREZ-VOUS vendre, acheter ou louer une maison ou un terrain ; prêter ou emprunter de l'argent sur hypothèque ; assurer contre l'incendie votre mobilier, fonds de commerce ou propriété ? Nos conditions sont des plus avantageuses. Venez nous voir ou téléphonez Main 3297. The Co-Operative Home and Investment Company, 71A Saint-Jacques, 3e étage. 153—6

OCCASIONS D'AFFAIRES — Restaurant licencié à vendre, un des meilleurs coins de la ville de Montréal, établi depuis 19 ans, et occupé toujours par le même propriétaire, pour cause de santé. R. Millar, 168 Saint-Maurice, Montréal. 151—6

JOHNSON & GRACE

Agents d'Immeubles et de chances d'affaires. 62 Saint-Jacques. Tél Main 1404.

EPICERIES LICENCIEE établie depuis 25 ans, rue Mont-Royal, coin. Loyer bas. Stock 100 cts dans la piastre. Recettes $400 à $500 par semaine. Fixtures compris avec loyer. Le vendeur se retire d'affaires. Plusieurs autres épiceries à 75 cts dans la piastre.

RESTAURANTS LICENCIES—Rue Craig, $16,000.
Rue Saint-Laurent, $10,000 et $12,000.
Restaurant près des gares, $7,500.
Maisonneuve, $4,000 et $8,000.
Saint-Henri, $4,000, $7,000 et $8,000.

HOTELS A LA CAMPAGNE — Chambly Canton, $6,500. $1,200 comptant. Tout meublé, avec propriété.
Grand'Mère, $6,000, $3,000 comptant.
Pointe-Claire, $3,500. $2,000 comptant.

ACHETEURS, si vous avez $1,500, venez et consultez Johnson et Grace, qui peuvent vous faire acheter un restaurant licencié qui vous rapportera $2,500 de bénéfices par année.

SALLE de pool et magasin de cigares et tabac. Bon centre. Prix $2,000. Profits clairs, $2,000 par année.
Magasins de cigares, rue Ontario Est. Recettes $75.00 par semaine. Prix $175.
Rue Saint-Laurent, affaires florissantes, Bon marché.

JOHNSON ET GRACE, 62 Saint-Jacques, Tél. Main 1404. 154—6

OCCASIONS D'AFFAIRES — Chance exceptionnelle ! Petit hôtel, très chic, recettes $150 par semaine, vendra $2,000, balance $50 par mois sans intérêt. Maisons richement meublées, pour pension et louer des chambres, vendra $200, $300, $400 comptant, balance $5 et $10 par semaine. S'adresser Gilbert Martin, 39 rue Saint-Jacques. 156—6

TERRE à vendre, de 175 arpents, à neuf milles de Montréal, toute en culture, avec verger de 300 pommiers et autres arbres fruitiers, située au 2e rang du bord de l'eau, Saint-Laurent, à deux milles du village et d'une beurrerie. Bonne maison et dépendances Prix $6,000. Conditions libérales. Ecrire à O., 708 "La Presse". 154—6

EPICERIES A VENDRE

CHANCE immédiate exceptionnelle, coin avantageux, stock d'épicerie licenciée à vendre, profit annuel $2,000, loyer avec logement, $40. Bonnes conditions. S. Robinson, 230 Dufresne. 154—6

EPICERIE licenciée à vendre, à bon marché, bon centre, clientèle choisie et au comptant, stock frais, cause de vente, mortalité. S'adresser 352C Rivard. 156—6

EPICERIE licenciée à vendre, loyer magasin et logement, $22 par mois. Stock et roulant environ $400 à $500, très avantageux pour un commençant, avec peu de capital. S'adresser 501 Wolfe. 153—6

Terrains de choix pour bâtir et sites pour Manufactures

situés rues Fullum, Iberville, Sheppard, Chapleau, Rachel et Amity, dans le quartier Ste Marie, en arrière de la manufacture de tabac MacDonald, appartenant à la

SUCCESSION SHEPPARD

Conditions faciles. Pour détails et plans s'adresser à

St Amour & Leclaire,

Agents d'immeubles,

138-m,j,s,n FF 52 rue Saint-Jacques.

MAGASINS A VENDRE

BEAU et bon magasin mode, rue Sainte-Catherine Est, Recettes $150 à $200 par semaine ; avenir assuré ; seul dans la place, Petit capital requis. 531 Saint-André. 152—6

MAGASIN de cigares à vendre, bonbons, faisant de bonnes affaires ; cause de vente : santé, S'adresser 331 Rachel, près Berri. 156—1

MAGASIN GENERAL

A VENDRE, à bon marché, poêles, couchettes, matelas, go - carts, jeux de croquet, services à dîner et de toilette, glacières, machines à laver, papier tenture, gravures, miroirs et cadres, chez James McArdan, magasin général, 28 carré Chaboillez. 154—24

FERMES A VENDRE

FERMES à vendre. S'adresser au Trust and Loan Co, 26 rue Saint-Jacques, Montréal. 156—mjs—n

TERRES A VENDRE — Demandez-nous la liste des terres et maisons d'été à vendre. Avantages incomparables. D. Coré Sainte-Adèle. Qué. 141—29

TERRE — A vendre à l'Abord à Plouffe 4 arpents de la rivière, vis-à-vis Cartierville, une belle terre 20 arpents, maisons, beaux bâtiments, instruments de culture, animaux, voitures, etc., etc. Pour autres détails et conditions, écrire au propriétaire. Moïse Leblanc, l'Abord à Plouffe, comté Laval. 153—6

TERRE à vendre, Rivière des Prairies, près du pont, 100 arpents défrichés, terrain planche, granges, maisons, beau verger de toutes sortes de fruits. S'adresser Mme Pepin, 353 Panet, Montréal. 154—6

TERRES à vendre, au Lac Sainte-Marie, 6 terres bien bâties, beaux vergers ; la plus éloignée des terres est autour de 5 milles de l'église. Conditions avantageuses. S'adresser Jules Laramée, Lac Sainte-Marie, Qué. 155—2

MACHINERIES

MOTEUR — A vendre, un moteur électrique à courant alternatif, 10 chevaux-vapeur, en parfait état ; vendra à bonnes conditions, S'adresser à Paul Laird, 632 Notre-Dame Est. 151—6

MOTEUR ET CHAUDIERE — Léonard, — de 15 à 18 chevaux-vapeur, en parfaite condition, à vendre, avec tous les accessoires, Prix spécial, $225. W. L. Miller and Co, 18 Saint-Pierre. 153—6

MEULE — A vendre, une grosse meule émeri double, convenable pour fonderie ou atelier de machines ; aussi plusieurs autres plus petites. W. L. Miller and Co. 18 Saint-Pierre. 153—6

SOUFFLET Sturtevant No 5, un grand, égal à un neuf, aussi un plus petit à vendre à bon marché. W. L. Miller and Co, 18 rue Saint-Pierre. 153—6

PROPRIETAIRE-SPECULATEUR

PROPRIETAIRES, SPECULATEURS, qui désirez vendre ou acheter, soit propriétés rurales, lots, immeubles, hôtels, magasins de tout genre, louer vos maisons et en faire collecter les loyers, etc., écrivez, téléphonez ou voyez personnellement Léger et Léger, agents d'immeubles et solliciteurs d'assurances, maintenant installés chambre 587, Temple Bldg., Phone Main 1095. 152—6

PROPRIETAIRES, SPECULATEURS— Si vous voulez des propriétés payant dix pour cent, pâté de maisons à un seul logement, de plain-pieds, logements ou magasins, adressez-vous à Alfred Benn, 107 rue Saint-Jacques. Tél. Main 2360. 155—3

ARBRES D'ORNEMENT

A VENDRE, premier choix d'arbres d'ornement, pour parterre, résidence privée, parc, rue ou avenue. Livraison faite promptement. 400 érables à feuille argentée, 8 à 10 pieds de hauteur, $55.00 le 100. 200 Pinus Austrian — pin d'Autriche, — 8 à 10 pieds, $1.00 pièce. 5,000 Abies Excelsa, 1 an pour haie, $1.00 le 100. 2,500 Abies Excelsa, 3 ans pour haie, $3.00 le 100. 2,500 Pinus Austriaca, 2 ans, $3,00 le 100. 100 Lonicera Varie, 2e pièce, 200 Hydreangea Aniculata Grandiflore, 40c pièce, 40,000 Honey Locust, pour haie, Accasia, $2.00 le 100, 2,000 pommiers No 2, à $3.00 le 100, 3 à 5 pieds, belle pomme. Prière d'envoyer l'argent avec la commande ; l'emballage fait avec soin, sans charge ; fret payé pour des commandes au montant de $5.00 et plus. Je recevrai des commandes durant le mois de mai seulement. S'adresser à Louis Gervais, prop. pépiniériste, Lawrenceville, Qué., comté Shefford. 151—6

POELES-FOURNAISES

POELE à vendre, en acier, Chapleau, No 7, No 787a Sanguinet. 156—1

POELE — Magnifique poêle d'acier à vendre, n'ayant pas servi ; à bon marché. S'adresser 994 Ontario Est, près de la rue Gain. 156—6

POELE à gaz et fournaise, à vendre, en bonnes conditions. S'adresser 99 Drolet. 156—1

ENTREPRENEURS

D. DUGAS ET CIE, plombiers couvreurs, appareils à gaz, eau chaude et vapeur. Nous prenons les commandes de campagne. Ecrivez 126 Visitation, Montréal. Tél. Est 908. Marchands, 220. 136—24

ENTREPRENEURS — Pour toutes personnes ayant besoin de charpentiers, menuisiers, pour ouvrage au contrat ou à la journée, j'ai en mains de bons hommes compétents. S'adresser par Tél. Est 3409. J. Tremblay 2287 Labelle. 153—6

MARCHANDS DE PUPITRES

PUPITRES — Le plus grand assortiment, prix les plus bas, bureaux droits, à dessus plat et dessus s'enroulant, bibliothèques tournantes, bibliothèques à sections. Tees and Co., 300 Saint-Jacques, Montréal. 132—26

REMBOURREUR, DECORATEURS

REMBOURREURS ET DECORATEURS—Ebénistes, dessinateurs, poseurs de draperies, ouvrages de rideaux, faiseurs de matelas, votre patronage sollicité. Commandes exécutées promptement. Toutes sortes de réparations. Pinsler and Co, 150 rue Sainte-Catherine Ouest, Tél. Main 4304. 150—26

VIEUX METAUX

PLUS HAUTS PRIX payés pour fer, cuivre, plomb, zinc, caoutchouc, os, papier, guenilles, bouteilles de toutes sortes. G. Vigaud, 719 Mont-Royal. Bell Est 852. 152—24

CADRES ET MIROIRS

INCENDIE — Nous faisons affaires à l'ancienne adresse. Images encadrées et non encadrées à de forts escomptes. G. W. Wilson and Sons, 7 square Phillips. 133—26

TAPISSERIE

TAPISSERIE — 6,300 pièces qu'il nous faut vendre à tout prix, pour faire place à d'autres marchandises. J. R. Bibeau Art, marchand de cadres, 527 Ontario Est. Bell. Marchand. 901. 154—6

PEINTURE—TAPISSERIE

PEINTURE, TAPISSERIE — 5,000 pièces de tapisserie, différents patrons, de 3c en montant. Peinture préparée de toutes les couleurs, Pinceaux, blanchissoirs, assortiment complet de granit et ferronnerie de toutes sortes. Joseph Leclair, 281 Rachel, coin Mentana. Marchands, 1941. 150—24

EMMAGASINAGE de FOURRURES

FOURRURES emmagasinées et réparées si nécessaire, à prix très bas. Nous en prenons entière responsabilité. Boudreau et Bélanger, 152 Notre-Dame Ouest, vis-à-vis Carsley. 152—11

ALLEES

NOUS faisons jeux de quilles, quilles, boules, etc., aussi tables de billard et pool, et fixtures de bar. Catalogues envoyés gratis par la poste sur demande. Chas. Passow and Son, Chicago T. Burdett, 290 rue Saint-Paul, agent pour le Canada. 138—n

A suivre sur la page 8

PETITES ANNONCES

Suite des pages 6 et 7

PHOTOGRAPHES

ARTISTE PHOTOGRAPHE — Profitez de cette aubaine: Tout communiant ou autres personnes qui se présenteront durant ce mois, avec ce coupon, auront droit à une douzaine de cabinets, valant $3.00 pour $1.50 au nouvel et joli atelier de L. D. Howick, 51 Saint-Vincent, coin Notre-Dame. 152—6

CHS. DESAUTELS, PHOTOGRAPHE — Cadeau de première communion, magnifique cadre, valeur $1.50, donné gratis, comme treizième, avec chaque douzaine de cabinets, finis platine, lesquels valent $3.00, sont déjà réduits à $1.50 la douzaine. Adresses : 671 Sainte-Catherine Est, près Visitation, ou 14 Notre-Dame ouest. 150—24

PORTRAITS première communion, valant $1.50, pour $1.00 la douzaine. Jolis demi-cabinets, 50c, 75c la douzaine. Une visite sollicitée. Jos. Campeau, 1264 Boulevard Saint-Laurent. 150—26

PHOTOGRAPHIES — Tout communiant ou communiante qui rapportera ce coupon, aura droit à 12 magnifiques portraits valant $5.00, pour $2.50 la douzaine, sur jolies cartes de toutes couleurs, inscrit souvenir de première communion, et 12 jolis cabinets de $3.00 à $1.50 la douzaine, chez Such and Co., 1743 rue Sainte-Catherine, près de la rue Saint-Denis. Ouvert le dimanche. 156—4

AVIS DE DEMENAGEMENT

AVIS DE DEMENAGEMENT — J. E. Durocher, horloger, bijoutier, depuis le 1er mai a transporté son magasin au No 645 rue Notre-Dame Ouest. 153—6

AVIS DE DEMENAGEMENT — Le docteur J. G. Dequoy, autrefois 423 Hôtel de Ville, annonce à sa clientèle et au public qu'il a transporté son bureau 39 Ontario Est, près St Hippolyte. 155—24

AVIS DE DEMENAGEMENT — M. Eusèbe Laliberté, notaire a transporté son bureau au No 502 Ste Catherine Est, au-dessus de la Banque d'Epargnes. 155—12

REPARATIONS

REPARATION de tout genre de poêles en acier et fonte, ouvrage garanti et exécuté promptement à prix raisonnables. H. H. Levert, 302 Cadieux. 153—6

COUVERTURES DE VOITURES

COUVERTURES DE VOITURES — D. Dowell, 102 rue Saint-Henry, fabricant de couvertures et garnitures de voitures, convenables pour n'importe quelle voiture. Prix spéciaux. Tout ouvrage de bourrure fait promptement. 132—26

CORDONNIER

A. HODINA, cordonnier pratique. Répare chaussures, souliers et claques. Main 6388, 4 Côte du Beaver Hall. 154—26

EAU DE JAVELLE

LA PARISIENNE, toujours la Parisienne, demandez à votre épicier l'eau de Javelle Parisienne, c'est la meilleure. Fyon et Fyon, manufacturiers, 212 Garnier, Montréal, Marchands, 2020. 154—6

CARTES POS. ILLUSTREES

CARTES POSTALES — Vues du Vésuve en éruption, beaux dessins en couleurs, 25c la douzaine. Vues de l'incendie et du tremblement de terre de San Francisco, 25c la douzaine. Prix spéciaux aux marchands. Dépt. C., Art Vieu Co., Montréal. 152—6

CARTES POSTALES — Avis aux marchands de gros de cartes postales, — Nous prenons la liberté d'annoncer que nous venons d'agrandir notre magasin du No 146 Saint-Jacques, ayant toujours en mains les meilleurs et plus jolis assortiments de cartes postales, — artistiques, séries, etc., — et recevons tous les jours des nouveautés. Une attention spéciale sera donnée à tout ordre. The European Post Card Co., 146 Saint-Jacques. 151—6

DERNIERES cartes postales arrivées. 5,000 cartes glacées, genre nouveau, 24,000 bromures, noires et coloriées, séries nouvelles et 5,000 diverses autres cartes. International Post Card Co. 29 et 31 Saint-Jacques, Montréal. 155—5

MERCERIE

COLLETS, COLLETS, COLLETS — 2½c chacun, 10,000 douzaines collets tout toile, chez J. W. Moquin, 526 rue Notre-Dame ouest. Bell Main 5078. 134—26

SERRURIERS

CLEFS, serrures, spécialité découpage de clefs Yale, Corbin, Sergent et Green Leaf ; pour toutes vos réparations de clefs, serrures, allez à 182 rue Sanguinet. 154—6

PUITS ARTESIENS

CREUSAGE DE PUITS ARTESIENS pour cultivateur et petite manufacture plus spécialement. Pour toutes autres informations s'adresser Philippe Savoie, Longueuil, comté Chambly. 140—20

MATERIAUX de CONSTRUCTION

MATERIAUX de construction: Solives, solliveaux, planches, portes, châssis, escaliers, water closet, briques, pierre, maçonnerie, à sacrifice. S'adresser J. A. Major, 710 Notre-Dame Est, ou coin McGill et Saint-Paul. Tél. Westmount 1193. 155—6

25,000 pieds pierre artificielle, imitation pierre à sable, depuis 20 cents le pied, aussi appuis, couvertures, cheminées, etc, Jos. Hogue, 965 Berri, Phone Est 2926. 131—26

INFORMATIONS DEMANDEES

BARBEAU ONESIME ALIAS JIM BARBEAU, fils de feu Cyrille Barbeau, de Ste Martine, Province de Québec, est prié d'envoyer son adresse à son frère Olivier Barbeau, St Martin, pour règlement d'un héritage. Toutes informations seront reçues avec reconnaissance par son frère, M. Olivier Barbeau, Ste Martine. 154-6

PEDICURE

Expérience de 43 ans. Spécialiste pour les maladies des pieds. Heures du dimanche : 9 à 2. M. E. RATELLE, 1 Lagauchetière ouest, angle Saint-Laurent. Tél. M. 3791. 152—n

FLEURISTES

FLEURISTE — Bonne collection de toutes sortes de plantes de jardin, boîte de chassis, panier, corbeille à vendre, livré dans toutes la ville et à la campagne. S'adresser Charles Derynck, 865 St Laurent, entre Prince Arthur et des Pins. 155—12

POTEAUX EN CEDRE

C. B. BOILEAU ET FRERE, marchands bois de construction, coin Beaubien et St Dominique, ville St Louis, succursale de l'Annonciation. Spécialité poteaux en cèdre, 25 à 45 pieds, première qualité. 155—26

PROVINCE de Québec, district de Montréal, Cour Supérieure, No 1951, — L'honorable Alphonse Desjardins et al., ès-qualités, demandeurs, vs John Stuart Buchan, défendeurs, et Mtres Bastien, Bergeron et Cousineau, distrayants. — Le dix-septième jour de mai, 1906, à dix heures de l'avant-midi, à la Place Jacques-Cartier, en la cité de Montréal, seront vendus par autorité de justice, les biens et effets dudit défendeur, saisis en cette cause, consistant en piano, meubles de ménage, etc. Conditions : Argent comptant, Réal Robillard, H. C. S. 8 Côte de la Place d'Armes, Montréal, 8 mai 1906. 156-1

PROVINCE DE QUEBEC, District de Montréal, Cour de Circuit, No 4606. — P. Adelstein, demandeur, vs. B. Caplan, défendeur. Le 18ième jour de mai 1906, à dix heures de l'avant-midi, au domicile dudit défendeur, au No 251 rue Colonial, en la Cité de Montréal, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets dudit défendeur, saisis en cette cause, consistant en meubles et effts d ménage. Conditions : argent comptant. J. S. Lavery, H. C. S. Montréal, 8 mai 1906. 156—1

PERDU

CHAPELET — Perdu, jeudi soir, le 3 du courant, un chapelet en nacre de perle monté en or, avec initiales S. A. G. sur la croix. Prière de retourner ou bureau de "La Presse", département Petites Annonces. 156—2

CHIEN — Perdu, un chien collie brun et aveugle. Prière de la ramener 14 Cadieux. 156—1

EPINGLETTE ornée d'un diamant, modèle feuille de trèfle, perdue dimanche en passant par Hutchison, Prince Arthur, Durocher, Milton, Shuter, Sherbrooke, Union, Burnside et Mansfield. Récompense Pharmacie Lyons, rues Sainte-Catherine et Drummond. 156—1

MONTRE — Perdu le 5 mai, une montre en or, sur la rue Jolliette, Hochelaga, à partir du No 172, jusqu'au couvent Valois, ou bien dans les chars Ste Catherine. Récompense à la personne qui la remettra au No 172 Jolliette. 155—2

MONTRE — Perdue, montre en or, entre les rues Préfontaine, Moreau, ou à l'entrée du parc Sohmer. Récompense à qui la rapportera au No 1683 Notre-Dame, Hochelaga. 156—1

PERDU, Parc Lafontaine, un jeune chien Yorkshire, ruban bleu, répondant au nom Jack. Récompense 428 Parc Lafontaine. 156—1

SAC — Perdu, dimanche, rue Demontigny, entre Saint-Denis et Panet, un sac contenant un chapelet de 1ère communion et deux mouchoirs. Récompense à qui le rapportera 537 rue Saint-André. 156—1

SACOCHE perdue, dimanche après-midi, entre 5½ et 6 heures, entre Ontario et Sainte-Catherine, sacoche en satteen brodée, contenant un gant blanc et mouchoir, souvenir de première communion. Prière de la rapporter 123 Sainte-Elisabeth près Sainte-Catherine. 156—1

TROUVE

TROUVEE, une chaloupe "Verchères", faite par Desmarais. S'adresser à Thomas Léger, vis-à-vis de la banque des Marchands, Lachine. 156—3

ASS. CONTRE L'INCENDIE

ISIDORE CREPEAU, AGENT D'ASSURANCE CONTRE L'INCENDIE, chambre 4, bâtisse "New-York Life." Téléphone Main 2367—($1.000 sur ménage, 3 ans, $7.00—Envoyez carte postale). 149—28

MEUBLES POUR INVALIDES

POUR INVALIDES — Chaises roulantes, tables de côté, dossier pour lits, billets, béquilles et toutes sortes de meubles, chez R. E. Painchaud, 650 rue Saint-Laurent, près Sherbroke 144—mjs—n

ARGENT A PRETER

ARGENT à prêter sur hypothèques, taux courant. J. A. H. Hébert, notaire, 3151 Notre-Dame, bureau, Banque Provinciale. Tél Bell Main, 3862. Main 539. 121—n

ARGENT A PRETER

Sur propriétés et sur débentures. S'adresser O. Léger 107 rue St Jacques, chambre 34 Bell Tél. Main 5415. 114—n

ARGENT A PRETER sur hypothèque, à 4½ et 5 pour cent, suivant le cas. Maison de finance Cadieux, 62 rue Saint-Jacques. Tél. Main 4086. 135—24

ARGENT A PRETER à 5 pour cent, ville ou campagne, sur fermes, maisons, lots, assurances, billets et autres garanties. Osw. Chaput Cie, édifice "La Presse." 142—30

$75,000 à prêter à 5 et 6 pour cent, sur propriétés de ville et sur bonnes fermes. S'adresser immédiatement Gilbert Martin et Cie, 39 Saint-Jacques. 154—6

ARGENT A PRETER sur billets promissoires, reconnaissances, "pawn-tickets," etc. Taux bas. Transactions confidentielles. J. A. Denault, 17 Côte Place d'Armes. Tél. Main 1155. 149—24

ARGENT à prêter en première hypothèque, sur propriétés de la ville de Montréal et de l'Annexe. Romulus Lavallée, notaire, 17 Côte Place d'Armes. 151—6

ARGENT A PRETER sur hypothèque par divers montants; aussi quelques petites sommes aux propriétaires en construction; intérêt ordinaire. Voir M. Meunier, 74 St Jacques. 152—6

ARGENT à prêter par gros et petits montants; intérêts 5 et 6 pour cent. S'adresser immédiatement, 74 Saint-Gabriel. J. A. Théoret, Tél. Bell Main 424. 135—24

ARGENT à prêter sur première hypothèque sur immeubles de ville ou de banlieue. Depuis $1,000 en montant. Jas. M. Mitchell, 214 rue Saint-Jacques. 156—24

LES gens à salaire peuvent se procurer de l'argent en leur nom, sans endosseur. Aussi prêts sur meubles, paiements pour convenir à l'emprunteur. Toute affaire confidentielle. Montreal Credit Co., 104 Temple Building, 185 Saint-Jacques. 26—n

PRETS SUR HYPOTHEQUE

ARGENT A PRETER, 5 pour cent d'intérêt, sur propriétés, prêts effectués promptement. Ecrivez, voyez ou téléphonez Isidore Crépeau, agent d'assurance, chambre 4, bâtisse "New York Life". 150—24

$20,000. Prêts temporaires sur maisons en construction. J. A. Paquin, N. P., 20 Saint-Jacques. Main 3000. 154—6

DIVERS

ALCOOLISME — Le meilleur traitement pour les personnes adonnées aux liqueurs, fait disparaître dans l'espace de trois jours, tout désir de boire. Dr Thérien, 1318 Saint-Denis. Tél. Est 464-4. Hôpital privé. 279—mjs—n

LA COQUELUCHE infailliblement guérie en 2 jours. Nombreux témoignages. Dépôt : Pharmacie Dr Prévost, coin Saint-Denis et Roy. 137—26

PLISSAGE accordéon, plissage soleil, plis plats pour costumes, robes de toilette, 382 Craig Est, près Saint-Hubert. 151-6

PERSONNEL — Toute personne pouvant fournir des renseignements sur l'organisation du 65e Régiment à son origine obligerait en les transmettant au lieutenant colonel F. S. Mackay, manège militaire, rue Craig, sous le plus court délai. 155—3

REMERCIEMENTS à la Sainte-Vierge, à saint Joseph, pour faveur obtenue. 156—1

REMERCIEMENTS à Notre-Dame du Perpétuel Secours, pour faveur obtenue, avec promesse de publier. 156—1

NETTOYAGE des VITRINES

Nettoyage de vitrines exécuté à la perfection, et à meilleur marché que nulle part ailleurs. The Parisian Window Cleaning Co., 58 Saint-Jacques. Téléphone Main 5503. 139—n

A VENDRE

Manufacture de Meubles

Située dans le quartier Sainte-Marie, Terrain 88 x 88, Bâtisse 80 x 40 et rallonge, 3 étages. CHANCE EXCEPTIONNELLE pour un prompt acquéreur. S'adresser à Alex. Desmarteau, 60 Notre-Dame Est. Tél. Bell M 1257. Marchands. 257. 152—8

VENGEANCE MAHOMETANE

Constantinople, 8 — Nedjim Eddin Bey, procureur-général du vilayet de Tripoli, dans le nord de l'Afrique, vient d'être assassiné de la façon la plus sensationnelle par Ali Shamyl Pasha, ancien gouverneur militaire de Scutari, l'un des faubourgs de cette ville.

D'après les rapports reçus ici, Ali Shamyl, qui est un chef Kurde, et qui a été récemment exilé à Tripoli, pour avoir trempé dans le meurtre de Redvan Pasha, à Constantinople, était questionné par le procureur-général, lorsqu'il se précipita soudain sur ce dernier et lui enfonçant ses dents dans la gorge, l'étrangla là sur place.

Hôtel St James

FRED-BOUILLON, Prop.

Complètement restauré.—Plan Américain et Européen.—En face de la gare Bonaventure, à 5 minutes de la gare Windsor. 123-n

Tél. Bell, Est 1159 et 1962.

LE GRAND CAFE PARISIEN HOTEL

1887-1899 Ste Catherine

Entrées privées : MONTREAL, CAN.

179 St Dominique Ouvert
1887 Ste Catherine toute la nuit.

Repas à la Carte. Prix modérés. Chef de Cuisine Français. Diners servis aux résidences privées dans 15 minutes d'avis.

JOS. GRAVEL, Prop.

217—msn

ARONSON & RUTENBERG

Prêteurs sur gages, bijoutiers, 601 rue Craig, ou 115 ouest. Argent à prêter sur diamants, montres, bijoux et vêtements. Fourrures emmagasinées durant les mois d'été. A VENDRE, un stock considérable de montres, diamants et autres bijouteries mis en gages et non réclamés, à bon marché, pour couvrir des avances. 152-1mMj

POELES

Des meilleures marques, à vendre à GRANDE REDUCTION, chez T. GIRARD & CIE 1217 rue Sainte-Catherine. Nouveau numéro: 929 Ste Catherine Est. 8,10,12 FF

ARGENT A PRETER

ARGENT Si vous avez besoin d'argent et
ARGENT que vous ayez des ARTICLES DE
ARGENT MENAGE, des pianos, des orgues, des bicycles, des chevaux ou des voitures, venez nous voir, et nous vous avancerons n'importe quel montant depuis $10.00 sans pour cela vous départir de ces articles. Toutes transactions faites privément, et argent remboursable par petite paiements mensuels ou hebdomadaires au gré de l'emprunteur. Vous pouvez obtenir l'argent aussitôt que vous le demandez. Venez vous enquérir de nos conditions. Téléphone Main 4876.

Dominion Loan & Brokerage Co., Chambre 35, Edifice Alliance, 107 St Jacques.

54-n J. J. GAUDIN, Gérant.

Nous Prêtons de l'Argent aux taux les plus bas de la Ville

Vous pouvez emprunter de $10.00 à $1,000.00 sur meubles de ménage, pianos, chevaux, carrosses et voitures ou sur toute autre sécurité de valeur, sans avoir à craindre d'être dérangés dans la possession de votre bien. Vous aurez l'argent le jour que vous nous le demanderez et cela sans publicité. Les prêts peuvent être remis par petits versements faciles à la convenance de l'emprunteur. Nous ne réclamons rien d'avance. Vous recevrez le plein montant du prêt en argent sonnant.

MONTREAL LOAN AND BROKERAGE CO.,
Chambre 204, New-York Life Building
Angle de la rue Saint-Jacques et du carré de la Place-d'Armes.
Tél. Main 3361 ou Up. 1612 après 7 heures p.m.
R. H. LEBEAU,
Gérant, Départ. Français. ..
CHAS. E. CAMPBELL, Gérant.

54-n

PROVINCE DE QUEBEC, District de Montréal, Cour de Circuit, No 5487 — Georges Barratt et al., demandeurs, vs William Reinhold, défendeur. Le dix-septième jour de mai 1906, à dix heures de l'avant-midi, au domicile du dit défendeur, au No 990 rue Sanguinet, en la cité de Montréal, seront vendus par autorité de justice les biens et effets du dit défendeur saisis en cette cause, consistant en un piano, meubles de ménage, etc. Conditions : argent comptant. M. J. A. DeCelles, H. C. S. Montréal, 8 mai 1906. 156—1

PROVINCE DE QUEBEC, District de Montréal, Cour de Circuit, No 2123 — S. Harwitz vs J. Goldberg. Le dix-septième jour de mai 1906, à dix heures de l'avant-midi, au domicile du dit défendeur, au No 542 rue Lagauchetière, en la cité de Montréal, seront vendus par autorité de justice les biens et effets du dit défendeur, saisis en cette cause, consistant en meubles de ménage. Conditions : argent comptant. G. A. Lafontaine, H. C. S. Montréal, 8 mai 1906. 156—1

PROVINCE de Québec, district de Montréal, Cour Supérieure, No 138. — De M. Gourley et vir, demandeurs, vs S. G. Cregeen et al, défendeurs. — Le 18e jour de mai, 1906, à 10 heures de l'avant-midi, à la place d'affaires des dits défendeurs, au No 665 rue Saint-Paul, en la cité de Montréal, seront vendus par autorité de justice, les biens et effets desdits défendeurs, saisis en cette cause, consistant en chevaux, voitures, harnais, etc. Conditions : Argent comptant. L. A. Dionne, H. C. S., 3 Côte Place d'Armes, Montréal, 8 mai 1906. 156—1

PROVINCE DE QUEBEC, District de Montréal, Cour de Circuit, No 2544. — Joseph A. Marcoux, demandeur, vs J. Arthur Marcoux, défendeur. Le 17ième jour de mai 1906, à dix heures de l'avant-midi, au domicile dudit défendeur, au No 674 rue Sherbrooke, en la Cité de Montréal, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets dudit défendeur, saisis en cette cause, consistant en piano et meubles de ménage. J. E. Desmarais, H. C. S. Montréal, 8 mai 1906. 156—1

TRIBUNE LIBRE

Nous recevons la lettre suivante que nous publions sans commentaires :

"Monsieur le Directeur,

La Presse" d'hier, 7 mai, contient à la page 6 un bon article sur la béatification du S. P. Pie IX. Permettez-vous à un pauvre Zouave, blessé au service de ce saint pontife et comblé de ses faveurs, Zouave qui a éprouvé tout récemment encore la puissance de ce vrai saint, de compléter l'article en question par cette information venant de l'illustre général de Charette, à la date du 15 avril écoulé :

"Notre Très Saint-Père le Pape Pie "X, touché des suppliques qu'il a reçues "des différentes parties du monde, touché spécialement des instances nombreuses et pressantes que lui ont "adressées les évêques et les catholiques français, a résolu d'instruire la "cause de S. S. Pie IX, et il a fait connaître sa décision au Cardinal-Vicaire. "Le procès sur la renommée de sainteté, de vertus et de miracles commencera après Pâques."

Vous le voyez, c'est formel, et ainsi se trouvait accompli d'avance le voeu exprimé par tout l'article de "La Presse" d'hier.

Croyez-moi, je vous prie, cher monsieur, votre reconnaissant,

ZOUAVE PONTIFICAL.

SAINT-SEVERE

A l'église paroissiale de Saint-Sévère ont eu lieu, lundi, le 7 du courant, les funérailles de Mme Marie-Julia Vit. Héroux, épouse de Pierre Héroux, marchand, décédée le 2 du courant, à l'âge de 71 ans.

Nos sympathies à la famille en deuil.

LOYALE BIENVENUE AU NEVEU DU ROI

Suite de la première page

Dîner chez Sir Montague Allan, à 7.30 p.m.

Nouvelle visite au "Horse Show".

Embarquement le soir à bord du "Virginian" qui quittera Montréal au point du jour le lendemain matin.

Cet après-midi a lieu la réception civique. Le prince arrivera à l'hôtel de ville escorté d'un peloton de hussards de duc d'York.

Il y aura dans la salle du conseil lecture d'une adresse de bienvenue et réponse par le prince, puis présentation des échevins dans les salons du maire.

Le public ne sera admis que dans les galeries.

A 4 heures aura lieu l'inspection des cadets et des pompiers au Champ de Mars.

Les cadets qui sont passés en revue sont les cadets écossais, dont voici les officiers : le major F. Lydon, le capitaine C. A. Palmer, adjudant, les capitaines James Lydon, William Horton, Donald Sandilands et H. Gee, les lieutenants O. Brissette, R. Whystock et W. Thompson, le sergent-major Lockwood,

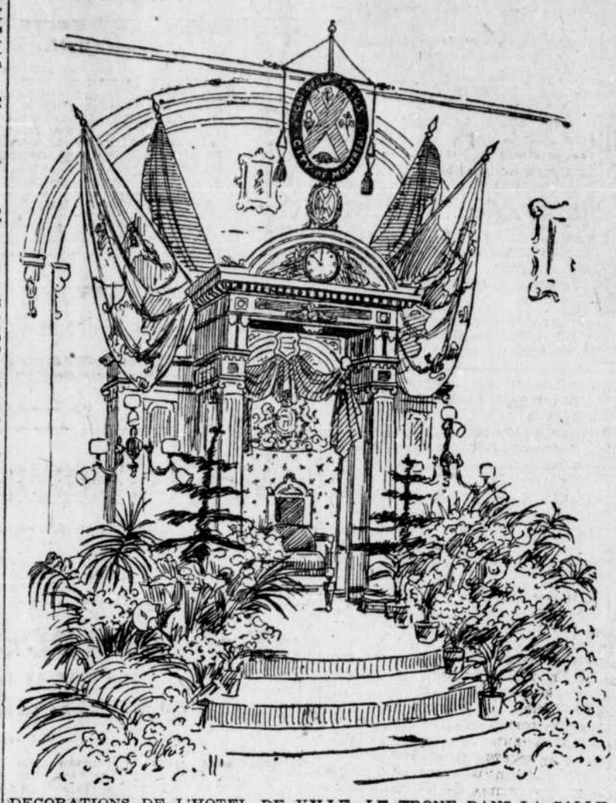

DECORATIONS DE L'HOTEL DE VILLE—LE TRONE DANS LA SALLE DU CONSEIL.

le sergent quartier-maître Harris, et les cadets du Mont-Saint-Louis, un régiment de deux bataillons à quatre compagnies.

La brigade est commandée par le major Meighen, 5e Ecossais, et l'officier d'ordonnance est le capitaine H. Jodoin, 65e régiment. Tous les officiers qui assistent à la parade sont en grande tenue.

La brigade des pompiers qui défilera ensuite sera composée de la moitié des hommes et de 43 appareils seulement pour ne pas dégarnir les casernes. Il y aura défilé au pas, au trot et au ga-

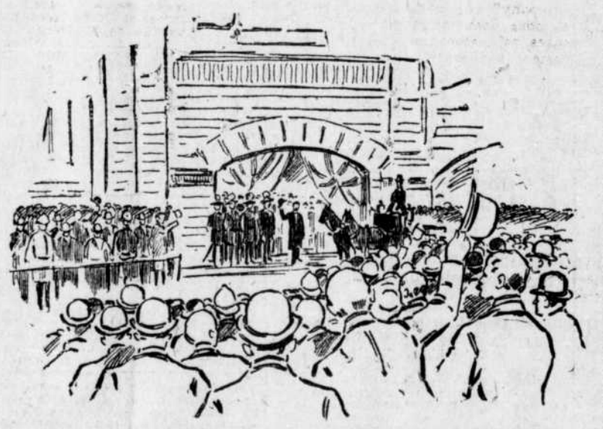

LA FOULE ACCLAMANT LE PRINCE DE CONNAUGHT, AU SORTIR DE LA GARE WINDSOR.

lop, manoeuvre d'échelles et accouplements de boyaux.

Le surintendant du télégraphe d'alarme a fait poser un avertisseur au Champ de Mars en cas qu'une alarme soit sonnée pendant la revue.

A Ravenscrag, sir Montague Allan a fait construire une aile en bois qui donne sur la salle de bal et sur les salons de réception ; cette aile mesure 100 pieds de long par 25 de large. Cette aile servira au dîner de demain et de buffet au bal de ce soir.

INONDATION EN CHINE

Washington, 8. — Le département de l'état vient de recevoir le cablogramme suivant du consul américain HanKau, Chine.

"Immense inondation dans la province de Himam, nombreuses pertes de vie et de propriété. Tous les étrangers sains et saufs.

M. Georges Smith, député d'Oxford-Nord, qui a le plus contribué à faire ériger le pont inauguré hier à Notre-Dame de Lourdes.

LE PEUPLE RUSSE EST MECONTENT

La promulgation des lois fondamentales de l'empire cause un immense malaise.

LE CABINET

La liste officielle de ceux qui le composent sera publiée aujourd'hui.

LA QUESTION AGRAIRE

Saint-Pétersbourg, 8. — Malgré la défaveur marquée avec laquelle elles ont été accueillies par le peuple, l'empereur a promulgué hier officiellement les lois fondamentales de l'empire. Le mécontentement est général dans la presse et dans les milieux politiques.

Des troubles sont à craindre dès les premiers jours qui suivront l'inauguration de la Douma.

LE MINISTERE

St-Pétersbourg, 8. — Le "Messager Officiel de l'Empire" publiera aujourd'hui la liste complète des membres du nouveau cabinet, qui se lit comme suit: M. Goremykin, premier ministre; ministre de l'Intérieur, M. Stolypin; Affaires Etrangères, baron Isvolsky; Finances, Kokovtseff; Education, Kauffman; Agriculture, Strichinsky ; Commerce, Rukhloff; garde des sceaux, von Schwanebach; procureur général du Saint-Synode, prince Shirinsky; Guerre, général Rudiger; Marine, vice-amiral Birileff.

Le baron Isvolsky, le nouveau ministre des Affaires Etrangères, est un des plus brillants diplomates de la nouvelle école. Il a été successivement ministre à Tokio et à Rome.

CHEZ LES PAYSANS

Saint-Pétersbourg, 8. — La question de la nationalisation des terres, si elle se réalise, constituera la plus grande révolution économique qui jamais encore se soit produite dans aucun pays. Cette question à laquelle s'était consacré le comte Witte comporte la distribution des terres domaniales ou impériales à tous les paysans qui actuellement ne peuvent même pas obtenir des nobles un champ en fermage. Chaque paysan aurait un morceau de terre. Les proportions de la terre ainsi concédée varieraient selon les provinces et encore selon les engagements de remboursement aux banques agricoles que le paysan prendrait.

Ces terres seraient ainsi rapidement mises en valeur. On ne verrait plus sur des lieux les terres laissées en friche, pour le seul plaisir des propriétaires qui se constituent ainsi des réserves de chasse sans tenir compte des paysans qui meurent de faim dans les hameaux.

Le comte Witte avait proposé à l'empereur de faire racheter par le trésor, à la noblesse, au clergé et à l'empereur lui-même, les terres non mises en valeurs.

Ces terres auraient été subdivisées dans des proportions données et le concessionnaire les aurait payées par versements annuels à la banque agricole.

Selon le projet de Witte, la plus grande partie des terres incultes de la Russie auraient été mises en valeur en moins de dix années et en moins de trente années le trésor aurait été remboursé de ses avances. La Russie deviendrait rapidement un pays aussi riche au point de vue agricole, que la France ou l'Allemagne.

Naturellement le trésor aurait été forcé de recourir à des emprunts se chiffrant par plusieurs milliards, mais le bénéfice de l'opération n'est pas douteux : c'est la transformation économique de la Russie, en quelques années grâce à une double opération de crédit. On estime à un milliard d'acres et plus les terres qui seraient ainsi distribuées aux paysans russes, à qui il aurait en outre fallu consentir certaines avances de semences, d'outils, etc. Le projet du comte Witte prévoyait que chaque paysan recevrait ainsi huit acres en moyenne.

Il est douteux que le successeur du comte Witte soit un homme d'Etat d'une envergure assez grande pour embrasser une telle question.

Le congrès du parti démocrate-constitutionnel, actuellement réuni à Pétersbourg, a mis cette question à l'étude et se propose d'en demander la réalisation à l'empereur dès la réunion de la Douma.

BENEDICTION DE CLOCHES ET INAUGURATION D'UN PONT

Notre-Dame de Lourdes, Co. Mégantic., 8. — Nous avons eu ici, hier, une fête à la fois religieuse et civile dont le souvenir restera longtemps gravé dans la mémoire de notre population.

Le premier ministre de la Province et son collègue, le ministre des travaux publics y ont pris part ainsi que l'archevêque de Québec. Mgr Bégin. Notre-Dame-de-Lourdes, est une paroisse de fondation encore récente où la colonisation date virtuellement de quelques années seulement. Cependant elle a déjà une grande importance. Sa population dépasse à peine 700 âmes mais promet de doubler en peu de temps. Grâce à la générosité du gouvernement provincial, elle se trouve maintenant pourvue d'un pont en fer dont les matériaux seuls ont coûté plus de $6,000 et qui sert à relier les deux parties de la paroisse séparées par la rivière Bécancourt. On l'appelle le pont Smith, par reconnaissance envers le député du comté à la Législature, M. Geo. Smith, qui grâce à un dévouement et

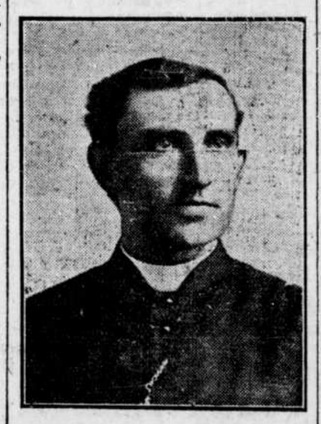

M. l'abbé L. N. Fisette, curé de Notre-Dame de Lourdes de Mégantic, où a eu lieu hier la bénédiction de trois cloches.

à des efforts inlassables est parvenu à obtenir du gouvernement les subventions nécessaires à la réalisation de ce projet. A deux heures Mgr Bégin a bénit solennellement le pont Smith. Assistaient à cette cérémonie, outre l'hon M. Gouin et l'hon. M. Allard, l'hon. M. Cormier, Conseiller Législatif, M. Savoie, M.P., représentant du comté à Ottawa; M. Smith, représentant du comté à Québec, M. Jérémie Décarie, député d'Hochelaga, ainsi que les principaux citoyens de Notre-Dame-de-Lourdes, de Plessisville, et des différentes localités environnantes. Il y avait là plus de 2,000 personnes. Ensuite Mgr l'archevêque de Québec procéda à la bénédiction de trois cloches dont la paroisse a fait récemment l'acquisition. Une trentaine d'ecclésiastiques étaient dans le sanctuaire. M. l'abbé Camille Roy, de Québec, a prononcé le sermon de circonstance. Après la cérémonie, le premier ministre, à son grand regret, dut se retirer sans attendre le banquet qui devait suivre.

Les principaux citoyens du comté, ayant à leur tête leurs députés et le curé de Notre-Dame de Lourdes, l'accompagnèrent à la gare.

Le banquet offert par M. le curé Fiset aux parrains des cloches eut un franc succès. A l'issue de ce repas, M. le maire Hontreuil, de Lourdes, lut à l'hon. M. Allard, représentant du gouvernement en cette circonstance, une adresse où sont exprimés, au nom de tous les citoyens de la localité, sans distinction de parti, des sentiments d'admiration et de reconnaissance envers le gouvernement de l'honorable M. Gouin. Le ministre des Travaux Publics répondit par un discours éloquent qui fut chaleureusement applaudi. L'hon. M. Allard, après avoir fait l'éloge du défricheur, a exprimé la sympathie du gouvernement pour le colon et a terminé en exprimant l'espoir que le pouvoir fédéral en réajustant le subside aux provinces permettra bientôt à notre administration provinciale de faire pour la colonisation tout ce qu'elle voudrait faire.

Après l'hon. M. Allard, MM. Savoie, Smith et Décarie ont successivement pris la parole et leurs discours soulevèrent de vifs applaudissements.

SOUS LES AMAS DE DECOMBRES

Flusieurs banques ont réussi à ouvrir leurs voûtes de sûreté,

A SAN FRANCISCO

Plus de 40,000 personnes vivent de la charité publique à Oakland.

LES ASSURANCES

San Francisco, 8 — On a réussi ce matin à ouvrir un certain nombre de voûtes de sûreté des banques incendiées. Tout le contenu des coffres-forts a été trouvé intact. Parmi les institutions qui ont réussi à ouvrir leurs voûtes se trouve la "Canadian Bank of Commerce."

LES SECOURS

San Francisco, 8 — Les rapports du Dr Devine démontrent que 2,200 wagons de provisions ont été reçus à San Francisco, depuis le jour de l'incendie jusqu'au 1er mai.

"Cela, dit le Dr Devine, représente une grande quantité de vivres, mais c'est encore bien loin de représenter ce dont nous avons besoin."

PENIBLE SITUATION

Oakland, 8 — Le major Irwin, de la cavalerie des Etats-Unis, prendra charge aujourd'hui de la distribution des vivres dans cette ville. On estime que plus de 40,000 personnes vivent à l'heure qu'il est de la charité publique ici. On est forcé de limiter les rations, mais on espère, avec l'assistance de l'armée, pouvoir faire face à la situation.

LES ASSURANCES

New-York, 8 — Les efforts que l'on fait pour ajuster les pertes et protéger les réserves des diverses compagnies d'assurances affectées par la catastrophe de San Francisco ont amené une scission à la Bourse des Assurances de New-York. Il est probable que de nombreuses années se passeront avant que les difficultés soient réglées. La "Continental Insurance Company" s'est retirée de la Bourse, et son exemple sera certainement suivi bientôt par une foule d'autres compagnies.

FORMIDABLE EXPLOSION

Springfield, Ohio, 8 — La raffinerie de poudre de la "Miami Powder Company," située à 15 milles d'ici, a sauté, de bonne heure ce matin. Plus de 25 tonnes de poudre ont été détruites. La cause de l'explosion est inconnue.

Toutes les maisons du village de Goes Station, où était située la raffinerie, ont été démolies. Personne heureusement n'a été blessé.

Aujourd'hui Demain et Jeudi :: ::

sur tous nos meubles, literies, tapis, prélarts, rideaux, portières, glacières, poêles, cadres, miroirs, voitures d'enfants, etc., etc., nous allouerons

30% d'Escompte

sur tout achat au-dessus de - - - - - - $400.00
25 p.c. sur achat au-dessus de - - - - - - $200.00
20 p.c. sur achat au-dessus de $5.00 à $195.00

Si vous n'avez pas beaucoup d'argent venez quand même.

Votre Crédit est Bon

pour un mois, trois mois, six mois, un an si vous le désirez. Venez nous voir nous sommes ouverts jusqu'à 10 hrs tous les soirs.

—CHEZ—

F. Lapointe

625 Est rue Ste Catherine
Angle Montcalm.

LA COMMISSION INTERNATIONALE DES VOIES D'EAU LIMITROPHES

TEXTE DU DEUXIEME RAPPORT INTERIMAIRE QUE LA SECTION CANADIENNE, DE CE CORPS IMPORTANT, VIENT DE SOUMETTRE AU GOUVERNEMENT D'OTTAWA, AU SUJET DE SES TRAVAUX.

Nous croyons intéresser les lecteurs de "La Presse" en publiant le texte du deuxième rapport intérimaire de la Section Canadienne de la Commission internationale des voies d'eau limitrophes :

Ottawa, Ontario, 11 avril 1906.
Honorable C. S. Hyman,
Ministre des Travaux Publics,
Ottawa, Ont.

Monsieur,
Les membres Canadiens de la Commission Internationale des voies d'eau ont l'honneur de vous soumettre le rapport suivant:

"A la dernière assemblée conjointe de la Commission Internationale des voies d'eau tenue à Toronto, les 6 et 7 mars 1906, le président de la section française a produit la lettre suivante :

DEPARTEMENT D'ETAT
Washington, 13 février 1906.
A l'Honorable Secrétaire de la Guerre.
Monsieur

"Il y a plusieurs mois, le Département d'Etat et l'ambassadeur anglais ont provoqué l'étude d'un projet touchant un traité possible entre les Etats-Unis et la Grande-Bretagne relativement à l'usage des eaux de la rivière Niagara et à la conservation des chutes.

"Le 13 novembre dernier l'ambassadeur transmettait au département un rapport du Conseil Privé Canadien, approuvé le 2 novembre 1905, et qui contenait un rapport de la Section Canadienne des voies d'eau disant que la Commission étudiait la question et qu'elle croyait pouvoir bientôt faire un rapport au gouvernement des Etats-Unis et au gouvernement du Canada, conjointement, recommandant l'adoption de lois et règlements pouvant prévenir la destruction des Chutes Niagara par les pouvoirs d'eau concédés aux manufacturiers.

"Dans le rapport de la section américaine fait au secrétaire de la guerre le 1er décembre 1905, on lit ce qui suit: — "La Commission a fait beaucoup de progrès dans la collection de documents et d'informations touchant quelques-unes de ces questions, et particulièrement celles relatives à l'usage des eaux des Chutes Niagara".

"Le 20 octobre 1905, il appert que la Commission a adopté la résolution suivante:

"Résolu: "Que cette Commission recommande aux gouvernements des Etats-Unis et du Canada, de prendre toutes les mesures qu'ils croiront nécessaires pour empêcher toute compagnie d'obtenir du pouvoir fédéral, d'Etat ou provincial l'octroi de franchises ou de droits, ou le renouvellement de franchises ou de droits pour faire usage des eaux de la Rivière Niagara comme pouvoir hydraulique ou autrement, jusqu'à ce que cette Commission puisse recueillir les informations qui lui sont nécessaires pour fournir un rapport complet et bien documenté aux gouvernements des Etats-Unis et du Canada sur les conditions dans lesquelles on pourrait permettre l'usage de ces eaux."

"Les négociations au sujet d'un traité sur cette matière ont été suspendues en attendant le rapport supplémentaire de la Commission, pour se conformer au désir dont je viens de parler. L'intérêt public est très grand autour de cette importante question, et une résolution conjointe pour la conservation des Chutes, adoptée par la Chambre des Représentants, serait vue favorablement par le comité des Rivières et des Ports qui a fait un rapport en conséquence.

Tout indique que si on peut arriver à une entente entre les deux pays, au sujet des mesures à prendre pour arriver au but désiré, toute législation assurant la mise à exécution du projet de la part des autorités américaines serait favorablement reçue dès la présente session du Congrès ou à la présente session de la Législature de New York.

"Il paraît désirable toutefois, de presser les négociations au sujet d'une entente qui devrait avoir lieu sans délai. Puis-je vous prier de faire à ce sujet et dans ce sens un rapport qui pourrait servir de base au Département d'Etat et à l'ambassadeur pour entamer et poursuivre les négociations ?

J'ai l'honneur d'être, Monsieur, votre obéissant serviteur,

ELIHU ROOT.

La section américaine, alors, résolut de s'occuper de la question de la conservation des Chûtes Niagara, avant tout autre sujet, vu que cette question pressait plus que toute autre.

La Commission passa deux jours à étudier un rapport touchant l'état et les conditions des Chûtes Niagara. Quand les membres de la Commission furent partiellement tombés d'accord sur les faits, une série de recommandations fut faite par la section américaine, suggérant qu'un traité fut conclu entre les deux pays, afin de s'entendre pour préserver pour toujours les beautés scéniques du Niagara, chaque pays s'engageant à annuler toutes les chartes, excepté celles en vertu desquelles des travaux ont déjà été entrepris, et s'engageant encore à prohiber tous autres détournements des eaux qui sont naturellement tributaires des Chûtes Niagara, excepté quant à ce qui est nécessaire pour les besoins domestiques et, pour le service des écluses dans la navigation des canaux.

La section canadienne s'oppose à toute mesure hâtive, et la Commission s'ajourne au 26 courant, à Washington.

A cette assemblée déclaration fut faite que, à moins que la Commission conjointe ne fût préparée à faire un prompt rapport, la section américaine pourrait bien être appelée à faire un rapport séparé, en vertu de la résolution suivante qui avait été soumise au Congrès:

"Résolu par le Sénat et la Chambre des Représentants des Etats-Unis d'Amérique, réunis en Assemblée: "Que les membres représentant les Etats-Unis dans la Commission Internationale, nommés en vertu de la section 4 du Statut concernant les rivières et les ports, le 13 juin 1902, soient priés de faire rapport au Congrès, prochainement, sur ce que dans leur opinion ils croient nécessaire et désirable de faire pour empêcher la plus grande destruction des chutes Niagara; et que les dits membres soient enjoints de faire, conjointement avec les membres de la dite Commission représentant le Dominion du Canada, si possible, tout ce qu'ils pourront pour conserver les dites chutes Niagara dans leur état naturel", et que dans ce cas, on agirait pour négocier un traité sans avoir égard à notre Commission Conjointe et, le 19 mars, la section américaine fit un rapport au Secrétaire de la Guerre, qui a été transmis au Congrès par le président des Etats-Unis, par un message daté du 27 mars (et dont copie est jointe et marquée "A").

Afin que vous puissiez comprendre la situation, nous désirons résumer sommairement les faits et les conditions tels qu'ils nous sont actuellement présentés:

Le volume d'eau qui se décharge aux chutes Niagara varie de 180,000 pieds cubes par seconde à l'époque des basses eaux du lac Erié et à 280,000 pieds cubes quand l'eau est élevée dans ce lac, l'écoulement moyen étant de 222,400 pieds cubes par seconde au niveau moyen du Lac Erié (Altitude 572.86).

Il existe maintenant cinq compagnies qui fournissent ou se préparent à fournir de l'électricité, deux qui sont placées du côté américain de la rivière et trois du côté canadien, au-dessus des chutes.

Les compagnies américaines, quand elles seront en pleine opération, développeront une forge motrice d'environ 340,000 chevaux et prendront pour cela 26,400 pieds cubes d'eau tandis que les compagnies canadiennes auront une puissance totale de 415,000 chevaux et prendront 321,000 pieds cubes d'eau par seconde; le résultat étant que 27 à 33 p.c. du volume total de l'eau servira à produire de la force motrice.

La section américaine concède que la diversion des eaux sur le côté canadien étant en aval ou à la fin des rapides, le courant ne se trouvera nullement changé du côté américain.

L'opinion des experts est que quand ces usines seront en pleine activité, bien qu'il se produira une diminution sensible du volume d'eau, la beauté des chutes ne sera pas affectée et même, notre ingénieur est d'avis que si la limite du développement a été atteinte et même dépassée du côté américain, il est possible d'utiliser un plus grand volume d'eau sur la rive canadienne sans pour cela nuire à la beauté des chutes. L'ingénieur américain n'accepte pas cette prétention, mais les deux ingénieurs sont d'avis que cette question pourra être mieux discutée quand on aura vu les effets du développement actuel.

Les deux compagnies dont les usines se trouvent du côté américain, c'est-à-dire la "Niagara Falls Hydraulic Power and Manufacturing Company" et la "Niagara Falls Power Company", distribueront leur force motrice aux Etats-Unis. Deux des compagnies qui se trouvent sur le côté Canadien c'est-à-dire la "Canadian Niagara Power Company et la "Ontario Power Company", doivent aussi envoyer une bonne partie de la force motrice qu'elles développeront aux Etats-Unis.

Comme question de fait, la première de ces deux compagnies a posé un câble conducteur sur le pont et a l'intention de poser des fils en travers de la rivière entre Fort Erié et la ville de Buffalo. La seconde compagnie a posé des cables en travers de la rivière, à un point connu sous le nom de Devil's Hole, un peu en aval de Lewiston. Ni l'une ni l'autre de ces deux compagnies n'a fait de sérieux efforts pour distribuer de la force motrice au Canada. La troisième compagnie canadienne, la "Electrical Development Company" pousse ses lignes de transmission jusqu'à Toronto et a donné avis de ses intentions de construire des lignes de transmission pour la partie occidentale de la province d'Ontario aussi loin que London.

La "Cataract Power Company" qui prend l'eau au canal Welland et se sert aussi de l'escarpement aux chutes de Cow, est la seule autre compagnie qui opère dans la même section. Elle développe à présent une force motrice de 14,000 chevaux et se sert de 600 pieds cubes d'eau à la seconde. Cette compagnie, avec la "Electrical Development Company" peut satisfaire à toutes les demandes actuelles du côté canadien. La seule condition de l'entente qui a été faite entre les commissaires du Parc et les trois compagnies au sujet de l'exportation de la force motrice est comme suit :"

"II. La compagnie, quand cela lui sera demandé, devra fournir l'électricité ou la force pneumatique produite au Canada (à une quantité qui ne saurait être moindre que la moitié de la force totale produite) à des prix qui ne pourront pas excéder ceux chargés aux villes ou aux consommateurs des Etats-Unis situés à une même distance des chûtes et quand cette force sera fournie pour les mêmes usages. Les compagnies, quand elles en seront requises par le lieutenant-gouverneur en Conseil, devront faire rapport des prix qu'elles exigent pour la force motrice, rapport vérifié sous serment par un des hauts fonctionnaires de la compagnie et si une dispute a lieu au sujet des prix demandés ou exigées et du refus de fournir la force motrice, la Haute Cour de Justice d'Ontario aura juridiction pour connaître de la cause et déterminer les prix à payer comme pour obliger la compagnie à donner la force motrice requise."

Comme on le voit, cette provision de l'entente ne donne pas beaucoup de protection. Les compagnies elles-mêmes ne seront pas tentées de construire des lignes de transmission au Canada, quand elles peuvent trouver plus d'avantages de l'autre côté de la rivière Niagara et que personne, de ce côté ne se trouve en position de demander de la force motrice.

Cette clause, dans notre opinion, crée cependant une obligation morale que votre gouvernement devrait s'efforcer de mettre en vigueur. Aujourd'hui si ces compagnies doivent être forcées de payer des dividendes, elles devront nécessairement vendre leur énergie où elles trouveront un marché; de sorte que le refus complet de leur permettre de l'exporter serait ruineux pour elles et ne serait pas justifié par les conditions actuelles. La commission du Parc recevra un revenu annuel d'environ $250,000 des trois compagnies liées avec elle par contrat. Cette somme représente réellement une bien petite proportion de la valeur annuelle de leurs privilèges. On calcule que l'économie du coût de l'énergie au point de production en faveur de l'eau d'une chute sur toute autre méthode est d'au moins $25.00 par cheval-vapeur. Ce profit devrait être divisé entre les compagnies de production et le public. Il serait malheureux que les compagnies qui possèdent des chartes canadiennes ne soient pas restreintes dans leurs exportations par des règlements clairement compris et acceptés qui les forceront à exécuter leur contrat dans son esprit en distribuant l'énergie au Canada, à mesure que la demande se créera, à des prix raisonnables. L'opinion de cette commission est que les compagnies peuvent ainsi retirer des bénéfices équitables des capitaux qu'elles ont engagés, tandis qu'en même temps le public canadien obtiendra de grands avantages de l'usage de son héritage naturel.

S'il y avait dans notre pays un marché pour la moitié de l'énergie qui peut se produire à Niagara, sa valeur calculée en millions par année serait étonnante. Mais il n'y a pas de demande immédiate et il semble à votre commission que le but actuel de tous les intéressés sera le mieux accompli en conservant les chutes Niagara et en même temps ne assurant par tous les moyens nécessaires à notre peuple le profit de toute l'énergie à bon marché. Si nous nous tenons en position de contrôler la distribution de l'énergie produite sur le côté canadien de la rivières nous pourrons fournir à tous les besoins de notre peuple pendant des années sans autre agrandissement des travaux.

Le parlement du Dominion a accordé des chartres qui sont encore en vigueur à trois compagnies : la Niagara-Welland Power Co." et la "Jordan Light, Heat and Power Co." formées pour détourner de l'eau de la rivière Welland, laquelle eau serait prise dans la rivière Niagara par un courant en retour, et la "Erie and Ontario Power Co." qui prend son eau dans la Grande-Rivière et dans le lac Erié. Ces compagnies semblent n'avoir aucune restriction quant à la quantité d'eau dont elles peuvent se servir et à la quantité d'énergie qu'elles peuvent produire.

En dehors du tort qu'elle peut causer aux chutes Niagara, la charte de la "Erie and Ontario Power Co." a cet autre tort plus sérieux que sa mise en vigueur aurait pour effet de faire baisser le niveau du lac Erié.

Comme nous avons déjà à Niagara et aux chutes DeCew une production triple de ce que demande le marché canadien, ce serait la plus grande folie que d'augmenter la production tant que notre propre marché ne le demandera pas. Il est en effet bien peu avantageux pour notre pays de produire de l'énergie qu'il faudra transporter aux Etats-Unis. Nous sommes donc d'opinion qu'il serait sage de conclure avec les Etats-Unis une convention limitant la quantité d'eau du côté canadien de la rivière Niagara et ailleurs sur la péninsule de Niagara, à 36,000 pieds cubes par seconde. Cela permettra de porter les usines maintenant en opération sur la rivière Niagara à leur entière capacité. Cela permettra aussi à la "Cataract Power Company" de continuer ses opérations et nous donnera quelques mille pieds cubes par seconde pour tout développement additionnel.

A Chicago, les Américains ont construit un canal de drainage qui, lorsqu'il sera en pleine exploitation, prendra environ 10,000 pieds cubes d'eau par seconde.

Comment sont construites les Caisses de nos Glacières ....

Odler Case Wood — Sheathing — Mineral Wool — Sheathing Sheathing — Air space — Wood Lining — Enamel or Zinc Lining

N. G. Valiquette Limited

Cette illustration seule vaut la valeur du plus frappant des arguments. Elle montre de quelle façon l'intérieur des cloisons est fabriqué, pour à la fois tenir les aliments au frais et aussi isoler la chaleur de l'air extérieur.
La moitié des glacières vendues aujourd'hui ne sont que de simples caisses en bois doublées de zinc, qui ni ne conservent les aliments, ni ne repoussent la chaleur. Ne vous laissez pas prendre dans le piège.
Glacière—34-1—48 p. haut, 28 larges, 17 profondeur.

PRIX : $5.75

N. G. Valiquette LIMITED
471-477 RUE STE CATHERINE EST.

A Vendre à l'Encan Public
MANITOU HALL
Et environ six cents (600) Acres de Terre, 100 en Culture et le Reste Boisé

Cette propriété est située sur la partie la plus élevée des Laurentides, au lac Manitou, qui a une ligne de grève de 28 milles. La propriété elle-même, a une ligne de grève de 8 milles sur le lac Manitou et, de plus, contient un lac privé de trois-quarts de mille de long. Manitou Hall est dans un endroit magnifique et conviendrait pour une résidence bourgeoise ou un hôpital privé. Il a 14 chambres à coucher, des salons spacieux, 2 chambres de bain, etc. ; il est fini en bois dur et est alimenté d'eau puisée dans une source particulière, au moyen d'un aqueduc qui, seul, a coûté $2,[illegible]. Les écuries sont aussi finies en bois dur et il y a de l'eau partout. Le bois sur la propriété vaut environ $5,000. Splendide endroit pour le bain, le canotage et insurpassable pour la pêche. Il y a un petit pouvoir d'eau entre les deux lacs et le petit lac peut être facilement empoissonné.
La vente aura lieu à Sainte-Agathe, à la porte de l'église, lundi, 14 du courant, à 2 heures p.m. Le train quitte la gare Viger à 8.45 a.m.
Pour détails et plans s'adresser à

A. R. JOHNSON
Chambre 709, Edifice de la Banque des Marchands, MONTREAL
8.10.12

PAR FRASER & FRERES

Vente d'Immeubles à l'Encan
Les propriétés de prix et bien situées suivantes seront vendues
A L'ENCAN
(Fraser Frères, Encanteurs) aux salles de vente de
THE CRADOCK SIMPSON CO.
205 RUE ST JACQUES, MONTREAL
MERCREDI, LE 16 MAI
A 11 HEURES A. M.

1—114,000 pieds de terrain, près Turcot (dans la banlieue de Montréal, où les taxes sont légères), avec hôtel et huit logements (plain-pieds) y érigés, rapportant $2,916 par année. Environ 70,000 pieds de ce terrain ne sont pas utilisés et on pourrait y ériger des constructions rapportant de gros bénéfices.
2—Avenue Claremont Westmount, No 424 et 446 un pâté de quatre maisons en brique et pierre solide, contenant douze plain-pieds, avec système moderne de chauffage et de plomberie, etc., 100 pieds de front, superficie 10,000 pieds. Loyer annuel $3,200.
3—Angle des rues Notre-Dame et Richmond, un édifice en pierre solide et brique, contenant magasins, logements et salle de réunion, superficie environ 6,200 pieds. Loyer annuel $3,512.
4—Rue Ste Marguerite, quartier St Henri, Nos 234, 238, huit petits plain-pieds, superficie environ 6,000 pieds. Loyer annuel $500.
5—Un beau site élevé pour construire à Cartierville dans le Parc, et en face de la rivière, dimensions 40 pieds par 140 pieds.
On peut obtenir plus de détails en s'adressant au bureau de
THE CRADOCK SIMPSON CO.
DEUXIEME ETAGE, EDIFICE DE LA BANQUE DES MARCHANDS.

FEU Mme PIERRE HEROUX

IMPOSANTES FUNERAILLES A SAINT-SEVERE.

(Du correspondant spécial de LA PRESSE)

Yamachiche, 8 — Hier matin ont eu lieu, dans la paroisse de Saint-Sévère, les funérailles de Madame Pierre Héroux, née (Marie Julie Vitalle) Héroux, décédée jeudi soir dernier, après quatre jours seulement de maladie.

La regrettée défunte naquit à Yamachiche, le 15 février 1835, du mariage d'Etienne Héroux et de Sophie Houde. Par sa mère elle était nièce de feu Moïse Houde, et cousine germaine de feu Frédéric Houde, tous deux anciens députés de Maskinongé au parlement d'Ottawa. Elle épousa M. Pierre Héroux, le 4 mai 1858. Disons aussi que M. Pierre Héroux est le petit-fils du lieutenant-colonel Louis-Joseph Héroux, qui joua un rôle marquant, autrefois, dans la paroisse d'Yamachiche. Madame Héroux a vaillamment secondé son époux dans le commerce et l'aida à maîtriser la fortune; car il est aujourd'hui, grâce à son esprit des affaires, le plus riche citoyen du comté de Saint-Maurice.

Feu Mme Pierre Héroux, décédée à Saint-Sévère

On remarquait, hier, aux funérailles si imposantes de Madame Héroux, des représentants de presque toutes les paroisses du comté, venus pour rendre un suprême hommage à cette femme vertueuse et si bien douée et pour donner, en même temps, à M. Pierre Hédoux, un témoignage de vive sympathie dans cette cruelle épreuve.

La jolie église de Saint-Sévère avait revêtu ses plus belles tentures funèbres. Le deuil était conduit par MM. Pierre Héroux, époux de la défunte; Pierre-Joseph Héroux, échevin de Trois-Rivières, et Ovide Héroux, marchand, tous fils de M. Héroux. Portaient les coins du poêle: MM. Vildaric Gélinas, Adrien Milot, Elzéar Milot et Ephrem Faucher, ses gendres, et MM. Antonio Héroux, Oscar Gélinas, Aldéric Gélinas et Oril Milot, petits-fils de M. Héroux.

Dans le nombreux cortège qui suivit le corps à l'église, nous ne mentionnerons pas les noms des paroissiens de Saint-Sévère, ils y étaient tous. Remarqués, parmi les étrangers: F. L. Desaulniers, ex M. P., de Montréal; les médecins Elisée Bellemare, M. L. O. Bournival, de Saint-Barnabé, les notaires F. X. Bellemare et Amédée Gélinas, de Saint-Barnabé, Odilon Bellemare, d'Yamachische; Michel Bourassa, Arthur et Ernest Lacerte, Arthur Descoteaux, Thomas Gélinas, etc., d'Yamachiche, etc., Félix Lemire.

M. l'abbé Eucharistе Héroux, curé de Saint-Didace et neveu, chanta le service, assisté de M. l'abbé Alexandre Lavergne, vicaire de Louiseville, aussi neveu, et Philippe Lesage, vicaire d'Yamachische, comme diacre et sous-diacre. M. l'abbé Adélard Milot ancien curé de la Grande-Ance, fit la levée du corps, à la maison de M. Paul Héroux. Parmi les membres du clergé présents: M. le chanoine Hyacinthe Trahan, curé de St Sévère; MM. les abbés Jos Garceau, curé de St Léon; Omer Meunier, curé de St Thomas de Caxton; Joseph Cloutier, vicaire de Saint-Barnabé; Ephrem Brunelle, vicaire de Saint-Sévère.

Le puissant choeur de la paroisse rendit très bien la messe des morts. A l'offertoire, M. le notaire Amédée Gélinas, de Saint-Barnabé, chanta admirablement bien un cantique de circonstance.

A l'issue de l'office divin, les restes mortels de Madame Héroux ont été inhumée dans le lot réservé à la famille. Nous offrons à la famille Héroux l'expression de nos plus vives condoléances.

BANQUET POLITIQUE

(Du correspondant régulier de LA PRESSE)

Ottawa, Ont., 8. — M. le Dr Béland, député de la Beauce, a accepté pour le 18 du courant l'invitation de l'Institut Collégial de Lindsay, Ont., de donner une conférence sur l'avenir du Canada.

—M. Robert Stewart, l'un des députés d'Ottawa à la Chambre des Communes, avait confié hier soir à un superbe dîner, au "Laurentian Club", quelques députés fédéraux ainsi que les membres de l'exécutif du club de réforme. Cette réunion intime a été charmante et réussie à tous les points de vue.

M. Stewart présidait, ayant à ses côtés MM. A. A. Wright, Dan Derbyshire, T. B. Caldwell, R. J. Watson, N. F. Wilson, Emmanuel Devlin, E. Proulx, députés fédéraux; D. Jos. McDougal, député d'Ottawa à l'Assemblée Législative; Wm. White, F. M. Journeaux, président du Reform Club; Chas. Higgerty, W. H. Bishop, D. H. McLean, John Terrance, E. A. Larmonth, Harry Murpiy, Auguste Lemieux, J. C. Grant, L. A. Chevrier, Chas. Lapierre, L. J. Kehoe, Jos. Pelletier, D. Charlebois, T. S. Kirby, Wm. Anderson, E. P. McGrath, W. E. Brown, Jos. Ballantyne, Wm. Gilchrist et S. Stewart.

L'affaire se passa au milieu de la gaieté la plus franche et la plus cordiale.

M. Stewart l'aimable hôte, proposa en termes heureux la santé de sir Wilfrid Laurier et du club de réforme. Il montra tout le bien que les clubs politiques d'Ottawa tels que le Club de Réforme et le club Belcourt, faisaient dans la capitale.

M. J. C. Grant proposa, au milieu de l'enthousiasme général, la santé de M. Stewart, à laquelle ce dernier répondit éloquemment.

—Le ministre des finances annonce qu'il ne fera pas son exposé budgétaire avant la semaine prochaine.

—L'organisation des hôteliers d'Ottawa pour doubler le prix des boissons est en débandade après 48 heures d'existence. Plusieurs aubergistes refusent positivement de continuer leur commerce aux nouveaux prix, ceux-ci chassant la meilleure partie de leur clientèle.

—Un verdict de "mort accidentelle" a été rendu à l'enquête du coroner sur la mort de Chas. Emmins, tué l'autre soir par un tramway électrique de la rue Bank.

—L'hon. M. Belcourt a adressé une circulaire aux principales villes du Canada, les priant d'adopter une résolution semblable à celle qui a été passée récemment par le gouvernement fédéral invitant Leurs Majestés Edouard VII et la reine Alexandra de venir au Canada.

—Mme Pierre Rattey, la mère de M. Rattey, membre du Congrès des Etats-Unis, a été trouvée morte dans son lit ce matin.

UN HOTEL CAMBRIOLE

Les voleurs pillent un hôtel de la rue Saint-Jacques et emportent des liqueurs et de l'argent.

De bonne heure, hier matin, les voleurs ont forcé la porte de l'établissement connu sous le nom de "Headquarters" rue Saint-Jacques et ont emporté une bonne quantité de liqueurs fines et de cigares. En outre, ils ont brisé le compteur à gaz et y ont enlevé une somme de $6.00 qui s'y trouvait.

Depuis quelque temps, il se produit une foule de petits vols de ce genre dans le quartier des affaires, et la police est bien résolue à les faire cesser.

THEATRE DES NOUVEAUTES

Nous informons nos lecteurs, que la grande fête artistique Franco Canadienne aura lieu demain soir à 8¼. Le programme sera fidèlement exécuté.

Le Baiser. — L'étincelle—M. Badin, Neuillet et Prevost, dans l'élève et le professeur, le 2e acte de la fille du tambour major etc. Prière de se hâter car les places s'enlèvent rapidement.

PAR MARCOTTE FRERE

VENTE AU COMMERCE
Mercredi et Jeudi 9 et 10 Mai,
A DIX HEURES
chaque jour, sans réserve et en lots au commerce, à nos salles rue Saint-Jacques. Trois stocks de faillites de nouveautés assorties :
Etoffes à robes, lingerie, gants, bas, corsets, indiennes, cotonnades, sous-vêtements, chemises, mouchoirs, faux-cols, tweeds, serges dentelle, broderie, bretelles, hardes de confection, etc. Aussi, un fonds d'imperméables pour dames et messieurs, couvertures de chevaux et voitures, complets imperméables, gilets et pantalons.
Aussi, par ordre de M. A. Desmarteau, le stock de la New-York Skirt and Overall Co., garnitures, doublures, boutons, braids, fil, etc., pour la fabrication de robes, manteaux et jupes.
MARCOTTE FRERES.
154-3 Encanteurs.

PAR BENNING et BARSALOU

Avis de Faillite
Dans l'affaire de
J. B. Dohan,
1266 rue Sainte-Catherine, Montréal.
Nous vendrons à l'encan public, à nos salles, 36 Notre-Dame Ouest, Montréal, jeudi, le 10 du courant, à onze heures, un assortiment de premier ordre de chaussures en parfait état.
Fonds de commerce, comprenant chaussures, claques et articles divers, s'élevant, d'après l'inventaire, à $2,463.41
Meubles et garnitures. 77.00
$2,540.41
Conditions : argent comptant. On pourra visiter le magasin, mercredi, le 9 du courant. On peut voir l'inventaire et obtenir tous les renseignements, chez
JOHN McD. HAINS, Curateur,
Edifice Fraser, 43 rue Saint-Sacrement.
BENNING AND BARSALOU CO., Limited.
Encanteurs.
Montréal, 1er mai 1906. 2,4,7,8

COMMERCE

GRAINS ET FARINES — Blé encore en diminution, comme quantité disponible, et malgré ce déficit apparent, le marché est plus aisé de 1-8c à ¼c ; mai, 80 7-8c ; juillet, 79c ; maïs, baisse de 3-8c à ¼c ; mai, 46 5-8c ; juillet, 45¾c.

Avoines, peu de changement, mai, 32½c ; juillet, 20 7-8c.

A Winnipeg. Blé plutôt stable ; ouverture, 78¾c ; fermeture, 78¾c ; juillet, ouverture, 80¼c ; fermeture, 80 1-8c ; octobre, 76½c, ouverture, et fermeture, 76¼c.

A Montréal, peu d'exportation. Avoines, sans changement, No 2, blanches, 41½c ; No 3, 40½c ; No 4, 39½c.

Farines. Marché stable. Patente de printemps de blé de Manitoba, $4.40 à $4.60 ; forte à boulangerie, $4 à $4.10 ; patente de blé d'hiver, $4.00 à $4.30 ; straight rollers, $3.80 à $4, en barils, et $1.80 à $1.90, en sacs ; extras, $1.35 à $1.45.

ISSUES DE BLE — Marché ferme. Stock limité. Son du Manitoba, en sacs, $18.50 à $19 ; gru, $20.50 à $21. Son d'Ontario, en sacs, $19.50 à $20 ; gru, $20.50 à $21 ; moulée de moulanges, $20 à $25 ; moulée de grain, $28 à $29.

AVOINES ROULEES — Au char, $1.95 le sac ; blé-d'inde farine, $1.20 à $1.40.

FOIN — Marché actif et ferme, No 1, $9 à $9.50 ; No 2, $8 à $8.50 ; trèfle mêlé, $6.50 à $7 ; trèfle pur, $6.

FROMAGES ET BEURRES — On a reçu 1,394 boîtes de fromages. Marché ferme, à la campagne surtout. Fromage blanc, activement demandé, à 11c et 11½c ; coloré, 10 7-8c à 11c.

Exportation très forte commencée du 5 du mois courant.

BEURRES — Reçu 524 boîtes. Marché ferme. Prix plus élevés à la campagne. Cote, 18½c à 19c.

Exportation en grande activité depuis le 5 du courant.

PRODUITS DE LA FERME — Oeufs, on en a reçu 1,823 caisses. Marché assez ferme. Vente locale, 15½c à 16c.

VIANDES, SALAISONS, PORCS — Marché sans changement appréciable.

LA BOURSE

New-York, 8 mai. — Le marché a été très fort sur toute la ligne ce matin. Le U. P. et le Cuivre qui avaient été lents à entrer dans le mouvement ascendant, ont fait une hausse rapide. Le Reading a établi un nouveau niveau ce matin, dans le présent mouvement ; malgré une réaction qui a suivi cette hausse si rapide, il conserve bien la meilleure partie de son avance.

La hausse jusqu'à présent est attribuée surtout aux rachats de vendeurs. A mesure que les baissiers se recouvrent, la position du marché devient moins forte, et l'avance court moins de chance de continuer.

Ventes à midi : 693.975.

A MONTREAL

Les Bons du Steel ont montré plus de force que tout autre titre sur le marché. L'offre qui était à 84, à la clôture hier, est montée ce matin à 85, et $3,000 se sont vendus à ce prix. On peut s'attendre que ce titre va encore gagner du terrain d'ici au premier juillet, date de son dividende.

Le Havana Préférentiel a baissé de 97 7-8 à 96, et cette baisse s'est accompagnée d'une liquidation assez abondante.

Le Power a encore gagné ¼ de point, dans la matinée. Ce titre se relève tranquillement, mais sûrement.

Notre marché va prendre un peu de temps pour regagner le terrain perdu, mais il s'achemine sûrement vers un niveau plus élevé.

BOURSE DE MONTREAL

MM. L.-G. Beaubien et Cie, courtiers, 104 rue Saint-François-Xavier, nous fournissent le rapport suivant à 12.30 heures p. m.

STOCKS	Vend	Ach	STOCKS	Vend	Ach
Aut. R. S. C	....	86	W. Hotel		....
Bell Tél	....		BANQUES		
B.C.Pk A. A	72	68	B.B.N. Am.	...	142½
" " B	72	68	B. Com.....	178¼	178
Can-Pacific.	159¾	159½	B. Dom.....	269¼	265
Det. E. R.	94½	94	East Town.	170	162
D. Coal Com	77	74	B. Hoche...	152	......
" Pfd..	119	116	B. Imperial.	218	243
D.I.&S.Com	29	23¾	B. Merc.....	169	166
" Pfd.	77	74½	B. Molson..	227	226½
Duluth Com	16	16	B. Mont.....	259¾	257½
" Pfd..	37	33	B.Nationale	...	114½
Hal E. R.	106	101	B. N. Scot..	276	271
Hav. E. R...	50	48	B. Ontario..	143	141
" Pfd..	96½	96	B. Ottawa..	230	228
Illinois Tr P	98	98	B. Québec..	148½	143
Int. C. Com.	...	......	B. Royal.....	...	228
" Pfd.	......	......	B.Sovereing	144	140
L.Wds Pfd.	......	......	B. Standard	......	243
" Com.	112	107	B. Toronto.	248½	246
L. Paper...	100	......	B. Union ...	155	......
" Pfd..	110	104	COTTONS		
Mack.Co. C.	64	63½	Can. C.C.Co.	48	42½
" Pfd..	72½	71½	Mont. Cot..	129	128
Mex.L.&P.	61	59	Textile Com	105	102¾
MinnStPaul	158¾	157½	BONDS		
M.L.H.&P	90½	90½	Bell Tel	109	100
M.S.R	270	265½	Can.Col. Cot	100	95
Loan & M.	......	......	D. Coal	101	99
Mont. S. W.	......	......	Dom. Cot...	98	97½
" Pfd..	......	......	Dom.I.Steel	84	84½
M. Tél. Co..	......	......	Hav. E. Ry	95½	93
N. O. T. & L.	......	......	Lake W	112½	111½
N.S.S.&Co.	63¾	62	L. Paper....	112	108
" Pfd..	......	......	Mex.E.L.Co	79½	73
N.W. Land.	......	......	Mex.L.H.P.	85	84
Ogil. Mil.Co.	......	250	M.L.H.&P.	105	101
Ogil. Pfd....	130	126	M. St Ry ...	110	108½
R.&O. N.C.	82	79	N.S.S.	110	108½
Sao Paulo..	138	137½	Ogil. Mil. Co.	120	118
St John E.R	......	......	Price Bros..	106	101
Toledo E.R.	31	30½	Sao Paulo ..	98	90
Tor. S.R	115¾	114½	Textile S. A	96½	96
Trinidad El	90	......	" " B.	100	97½
T.C.E.R.....	115	112½	" " C.	35	34
Win. E. R...	......	......	" " D.	100	97½
West India.	55	47	Win. E.. ..	109	108½

VENTES DE L'AVANT-MIDI

Textile Pfd — 100 à 102.
Havana Pfd — 100 à 97 7-8, 65 à 96, 335 à 96¼, 100 à 96.
Auto Ry Sig. — 25 à 86 7-8.
Bk Mont. — 3 à 258, 5 à 259½.
Toronto Bk — 19 à 248½.
Toronto Ry — 2 à 115.
Détroit — 250 à 94, 20 à 94½, 100 à 94.
Toledo — 25 à 31, 45 à 30½.
Halifax Ry — 5 à 102
Iron — 25 à 28½, 100 à 28 5-8, 10 à 28¾.
Mer. Bk. — 3 à 167.
Iron Bds — $1,000 à 84¾, $3,000 à 85.
Can. Pac. — 25 à 159¼, 100 à 159½, 25 à 159¼

PAR M. HICKS ET CIE

QUEENS AUCTIONEERS M. HICKS

Avis de Déménagement
Le public est prié de prendre note que nous sommes rendus à notre local temporaire
Nos 450-452 rue St Jacques
(Près des Inspecteurs.)
Où nous continuerons notre même commerce, comme d'habitude.
Notre vente d'inauguration aura lieu
VENDREDI, LE 11 MAI
A 2.30 P. M.
Consignations sollicitées.
M. HICKS et Co.,
153—4 Encanteurs.

PAR FRASER FRERES

No 96 RUE SAINT-MARC
Meubles et effets de ménage de qualité supérieure, piano droit Newcombe, tapis Wilton, mobilier de salle à manger, en chêne, dispendieux, et fait sur commande, couchette toute en cuivre, etc., etc.
Nous avons reçu ordre des exécuteurs de la SUCCESSION DE FEU ALPHONSE RAZA, de vendre à l'encan, à la susdite adresse,
MERCREDI MATIN, 9 MAI,
Tous les excellents meubles de ménage y contenus, comprenant très bon piano droit Newcombe, tapis Wilton et Bruxelles, chaises et sofa de salon couverts en tapestry, chaises et tables de fantaisie désassorties, statues vénitiennes et piédestaux, peintures à l'huile, eaux fortes, bric-à-brac, véritables rideaux en dentelle, cabinet à musique, gazeliers en cuivre, table en onyx et en cuivre, tables à cartes ébénées, écran de foyer teint, portières turcomanes, coussins de sofa, plaques et vases japonais, gravures sur acier, candélabres en cuivre, horloge de manteau de cheminée en marbre, bibliothèque et livres, buffet en chêne très bien sculpté, table et 8 très bonnes chaises en chêne et en cuir pour salle à manger, service à dîner et porcelaine, argenterie et verrerie, tapis Wilton de corridor et d'escalier, porte-chapeaux en métal, couchette dispendieuse toute en cuivre, couchette émaillée et en cuivre, matelas en crin, oreillers de plume, couvertes et couvre-pieds, rideaux en chenille et en dentelle, canapés et fauteuils, rugs, pupitre à écrire, jolis bureaux et lavabos en acajou, bureaux et lavabos en érable et en cerisier, berceuses, poêle à gaz, glacière, ustensiles de cuisine, le contenu de la chambre de la servante et de la buanderie, outils de jardin, etc.
Vente à 10 heures.
FRASER FRERES,
155—2 Encanteurs.

GRAND ENCAN D'ARTICLES DE MENAGE
de toutes descriptions à notre salle de vente, 453 RUE ST JACQUES, angle de la rue des Inspecteurs.
Vendredi Matin le 11 Mai à 10 hrs.
Bon marché pour les personnes qui meublent leurs maisons, marchandises reçues pour ces encans, remise prompte de l'argent, avances faites. Nous dirigeons ces ventes depuis 20 ans et sommes très encouragés.
FRASER FRERES,
5,8,10 Encanteurs.

PRETS SUR IMMEUBLES
avec intérêt aux taux courant et à conditions faciles de paiement. Prix bas. Pas de délais.
Montreal Loan & Mortgage Co.
mn-a 141 Notre-Dame-Ouest, coin St Jean.

ENGRAIS A VENDRE
10,000 sacs de moulée de toutes sortes légèrement endommagée.
Coin Notre-Dame et Desery, Hochelaga.
MICHAUD FRERES & CIE. 67-mjn FFa

Essayez es marques de plumes suivantes
Pour écriture courante commerciale, la Grand Tronc No 30 — 0.50c la grosse.
Pour en-têtes et écriture de fantaisie, la plume Conical Point No 206— $1.00 la grosse.
Ecriture gothique la plume Letellier No 4. — 0.75c la grosse.
JOSEPH FORTIER
Fabricant-Papetier
102 RUE NOTRE-DAME OUEST,
MONTREAL 306-mjsn

Tel Bel. Main 89.
LE PLACAGE
dans toutes ses diverses branches sera exécuté avec le plus grand soin.
LYMBURNER & MATHEWS
(4) Coin Berri et des Commissaires.

Chemin de Fer Intercolonial

SOUMISSION

Des soumissions cachetées, adressées au secrétaire du ministère des chemins de fer et canaux, Ottawa, Ont., et libellées à l'extérieur : "Soumission pour travaux à Saint-Alexis, P. Q. " seront reçues jusqu'à

LUNDI, 14 MAI, 1906,

inclusivement, pour les matériaux et les travaux requis pour la construction de caisson, nivellement et transport du hangar à fret à Saint-Alexis, P. Q.

On peut voir les plans et devis au bureau du chef de gare à Saint-Alexis, P. Q., et au bureau de l'ingénieur officiel à Moncton, N. B., où l'on peut obtenir des formules de soumission.

On doit se conformer à toutes les conditions du cahier des charges.

D. POTTINGER,
Gérant général.

Bureau du chemin de fer,
Moncton, N. B.,
27 avril 1906. 151—9

BOURSE DE NEW-YORK

Cours fournis à "La Presse" par E. & C. Randolph, courtiers, 87 rue Saint-François-Xavier.

VALEURS	Ouv	12.30	VALEURS	12.30	Ouv.
Am. Car. F.	58¾	89¾	Kan & Tex	31¼	31½
" prf....	......	......	" prf	67	67½
Am. C. Oil..	......	...	Lsville & N	142½	143¾
Am. Loc. C.	61½	61¼	Man. Elv...	......	......
A.L. Copper	108½	104½	Missouri P.	89½	90¾
A. Smel. C..	149½	151½	Metrop. Tr	......	......
" prf	117½	117½	Norf. & W.	87¾	87½
A. S. R. Co..	132¼	132¾	MStP& StM	154½	157
A. T. & S. F.	89½	90¼	" prf	169	171
" prf	......	......	NYC & Hud	137	137¾
Balt. & Ohio	107¾	108¾	N.Y.O. & W	48	48
" prf	......	......	Nat. Lead, c	76½	77½
B. R. T.....	81¼	81¾	Pac. Mail ..	......	37½
C. & A. Co..	......	......	Penn. R R..	134½	134¾
Can. Pac....	159	159½	Pr. Steel, c.	48½	50¾
Can. South..	......	......	People's G..	93	93¾
Ches.& Ohio	56½	56¼	Ph. & Read	128¾	130
C. & N. W..	220	220	" 1 prf	......	......
C. & M. St P	164¾	165¾	" II prf	......	......
C.R.I.&Pac	......	......	Rock Island	25½	25½
" prf	......	......	South Ry, c	36¾	37
Con. G. N. Y.	136½	135½	" prf	99½	99½
Col. F. I....	48¾	48½	South Pa...	63¾	64½
C.C.C. & St.L	...	......	Tenn. C. & I	146	149
D. Lac & W.	...	......	Texas Pac..	30¾	30¾
Del. & Hud.	203	204½	Twin City..	113	113
Det. Un. Ry	94½	94½	U.S. L. Com	......	......
D. & Rio G.	40¾	40¾	" prf	......	......
" prf	87	87	U.S. S. Com	39¾	39¾
D.S.S. & At.	......	......	" prf	104¾	105¾
" prf	37	37½	U. S. Rub, c	50¾	50¾
Erie Raild..	42	42½	" prf	......	......
" II prf	68½	68½	U. Pac. com	145¾	146¾
" I prf	77	77	" prf	......	......
G. Western.	19¾	19¾	Wabash	20½	20½
Gen. Elect..	167	168	" prf	44¾	44¾
Hock. Val...	......	......	W. U. Tel. C	91¾	91¾
Ill. Cen.....	170	170½	Wis. Co	......	......

Ohio Trac. — 20 à 30¼.
Havana — 100 à 47 5-8.
Power — 125 à 90, 3 à 90¼, 100 à 90 1-8, 200 à 90¼.
Illinois Pfd — 15 à 94.

Sa Majesté le Cheval règne en maître au Concours Hippique

Seroggie EST LE ROI des Vendeurs à Montréal

Elégants Articles de Mode pour le Concours Hippique

Cette exposition comprend les chefs-d'oeuvre des maîtres de la mode en fait de costumes. Non seulement ces articles peuvent défier la critique, mais ils attireront l'admiration des visiteurs de plusieurs villes en dehors de Montréal, durant le concours hippique.

La splendeur de cette grande "Parade de la Mode" exige des toilettes en conséquence. Cet événement promet déjà d'attirer les élégantes de la ville dans des costumes plus chics que jamais.

Nous nous sommes préparés pour la circonstance. Nous venons de recevoir de véritables créations en fait de chapeaux, robes et costumes, comprenant aussi plusieurs articles de cou, gants, etc., des plus élégants, tout spécialement appropriés pour le concours hippique.

C'est assurément la plus belle exposition qui ait été faite jusqu'à présent, et les prix sont à la portée de tous. Vous aurez ici la qualité et le style pour les prix les plus bas.

Elégants Costumes pour le Concours Hippique

Nos artistes dessinateurs ont mis tout leur talent dans la conception de ces costumes, qui sont des plus parfaits, qui aient jamais été faits sous le rapport du style, et de l'élégance, et des plus appropriés pour le concours hippique.

La collection comprend les modèles les plus choisis des maîtres de la mode, artistement garnis et des plus nouveaux dessins.

DERNIER MODELE DE NEW-YORK. Manteau long et ample, en tweed à carreaux, noir et blanc et de mélange de fantaisie, très élégant. Mercredi. $12.50

Costumes de printemps, en homespun de plusieurs nuances de gris, et drap noir, avec manteau Eton et poignets larges retournés. Des lignes désassorties, mais tous des articles de valeur, de toutes grandeurs. Prix régulier, $15.00 ; mercredi. $12.50

SCROGGIE, 2ième ETAGE.

Magnifiques Blouses de Soie

Notre assortiment de belles blouses de soie pour le concours hippique surpasse tout ce que nous avons exposé les saisons précédentes. Entr'autres nouveautés, nous avons les plus jolis modèles en soie japonaise garnis de dentelle valenciennes et insertion.

Blouses en soie japonaise de qualité pesante, empiècement avec remplis minuscules et insertion de dentelle, manches courtes avec bords en dentelle ; une blouse très chic pour. $6.00

Blouse en soie japonaise garnie de broderie de soie, insertion de dentelle et beaux petits remplis. Mercredi. $5.00

Blouse en dentelle allover, avec manches courtes et effet d'empiècement. Doublure de soie. Très chic $5.00

Blouses en soie japonaise avec manches courtes, décolletées devant, forme V ; garnies de dentelle valenciennes et de remplis. Demain. $3.98

Blouses en soie japonaise noire et blanche, plissées et garnies d'insertion de dentelle, manches longues . . . $3.50 Mercredi . . . . . .

SCROGGIE, 2e ETAGE.

Costumes Blouses

Il n'est pas trop tôt pour acheter votre costume blouse blanc, si vous voulez avoir les plus jolis et les plus à la mode.

En voici un de $6.50 qui est particulièrement joli. Il est fait de linon blanc avec plis et devant brodé, dos par plis et poignets de broderie. La jupe est par plis et garnie pour convenir à la blouse, Mercredi. $6.50

Linge Blanc

La résistance est aussi essentielle que la beauté pour les sous-vêtements de dames, s'ils doivent subir l'épreuve de la buanderie moderne. Notre linge blanc a la résistance et la beauté — tissus forts — belles garnitures.

Offres Spéciales de Mercredi

Robes de nuit en batiste avec empiècement rond et manches kimona, amplement garnies d'insertion de dentelle, de bordures, de fronces et de ruban $1.45

Une autre robe de nuit avec empiècement carré par plis et garnie d'insertion de broderie et de bordure. Prix. 89c

Nous avons réuni quelques lignes désassorties de cache-corsets de batiste, tous les styles de garnitures compris, grandeurs 32 à 40. L'ancien prix était de 98c. Prix de mercredi. 65c

Cache-corsets en linon, devant ample avec plis et insertion de dentelle, garnis de dentelle et de ruban. 29c

Caleçons de batiste, fronces de linon, garnis de dentelle valenciennes, de bordures et de ruban. Mercredi. 59c

SCROGGIE, 2e ETAGE.

GANTS DE DAMES Pour le Concours Hippique

Le gant sera une des parties essentielles de votre costume, à cause des changements de styles radicaux. Ajoutez, à votre costume bien ajusté, une paire de nos gants seyant bien.

Gants en chevreau français, 2 boutons à pression, revers brodé et couture soulevée, toutes les plus nouvelles nuances. La paire. $1.50

Gants de Suède, 2 boutons à pression, couture piquée. La paire. $1.45

Gants en chevreau français, fini glacé, 2 boutons à pression. La paire. $1.25

Gants Strathcona en chevreau français, spécialement choisi, 2 boutons à pression, nuances les plus nouvelles nuances, chaque paire garantie. La paire. $1

SCROGGIE, REZ-DE-CHAUSSEE.

Un Splendide Etalage d'Etoffes à Robes d'Eté

Pour les Visiteuses au Concours Hippique

Le concours hippique offre une excellente occasion de faire voir à nos clients par la poste, et autres visiteurs à Montréal, un splendide étalage d'étoffes à robes.

Nous venons de recevoir de nos dessinateurs, une variété de nouvelles créations, qui amélioreront grandement la beauté de notre étalage.

Nos relations suivies avec les principaux manufacturiers européens et américains, assurent à l'acheteur non seulement le premier choix, des nouveautés les plus recommandables, et un certain degré d'exclusivisme, mais aussi les prix les plus raisonnables.

Les fabricants des marchandises dont nous contrôlons la vente n'ont jamais produit une plus grande variété ou atteint une plus grande perfection dans les dessins ; et malgré cette beauté et cette variété, toutes ces marchandises se vendent à très bon marché.

Soie popeline irlandaise, rayures en soie brodées et jolies couleurs. $20 Prix pour un patron de robe. . .

Soie ombrée à carreaux, une nouveauté. Prix la verge . . . $1.50

Tulles et éoliennes imprimés, dans de jolis dessins . . . . . $2.50 Prix, la verge. . . . . .

Crêpe de Chine de soie et crêponne, soie Duchesse, dans de jolies nuances tendres. . . . . $1.79 La verge . . . . . .

Voile de soie ou éolienne, joli tissu fini soie, dans une grande variété de nuances. Prix régulier, 75 cents. Prix spécial pendant le concours hippique, la verge. 59c

Crêpe de Chine tout laine, qualité de 65 cents. Durant cette semaine. Prix, la verge 18c

Cachemires de soie lavables, jolies nuances, notre ligne à $1.25. Prix spécial, la verge $1

Drap chiffon vénitien, pesanteur légère, tissage français, nous le vendons régulièrement $1.25. Mercredi, la verge. 89c

Homespun gris clair, tout laine, qualité de 75 cents. Prix spécial, la verge 59c

Sicilienne de mohair crème, marine et noire, 1¼ verge de large, fini lustré. Valeur de 55c, pour, la verge 39c

SCROGGIE, REZ-DE-CHAUSSEE

Vente de Thé et de Café, Mercredi

Nous vendons des lignes spéciales de thé, meilleurs que tous les autres et à très bon marché. Ils sont forts et délicieux, n'ont aucun goût amer. Ils se vendent comme des petits pains chauds.

Notre café à 25c est le plus en vogue aujourd'hui sur le marché, sans exception du prix. Le Magasin est renommé pour la vente de ses cafés purs.

Thé du Japon, que nous vendons régulièrement 30c. Mercredi, 25c ; 5 livres pour $1.15.

Thé vert de Ceylan, que nous vendons régulièrement 35c. Mercredi, 28c ; 5 livres, $1.35.

Thé anglais pour le déjeuner, que nous vendons régulièrement 40c. Mercredi, 28c ; 5 livres, $1.35.

Café Strathcona, boîte que nous vendons régulièrement 30c. Mercredi, 25c ; 5 boîtes pour $1.25c.

Café Santos, que nous vendons régulièrement 25c. Mercredi, 20c ; 5 livres, 95 cents.

CHAPEAUX TRES ELEGANTS Pour le Concours Hippique

Dans le choix et la confection des jolis nouveaux styles élégants pour cet événement unique, les créations de nos dessinateurs étrangers sont sans égales. Quant à nos créations elles se distinguent par la variété et la beauté des styles, surtout de ce temps-ci où l'imagination des dessinateurs est la plus en évidence.

Nous n'avons jamais étalée une collection plus grande ou plus variée de chapeaux riches, exclusifs et jolis, dans des combinaisons de nuances tendres et de contrastes frappants.

On trouvera dans notre assortiment beaucoup de jolies créations parisiennes, et qui sont en vogue parmi les plus élégantes de l'Europe.

Forme plateau, en soutache de mohair et garnie de plumes et de roses. Prix de $7.50 à $20.

SCROGGIE, 2ième ETAGE.

OFFRES INCOMPARABLES d'Habillements d'Hommes et de Garçonnets

Le rayon des vêtements marche à pas de géants vers la perfection. Les assortiments sont plus considérables et de meilleure apparence ; en outre, il y a des accommodations additionnelles pour l'acheteur. Ce sont les valeurs splendides en fait de hardes qui ont fait la renommée de ce rayon. Quand nous annonçons un article, nous ne désappointons jamais. Nous sommes convaincus que les gens qui viennent ici pour assister au concours hippique, ont droit aux meilleurs choix, aux prix absolument les plus bas, et mercredi, nous aurons un étalage de styles divers où régnera une activité telle qu'on en a jamais encore vue à Montréal. Cette collection de modèles vient directement de New-York.

Que vous vous y intéressiez comme simple observateur cherchant ce qu'il y a de plus nouveau et de meilleur, ou bien à cause de la modicité des prix, ne manquez pas de venir ici. C'EST UNE EXPOSITION qui sera pour vous toute une révélation.

Nous allons vous tenter pendant cette semaine du concours hippique, avec des

VALEURS REELLEMENT EPATANTES

285 complets, en tweed absolument pure laine, pour hommes et garçonnets, faits pour être vendus $15.00. Prix spécial de réduction. . . . $9.50

Tous les complets sont des mélanges de tissus de fantaisie, en laine. Cette collection, choisi parmi notre immense achat, sera mise en vente demain.

178 habillements, de styles très à la mode, pour hommes, en worsteds de fantaisie, tweeds, serges bleues, et worsteds noirs. Pas un seul qui ne vaille moins de $16.50 dans les autres magasins. Prix spécial de réduction. $11

Vente spéciale de pantalons d'hommes pour l'équitation, à. $2.75

98 complets pour hommes, absolument pure laine, faits pour valeur au choix, $9.50. Prix de réduction. $5

500 pantalons pour hommes, tout laine, avec rayures, de toutes les grandeurs. Valeur spéciale. $1.98

Chance d'Habiller les Garçonnets à Bon Marché

A la dernière mode et à bas prix. Nous avons acheté d'un manufacturier tout son stock de vêtements de garçonnets et d'enfants, nous vous l'offrons, demain, à des prix bas spéciaux.

300 habillements Norfolk pure laine, toutes les dimensions, 21 à 33, faits pour vendre $4.00 et $5.00. Prix spécial. $2.98

120 costumes Buster Brown, valant $5.00 et $6.00. Pour $3.98

1,000 culottes de garçonnets, valant 49 cents. . . . . 25c Prix réduit.

Une Offre Spéciale de Chapeaux

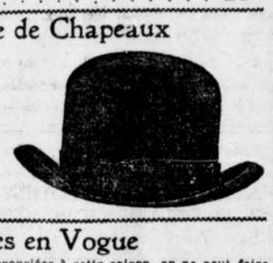

Nous avons le nouveau gris aluminium si populaire à New-York, à $3.00. Notre prix spécial. $1.90

Le plus beau Derby, chez Scroggie. $1.90

Derby, le chapeau le plus populaire du concours hippique, valant $3.00. pour. $1.90

Tous les plus nouveaux chapeaux de paille pour enfants, à des prix variant de 49c à $1.75.

Vente spéciale de bérets et de chapeaux de feutre, de $1.25, pour 49c

Tissus Lavables en Vogue

En pensant à l'été et aux nouveautés appropriées à cette saison, on ne peut faire autrement que de songer aux tissus souples et lavables pour robes. La principale raison de ceci, c'est cette idée de "lingerie" qui règne plus que jamais dans le monde de la mode. Il n'y a rien de plus en rapport avec l'idée de la lingerie que la chic mousseline d'Irlande brochée, qualité de 25 cents, que nous offrons à, la verge. 19c

Drap organdi florelle, à, la verge. 12½c

Drap Panier blanc. . . . . } Tous à un seul Prix : 15c la verge

Drap Panama de coton blanc. . . . . }

Brocart et cheviote blanche. . . . . }

Nansouk français blanc. . . . . }

Linon de 40 pouces. . . . . }

Marchandises de 20 cents et 25 cents. . . . . }

La meilleure indienne anglaise, garantie de teint parfait. Prix, la verge. 12½c

Nous venons d'ouvrir deux boîtes d'indienne anglaise, recommandable, de couleurs et dessins extrêmement jolis, convenable pour costumes d'enfants, robes de matin, robes, blouses, etc. La verge. 12½c

W. H. Scroggie

LIMITED

Rues Sainte-Catherine, Université et Victoria

ENTERRE VIVANT

Dépêche de notre correspondant régulier.

Whitinsville, Mass, 8. — Un Canadien français, Timothée Guertin, de North Oxbridge, a péri, hier, dans de bien pénibles circonstances. Il était à creuser un puits lorsqu'un affaissement de sable mouvant se produisit.

Guertin a été enterré vivant et est mort avant qu'on ait pu le sortir de cette terrible fosse.

Une autre personne même a failli périr en voulant lui porter secours.

A environ 32 pieds de profondeur, Guertin avait atteint une couche de sable mouvant, qui céda sous son poids et le recouvrit jusqu'à la hauteur des yeux.

Un autre ouvrier descendit alors dans le puits et parvint à dégager le sable de manière à permettre à Guertin de respirer.

Le sauveteur essaya ensuite de libérer les bras du malheureux Guertin, mais, au même moment un autre effondrement eut lieu, couvrant Guertin de six pieds de sable, et son compagnon jusqu'à la ceinture.

Heureusement celui-ci se tint à l'échelle et réussit à s'échapper.

Le pauvre Guertin laisse une femme et six enfants.

PERSONNEL

M. Louis Duteau, de Central Falls, R. I., était à Montréal, hier. Il s'est enrégistré à l'hôtel Carré Viger. M. Duteau est un de nos riches compatriotes des Etats-Unis, qui s'en vient s'établir dans l'ouest canadien, où il se propose de faire sur une haute échelle l'élevage des bestiaux.

A SAINT-HYACINTHE

FETE PATRONALE DE L'UNION SAINT-JOSEPH — NOUVELLE SUCCURSALE DE BANQUE.

(Du correspondant régulier de LA PRESSE)

Saint-Hyacinthe, 8 — La Société de l'Union St Joseph de cette ville a fêté, dimanche, sa fête patronale.

Cette démonstration mutualiste a été tout à fait imposante.

La Société s'est rendue à la grand'messe en corps, escortée par la fanfare Philharmonique de cette ville.

Le sermon a été fait par M. l'abbé Elie Auclair, de Montréal.

L'orateur distingué a traité de la mutualité chrétienne et catholique et l'a fortement recommandée à tous les fidèles.

Après la messe, l'Union St Joseph s'est rendue au kiosque de la Place Dessaulles où des discours ont été prononcés par les messieurs dont les noms suivent :

M. A. Amyot, président de l'Union St Joseph ; M. J. A. C. Casavant, trésorier de l'Union St Joseph ; M. le maire St Jacques, M. A. Bourgault, M. le curé Sénécal, et M. l'abbé Elie Auclair.

Les discours ont été écoutés avec attention et les orateurs ont été applaudis à de fréquentes reprises.

—Il est décidé que la banque Hochelaga établira une succursale à Saint-Hyacinthe. Elle a loué un local dans l'édifice de . P. Morin, situé à l'angle des rues Girouard et du Palais. Il est probable que la nouvelle succursale ouvrira ses portes le 1er juin.

ORDINATION ET PREMIERE MESSE

(Du correspondant régulier de LA PRESSE)

Saint-David d'Yamaska, 8 — Toute la paroisse de Saint-David était en liesse, dimanche dernier, à l'occasion de l'ordination sacerdotale de M. l'abbé Joseph Agénor Langlais, fils de M. Joseph Langlais, cultivateur de cette paroisse.

Sa Grandeur Monseigneur Brunault, évêque de Nicolet, était venu spécialement à Saint-David pour présider à cette cérémonie religieuse. Toute la paroisse assistait à l'imposante cérémonie, pour donner une preuve de sympathie au nouveau lévite, que tous ont vu grandir.

Le sermon de circonstance fut donné par M. l'abbé C. E. Brunault, qui prit pour texte de son éloquent discours ces paroles de l'apôtre saint Paul : "Ce n'est plus moi qui vis, c'est Jésus qui vit en moi".

Après la cérémonie, qui fut très émouvante, Sa Grandeur donna au nouveau prêtre la permission de bénir particulièrement les membres de sa famille, qui est l'une des plus nombreuses de la paroisse. M. Langlais donna ensuite une bénédiction générale aux assistants.

Hier matin, M. Langlais a chanté sa première messe.

Parmi ceux qui assistaient à la cérémonie nous avons remarqué : M. l'abbé C. E. Brunault, chapelain de l'Hôtel-Dieu de Nicolet ; M. l'abbé C. E. Joyal, oncle de M. Langlais ; M. Paquin, curé de Saint-David ; M. Lessard, curé de Saint-Guillaume ; M. Durocher, vicaire à Drummondville ; M. Pierre Harpin, professeur au séminaire de Nicolet, et M. H. Leblanc, vicaire à Saint-Zéphirin ; M. Crochetière, vicaire à Saint-David ; MM. Théroux et Beauchemin, ecclésiastiques de Nicolet.

Hier, après la messe, tous les prêtres présents se sont rendus à la demeure de M. Joseph Langlais, père de M. J. A. Langlais, pour assister aux agapes familiales. M. François Joyal, M. Joseph Langlais, grands-pères du nouveau prêtre ; M. Fabien Vanasse, ex-M.P. ; MM. Pierre et Narcisse Langlais, ses grands oncles ; M. et Mme Thomas Joyal, M. et Mme Wilfrid Joyal, M. et Mme Charles Langlais, M. et Mme J. B. Langlais, M. et Mme Léopold Joyal, ses oncles et tantes ; M. et Mme Wilfrid Langlais, M. Euclide Langlais, Mlle Marie-Blanche Langlais, ses frères et sœurs, et un grand nombre d'autres parents assistaient à cette joyeuse fête de famille.

POUR LE MONUMENT CREMAZIE

Du correspondant régulier de LA PRESSE.

Saint-Hyacinthe, 8 — M. G. A. Fréchette a donné, dimanche soir, à la salle de l'Opéra, une conférence intitulée "Les Grands Siècles".

Cette conférence avait attiré l'élite de notre société, désireuse d'encourager l'oeuvre du monument Crémazie.

Le savant conférencier a été écouté attentivement et les principales parties de sa conférence ont été signalées par de chaleureux applaudissements.

Après la conférence, du chant a été fait par MM. A. Beauregard et E. Fontaine. Ces deux artistes amateurs ont su s'attirer de nombreux applaudissements qui leur étaient bien mérités.

M. le H. Fréchette a déclamé son "Vive la France", puis M. A. M. Beauparlant a clos la séance par une allocution de circonstance.

L'orchestre de la Philharmonique a fait de la musique.

Echos Mondains

Madame Chs Archer et Mlle de Beaujeu sont de retour d'un voyage de six semaines à Danville, N.-Y.

× × ×

Mlle A. Angers a donné un thé à Québec la semaine dernière à la demeure de son père, l'hon. juge Panet Angers, en l'honneur de Mlle Lacoste, de Montréal.

× × ×

Mme Montplaisir, épouse du sénateur Montplaisir, a donné une très jolie réception à Trois-Rivières, ces jours derniers. Les décorations de roses et de fougères ont été très admirées. Mesdames Comeau et Bisson servaient le thé, aidées de Mlle Vallières, Harnois, Rousseau, Williams et Luckerhoff, toutes gentilles trifluviennes.

× × ×

Mlle Elaine Casgrain fera prochainement une visite à des amies de Toronto.

× × ×

M. et Mme Guy Boyer de la rue Sherbrooke prendront possession cette semaine de leur demeure d'été à Lachine.

× × ×

M. et Mme A. A. Larocque, ainsi que Mlle Emma Larocque qui ont passé quelques jours à Ottawa, chez le Dr et Mme R. Chevrier, sont de retour à Montréal.

× × ×

Mme L. P. Brodeur est attendue à Montréal jeudi

× × ×

L'hon. juge Ouimet est à Québec.

× × ×

L'hon. M. Weir, Mme et Mlle Weir sont de retour de Québec depuis hier.

× × ×

Mme Rodolphe Lemieux donne un thé aujourd'hui en l'honneur de Mme A. B. Aylesworth.

× × ×

Sir Wilfrid et Lady Laurier ont donné un dîner à quelques amis samedi.

× × ×

Mlle Jeannine Chapleau est retournée à Ottawa après une visite de quelques jours à Montréal où elle était l'invitée de Mlle Dansereau.

× × ×

Nous ne pouvons passer sous silence les détails d'une petite fête intime, dont le docteur Alfred Marcil a été le héros mardi dernier.

A l'occasion de son récent mariage, les médecins de la Crèche, institution à laquelle est aussi attaché le docteur Alfred Marcil, présentèrent à leur confrère une magnifique boîte avec instrument aux fins de sa profession.

Etaient présents : les docteurs Séverin Lachapelle, président de la Crèche, C. A. Daigle, A. Ricard, secrétaire, J. Emmanuel Gagné, Albert Laramée, Demers, inspecteur du lait pour la cité, et autres.

Tous trouvèrent des mots heureux pour féliciter leur populaire confrère de son entrée dans le conjungo et lui souhaiter une éternelle lune de miel.

Le docteur Marcil, à qui on reconnaît des talents d'improvisateur autant que d'Esculape, remercia ses confrères de cette marque d'estime et de sympathie qu'ils venaient de lui témoigner.

× × ×

On annonce pour le 16 mai prochain le mariage de M. Oscar Girard, d'Hochelaga, à Mlle Joséphine Stonehouse, de Lachine, qui sera célébré à l'église de Lachine.

× × ×

Le cercle des Soirées Canadiennes donnera un grand concert-festival, jeudi prochain, le 10, dans ses salons de la rue Lagauchetière. Le programme de la séance comprend 17 numéros, tous très intéressants.

× × ×

M. Wilf. Seers, vice-président de la Cie J. Rattray, Limitée, est parti pour New-York, en route pour Atlantic City, où il séjournera quelques jours.

× × ×

On annonce pour le 10 mai le mariage de M. J. R. Poirier, représentant de la maison J. A. Vaillancourt et haut trésorier de la haute cour des Forestiers Indépendants, à Mlle Evelina Palardy, de Montréal, autrefois de Ste Madeleine.

× × ×

On annonce pour le 15 mai prochain le mariage de M. Télesphore Bélisle, employé de la maison Blouin, Desforges et Latourelle, avec Mademoiselle Eva Duranleau, de St Louis du Mile-End.

× × ×

On annonce pour le 28 mai le mariage de Mlle Victoria Charbonneau, de St Henri avec M. Eugène Lessard, de Montréal. La cérémonie aura lieu à l'église St Henri.

× × ×

On annonce pour le 21 mai le mariage de M. Joseph Bélisle, fils du capitaine O. Bélisle, marchand des Grondines, à Mademoiselle Albina Gadory.

× × ×

Le 10 du mois dernier, Mlle Alice Paris (élève de Mlle Marier et lauréat de l'Académie de Musique de Québec) était admise devant Madame Albani. Mlle Paris a chanté avec art une courte et jolie romance de son répertoire. Madame Albani l'a chaleureusement félicitée et l'a encouragée à poursuivre sa carrière musicale, lui prédisant un brillant avenir.

× × ×

Ce matin à l'église St-Louis de France, avait lieu le mariage de Mlle Eva Campeau, fille de M. O. Campeau, chef de Police de Montréal, à M. U. Girard, marchand. C'est le rév. Père Campeau, oncle de la mariée qui donna la bénédiction nuptiale. La musique fut ravissante. M. Lalanne, E.E.M. chanta avec âme un superbe Pater Noster, MM. Duguay et Bachand se firent aussi entendre dans des morceaux fort gentils.

Après le mariage, un magnifique goûter fut servi aux invités, chez le chef Campeau, et l'heureux couple prit le train de 9 heures à la gare Windsor pour leur voyage de noces aux Etats-Unis.

De nombreux et beaux cadeaux furent offerts aux mariés. En voici une liste aussi complète que possible.

M. Campeau, un chèque ; M. Girard, un chèque ; M. et Mme H. Carpenter, service à dépecer ; M. et Mme Godin, service à dépecer ; M. A. Girard, une chaise Morris ; M. G. Dubois, plateau en verre coupé ; M. Lamouche, pot en verre coupé ; Rév. M. Campeau, un porte-carte en argent ; Rév. V. Campeau, statuette ; Victor Campeau, service à thé en argent ; M. et Mme Crosseau, service à thé en porcelaine ; M. Gélinas, pendule ; Dr St-Denis, sallières en verre coupé ; notaire Proulx, beurrier en verre coupé ; M. et Mme Dubois, plat à pouding en argent ; M. et Mme Leclair, plateau ; M. et Mme T. O. Grothé, plateau en argent ; Mesdemoiselles Brunette, statuettes en biscuits ; M. et Mme Macmahon, coutellerie en argent ; Mme et mlle Mainforte, bijoux en or ; M. et Mme Dufresne, plat à sardine en argent ; Dr Napoléon Desjardins, cadeau ; M. Gervais, épicier, corbeil en argent ; M. et Mme Charron, de Toronto, cadran ; M. et Mme Latourelle, pot au lait et sucrier ; M. et Mme Rochon, corbeille en argent ; M. et Mme Champou, statuettes ; Mademoiselle O. Campeau, crucifix ; M. T. Latourelle, plateau en argent ; M. C. Mme N. Desfauriers, beurrier en argent ; M. et Mme H. Charron, service en porcelaine ; Mademoiselle E. Cam-

Périodes Douloureuses

Les Femmes du Canada en ont trouvé le Remède

Le cas de Mademoiselle Ellen Walby est un des milliers guéris par le Compose Végétal de Lydia E. Pinkham.

Combien de femmes réalisent que les périodes sont le balancier de la vie d'une femme et quoiqu'aucune femme ne soit entièrement exempte de souffrances périodiques, il n'est pas dans le plan de la nature que les femmes souffrent cruellement ?

Ellen Walby

Des milliers de femmes canadiennes, cependant, ont trouvé du soulagement aux souffrances périodiques en prenant le Composé Végétal de Lydia E. Pinkham, car c'est le plus parfait régulateur de la santé féminine que la science connaisse. Il guérit la cause de tant de mal et enlève aux périodes leurs horreurs.

Ellen Walby, de l'hôtel Wellington, Ottawa, Ont., écrit :

Chère Madame Pinkham :—

"Votre Composé Végétal me fut recommandé contre d'intenses souffrances que j'endurais tous les mois et dont je souffrais depuis plusieurs années. N'obtenant aucun soulagement de plusieurs prescriptions qui me furent ordonnées, jusqu'à ce que, finalement, devenant découragée au sujet des médecins et de leurs remèdes, je résolus d'essayer le Composé Végétal de Lydia E. Pinkham et j'en suis heureuse, car en très peu de temps, j'éprouvai une amélioration incroyable et les périodes devinrent régulières, naturelles, sans douleur. Cela me semble trop beau pour être vrai et je suis en vérité une femme heureuse et reconnaissante."

Les femmes qui souffrent de périodes douloureuses ou irrégulières devraient agir immédiatement pour éviter de graves conséquences, et recouvrer une santé parfaite en prenant du Composé Végétal de Lydia E. Pinkham, et en écrivant à Mme Pinkham, Lynn, Mass., pour lui demander ses conseils gratis. Des milliers ont été guéries en agissant ainsi. yw

DERNIER APPEL POUR LE VOTE.

VOLONTAIRES, ATTENTION !

Colonels, Capitaines, Adjudants, Quartier-Maîtres, Lieutenants, Sergents et Soldats.

Voulez-vous que votre régiment gagne le portrait à l'huile valant $300, peint sur le vif, buste grandeur naturelle, de votre sergent-major actuel?

Le concours de vote se termine mercredi, le 9 à 9 p. m. Samedi le vote a été le plus animé que nous ayons encore eu et nous croyons qu'il y a eu moins quatre sergents-majors qui courent la chance d'avoir cet honneur de voir leur régiment proclamé le plus populaire de Montréal.

A en juger par le vote donné il serait impossible de prédire qui l'emportera, et il est tout probable que le résultat réserve une surprise, tant pour la valeur, que pour le régiment et le public.

Vous pouvez voter pour n'importe quel sergent-major ou régiment; vous avez un vote pour chaque achat de 25c fait jusqu'à 9 p. m., mercredi.

ON DEMANDE — Que quelques messieurs passent à notre magasin, coin Craig et Bleury, mercredi soir, à 9 p. m., pour compter les bulletins. Nous invitons aussi tous les sergents ou sergents-majors à être présents, pour être témoins de l'ouverture des boîtes et du décompte. Comme l'artiste qui doit faire le portrait sera là, des arrangements pourront être faits pour que le portrait de l'heureux sergent-major soit peint et aussitôt que possible.

Maintenant, Camarades, ne nous blâmez pas,

Si votre régiment ne gagne pas ce magnifique prix.

C'est le bon temps d'acheter vos nouvelles marchandises de printemps. Notre marchandise d'été est aussi rendue, et vous pouvez faire un très bon choix parmi notre assortiment complet des plus nouvelles et des plus élégantes marchandises offertes aux plus bas prix, étant donnée la qualité. Seule la marchandise achetée et payée argent comptant comptera au concours de vote. Nous avons un bel assortiment de nouveaux COMPLETS EN TWEED ET EN WORSTED pour le printemps, ainsi ques de NOUVEAUX COMPLETS A DEUX ARTICLES, L'HABIT ET LE PANTALON, EN TWEED pour l'été."

PARDESSUS IMPERMEABLES, PARDESSUS DE PRINTEMPS, VESTES D'ETE, PANTALONS EN TWEED ET EN WORSTED, toutes grandeurs, pour jeunes et vieux.

Nouveaux chapeaux en feutre mou ou dur, toutes couleurs, $1.00 et plus.

Nouveaux chapeaux de paille pour garçonnets ou hommes.

Casquettes, gants et articles de cou nouveaux.

Sous-vêtements de toutes pesanteurs, 50c le complet en montant.

Chaussettes, bretelles, mouchoirs, tricots, bas de golf, ceintures.

Boutons de manchettes, 25c à $1.00 la paire; montres pour hommes et garçonnets de $1.00 à $8.50. Epingles de cravates, grande variété, de 25c à 75c.

Saiopettes, chemises de travail, gants de travail.

Réfléchissez un instant et voyez s'il n'y a pas, dans ce que nous venons d'énumérer, quelque chose dont vous pourriez avoir besoin, de cette façon vous aurez l'occasion de voter pour votre régiment ou votre sergent-major préféré. Vote aux deux magasins,

Magasins ouverts jusqu'à 9 p. m.

allan

Angle Craig et Bleury — ET — 401 Ste Catherine, Ouest.

Corset E.T.

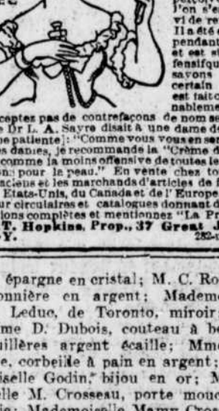

Style No 777. — Un nouveau modèle, très supérieur à tous ceux faits jusqu'ici, possédant un ajustement parfait qui n'a jamais été égalé. Ample jupe pour donner le nouvel effet, hanches tombantes, taillés en pointes pour s'ajuster à la taille. Faits en soie pavot, coutures en soie, garnis de large dentelle valenciennes et de noeud de satin. Prix $2.00

Quelle que soit la mode de votre robe, un vilain corset vous donnera mauvaise mine. Il vous faut un corset à la mode, s'ajustant parfaitement, mais il vous faut aussi le confort. Vous trouverez ces qualités dans le corset E. T. Depuis un quart de siècle nous dessinons des corsets donnant le dernier style, le plus parfait ajustement et le confort absolu pour les femmes de toutes tailles. Le Corset E. T. ne s'étend pas et ne perd pas sa forme.

Nous garantissons chaque corset.

Vendu par tous les Bons Marchands.

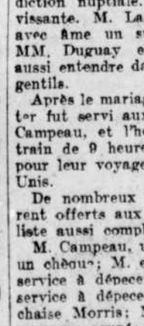

Ne lavez pas sans employer la

Poudre à Laver Chinoise

La Meilleure. La Plus Rapide. Elle nettoie parfaitement et parfume le linge. Douce aux mains. Mousseuse. Paquets de 5c, 10c et 25c.

Nous rachetons les boîtes vides au Comptant.

MOULIN OCEAN, 101 Ave Mont-Royal.

UN BEAU TEINT FAIT TOUJOURS PLAISIR — "L'Oriental Cream" ou l'Embellisseur Magique du Dr T. Félix Gouraud

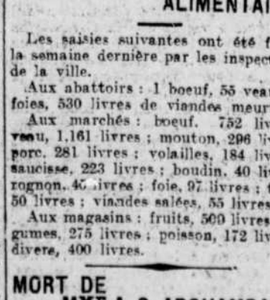

Fait disparaître le teint basané, les boutons, taches de rousseur, vers, maladies de la peau et tout ce qui porte atteinte à la beauté et cela sans qu'on s'aperçoive que l'on s'est servi de remède. Il a été essayé pendant 38 ans et est si inoffensif que nous savons pour certain qu'il est fait convenablement.

N'accepter pas de contrefaçons de nom semblable. Le Dr L. A. Sayre disait à une dame de haute ton (une patiente) : "Comme vous vous en servirez, vous les dames, je recommande la "Crème de Gouraud" comme la moins offensive de toutes les préparations pour le peau." En vente chez tous les pharmaciens et les marchands d'articles de fantaisie des Etats-Unis, du Canada et de l'Europe. Ecrivez pour circulaires et catalogues donnant des informations complètes et mentionnez "La Presse". **Ferd. T. Hopkins, Prop., 37 Great Jones St, N.-Y.** 282-mjsn k

CONFISCATIONS ALIMENTAIRES

Les saisies suivantes ont été faites la semaine dernière par les inspecteurs de la ville.

Aux abattoirs : 1 boeuf, 55 veaux, 3 foies, 530 livres de viandes meurtries.

Aux marchés : boeuf, 752 livres ; veau, 1,161 livres ; mouton, 296 livres ; porc, 281 livres ; volailles, 184 livres ; saucisse, 223 livres ; boudin, 40 livres ; rognon, 46 livres ; foie, 97 livres ; tripe, 50 livres ; viandes salées, 55 livres.

Aux magasins : fruits, 500 livres ; légumes, 275 livres ; poisson, 172 livres ; divers, 400 livres.

MORT DE Mme A. S. ARCHAMBAULT

M. A. S. Archambault, avocat, demeurant au No 4 de la rue Drolet, vient d'avoir la douleur de perdre sa femme, Rose Hélène Latenaude, décédée à l'âge de 23 ans, 6 mois et 12 jours. Ses funérailles auront lieu jeudi à 7 h. 30 à l'église Saint-Louis de France.

A QUEBEC

CETTE TRAGEDIE AUX MARCHES NATURELLES — MESURES DE PRUDENCE — CHEZ LE CORONER — IMMIGRANTS MALADES — NOS DEBARDEURS.

(Du correspondant régulier de "La Presse")

Québec, 8. — En dépit de toutes les recherches faites jusqu'à présent, on n'a pas encore réussi à repêcher les cadavres des quatre victimes du terrible accident arrivé hier aux chutes Montmorency. Ce n'est pas quatre, mais cinq hommes qui étaient dans l'embarcation qui a chaviré. L'un d'eux, nommé Légaré, l'une des victimes, a réussi à se cramponner au rocher qui a brisé la chaloupe. Celle-ci a été cassée en deux. Les deux morceaux ont été retrouvés en bas de l'écluse.

— A l'enquête du coroner tenue hier sur le cadavre de Napoléon Tremblay, qui s'est noyé samedi. Le jury a recommandé que l'on place des ceintures de sauvetage et des chaînes le long des pontons, de même que des barrières, et que la corporation place un gardien sur ces pontons, particulièrement les jours de marché.

— C'est aujourd'hui qu'a lieu à la morgue de St Joseph de Lévis l'enquête du coroner au sujet de la mystérieuse découverte fait il y a une dizaine de jours dans le cimetière de St Joseph de Lévis. La police croit pouvoir révéler des faits sensationnels.

— L'enquête tenue par le coroner sur le cadavre du jeune Roy, tué samedi par un tramway, à St Sauveur, s'est terminée samedi par un verdict de "mort accidentelle."

— L'un des plus anciens employés du Palais Législatif, M. Joseph Roy, qui a été pendant trente-trois ans messager au département des greffiers-en-loi, a été mis à sa retraite. Il s'en est allé terminer sa carrière à Montréal.

— Vingt-six des immigrants arrivés dimanche par le steamer "Southmark" ont été conduits à la maison de détention des immigrants par les inspecteurs médicaux. La plupart souffrent du trachoma. Les autres, qui souffrent de déformation physique, seront renvoyés dans leur pays.

— Il se peut bien que des difficultés s'élèvent entre la compagnie du Pacifique et les débardeurs de Québec, relativement aux tarifs de chargement et des déchargement des steamers. On sait que récemment, la compagnie a demandé aux débardeurs d'établir le prix du travail à Québec sur le même pied qu'à Montréal. Cette proposition a été rejetée, et la question n'est pas encore réglée.

— La tempérance fait des progrès à St Roch. Comme résultat de la campagne anti-alcoolique entreprise par M. le curé Gauvreau, 2,600 paroissiens ont pris la croix de tempérance. Et de ce nombre, il y a mille pères de famille.

— M. Louis Robitaille, qui vient de vendre à un syndicat américain, pour $500,000, ses limites à bois du comté de Bonaventure, vient de donner vingt mille dollars aux Révérendes Dames du Bon Pasteur pour l'Oeuvre de la goutte de lait; dont Madame Adélard Turgeon est la présidente. La propriété de M. Sharples, récemment occupée par le major Asquith, chemin St Louis, a été achetée pour la construction du nouvel asile ou crèche.

— La Cour d'Appel a accordé à M. Armand Lavergne la permission d'en appeler à la Cour d'Appel dans l'affaire de Noël Gaudreault, déclaré coupable d'incendiat.

— MM. Etienne Dussault, entrepreneur de Lévis, J. O. A. Laforest, ingénieur, Montréal, et Horace Dussault, entrepreneur, certifient qu'ils entendent faire commerce à Lévis, à Québec et autres places, comme entrepreneurs en société en nom collectif pour terminer ensemble l'exécution d'un certain contrat du gouvernement fédéral du Canada pour la construction d'un quai en bois et en béton à la Jetée de la Princesse Louise à Québec, sous la raison sociale de "Etienne Dussault et Cie."

— M. l'abbé Ed. Guay, qui vient d'être ordonné prêtre, a célébré sa première messe à l'église de St Sauveur, dimanche.

RETRAITE SACERDOTALE MENSUELLE

Les exercices communs de la retraite mensuelle pour le clergé du diocèse de Montréal se font chaque deuxième mercredi du mois, au grand-séminaire. Ils auront lieu cette semaine le 9 et commenceront à 2 heures précises. Ils comprennent la récitation des vêpres et complies, la préparation à la mort et une instruction suivie de la bénédiction du Très Saint Sacrement.

Tous les prêtres sont invités à suivre ces exercices.

PELERINAGE ANNUEL

Ce matin, à sept heures et demie, les dames de la paroisse Notre-Dame ont fait leur pèlerinage annuel à Bonsecours.

HEMORROIDES

Ne souffrez pas plus longtemps. Vous pouvez vous soulager promptement et vous guérir radicalement en faisant usage du Remède Pyramid contre les Hémorroides.

Un Paquet d'Essai Gratis par la Poste à tous.

Le rectum, comme la bouche, est tapissé d'une membrane douce et satinée. Les hémorroïdes sont une maladie de cette membrane et des vaisseaux sanguins placés au-dessous.

La fissure et la fistule affectent la même membrane et appartiennent à la même famille. Le Remède Pyramid contre les Hémorroïdes entre dans les intestins, se fond et se répand sur la partie malade et endolorie, et agit comme le ferait un onguent si la maladie était externe et pouvait être vue.

Le soulagement immédiat qu'il donne, même dans les cas les plus graves, vous surprendra, car il a déjà épaté des milliers de "Saint Thomas" avant vous, qui ont essayé de tout, et ont envoyé chercher le même paquet, fermement convaincus qu'ils seraient de nouveau désappointés.

Mais ils ne le furent pas. Le Remède Pyramid contre les Hémorroïdes ne désappointe pas. Il guérit. Il est à vendre chez tous les pharmaciens à 50 cents la boîte et vaut une piastre à celui qui en a besoin.

M. John Byrne, du No 2306, 28me avenue, ville de New-York, écrivant en date du 17 janvier, 1906, dit; "J'ai reçu l'échantillon et j'en ai fait usage tout de suite. J'en obtins tant de soulagement, après avoir souffert pendant vingt ans, que j'en achetai une boîte de 50 cents. La douleur à peine supportable est presque entièrement disparue et ma fistule est presque guérie. J'avais perdu tout espoir de guérison. Je vous assure, messieurs, que je ferai tout en mon pouvoir pour le recommander à mes amis, car je puis garantir l'efficacité de ce remède."

Ou, si vous désirez vous rendre compte de l'exactitude de cet énoncé, avant d'en acheter, envoyez votre nom et votre adresse à la PYRAMID DRUG CO., 6041 Pyramid Building, Marshall, Michigan, et vous recevrez un paquet d'essai gratis par le retour du courrier.

AUX COMMUNES

ECHOS D'UNE JOURNEE BIEN REMPLIE — UN LONG DEBAT CONCERNANT L'INDEPENDANCE DES JUGES.

(Du correspondant régulier de LA PRESSE)

Ottawa, Tribune des Journalistes, 8. — C'était jour des députés hier, et la Chambre a expédié une quantité de besogne.

L'hon. M. Sifton a présenté quelques requêtes de ses électeurs de Brandon, contre le bill concernant l'observance du dimanche.

La Chambre passa en 3ième et dernière lecture le bill concernant la Cie du Grand Tronc Pacifique, et celui concernant la Cie du chemin de fer et de vapeurs de la qu'Appelle, du Lac Long et de la Saskatchewan.

Les ministres répondirent à une foule d'interpellations. L'hon. M. Brodeur informa M. Sinclair que la dette en bons du port de Montréal est de $8,117,000, dont $2,222,000 dus à des particuliers, et $5,895,000 dus au gouvernement. L'intérêt sur cette dernière partie de la dette a été payé jusqu'au 31 décembre dernier. La dépense totale pour travaux dans le chenal du Saint-Laurent, depuis 1867, entre Québec et Montréal, a été de $4,467,651.

Le même ministre répondit à M. Camille Piché que des ordres ont été donnés il y a quelque temps pour placer des bouées dans le chenal intérieur entre Châteauguay et Beauharnois pour la présente saison de navigation.

Le Maître Général des Postes donna quelques renseignements d'un intérêt purement local à MM. Léonard et Boyce, au sujet du service des postes; puis, à M. Chisholm, il répondit que le sous-ministre des Postes représente le Canada au congrès international des postes siégeant actuellement à Rome. Les instructions données au délégué devront être tenues confidentielles en attendant la clôture du congrès. Le ministre ajoute que le gouvernement ne lui a pas enjoint de s'abstenir de voter sur toute proposition ayant pour objet l'adoption d'un tarif universel de un penny ; et que le gouvernement ne sait pas que des dépêches de la presse de Rome déclarent que le délégué du Canada s'est abstenu de voter sur cette question.

A M. Bennett, le Ministre des Travaux Publics donne la liste des soumissionnaires pour les travaux de dragage exécutés en 1906 aux endroits suivants : Port-Arthur, Fort-William, Port-Burnwell, Rondeau, rivière Thames, Penetanguishene, Owen-Sound, Meaford, Trenton, chenal de Nigger-Island, Goderich, Point-Edward, Port-Stanley et Fessenden, et les prix mentionnés dans leurs soumissions ; aussi le nom de l'entrepreneur dont la soumission avait été acceptée pour chacun de ces endroits.

La soumission la plus basse a été acceptée dans chaque cas.

Le ministre de la Milice informa M. Lanctôt qu'il est vrai que cette année, le camp de Laprairie sera transporté à Sherbrooke où le gouvernement a loué 500 acres de terre à un prix nominal; mais le gouvernement n'a pas définitivement renoncé à tenir un camp à Laprairie.

A M. Camille Piché, l'hon. M. Brodeur répondit que les conférences données l'hiver dernier à Montréal par le capitaine Riley ont quelque rapport avec l'école de marine mentionnée dans le rapport du principal examinateur des capitaines et seconds de navires en date du 10 novembre 1905; et que le gouvernement se propose d'ouvrir l'hiver prochain une école de cette nature et de donner à l'avenir le cours des lectures dans cette école en langue française aussi, si les résultats sont trouvés satisfaisants.

A M. Lefurgey, le Ministre des Chemins de fer et Canaux répondit que le gouvernement considère la question de prendre des mesures pour faire préparer des plans et pour choisir un emplacement afin de reconstruire les ateliers du chemin de fer de l'Ile du Prince-Edouard qui ont été incendiés aussi que le gouvernement a reçu une offre d'emplacement gratuit pour ériger ces constructions à Georgetown.

Le même ministre informa M. Chisholm que M. Duval a résigné le 30 août, 1905, comme inspecteur des accidents de chemin de fer sous le contrôle de la commission des chemins de fer; qu'il n'a pas encore été remplacé, et que le gouvernement ne peut dire quand la commission doit faire cette nomination.

Sur la recommandation du Premier Ministre, les deux interpellations suivantes furent rayées des Ordres du Jour pour être données comme demandes de production de documents:

Par M. MacDonnell, 1. — Quelle aide a été donnée par les autorités fédérales aux gouvernements des diverses provinces du Canada depuis la confédération en ce qui concerne la construction des voies ferrées des provinces, soit par une subvention accordée avant la construction ou en prenant par la suite à leur charge une partie du coût de ces entreprises ?

2. Quelles subventions ou aides aux chemins de fer accordées en premier lieu ou devant être accordées par les provinces respectives ont été finalement payées par les autorités fédérales ou prises à leur charge pour aider à ces entreprises pendant la période précitée ?

3. Quels montants ont été payés par les autorités fédérales aux diverses provinces, respectivement, durant la susdite période pour ou en considération de ces voies ferrées, ou pour les actions ou obligations achetées ou acquises par les autorités fédérales, ou prises à leur charge en totalité ou en partie ?

Par M. Roche de Marquette. — Quelles terres ont été choisies par la Compagnie du chemin de fer Canadien du Nord de la région des terres réservées pour sélection par la dite compagnie dans les townships 15 à 20 inclusivement, dans les rangs 9 à 12 inclusivement, à l'ouest du 1er méridien ?

2. La dite compagnie a-t-elle conformément, à l'arrêté du conseil du 10 août 1903, choisi avant le 1er janvier 1906, toutes les terres réservées pour elle dans le territoire mentionné dans la question No 1?

3. Pour quelles terres des titres ont-ils été donnés depuis le 29 juin 1905 aux personnes nommées par la dite compagnie dans la région mentionnée dans la question No 1, et quels sont les noms de ces personnes ?

4. Quelque partie des terres réservées pour sélection par la compagnie susdite dans la région mentionnée dans la question No 1 ont-elles fait retour au gouvernement pour la raison que la dite compagnie n'a pas exercé son droit de sélection antérieurement au 31 décembre, conformément à l'arrêté du conseil du 10 août 1905? Dans l'affirmative, le gouvernement a-t-il pris une décision relativement à la disposition des lites terres ?

Le reste de la séance de l'après-midi, et toute la séance d'hier soir furent consacrées au débat sur la motion de M. Lennox dont il est question dans ma lettre parlementaire de ce jour.

QUAND L'ESTOMAC VA, TOUT VA ET QUAND L'ESTOMAC NE VA PAS, RIEN NE VA

Pour les Hommes qui Souffrent de Dyspepsie

MANGEZ BIEN—DIGEREZ BIEN—VOUS VIVREZ BIEN

Bien manger, bien digérer sont deux actes tout à fait essentiels à la vie. Celui qui mange bien, qui digère bien peut être heureux. Celui qui mange mal, qui digère mal ne peut être que malheureux, eût-il tous les autres avantages de la vie. Il est exposé à toutes les maladies, à tous les maux, à tous les ennuis, à tous les malaises et à la misère physiologique la plus complète. Il ne possède aucun de ses moyens dans toute son amplitude. Le cerveau fonctionne mal, l'esprit perd sa lucidité, la mémoire devient paresseuse, le coeur est irrégulier ; le foie et les intestins s'irritent et se relâchent ; les reins faiblissent, le sang s'appauvrit, les forces diminuent, l'humeur s'assombrit. On devient irritable, maussade, insupportable. Plus aucune fonction n'est régulière, tout le mécanisme humain est détraqué et tel, une plante privée de nourriture, le corps languit, s'étiole et dépérit. Voilà le rôle prépondérant que l'estomac joue dans la vie. Tous les autres organes en sont tributaires ; c'est le vrai moteur de la machine humaine. Aussi est-ce avec infiniment de raison que l'on dit : "QUAND L'ESTOMAC VA, TOUT VA ET QUAND L'ESTOMAC NE VA PAS, RIEN NE VA." Et dire cependant que tant d'hommes le maltraitent, le surmènent, le fatiguent inutilement et qui aujourd'hui cherchent partout à leurs maux, un remède qu'ils ne trouvent nulle part. Eh bien, c'est précisément à ces milliers d'hommes que nous nous adressons aujourd'hui. Nous sommes convaincus de leur apporter la guérison la plus complète. Qu'ils suivent un traitement avec les Pilules Moro. Aucune maladie de l'estomac ne résiste aux Pilules Moro. La gastrite, la gastralgie, la dyspepsie, la dilatation, l'indigestion, les maladies du foie, même les plus rebelles, les plus graves, les plus invétérées, sont toujours guéries en fort peu de temps. Aussi, nous faisons appel aux plus incrédules, aux plus découragés, aux plus malades, à ceux-là que des médecins ont déclarés incurables, et nous leur disons avec la plus grande confiance : "Voulez-vous guérir tout de suite et de façon certaine? Prenez les Pilules Moro." Et notez bien ceci, ce n'est pas une fois sur cent, ni une fois sur dix, ni une fois sur deux que les Pilules Moro guérissent; c'est chaque fois, c'est toujours et c'est tous les hommes. Elles rendent immédiatement l'appétit, font digérer, suppriment les maux de tête, les renvois, les lourdeurs, les aigreurs, les vertiges, les gonflements, les suffocations, les palpitations, les éblouissements, les nausées, les vomissements, l'abattement et la somnolence après les repas. Elles dissipent rapidement les douleurs de l'estomac, des reins, de la poitrine, du ventre et des intestins, les insomnies, la mélancolie et les cauchemars. Bref, dès les premiers jours, elles rétablissent et restaurent si complètement l'estomac que bientôt l'organisme entier retrouve la force et la santé; l'homme redevient bientôt ce qu'il était ; il reprend sa vigueur, son énergie, sa bonne humeur, le bien-être et toute sa vitalité. Aucun homme qui souffre de l'estomac n'a donc plus le droit d'hésiter ni de souffrir plus longtemps encore ; il doit recourir aussitôt aux Pilules Moro et il se guérira tout comme ces milliers d'autres qui nous envoient chaque jour les plus élogieuses attestations de guérison, en même temps que les lettres les plus touchantes de reconnaissance. C'est que les Pilules Moro ne sont pas un remède banal et vulgaire, ni un guérit-tout, mais c'est le tonique, c'est le reconstituant par excellence des hommes.

"Pendant un an, écrit M. Joseph Morrissette, j'ai beaucoup souffert de l'estomac ; j'ai commencé par avoir des digestions de plus en plus pénibles, puis je perdis peu à peu mon appétit. Avant mes repas, j'avais des tiraillements, des crampes, il me semblait que j'avais grand faim. Au moment de me mettre à table, mon estomac était pour ainsi dire fermé, je mangeais plus par nécessité, et quelques instants après le repas, les souffrances des mauvaises digestions commençaient ; brûlures au creux de l'estomac, soif ardente, vapeurs, étouffements, baillements. Je faiblissais et j'avais de la peine à faire mon ouvrage. Les Pilules Moro, m'ont fait énormément de bien, dès les premières boîtes, j'ai éprouvé une amélioration notable. Au bout de quelques mois, mes digestions étaient devenues bonnes, je ne souffrais plus, j'étais plus fort et enfin parfaitement rétabli." — Joseph Morissette, Sainte-Justine, Co. Dorchester, Qué.

Les Pilules Moro sont le guérisseur le plus puissant qu'un homme puisse employer. En guérissant les maladies de l'estomac, elles préviennent les rhumatismes, les névralgies, les maladies du foie; elles purifient et enrichissent le sang et sont recommandées aux hommes de tous les âges.

Les Pilules Moro sont à vendre chez tous les marchands de remèdes. Nous les envoyons aussi, par la malle, soit au Canada ou aux Etats-Unis, sur réception de prix 50c, une boîte, $2.50 six boites. Toutes les lettres doivent être adressées : COMPAGNIE MEDICALE MORO, 272 rue Saint-Denis, Montréal.

A QUI EST L'ENFANT ?

Quelques dames qui s'étaient attardées dimanche soir dans leurs dévotions, à l'église du Saint-Enfant-Jésus du Mile-End, ont été surprises d'y trouver, dans un banc, un petit garçon d'environ cinq à six ans, qu'elles crurent profondément endormi. Ne pouvant l'éveiller, elles firent venir un voisin, le maître de poste de l'endroit, qui prit le petit enfant dans ses bras et le transporta chez lui, dans l'espoir de retrouver ses parents.

Lorsqu'on put un peu plus tard éveiller le petit, il semblait relever d'une violente crise épileptique. Il avait la langue quelque peu paralysée et ne pouvait répondre à toutes les questions qu'on lui adressait. Néanmoins, on put comprendre qu'il était le fils d'un monsieur Joseph Daoust, et comme il y a plusieurs familles de ce nom dans Saint-Louis, le maître de poste conduisit l'enfant chez la première de sa connaissance, boulevard Saint-Joseph. Celle-ci recueillit l'enfant et se chargea de faire des recherches pour trouver les parents.

Si quelque famille du nom de Daoust est dans l'anxiété au sujet de la disparition d'un petit garçon, elle n'aura qu'à communiquer avec le maître de poste de Saint-Louis du Mile-End.

FETE ANNIVERSAIRE

Vendredi dernier, à l'école Sarsfield, les instituteurs et les élèves ont chômé la fête anniversaire de Monsieur l'abbé O'Meara, curé de l'église Saint-Gabriel, et membre de la commission des Ecoles Catholiques.

Vous Aspirez le Médicament

Voilà pourquoi il ne peut faire autrement que de guérir le catarrhe. Vous voyez qu'il va tout droit à la racine de la maladie, — cette vapeur calmante répare les dommages causés par l'inflammation catarrhale. "Catarrhozone" guérit toujours parce qu'il pénètre dans ces petites cellules et ces passages que les remèdes ordinaires ne peuvent atteindre, et va au siège même de la maladie. "Catarrhozone" ne peut échouer, comme tous les médecins pourront vous le dire. Ne commettez pas l'erreur de croire qu'il peut se trouver quelque chose d'aussi bon que Catarrhozone, — employez-le et vous ne tarderez pas à dire adieu au catarrhe. w

RECU A COUPS DE REVOLVER

Une jeune fille est accusée d'avoir blessé mortellement son amoureux.

Lebanon, N. H., 8 — Jesse Borden, un jeune homme âgé de 21 ans, est mourant chez son père, un cultivateur de l'endroit, la poitrine trouée d'une balle de revolver. Une jeune fille de 17 ans du nom de Ethel Sturtevant, a été arrêtée sous soupçon d'être l'auteur du crime. Il paraît que Borden était l'amoureux de la jeune fille ; vendredi soir, il se rendit chez Ethel, en compagnie de son frère, mais à peine eut-il ouvert la porte qu'un coup de revolver partit et le jeune homme tomba mortellement blessé. La jeune fille prétend que celui qui a tiré le coup est l'un des deux jeunes gens qui se trouvaient chez elle au moment où les deux Borden sont entrés.

POUR ARRESTATION MALICIEUSE

Nos lecteurs se rappellent qu'un nommé Léon Deslauriers avait été arrêté sur la plainte d'un nommé J. B. Jasmin, pour avoir maltraité un taureau appartenant à M. Jasmin. M. Deslauriers, ayant prouvé son innocence, a été acquitté. Pour venger son honneur, il a alors réclamé des dommages-intérêts de M. Jasmin au montant de $400. L'hon. juge Archibald admet le bienfondé de sa demande, et lui donne jugement pour $100.

LE PARC SAINT-PATRICE

L'échevin Gallery est allé à Ottawa hier et en est revenu avec l'assurance que le gouvernement ne vendrait pas le parc Saint-Patrice à la "Canada Steel Works Co." L'hon. M. Emmerson a dit à M. Gallery qu'il n'avait reçu aucune offre d'achat et que dans le cas où il en recevrait une, il y répondrait par un refus, le parc devant demeurer parc.

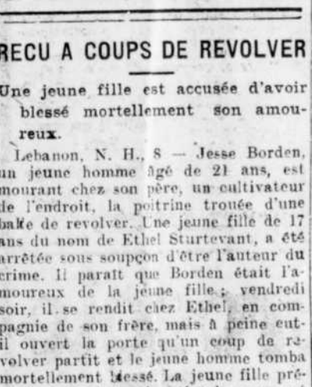

The John Murphy Company Limited

Fermé à 5.30 P. M. Mardi, 8 Mai 1906.

L'Objet de la Mode au Concours Hippique

La mode a aussi ses favoris au Concours Hippique. C'est en de pareilles circonstances qu'on peut se rendre compte que nous faisons autorité sur la correction du style. Aussi leur attachons-nous toute l'importance voulue.

Depuis que nous nous occupons sérieusement de la question, on reconnait dans le grand monde qu'il n'est plus nécessaire d'aller au loin pour être mis correctement.

Et vous verrez, au Concours Hippique, si les modes les plus en évidence ne sont pas en rapport avec les idées que nous avons prêchées nous-mêmes.

Nous ferons donc, à cette occasion, au cours de la semaine qui va suivre, un étalage des plus nouvelles modes en fait de

Chapeaux, Costumes et tous leurs accessoires

QUELQUES OFFRES SPECIALES, MERCREDI

Pour celles qui iront au Concours Hippique

Robes de Toile Brodées à la Main, $11.50 à $37.50.

Robes en toile, semi-confectionnées, venant directement d'Irlande, blanchies et non blanchies; en grosse toile, en toile à mouchoirs et en toile légère.

Boléros en Dentelle $4.50 à $50.

Boléros en dentelle irlandaise étroite, en dentelle irlandaise - française, en dentelle de batiste et en dentelle Guipure.

Nous exposons des Blouses semi-confectionnées, en toile brodée à la main, à partir de $5 jusqu'à $9.00.

.30 à .75, Nouveaux Tissus Lavables, .25

Afin de rendre plus intéressante encore la vente de tissus lavables que nous faisons à .25, nous y ajouterons mercredi, au même prix, plusieurs autres que nous vendons régulièrement, .30, .35, .40, .45, .50 et .75.

Voiles brodés, mousseline suisse à pjois, Dimities, Irlandais, mousseline Jacquard, cordé Bedford blanc et de couleur, Piqueline blanche et de couleur, toile à robes blanche et de couleur, satinette à fleurs pour robes, tissus de dentelle à rayures, etc., etc.

Mercredi, .25

The John Murphy Company Limited

Le Vin Phosphaté AU QUINQUINA

des RR. PP. Trappistes d'Oka

Est le Trésor de l'ESTOMAC, INTESTIN, des Voies Respiratoires, Bronches et Poumons.

Traitement curatif et Certain.

AMELIORONS NOTRE RACE CHEVALERINE

Les Ardennais

Le gouvernement provincial a pris l'initiative, il y a déjà quelques années, de l'importation des chevaux ardennais pour améliorer notre race chevaline, du moins en ce qui concerne les chevaux de fort labeur, de trait, si l'on veut.

Bon nombre de paroisses, représentées par des syndicats, possèdent de ces types et en ont fait l'essai.

Nous n'avons pas à revenir sur les qualités du cheval ardennais.

Il en est de ce type, comme de tout spécimen de race, il a ses bons et ses mauvais côtés.

Nous avons reçu à "La Presse" nombre d'écrits sur ses mérites, comme d'autres qui lui étaient tout à fait hostiles.

Une question est établie, cependant. Le gouvernement provincial n'aurait pas autant favorisé l'achat et la diffusion des ardennais, si ce type n'était pas l'un des meilleurs parmi ceux que nous importons.

Bien entendu, la faveur dont jouit l'ardennais, n'empêche nullement les syndicats ou les personnes, qui n'apprécient pas le cheval belge, de l'ignorer.

Mais nous devons tenir compte des efforts louables de notre gouvernement provincial.

Aussi nous signalerons qu'une nouvelle et des plus importantes consignations d'Ardennais, pour le Canada, vient d'être faite.

Le baron de l'Epine, un connaisseur émérite, a fait choix lui-même de toute une cargaison chevaline, 12 étalons ardennais, 1 étalon de carosse Hackney et 2 juments ardennaises.

Ces chevaux seront vendus à Québec. La vente commencera mercredi prochain.

Les qualités de race sont parfaitement garanties chez les sujets offerts en vente. Et connaisseurs comme expérimentateurs peuvent faire leurs achats en toute sûreté.

ENCORE DES POTEAUX

M. Barlow refuse aux compagnies électriques l'autorisation d'en poser dans les rues.

M. Barlow, ingénieur en chef de la ville, a reçu, hier matin, des lettres de compagnies électriques demandant l'autorisation de poser des nouveaux poteaux. Il a répondu que le règlement passé à cet effet, le défendait et que, par conséquent, il ne pouvait donner l'autorisation demandée.

Si ces compagnies peuvent démontrer qu'il est absolument nécessaire de poser leurs poteaux, elles y seront autorisées.

"Mais je doute, dit M. Barlow, que les compagnies puissent démontrer cette nécessité, car la ville leur répondrait que puisqu'elles ont besoin des fils, elles n'ont qu'à les placer dans des souterrains."

Contre cette fatigue ou quand vous êtes abattu et épuisé, prenez la Salseparelle de Hood. (6)

R R R

RADWAY READY RELIEF

GUERIT LE LUMBAGO

Les douleurs de dos, d'estomac ou dans les membres. C'a été le premier et c'est encore le seul REMEDE CONTRE LA DOULEUR, qui arrête instantanément la douleur la plus intance, soulage l'inflammation et guérit la congestion, soit des poumons de l'estomac, des intestins ou autres organes, par une seule application.

Vendu par tous les pharmaciens. k

Common Sense Détruit

Rats, souris, coquerelles, punaises, mites. Pas de mauvaise odeur. Chez tous les marchands ou de la Common Sense, Mfg. Co., Toronto, Canada. 148-n

EDITION VATICANE DU CHANT GREGORIEN

DECRET

Quelques éditeurs ont demandé comment il fallait interpréter les règles contenues dans les articles 2 et 4 du Décret ou Instructions de la Sacrée Congrégation des Rites, du 11 août 1905, concernant la "publication" et "l'approbation" des livres liturgiques de chant grégorien. Pour résoudre cette question, la même Sacrée Congrégation, par ordre de Sa Sainteté Pie X, fait les déclarations suivantes :

1. — La forme intégrale des notes de chant doit être telle, que toutes les notes qui ont la même raison d'être ou signification, et qui, pour cela, dans l'édition vaticane, sont représentées d'une seule et même manière, doivent également, dans toute autre édition, pour être approuvée par l'évêque, s'y retrouver absolument semblables et égales. C'est pourquoi les signes, qu'on pourrait y ajouter avec la permission de l'ordinaire, ne doivent absolument pas affecter la forme des notes ni la manière dont elles sont unies entre elles.

2. — Bien que quelque édition ait été approuvée par l'évêque ou même par la Sacrée Congrégation des Rites, comme conforme à la Vaticane, quant au reste (tamquam de cetero), c'est-à-dire à l'exception des signes, il faut cependant qu'à l'avenir les règles ci-dessus soient strictement observées, de telle façon qu'entre les notes typiques et les signes ajoutés, il ne puisse plus y avoir de confusion possible.

A. card. Tripepi, S.R.C., Pro-préf.
†D. Panici, archiep. Laodicen., secret.
L. † S.

Le "Giornale di Roma" du 23 février, en publiant ce décret, ajoute :

Ce nouveau document est dans son ensemble une répétition du décret du 11 août 1905. En effet, la première partie, qui traite de la forme et du groupement des notes avait déjà été exprimée en termes identiques :

Ce qui est vraiemnt nouveau dans ce décret, c'est la partie contenant les règles pour l'approbation des éditions avec signes rythmiques. Il faut d'abord remarquer que la Sacrée Congrégation des Rites reconnait sans restriction toutes les approbations données jusqu'ici par elle-même ou par les évêques. Pour l'avenir (deinceps), les approbations ne seront plus données par la Sacrée Congrégation des Rites, mais par les évêques, qui, sur l'attestation de personnes habiles dans le chant grégorien, (comme il est dit dans le décret du 11 août 1905, et aux mêmes conditions), reconnaîtront la conformité de ces éditions avec l'édition typique Vaticane.

Ces nouvelles règles étaient devenues nécessaires. En effet, plusieurs éditions autorisées, en reproduisant la première partie de l'édition Vaticane, avaient, par un malentendu involontaire, altéré la forme de quelques notes (principalement celles dites liquescentes), ainsi que la disposition des groupes de neumes, qui jouent un si grand rôle dans la substance même des mélodies grégoriennes.

Enfin le nouveau document "légalise" la publication des éditions avec signes rythmiques des Bénédictins de Solesmes, éditions plusieurs fois approuvées déjà par la Sacrée Congrégation des Rites. En effet, ces éditions, en indiquant graphiquement les règles pratiques d'exécution par le moyen de signes, (et le décret actuel les autorise), placés à côté des notes (en conservant leur forme traditionnelle) loin d'altérer l'écriture musicale du plain-chant, ont pour effet d'en rendre le rythme très clair. Ainsi, sans cependant modifier la notation contenue dans l'édition typique, le mouvement de la mélodie est rendu évident; avantage qui a tant contribué à la diffusion de ces éditions, pour le plus grand bien de la cause grégorienne.

UN OEIL ARRACHE DE SON ORBITE

(Du correspondant régulier de LA PRESSE)

Sherbrooke, 8 — A Frost Village, la semaine dernière, M. Fortier, un employé de la ferme Lacasse, s'est vu priver de l'usage d'un oeil, dans des circonstances bien lamentables. Il était à étendre du foin dans un fenil, lorsque tout à coup une fourche partie des mains d'un garçonnet s'amusant près de lui, vint le frapper en pleine figure lui transperçant un oeil qui fut en même temps arraché de son orbite. Le malheureux que le coup avait fait choir, fut relevé sans connaissance et transporté à sa demeure où des médecins furent appelés à la hâte pour le panser.

—LE—
Remède-Aliment
Fournit au Corps ce dont la NATURE A BESOIN
Voilà ce que fait
GRAPE-NUTS
COMMENT ACQUERIR DE LA FORCE

Une des plus importantes découvertes modernes, c'est celle d'une nourriture capable de refaire l'organisme, ruiné par l'ouvrage rapide et énervant des Américains.

Une enquête sérieuse faite par des experts au sujet de l'alimentation et de la diatétique a révélé que l'albumen contenu dans différentes nourritures, est produite par du phosphate de potasse, non pas de celui qu'on trouve dans les pharmacies, mais de celui qu'on trouve dans certaines parties de grains des champs, sous la forme de menues particules, arrangées dans le laboratoire de la Nature, et non pas celui de l'homme.

La partie des grains contenant du phosphate de potasse est employée dans la fabrication de la nourriture Grape-Nuts ; par conséquent, l'homme qui fait le travail fatigant et énervant du cerveau peut prendre pour se sustenter, une nourriture qui contribue directement à refaire la matière grise épuisée du cerveau, du plexus solaire et des centres nerveux qui se trouvent dans l'économie humaine avec ce résultat que l'individu qui se refait le corps avec pareille nourriture obtient une amélioration sensible dont il peut se rendre compte lui-même ainsi que ses amis.

Un cerveau et un système nerveux vigoureux sont de la plus grande importance pour l'homme d'affaires ou pour le travailleur du cerveau. ww

BONNE NOMINATION

M. L. G. A. CRESSE, C. R., DEVIENT GRAND VICE REGENT DU GRAND CONSEIL DE LA ROYAL ARCANUM POUR LA PROVINCE DE QUEBEC.

Nous apprenons avec une réelle satisfaction que M. l'ex-échevin L. G. A. Cressé, C. R., vient d'être nommé Grand Vice Régent du Grand Conseil, de la "Royal Arcanum", pour la Province de Québec.

Ce choix honore beaucoup le titulaire, de même qu'il est tout à l'avantage de la société qui l'a fait. Cela démontre que ceux qui tiennent dans leurs mains les destinées de l'Association qui ne compte pas moins de 300,000 membres, savent, d'une façon judicieuse, s'entourer des hommes les plus aptes à promouvoir les intérêts déjà considérables de la "Royal Arcanum". En effet, M. Cressé est un mutualiste zélé, plein de savoir et d'expérience. Il n'a pas de doute que son précieux concours ne provoquera davantage la marche ascendante de cette immense Association vers le progrès et la prospérité.

M. l'ex-échevin L. G. A. Cressé, C. R., qui vient d'être élu à l'une des positions les plus élevées dans l'Association de la "Royal Arcanum."

La position que vient de conquérir M. Cressé est la deuxième par son importance dans l'Ordre ; c'est aussi la première fois qu'un pareil honneur échoit à un Canadien-français. M. Cressé doit en être doublement félicité.

La nomination de M. Cressé a été annoncée vendredi dernier à l'Assemblée qui a eu lieu au Château Frontenac à Québec.

Après l'assemblée, il y eut bal splendide et banquet somptueux.

LE CELEBRE McPHILIPP

Il est amené de nouveau devant la justice, accusé de vol.

McPhilip, l'individu qui a presque assommé un de ses co-détenus dans la prison, au cours de l'automne passé, s'est trouvé de nouveau, hier matin devant le juge Lafontaine, sous une accusation de vol.

Samedi, McPhilipp est entré dans la demeure de M. H. A. Layton, 144 rue Peel et y a volé un pardessus appartenant à M. Layton, ainsi que deux plumes d'autruche qui se trouvaient après un chapeau.

M. Layton s'aperçut immédiatement du vol et raconta son histoire au constable McGrath, du poste No 6. Celui-ci arrêtait le voleur au bout d'un quart d'heure chez un Juif à qui il essayait de vendre le produit de son vol.

McPhilipp s'est avoué coupable et le juge prononcera sa sentence mercredi prochain.

ECHOS D'ARTHABASKA

(Du correspondant régulier de LA PRESSE)

Arthabaska, 8 — M. le magistrat Désilets, de Trois-Rivières, est arrivé en notre ville, hier, et préside aux Sessions Spéciales de la Paix.

Ce matin, l'enquête préliminaire s'instruit dans une accusation de parjure portée par Moïse Proulx, de Rivière Sauvage, contre un nommé Gnest, de Daveluyville. Puis il y a une cause de Désilets, de Sainte-Clothilde de Horton contre un nommé Cloutier, du même endroit, pour assaut et menaces.

—C'est cet après-midi qu'a lieu au palais de justice l'assemblée annuelle du Barreau de notre district, pour l'élection des officiers.

—M. Thomas Bellemarre, gérant de la Eastern Townships Furniture Manufacturing Co. de cette ville, a abandonné sa situation ici, et il est parti pour Sainte-Thérèse où il doit construire une manufacture d'un autre genre.

—La "Victoria Clothing Co.", de Victoriaville, a tenu son assemblée annuelle, pour l'élection de ses officiers et de ses directeurs. Les anciens directeurs ont tous été réélus. Ce sont MM. Paul Tourigny, Romuald Paradis, Ambroise Thibault, Napoléon Brunelle, Dr Poulin, Cyrias Thibault, Octave Gaudet et Auguste Bourbeau.

—M. J. F. Walsh, avocat, de cette ville, a ouvert un bureau à Danville, où il va tous les samedis.

—M. Aimé Lupien, de Saint-Valère de Bulstrode, est décédé à l'âge de 39 ans, après une maladie bien courte. M. Lupien, au moment de sa mort, était maire de sa paroisse, commissaire d'écoles, directeur du cercle agricole et de la société d'agriculture ; c'est dire qu'il était la tête dirigeante de sa paroisse. Il a toujours su s'acquitter avec honneur des charges qui lui étaient confiées.

Son service et sa sépulture ont eu lieu le 3 du courant, au milieu d'une grande affluence de parents et d'amis.

—La Révérende Supérieure de l'Hôtel-Dieu, de cette ville, est mourante. On attend sa mort d'une journée à l'autre. Il n'y a plus d'espoir de guérison.

NOYE ACCIDENTELLEMENT

(Par dépêche spéciale à "La Presse")

Le Roy, N. Y., 8 — Le cadavre de Lawrence Doré a été trouvé sur la berge de la rivière Cathna. Doré avait quitté sa demeure à une heure fort matinale, étant en parfaite santé et, à 11.30 heures on le retrouvait mort. On croit qu'il est tombé à l'eau accidentellement.

—Dr J. G. A. GENDREAU, chirurgien-dentiste, 22 rue Saint-Laurent. Montréal, Tél. Bell, Main 2818. n

Bon Ami
Le Meilleur Savon à Curage
Un Savon pour Curer
pour Polir le Métal
Pour Nettoyer le Verre

PREMIERE MESSE A SAINT-FRANCOIS MONTMAGNY

Du correspondant régulier de LA PRESSE.

Saint-François, 8 — Mercredi matin, le 2 mai, un jeune lévite, M. Salluste Boulet, venait célébrer sa première messe dans notre église paroissiale qui, pour la circonstance, avait revêtu sa parure des plus beaux jours.

Le chant grégorien, ainsi que le cantique "O cieux abaissez-vous" a été chanté avec succès sous l'habile direction de M. T.B. Gaulin, maître-de-chapelle. Après l'Evangile, M. T. Thibaudeau curé de Saint-François-Xavier de la Rivière du Loup, et ancien vicaire de cette paroisse, dans un sermon des plus touchants, sut parler d'une manière admirable de la sublimité du sacerdoce et de l'honneur qui en rejaillit sur la paroisse Saint-François.

Cette belle et riche paroisse compte un bon nombre de prêtres et de religieuses.

M. Saluste Boulet est le troisième prêtre d'une famille de dix enfants, dont cinq garçons et cinq filles.

L'aîné, le Rvd. Auguste Boulet, est le directeur du collège Ste-Anne Lapocatière, le Rvd. M. Alfred enseigne à ce même collège.

Cette famille distinguée compte aussi une religieuse chez les Soeurs de la Congrégation de Notre-Dame.

Le midi, les parents et les plus intimes amis du jeune prêtre se rendirent chez le père du nouveau lévite.

Assistaient aussi à ce banquet, le Rvd. M. Geo. Pelletier, curé de la paroisse; les Rvds T. Thibaudeau, Jac. Blais, H. Deschênes, vicaires.

M. Vilmère Boulet, père du nouveau prêtre, est un cultivateur des plus estimés et des plus privilégiés. Dans la saison des vacances, il a le bonheur de jouir de la présence de ses trois fils prêtres et même d'entendre la messe, chaque matin, dans sa propre maison.

L'été dernier, Mgr Bégin a accordé à M. le directeur du collège la permission de dire la messe chez son père. Une jolie chapelle a été ajoutée à la maison paternelle.

NOUVELLES DE SOREL

Arrivée d'un steamer — A l'Académie de Musique — Deux doigts coupés.

Sorel, 8 — Le premier steamer de la saison vient d'entrer dans notre port. C'est l' "Agnar" qui vient charger 2,000 tonnes de minerai pour les aciéries de la Nouvelle-Ecosse.

—Une soirée dramatique et musicale, organisée par les élèves du collège Sacré-Coeur, aura lieu à l'Académie de Musique, le 10 du courant.

—M. Napoléon Cournoyer, à l'emploi de MM. Sheppard et Fils, s'est accidentellement fait couper deux doigts à la scierie mécanique de ces derniers. Il est sous les soins du Dr Latraverse.

—La première communion aura lieu le 16 du courant au collège du Sacré-Coeur.

Comment est Votre Rhume?

Partout où vous allez on vous pose la même question.

Savez-vous qu'il n'y a rien d'aussi dangereux qu'un rhume négligé?

Savez-vous qu'un rhume négligé dégénère en bronchite chronique, en pneumonie, en catarrhe dégoûtant, et en la plus redoutable de toutes les maladies, la "Plaie Blanche," la consomption?

L'histoire de nombre de gens serait différente si, à la première apparition d'une toux, on y avait mis ordre au moyen du

Sirop de Pin de Norvège du Dr. Wood

Ce merveilleux remède contre la toux et le rhume contient tous ces principes du pin qui rendent cet arbre si précieux pour traiter les affections des poumons.

Ce remède se compose, de plus, d'écorce de cerisier sauvage et d'ingrédients aux propriétés calmantes, cicatrisantes et expectorantes d'autres herbes et écorces pectoraux.

Contre la toux, le rhume, la bronchite, les douleurs de poitrine, l'asthme, le croup, la coqueluche, l'enrouement ou toute affection de la gorge et des poumons. Vous vous guérirez infailliblement avec le Sirop de Pin de Norvège du Dr Wood.

Mme C. N. Loomer, Berwick, N. E., écrit: "J'ai fait usage du Sirop de Pin de Norvège du Dr Wood contre les toux et les rhumes et il m'a toujours donné un soulagement instantané. Je l'ai aussi recommandé à une de mes voisines et elle est enchantée des résultats."

Sirop de Pin de Norvège du Dr Wood, 25 cents la bouteille, chez tous les marchands de remèdes. Mis dans une enveloppe jaune, portant la marque de fabrique, trois pins. Refusez les imitations. Il n'y a qu'un sirop de Pin, de Norvège et c'est celui du Dr Wood (4) yw

LE FROID TUE LE GERME

Le Lieut. Perry dit qu'il n'y a pas de gens chauves dans les régions arctiques.

Les gens qui reviennent du Klondyke affirment qu'il n'y a pas de personnes chauves à cet endroit, et cela à cause du froid qui tue les germes à la racine des cheveux. Le lieutenant Perry, qui alla aux régions arctiques, dit la même chose. Herpicide de Newbro produit le même effet que le froid. Il tue le germe qui détruit la racine des cheveux, et les cheveux croissent de nouveau. Herpicide est le premier remède destructeur des germes qui font tomber les cheveux. Les ventes phénoménales démontrent l'exactitude de la théorie des germes du cuir chevelu.

Vendu par les principaux pharmaciens. Envoyez 10 cents en timbres-poste pour échantillon, à The Herpicide Co., Détroit, Mich.

John Lewis, 2208 rue Sainte-Catherine ; Quenneville et Guérin, 700 rue Sainte-Catherine Est ; 691 rue Sainte-Catherine ; 1393 rue Ontario ; 397 rue Saint-Antoine ; 701 Notre-Dame Ouest ; 1634 rue Saint-Laurent, et succursale à Hull, Québec, agents spéciaux. k

Contre l'Indigestion

les souffrances après les repas, les vertiges, des sensations de pesanteur, des vapeurs et des douleurs dans l'estomac, la langue chargée, prenez des

Beecham's Pills

avant de vous mettre au lit. Elles activent la sécrétion gastrique, aide l'estomac à digérer les aliments, donnent un bon appétit, une saine digestion et vous font éprouver une jouissance à vivre.

En vente partout. En boîtes, 25 cents. k

LE BIENFAITEUR DE LA FEMME

Une bouteille de ce grand tonique vous prouvera sa valeur et quelques bouteilles vous guériront.

En vente partout à 75c la bouteille.

Emplâtre du Bienfaiteur, contre les douleurs aiguës, 25c chaque.

TABLETTES DU BIENFAITEUR

Contre la constipation, sous toutes ses formes, 25 la boîte.

AGENCE GENERALE:

PHARMACIE MAILLET

Coin Craig et Montcalm, Montréal. 150-mn

NOUVELLES DE FRASERVILLE

Le renouvellement des licences — Nommé ingénieur de la ville — Feu Mme J. B. Pouliot — Personnel.

Du correspondant régulier de LA PRESSE.

Fraserville, 8 — M. le juge H. F. Carroll était de passage ici pour rendre des jugements, lundi, le 23 avril, dans les causes qu'il a entendues au terme de mars dernier, en l'absence de M. le juge Cimon.

—Le Conseil de ville a refusé d'approuver le certificat de licence de MM. David St Pierre et Victor Devost, épiciers, qui avaient, jusqu'au 1er mai, une licence pour la vente des boissons alcooliques. Toutes les autres anciennes licences ont été renouvelées.

—Le Conseil a retenu les services de M. Geo. Ouimet, de Montréal, comme ingénieur de la ville. Cette nomination est très bien accueillie.

—Madame veuve J. B. Pouliot est décédée ici à l'âge de 82 ans. Son service a eu lieu à l'église St Patrice. Mme Pouliot était la mère de M. J. C. Pouliot, C. R., de cette ville ; de M. Alph. Pouliot, greffier des appels, Québec, et la soeur du Révérend M. F. X. L. Blais, curé de St Patrice de Fraserville.

—L'édifice Belle, coin des rues Lafontaine et de l'Eglise, est complètement terminé à l'intérieur.

—Mme Théo. Hamel est retournée à Québec, après avoir séjourné trois semaines chez sa fille, Mme Stein.

RICHMOND

Vendredi soir, une séance dramatique et musicale était donnée dans la salle de l'Hôtel de Ville, sous les auspices de M. le professeur A.-J. Aubrey, aidé de MM. les professeurs Hewton et Gomery.

Les élèves ont obtenu un succès éclatant dans l'art dramatique. La pièce a été des mieux interprétées. La partie musicale a été aussi rendue par des talents locaux.

Le tout a été un succès, et des applaudissements nombreux en ont été la preuve.

— Depuis quelques jours on remarque, tant à Richmond qu'à Danville, plusieurs familles canadiennes, venues des Etats-Unis, qui voudraient s'établir dans les environs.

Ces gens nous annoncent que beaucoup de Canadiens quittent les Etats-Unis chaque jour.

LE MICROBE DE LA CALVITIE EST CONNU : PLUS DE CHAUVES NI DE CHEVEUX BLANS !

Le Saisumbacille microbe de la calvitie, est aujourd'hui connu, et on a trouvé le remède infaillible pour faire repousser, empêcher de tomber, de blanchir, et recolorer sans les teindre, cheveux, barbe et sourcils, à tout âge, dans tous les cas.

Ce remède se vend partout sous le nom de prodigieuse "Chevlurine" de Paris, 50c la bouteille, expédié par malle en adressant : Cooper and Co., Dépt. 30, 425 rue St Paul, Montréal. w

QUARANTE-DEUX ANS CHAPELAIN

Une jolie démonstration eut lieu hier, aux quartiers des Carabiniers Victoria, salle du Manège, en l'honneur du Canon Ellegood, qui est depuis 42 ans chapelain de ce beau Régiment.

GUERIT LE RHUME EN UN JOUR

Prenez les Tablettes Laxative Bromo-Quinine. Les pharmaciens remettent l'argent si elles ne guérissent pas. Signature E. W. Grove sur chaque boite. 25 cents.

DUPUIS FRERES

Rayon de la Confection pour Dames

Costumes, Gilets, Manteaux, Imperméables, Jupes de Robes, Blouses, etc. Il n'y a que l'embarras du choix. Naturellement, personne n'est tenu d'acheter, nous sollicitons tout simplement une visite, nous aimons que la clientèle soit renseignée, qu'elle se rende compte de la haute qualité des tissus, de la perfection du fini et de la coupe et surtout de la modicité de nos prix.

Nous annonçons spécialement aujourd'hui un nouveau costume de sortie, gilet genre bolero en serge homespun ou en tweed gris, avec veste de fantaisie, le gilet est ornementé d'appliqués "straps" de même étoffe que le costume. Jupe circulaire avec piqûres de fantaisie et boutons, la manche est de style récent. Ce costume confectionné dans nos propres ateliers serait une excellente valeur à $18.00. Notre prix spécial $12.50

Les Nouveaux Tissus Lavables
PRINTEMPS 1906

Toute personne désireuse de profiter du premier choix ne saurait retarder davantage de visiter notre rayon des tissus lavables, dans l'annexe. Certaines lignes qui ont une très grande vogue, sont d'importation directe et ne peuvent pas être remplacées cetts saison. Au nombre des tissus en grande faveur nous citerons les suivants :

POPELINES MERCERISEES pour costumes "Blouse," dans les teintes nouvelles de vieux rose, bleu alice, vert réséda, champagne et crème. Prix..... 60c
TOILE A BRODER GRISE "non blanchie," pour Costumes. Prix..... 60c
MOUSSELINE BLANCHE MERCERISEE, dessins délicats sur fond rayé, très chic pour Blouses ou Robes d'Enfants. Prix..... 18c et 20c
GINGHAM ECOSSAIS MERCERISE, à carreaux ; même apparence que la soie. Prix..... 18c et 25c

Bargain dans les Dentelles

Nous employons rarement le mot "Bargain" dans nos annonces, mais ceux qui ont suivi nos ventes extraordinaires de dentelles admettront que le terme n'est pas trop expressif, surtout quand il s'agit des valeurs exceptionnelles que nous annonçons aujourd'hui.

Il n'est guère besoin d'insister, les valeurs que nous offrons sont simplement irrésistibles. Lisez la courte énumération qui suit :

1700 DOZ. DE BELLES INSERTIONS BLANCHES NOTTINGHAM — 1½ à 3½ pouces de largeur. Vous ne pouvez pas acheter aujourd'hui du manufacturier même, les mêmes dentelles pour moins de 70c à $2.25 la doz. Notre prix, aussi longtemps que le lot durera, la doz..... 15c
428 DOZ. DE DENTELLES VALENCIENNES DE NOTTINGHAM — 1 à 2¼ pouces de largeur. Certains magasins annoncent ces mêmes dentelles à 8c, 10c et 12c la verge. Notre prix, seulement, la verge..... 02½c
766 DOZ. D'INSERTION DE GUIPURE PLAUEN — Largeur de 1 pouce à 2½ pouces, valant de 20c à 45c la verge. Notre prix..... 02½c
187 VERGES DE DENTELLE ALL-OVER, BLANCHE, DE NOTTINGHAM — Largeur, 20 pouces. On nous a déjà demandé, à la manufacture, par lot de pas moins d'une caisse, 22½c pour la même dentelle. Vous pouvez l'acheter maintenant ici, durant cette vente, pour, la verge... 14c

Nos Départements du Tailleur et de la Mercerie sont fermés pour cause d'incendie.
Voyez notre annonce dans le numéro de JEUDI, le 10 MAI.

LES COMPAGNIES D'ASSURANCE ACCEPTENT NOTRE RECLAMATION

Au moment d'aller sous presse, nous apprenons que les représentants des différentes compagnies d'assurance ont décidé de payer le plein montant de notre réclamation pour dommages causés par le feu dans notre Rayon des Habillements pour Hommes et Enfants.

VOYEZ NOTRE ANNONCE DE JEUDI

DUFUIS FRERES, Le Grand Magasin à Rayons de l'Est Rue Ste Catherine, COINS ST ANDRE et ST CHRISTOPHE

COURS DE SOLFEGE ET L'ASSISTANCE PUBLIQUE

Les élèves du cours de Solfège, sous la direction du Prof. J. J. Goulet, sont priés d'assister à la répétition générale, mercredi soir, à 8 heures, au Monument National.

On répétera les choeurs qui seront interprétés, jeudi soir, au concert de l'Assistance Publique, au Parc Sohmer.

Des billets d'admission sur le terrain du Parc seront en même temps distribués aux élèves.

Usines "ISLAND CITY"
Manufacture de Peintures et Vernis.

Les peintures préparées :: :: ::
"ISLAND CITY"
pour les maisons et les planchers
SECHENT EN 8 HEURES.
P. D. DODS & CO., - Props.
156-mjs-n

SPHINX Le "Horse Show" au ANATOLE'S "Hat Den" MERITE VOTRE ATTENTION !!! $2.95

Certes, on a de jolies vitrines et toutes espèces de jolies choses pour le sexe laid mais là où l'on surpasse tous nos concurrents c'est dans la valeur, le chic et le mérite de NOTRE NOUVEAU CHAPEAU "SPHINX"

Après beaucoup de travail, de pourparlers, et de concessions mutuelles, nous avons conclu avec l'une des meilleures manufactures américaines le marché le plus avantageux qu'aucune maison canadienne ne pourrait espérer.

Ce chapeau, messieurs, est un véritable chef-d'oeuvre de chapellerie moderne; tout en lui dénote le confort, la grâce, la richesse et le chic. NOUS SOMMES ENGAGE A NE PAS DIVULGUER le nom des manufacturiers parce qu'aucun de leurs chapeaux n'est vendu à moins de $5.00 et il ne veulent pas d'opposition à leur commerce déjà établi, sous peine de nous couper les vivres; aussi nous serons discrets, seul notre marque y apparaît et notre prix à nous sera de $2.95.

Nous avons toutes les formes nouvelles à vous d'en profiter!

SPHINX $2.95

RENAUD & CIE., 77 BOULEVARD ST LAURENT.

Tous les avis de Naissances, Mariages et Décès doivent être endossés des noms et adresses des personnes qui les envoient.

NAISSANCES

BLONDIN — A Montréal, le 5 du courant, l'épouse de M. G. A. Blondin, boucher, un fils : Joseph-Ovila-Adrien.
Parrain et marraine, M. Ovila Labelle et Mlle Mélina Lapierre, tante de l'enfant.

LAPIERRE — A Montréal, le 5 du courant, au No 552 rue Wolfe, l'épouse de M. Philéas Lapierre, une fille : Marie-Agnès-Annette.
Parrain et marraine, M. et Mme Georges Girard, grand-oncle et grand'tante de l'enfant.

MARIAGES

CONTENT - COMTE — Hier matin, à la chapelle de la Cathédrale a eu lieu le mariage de M. Arthur Content architecte, à Mademoiselle Eugénie Comte.
La bénédiction nuptiale a été donnée par Sa Grandeur Monseigneur Bruchési.

PRIEUR-PERRIN — Le 30 avril, à l'église Saint-Louis de France, s'unissaient par les liens du mariage, Mlle Elodie Prieur, fille de M. E. B. Prieur, à M. Hercule Perrin.
La bénédiction nuptiale a été donnée et la messe dite par M. l'abbé Léonidas Perrin, P. S. S., professeur au séminaire de philosophie, et frère du marié, lequel était servi par M. Alexandre Perrin, ecclés., fils du marié.
MM. E. B. Prieur et Dr P. Perrin ont servi de témoins.
Les meilleurs souhaits de bonheur aux nouveaux conjoints.

DECES

ARCHAMBAULT — En cette ville, le 7 du courant, à l'âge de 23 ans, 6 mois et 12 jours, Mme Rose-Hélène Patenaude, épouse de M. A. S. Archambault, avocat.
Les funérailles auront lieu jeudi, le 10 du courant. Le convoi funèbre partira de la demeure de son époux, No 4 rue Drolet, à 7½ heures, pour se rendre à l'église Saint-Louis de France, et de là au cimetière de la Côte des Neiges, lieu de la sépulture.
Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation. 156—2

CARON — En cette ville, le 6 du courant, à l'âge de 17 ans, et 3 mois, Joachim, fils de M. Noël Caron, élève du collège Ste Marie de Monnoir.
Les funérailles auront lieu mercredi, le 9 du courant.
Le convoi funèbre partira de la demeure de son père, No 1360 rue Cadieux, à 9¼ heures a. m., pour se rendre à l'église du St Enfant Jésus, et de là au cimetière de la Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture.
Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation. 155—2

CLERMONT — En cette ville, le 8 du courant, à l'âge de 5 ans et 6 mois, Paul-Emile Clermont, fils aîné de W. Clermont, marchand de fourrures de la rue Saint-Laurent.
Les funérailles auront lieu jeudi, le 10 du courant. Le convoi funèbre partira de la demeure de M. Jos. Poitras, No 207 rue Mentana, à 9 heures, pour se rendre au cimetière de la Côte des Neiges, lieu de la sépulture.
Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation. 156—2

DOUCET — A Maisonneuve, le 7 du courant, à l'âge de 32 ans, Zénon Doucet, fils de François Doucet.
Les funérailles auront lieu mercredi, le 9 du courant. Le convoi funèbre partira de la demeure de son père, No 111 rue Desjardins, à 6.15 précises a. m., pour se rendre à l'église du Saint-Nom de Jésus, rue Lasalle, et de là à la gare Viger, d'où le corps sera transporté au cimetière de Lanoraie, lieu de a sépulture.
Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation. 155—2

GAULIN — A l'Hôtel-Dieu, le 7 du courant, à l'âge de 52 ans, Ferdinand Gaulin.
Les funérailles auront lieu mercredi, le 9 du courant. Le service sera chanté dans la chapelle de l'Hôtel-Dieu, à 8 heures, pour se rendre de là au cimetière de la Côte des Neiges, lieu de la sépulture.
Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

GARIEPY — En cette ville, le 7 du courant, à l'âge de 29 ans et 11 mois, Henri Gariépy.
Les funérailles auront lieu mercredi, le 9 du courant. Le convoi funèbre partira de la demeure de ses parents, 85 Saint-Hubert, à 7½ heures, pour se rendre à l'église Saint-Jacques, et de là au cimetière de la Côte des Neiges, lieu de la sépulture.
Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

LEMIEUX — A Maisonneuve, le 7 du courant, au No 547 Lafontaine, l'épouse de M. Joseph Lemieux, un fils: Joseph-Georges-Honoré.
Parrain, M. Honoré Houde, marraine, Mme Lemieux, grands-parents de l'enfant.

LAVOIE — En cette ville, le 8 du courant, à l'âge de 35 ans, Alma Côté, épouse bien-aimée de Télesphore Lavoie, 38 Moreau.
Avis des funérailles plus tard.

MARTEL — Mercredi, le 9 du courant, aura lieu à Saint-Pierre aux Liens, à 8½ heures du matin, les funérailles de M. Thomas Martel, bourgeois.
Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

MALO — En cette ville, le 6 du courant, à l'âge de 12 ans, 4 mois, Olivinette, enfant bien aimée d'Alexandre Malo, tailleur.
Les funérailles auront lieu mercredi, le 9 du courant.
Le convoi funèbre partira de la demeure de son père, No 419 avenue Hôtel de Ville, à 6.45 heures, pour se rendre à l'église St Jacques, et de là au cimetière de la Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture.
Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation. 155—2

PELLETIER — A Joliette, chez M. J. Octave Pichette, le 8 du courant, à l'âge de 84 ans et 8 mois, Dame Adèle Adolphe Magnan, épouse de feu Onuphe Pelletier, ex-M. P. P.
Les funérailles auront lieu à L'Epiphanie, jeudi, le 9 du courant, après l'arrivée du train du Grand-Nord, venant de Joliette.
Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

RANGER — En cette ville, le 7 mai, à l'âge de 62 ans, Joseph Ranger.
Les funérailles auront lieu mercredi, le 9 du courant. Le convoi funèbre partira de sa demeure, No 238 rue Coursol, à 7.30 heures, pour se rendre à l'Asile Sainte-Cunégonde, et de là au cimetière de la Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture.
Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

YAPHE — En cette ville, le 5 du courant, à l'âge de 65 ans, Louis Yaphe, 265 Dorchester Est.
Funérailles privées.

MESSE DE REQUIEM

BLAIS — Une messe de requiem sera chantée le 9 du courant, à 7½ heures, à l'église Saint-Louis de France, pour le repos de l'âme de Mme Ursule Moncel, épouse de feu Michel Blais.
Parents et amis sont priés d'y assister.

BOYCE — Est décédé à l'hôpital de Farnham, M. Michael Boyce, notaire de Bedford, P. Q.
Inhumé à Longueuil, le 7 mai 1906.

Quand vous avez besoin de SOIE NOIRE, vous ne dites pas "un fuseau de soie". Quand vous voulez le Sel de Table WINDSOR, dites :

"WINDSOR"

Soumissions pour Dragage

DES SOUMISSIONS adressées au soussigné et portant la suscription : "Soumission pour dragage," seront reçues jusqu'à mardi, 22 mai 1906, inclusivement, pour les travaux de dragage requis aux endroits ci-dessous mentionnés dans la province de Québec, durant le cours de la présente année : Rivière Batiscan et Rivière Saint-François.
On peut se procurer les devis et formules de soumission combinés au ministère des travaux publics à Ottawa, Les soumissions devront comprendre le remorquage des dragues et de leurs accessoires au site des travaux, aller et retour. On n'emploiera seulement que les dragues enregistrées au Canada à l'époque de la réception des soumissions. Les entrepreneurs devront être prêts à commencer les travaux dans le cours des trente jours qui suivront la date de l'avis les informant que leur soumission a été acceptée.
Le ministère ne s'engage à accepter ni la plus basse ni aucune des soumissions.
Par ordre,
FRED GELINAS,
Secrétaire.
Ministère des Travaux Publics,
Ottawa, 7 mai 1906.
N. B. — Le ministère ne reconnaîtra aucune note pour la publication de l'avis ci-dessus, lorsqu'il n'aura pas expressément autorisé cette publication. 156—3

La Cie S. CARSLEY Limitée

8 MAI 1906.

MANTEAUX et COSTUMES EXCLUSIFS

Venant Directement de Paris et New-York

Aucune autre collection plus belle de vêtements d'été n'a jamais été vue en cette ville, que celle qui est exposée dans les salons des manteaux de S. Carsley & Cie. Elle comprend plusieurs importations récentes de Paris et New-York spécialement pour cette saison. Les traits les plus remarquables des robes sont l'originalité, la beauté de la texture, la couleur et le dessin. Les prix varient tellement qu'ils peuvent convenir à toutes les bourses.

Nouveau manteau "Market", dans une nouvelle nuance de drap couverte fauve, avec joli collet en velours, devant à boutonnière cachée, boutons recouverts assortis, doublé jusqu'à la taille d'un tissu de fantaisie. Prix $20.25

Manteau de dames ajusté en très belle soie noire glacée, magnifiquement brodé avec plis dans le dos, avec collet rabattu, manches amples bouffantes, poignets garnis de dentelle noire sur blanche ; ruche garnie de ruban autour du collet et doublure en soie. Prix spécial. $32

Un magnifique costume tailleur de nouveau cachemire de soie gris perle avec petits carreaux superposés ; manteau court Eton, doublé en soie, avec grosse broderie, collet et poignets en dentelle, fini avec soutache de soie et fronce plissée ; nouvelles manches courtes. Prix spécial. . . $34.40

MESSIEURS VOUS POUVEZ ECONOMISER

En achetant ce dont vous avez besoin au Grand Magasin où vous trouverez ce qu'il y a de plus nouveau en fait d'articles pour hommes à 10 et 15 pour cent meilleur marché qu'ailleurs

Chemises de négligé, pour hommes, en jolies percales de couleurs indélébiles ; devant mou ; poignets fixes ; grandeurs de 12 à 13½. Valeur, 70c. Prix spécial. 50c

Chemises de couleur pour garçonnets, avec rayures de fantaisie et couleurs unies, devant empesé, poignets fixés, grandeurs de 12 à 13½c. Prix régulier 75 cents. 53c
Mercredi. . . . . .

Chemises de couleur, pour hommes, dans tous les dessins les plus nouveaux; couleurs indélébiles ; devant mous ; poignets fixés ; grandeurs de 14 à 18. Prix 84c

SOUS-VETEMENTS EN BALBRIGGAN, pesanteur moyenne, bien faits et bien finis, corps ou caleçons. Valeur régulière 65 cents chacun. Mercredi. 44c

BONNE NATTES A BON MARCHE

NATTES CHINOISES toutes dans des nouvelles et jolies couleurs, quelques unes vertes, d'autres rouges ou bleues, très jolis dessins. Prix à partir de 11c

NATTES JAPONAISES qui donnent une très bonne satisfaction, ont une excellente durée, les couleurs sont brillantes et jolies, justement ce qu'il faut pour votre cottage d'été, frais et propre, Prix à partir de. . . 15c

Jolies Chaussures

Chaussures résistantes, élégantes, jolies et confortables et marquées à très bas prix.

CHAUSSURES LACEES OXFORD BLUCHER EN CHEVREAU DONGOLA, dans la nouvelle nuance de chocolat, avec semelles cousues à la main, et talons cubains. Points : 2 ½ à 7 pour dames. Mercredi $2.65

LA DUCHESSE—Celles qui désirent une chaussure seyant à la perfection, dans tous les plus jolis styles, trouveront dans LA DUCHESSE le summum de la perfection. C'est une chaussure lacée en beau chevreau dongola noir avec bout verni, semelles à trépointes Goodyear, dans les plus nouveaux styles, Régulier $3.00 Mercredi $3.00

UNE CHAUSSURE POUR HOMMES, très confortable, en excellent veaux box noir, lacées, style Blucher ou uni, semelles à trépointes Goodyear. Point 5½ à 11. Semblables à beaucoup de chaussures à $5. Prix $3.30

Offres Spéciales de Vaisselle pour Mercredi

500 dozs de verres à eau, minces ou épais, très clairs, ¼ chopine. Prix régulier 6c; mercredi 4c

100 douzaines de verres en cristal, assiettes à fruits ou à crème à la glace, belle imitation de verre taillé, 4 pouces de diamètre. Prix régulier 8c; Mercredi 5c

Etoffes à Robes, Dernières Nouveautés de la Saison

Importées directement des manufactures anglaises et françaises, ce qui nous permet de les offrir à grande réduction.

De Paris—Une consignation considérable de nouveaux chalys français pure laine, dans les dessins et nuances les plus jolis sur fond blanc; prête pour l'inspection Prix de mercredi. 52c

Chalys français, un des meilleurs de la saison, en nouveaux et grands carreaux brisés ; convenables pour jupes corselet. Nous les avons dans toutes les nuances nouvelles, telles que gris, bleu, olive, brun et marine. Ce magnifique tissu pure laine, mercredi. 45c

Nouveau tweed français homespun, de 42 pouces de large, dans les nouvelles et belles nuances de gris, vert, brun et beige. Nous l'offrons mercredi à 63c

Serge de l'ouest de l'Angleterre. Etoffes spéciales à robes, pure laine, importées, très convenables, pour costumes de dames et robes de fillettes, couleur indigo garantie indélébile. Valeur régulière, 95c. Mercredi. . . . 70c

Soies pour l'Eté à Bon Marché

Dans les plus nouveaux et jolis dessins et à très bas prix.

Nouvelle soie japonaise grise pour robe, la verge 23c
Nouvelle peau de soie grise, la verge 40c
Nouveau satin gris de Lyon, qualité supérieure la verge 94c
Nouvelle mousseline satin grise, très jolie, la verge 67c
Nouvelle soie taffetas grise pour robe, la verge . 49c
Nouvelle soie taffetas chiffon grise pour robe, la verge 68c
Nouvelle soie Louisine grise pour robe, la verge 68c
Nouvelle soie paillettée grise pour robe, la verge 95c

Nouvelle soie grise pour robe, dessin de fantaisei,, la verge 76c
Nouvelle soie grise pour robe, dessin de Dresde, la verge 54c
Nouvelle soie grise pour robe, à carreaux de berger, la verge 68c
Nouvelles soies grises pour robes, nuances bronzes, la verge 95c
Nouvelles soies grises pour robes, rayures de fantaisie, la verge 77c
Nouvelle soie grise pour robes, dessins de fleurs, la verge 76c

Grande Variété de Tissus Lavables

DES MILLIERS DE VERGES AUX PRIX LES PLUS BAS

Notre acheteur vient de terminer un énorme achat de tissus lavables d'été, le surplus de stock d'un grand manufacturier, il en a acheté des milliers de verges ce qui constitue l'une des transactions les plus avantageuses que nous ayons encore annoncées.

Organdi noir et blanc à pois polka et à dessins de fleurs. Une importation spéciale pour vêtements d'été. Prix régulier 25c. Prix de vente . . . 18c

Soie Polka milanaise, un nouveau tissu à dessin élégant, en nouvelles couleurs sur fond uni. Valeur régulière 63c. Prix de vente 54c

Mousseline Organdi française, à magnifiques rayures de satin et à effet de fleurs dans les nuances de mauve, vert, gris et rose. Prix régulier 21c. Prix de vente 15c

Organdi français fond blanc uni avec les derniers dessins de fleurs, très beau tissu pour vêtements de dames. Prix régulier 42c. Prix de vente 33c

QUELQUES CREATIONS DE MODES

Qui ont créé une sensation. Ce sont les chapeaux dont on parle le plus à Montréal. Pourquoi ? A cause de l'originalité de leurs dessins, de la perfection de leur style et de leurs bas prix.

Chapeau modèle de soustache de satin et de dentelle toscane, effet haut côté, garni de gros noeuds de rubans Duchesse autour de la calotte, couronne de roses roses et de myosotis bleus, ainsi qu'un gros bouquet de roses ombrées et de rubans. Prix $9.25

Modèle Parisien de Mohair de soie bleu Alice, garni de ruban de soie cordée de nuance foncée, retenu au moyen de très beaux ornements d'or, effet haut côté, avec plume d'autruche de nuance bleue et ruban de soie cordée. Prix $13.40

Chapeau modèle de tulle noir et de paille satinée, grande forme relevée sur le côté et garni de grosses têtes de plumes d'Autruche retenues au moyen de noeuds de ruban de velours. Prix $15.50

DIX MILLES VERGES de TAPIS AU-DESSOUS du PRIX de FABRIQUE

Tapis de très belle qualité et qui dureront. Nous n'avons rien sacrifié sauf les prix. En effet nous ne voudrions pas les offrir s'ils n'étaient pas, sous tous rapports, conformes à la qualité de marchandise que vend la maison.

TAPIS TAPESTRY est toujours un favori et notre assortiment est le plus complet de la ville; très jolis patrons et couleurs pour convenir à toute chambre de la maison. De toutes qualités et de tous prix, depuis 23c

TAPIS WILTON de très belle qualité et fini velours; un assortiment comme il n'en a jamais été exposé, depuis 98c, jusqu'à $1.75

Tapis Bruxelles, les dessins de 1906, sont plus jolis que jamais, de couleurs tendres et très bien adaptées aux chambres à coucher, et de couleurs plus brillantes pour convenir à toutes les pièces de la maison. Prix de 75c à $1.25

OFFRES AVANTAGEUSES DANS TOUT LE MAGASIN

	Rég.	Merc.
Supports d'habit, en fil métallique. . .	.10	7½
Bon balai à tapis . .	.20	.15
Epousettes en plume	.15	.12
Brosses à plancher .	.10	.05
Verres à eau	.06	.04
Fortes bretelles de garçonnets	.15	.09
Bas en fil de Lille pour messieurs . .	.15	.12½
Vernis à prélart . .	.25	.18
Laque à plancher . .	.30	.25
Teinture vernis . . .	.15	.12
Rouleau en chêne à essuie-mains . . .	15	.10
Teinture murale . .	.25	.20
Peintures pour usage domestique, la lb. .	.15	.09½
Siège perforé pour chaise	.15	.10
Broquettes en cuivre, 3 douz.	.10	.05
Marteau à broquettes	.08	.05
Appareil à étendre les tapis	.55	.49
Les MOPS se tordant automatiquement .	.35	.28
Batteurs en fil métallique pour tapis.	.15	.08
Brosses à poêle . . .	.20	.15
Arrache-broquette. . .	.07	.05

La Cie S. CARSLEY Ltée
143 à 151 rue Notre-Dame Ouest,
184 à 194 rue St Jacques, MONTREAL

La Cie S. CARSLEY Ltée
143 à 151 rue Notre-Dame Ouest,
184 à 194 rue St Jacques, MONTREAL

La Cie S. CARSLEY Ltée
143 à 151 rue Notre-Dame Ouest,
184 à 194 rue St Jacques, MONTREAL

UNION TYPO 1

NOUVELLES OUVRIERES

Le président du local No 55 des ouvriers boulangers qui dirige le mouvement de la grève — Chez les ferblantiers-couvreurs ce soir, les plombiers, les charpentiers de navires et le Conseil Conjoint No 17 — Le tort causé au travail organisé par les unionistes qui n'encouragent que le label de leurs unions respectives — Les débardeurs et la grève des grands lacs — La façon avec laquelle certains maîtres-boulangers de cette ville, reçoivent les représentants du travail organisé — Nomination d'officiers chez les débardeurs — Chez les typos d'Ottawa — Faits divers.

M. Ludger Lespérance, dont nous publions aujourd'hui la photographie, est le président de l'union locale No 55, des ouvriers boulangers. C'est lui qui, depuis plus de dix jours, dirige avec beaucoup de délicatesse et de prudence, le mouvement de la grève en cette ville.

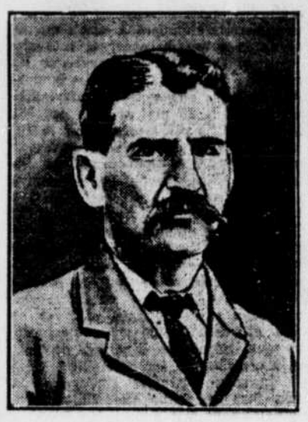

M. Ludger Lespérance, président de l'Union No 55 des ouvriers boulangers, qui dirige le mouvement de la grève.

Il possède une expérience consommée dont il a su faire profiter en maintes occasions ses camarades de travail. Son énergie et son activité en font un rude lutteur et la campagne qu'il dirige en ce moment contre les patrons qui persistent à faire travailler leurs hommes à petits salaires, sera rude et vigoureuse, si les employeurs continuent encore quelque temps dans leur attitude.

× × ×

Il y aura ce soir à la salle Saint-Joseph, une assemblée régulière de l'union No 116, des ferblantiers-couvreurs, pour affaires très urgentes. Comme il n'y a pas eu de réunion de ce local mardi dernier, à cause de l'époque des déménagements, on conçoit que l'ordre du jour est chargé d'une foule de questions toutes aussi intéressantes les unes que les autres.
Tous les membres se feront donc un devoir d'être présents.

× × ×

"Il y a des milliers d'unionistes, fait remarquer le "Tobacco Workers Journal", qui n'exigent jamais sur les marchandises qu'ils achètent, d'autre label que celui de leur propre union. Or songez donc un instant à l'injustice qui est faite par ce système au travail organisé en général. Le label de votre union comme ceux des autres unions, dépendent, pour faire leur chemin, sur tous les unionistes en général et à moins que les ouvriers des autres syndicats n'exigent votre label, il deviendra nul et sans valeur, car les gens de votre métier seuls ne peuvent créer une demande suffisante des marchandises portant votre label pour lui permettre de progresser.
Le label par lui-même n'est rien, c'est la demande qui en est faite par le public consommateur qui compte.

× × ×

Le président D. J. Keefe, de l'Union Internationale des débardeurs, a nié hier de la façon la plus catégorique, la rumeur allant à dire que les débardeurs abandonneraient sous peu les pilotes des grands lacs dans leur lutte, pour de meilleures conditions de travail. "Les débardeurs de toutes les villes sur les grands lacs, dit-il, à part ceux de Duluth et Supérieur sont organisés et prêts à prêter main forte aux pilotes. Si nous avons cessé d'ordonner à nos hommes d'abandonner le travail, c'est que les circonstances n'en exigent pas plus pour le moment.

× × ×

Assemblée régulière ce soir de l'union No 144, des plombiers, pour affaires de la plus grande importance. Tous les membres sont priés d'être à 8 heures précises au lieu ordinaire, salle Saint-Joseph.

× × ×

M. William Horn, organisateur général de l'Union Internationale des ouvriers boulangers, est allé hier en compagnie de M. Ludger Lespérance, président du local No 55, faire visite à certains maîtres-boulangers dans le but de s'assurer si il y aurait possibilité de faire naître une entente entre eux et leurs employés en grève. Il appert, d'après des informations officielles qui nous ont été fournies ce matin, que chez M. Médard Paquette, maître-boulanger de la ville Saint-Louis, les représentants de l'union ont été mis à la porte après avoir eu à peine le temps d'échanger quelques paroles. Les ouvriers boulangers organisés de cette ville demandent à tous les véritables unionistes de Montréal de vouloir bien se souvenir de cette insulte lancée à la face de tous les ouvriers syndiqués.
Chez M. Edouard Trudeau, ce dernier leur a refusé l'entrée de son domicile.
Le président du local 55, M. Lespérance nous informe que le salaire des grévistes qui sont encore au nombre de 23, est garanti par le bureau exécutif de l'Union Internationale, dont la caisse de dépense contient aujourd'hui plus de $250,000 et que les 100,000 membres de l'union sont là pour les appuyer jusqu'au bout.

× × ×

A leur grande assemblée de dimanche dernier, les débardeurs du local No 373, ont procédé à la mise en nomination des candidats aux diverses charges d'officiers pour le prochain terme. Voici le résultat: président, John Ryan et Napoléon Bédard; vice-président, Beauvais; 2e vice-président, Alexandre Mulline; secrétaire-archiviste français, Joseph Baril; secrétaire-archiviste anglais, W. Mansfield; trésorier, Georges Poliquin et Karl Trolsaas; commissaire-ordonnateur, C. Pelletier, J. Viau, M. Desjardins, A. Brière, Peter Karington; sergent d'armes, J. B. Aubin, P. Jeary et P. Gagner.
La votation aura lieu à la prochaine réunion.

× × ×

Le Conseil Conjoint No 17, de la B. S. W. N., tiendra ce soir à la salle Dionne, une assemblée régulière très intéressante, et à laquelle on discutera une foule de questions toutes aussi importantes les unes que les autres. La réunion est convoquée pour 8 heures précises.

× × ×

Une dépêche de Buffalo dit que deux navires ont pu se mettre en marche hier avec des équipages non syndiqués à bord, mais cependant les navires dans le port n'ont pu commencer encore leur déchargement. Les patrons prétendent que les élévateurs sont pleins et les unionistes affirment de leur côté qu'ils paralysent complètement le travail.

× × ×

Ce soir il y aura, au No 288 rue Saint-Paul, assemblée régulière de l'union No 178 des charpentiers de navires pour affaires urgentes. La présence de tous les membres est absolument nécessaire.

× × ×

Il existe un certain degré de rivalité entre les délégués mis en nomination pour représenter Ottawa à la convention des typographes qui sera tenue à Colorado Springs en septembre prochain. Le vote sur les délégués mis en nomination sera pris samedi prochain. Les candidats sont: l'échevin C. S. O. Boudrault, James Watters, Michael Powell et Joseph O'Neil.

VILLE SAINT-LOUIS

LA CORPORATION AURAIT LE DROIT D'EGOUTTER SON TERRITOIRE DANS LES EGOUTS DE MONTREAL.

Les membres de l'Association municipale de la Ville Saint-Louis se sont réunis hier soir à la salle Leduc.
L'échevin Turcot a expliqué combien ce serait dispendieux et inutile de faire une audition des livres de la corporation telle que demandée par M. Latour et, on renonce à ce projet.
On discute le droit que possède la Ville Saint-Louis de raccorder ses tuyaux d'égouts avec ceux de Montréal.
M. Perreault soutient que la ville St Louis n'a le droit d'égoutter que 282 acres.
M. Vincent donne lecture d'un contrat passé en 1892 entre la Cité de Montréal et les villages de la Côte St Louis et de la ville St Louis donnant droit à celle-ci d'égoutter "ses" terrains.
M. Turcot donne lecture d'une lettre dans laquelle Mtres Archambault et Ethier, avocats de la cité de Montréal, prétendent que la Ville Saint-Louis peut fort bien, en vertu de ce contrat, égoutter son territoire dans les égouts de Montréal. Et la question semble résolue.

TROIS-RIVIERES

Les officiers de notre Régiment de Ville, le 86e, ont eu une assemblée spéciale, pour la première fois depuis la nomination de M. J. A. Tessier à la charge de Lieutenant-Colonel.
M. J. A. Comeau, au nom des officiers, offrit des félicitations au nouveau commandant du Régiment, qui les remercia de cette marque de sympathie.
—Les élections du Barreau de Trois-Rivières ont eu le résultat suivant: Bâtonnier, J. A. Tessier, M.P.P., réélu; Syndic, L. D. Paquin, réélu; Trésorier, H. G. Méthot, réélu; Secrétaire, Philippe Biguê, réélu; Conseil: J.-B.-L. Hould, Wilfrid Camirand, E.-D. Boisclair; Examinateur, E.-D. Boisclair; Comité de la Bibliothèque: L. P. Guillet, J. A. Comeau, Chs. Ed. Caron.
—L'Association des Marchands de chaussures vient de faire l'élection de ses officiers, avec le résultat suivant: Président, Arthur Guilbert; Trésorier, Louis Dasylva.
M. Arthur Guilbert fut aussi nommé délégué pour représenter ses confrères trifluviens à la convention des marchands-détailleurs du Canada, qui aura lieu dans le cours de l'été à Montréal.

900 DROPS

CASTORIA

A Vegetable Preparation for Assimilating the Food and Regulating the Stomachs and Bowels of

INFANTS CHILDREN

Promotes Digestion, Cheerfulness and Rest. Contains neither Opium, Morphine nor Mineral. NOT NARCOTIC.

Recipe of Old Dr SAMUEL PITCHER
Proprietor Senna
Rochelle Salts
Anise Seed
Peppermint
Bi Carbonate Soda
Worm Seed
Clarified Sugar
Wintergreen Flavor

A perfect Remedy for Constipation, Sour Stomach, Diarrhoea, Worms, Convulsions, Feverishness and LOSS OF SLEEP.

Fac Simile Signature of
Chas. H. Fletcher.
NEW YORK.

At 6 months old
35 DOSES – 35 CENTS

EXACT COPY OF WRAPPER.

CASTORIA

Pour Bébés et Enfants.

La Sorte Que Vous Avez Toujours Achetée

Porte la Signature de Chas. H. Fletcher.

En Usage Depuis Au Delà De 30 Ans

CASTORIA

THE CENTAUR COMPANY, NEW YORK CITY.

NOUVELLES DES CANTONS DE L'EST

Mort du capitaine John Wearne — Le club nautique de Danville — Quarante-Heures — Première communion — Fête patronale — Accidents — Mort subite, Etc.

(Du correspondant régulier de "La Presse")

Sherbrooke, 8 — Le capitaine John Wearne, est décédé, hier matin, à sa demeure de la ferme Belmont, à l'âge de 75 ans.
—Le Club Nautique de Danville, a complété sa réorganisation, vendredi, par le choix, des officiers suivants : Président, J. C. Stockwell ; vice-président, Dr H. R. Cleveland ; secrétaire-trésorier, J. Brooks.
—Les exercices des Quarante-Heures, commencés dimanche en la paroisse de Saint-Elie d'Orford, se sont terminés ce matin par une messe solennelle à laquelle assistèrent la foule des fidèles et plusieurs desservants des paroisses voisines.
—Soixante-dix-neuf jeunes enfants, dont 33 garçons et 46 filles, reçurent pour la première fois, la sainte communion samedi matin, à l'église paroissiale de Magog. La cérémonie fut des plus imposantes.
—La Société Saint-Joseph a chômé dignement sa fête patronale, dimanche dernier. Les membres de cette importante association, la plus considérable de notre ville, se réunirent en nombre de plus de 400 à leurs salles du Monument National, d'où l'on se rendit processionnellement et fanfare en tête, à la cathédrale Saint-Michel où fut chanté, une messe solennelle, suivie d'un sermon de circonstance par Mgr E. C. Tanguay.
—Comme suites d'un malheureux accident de voiture dont elle a été victime la semaine dernière, Mlle Bessie Lyons, de Rock Island, gît actuellement dans un état précaire.
—La troupe "Colonial Stock Co" tient l'affiche au Théâtre Clément, cette semaine, avec un répertoire des plus variés.
—La location des ponts de péage à Richmond et Windsor Mills, vient d'être adjugée pour l'année courante à MM. John Largee et Edward Coney. Les prix respectifs d'adjudication sont de $3.000 et $1,800.
—M. C. W. Thomas, ci-devant de Sherbrooke et actuellement gérant de la banque des Cantons de l'Est, à Huntingdon, en voulant éteindre le feu mis à sa demeure par l'explosion d'une lampe à pétrole, a eu les deux mains et un pied gravement brûlés.
—En Cour Supérieure, jeudi avant-midi, M. le juge Lemieux rendra jugement dans plusieurs causes importantes.
—Stanley Tyte, 17 ans, fils unique de M. Ernest Tyte, de Brookbury, est décédé subitement dimanche après-midi, dans l'église Méthodiste de Robinson, où il venait de prendre place parmi l'assemblée des fidèles.
—M. Taylor, de la Lakeside Meat Coy., de Foster, a acquis récemment de M. L. R. Whitman, de Bondville, pour ses abattoirs, un boeuf pesant près de 2,200 livres, et dont les chairs préparées pour le marché pèseront 1,307 livres.
—Une succursale de l'Association des jeunes Canadiens-français, vient d'être organisée dans notre ville, sous le nom de "Cercle LaRocque", avec quartiers généraux au Monument National. L'élection des officiers a eu lieu dimanche avec le résultat suivant : Chapelain, Rév. J. H. Roy, ptre. ; président, Valmore Richard ; vice-président, L. Forest ; secrétaire-financier, H. Lemay ; secrétaire-archiviste, G. H. Denault ; trésorier, Georges Boisvert.
—Vingt-deux beurreries et quatre fromageries furent représentées au comptoir de la Commission Laitière de Cowensville, samedi, avec un actif de 1,031 bottes de beurre et 138 bottes de fromage. La vente fut des plus actives et les produits offerts rapportèrent les prix suivants: Beurre frais 18¾c.18¾c, 18¾c, 18¾c. Fromage : 10¾c, 10¾c.

FRECHETTE

Un accident est arrivé aux usines de la "Canadian Electric Light", situées en cette paroisse, à la Chute Chaudière. Alphonse Olivier, électricien, en ouvrant le courant pour les dynamos du Port de Québec, a reçu un choc violent qui lui a brûlé horriblement la figure et les mains.
Heureusement qu'un compagnon de travail supprima le courant, car autrement l'accident lui eut été fatal.

TEMPERATURE

Nuageux, frais, grand vent et pluie ce soir et demain matin.

Montréal, 8 mai 1906.

Température. — Bulletin d'après le thermomètre de Hearn et Harrison, rue Notre-Dame.

Aujourd'hui maximum	49
Même date l'an dernier	58
Aujourd'hui minimum	40
Même date l'an dernier	48

Baromètre — 8 a. m., 30.05 ; 11 a. m., 30.06 ; 1 p. m., 30.08.

CHAPMAN JUGE PAR AUGUSTIN FILON

M. Chapman vient d'être honoré comme ne l'a encore été jusqu'ici aucun écrivain canadien. M. Augustin Filon, le célèbre critique et romancier français, l'ancien précepteur du Prince Impérial, qu'il accompagna en Angleterre, à la chute de l'empire, en 1870, vient de lui consacrer dans le "Journal des Débats" un article qui, à Paris, suffira à faire placer M. Chapman au nombre des écrivains qui ont jeté le plus de lustre sur le nom de la France.

De cet article si élogieux, au cours duquel M. Filon compare le poète canadien à Virgile, à Bernardin de Saint-Pierre et à Loti, nous détachons le passage suivant :

"A travers l'Atlantique, m'est arrivé un livre qu'avait précédé sa réputation et que me signalait, d'ailleurs, une récompense académique : "les Aspirations", de M. Chapman, le poète français du Canada.

Ce volume s'ouvre par une belle pièce, écrite pour l'inauguration de la statue colossale de la "Liberté éclairant le monde" que la France a donnée à l'Amérique en souvenir des anciens combats et en témoignage de la fraternité nouvelle. Classique de forme et romantique d'inspiration, ce morceau est très soigné, très fini, mais à cet enthousiasme de cantate, si éloquemment exprimé qu'il soit, je préfère, et de beaucoup, la pièce suivante sur la découverte du Saint-Laurent par Jacques Cartier, qui fut le Christophe Colomb du Canada. J'y trouve une spontanéité, une fraîcheur d'impression et une originalité de style dont je suis charmé.

Les trois voiliers. . . . . .
. . . . . .
Harmonieusement balancent leurs antennes.
Du vent plein les huniers, ils vont alertement
A travers l'inconnu du désert écumant.
Sur les étraves l'onde en gazouillant déferle,
Et son ruissellement a des blancheurs de perle,
Une tiède vapeur qui sort du flot fumant
Fait au-dessus des mâts un rose poudroiement.
Le jour un chaud soleil dore le pli des voiles.
La nuit chaque sillage est pailleté d'étoiles.
Et sans fin des tillacs montent de gais refrains.

Il me semble que cela sort du banal et donne bien la sensation du navire d'autrefois et de l'ancienne vie maritime... par le beau temps. Ensuite Cartier essuie une effroyable bourrasque et nous avons alors une tempête qui peut soutenir la comparaison avec les meilleures tempêtes que nous possédions, avec celle de Virgile, de Bernardin, de Saint-Pierre et de Loti.

M. Chapman est un poète pur et grave. Il nous prévient, dès le début, que sa muse ne sourit guère, et c'est vrai. La femme tient peu de place dans ce livre et appartient à deux amours exclusifs : le Christ, la France. Ces deux amours, le poète ne les sépare jamais. Pour lui, la France est toujours l'apôtre du catholicisme et de la civilisation, le soldat de Dieu qui pouvait inscrire ce titre au frontispice de son histoire : "Gesta Dei per Francos." Hélas ! c'est un plaisir mêlé de douleur de trouver dans cette vision d'un poète la France d'autrefois, évoquée à travers la double distance du temps et de l'espace. Sommes-nous encore, reviendrons-nous ce que nous avons été ? Quoi qu'il en soit, le plus ardent des Français de France ne peut se vanter de dépasser en patriotisme ce poète canadien qui porte un nom anglais et qui est citoyen de l'empire britannique. Bizarrerie de la Destinée ! S'appeler Chapman et nourrir en soi une âme aussi passionnément française que Paul Déroulède !

Parlant ici de l'Irlande, j'expliquais le merveilleux attrait qu'elle exerce sur ses enfants par le charme, l'illusion d'une éternelle absence. Dans le nuage où elle place, aucune solidarité ne la compromet, aucun contact ne la souille ; elle garde la poésie, la virginité de l'irréel. Ainsi la France, idéale et lointaine, apparaît aux yeux du poète canadien. Auprès de cette France, entrevue comme au travers d'un prisme, M. Chapman nous montre cette France canadienne que nous connaissons si mal. Il y a bien une bonne moitié du livre qui n'aurait pas pu être écrite ailleurs qu'à Québec ou à Montréal, et cette moitié là est la plus précieuse.

Je citerai des morceaux comme "le Carnaval", "le Radeau", le "Missionnaire", "Chasse d'hiver", "Aurore boréale" "l'Enfant de la Balle". Ce sont des scènes de la nature ou des tableaux de moeurs. M. Chapman décrit bien, raconte mieux encore. La mort du pauvre prêtre qui se perd, la nuit, dans la neige, tandis qu'il se rend d'une mission à l'autre est d'une tragique beauté. "L'Enfant de la Balle" n'est guère moins émouvant, avec une note réaliste, un accent populaire très bien imité. Enfin ce radeau qui passe comme l'éclair sur un rapide, portant plusieurs centaines de bûcherons et de chasseurs, reste dans la mémoire comme si on l'avait vu de ses yeux.

Peu à peu, nous faisons connaissance avec ces patins d'un genre particulier au Canada, qui abrègent les distances et qu'on nomme raquettes, nous entrevoyons un monde de traditions, de récits, de chansons, de célébrités locales où nous aimerions à pénétrer. On voudrait par exemple, en savoir plus long sur ce pauvre Crémazie, le poète canadien d'une autre génération, dont la carrière semble avoir été traversée de tant d'épreuves et qui chanta dans la souffrance.

Je tiens à dire que la langue de M. Chapman est impeccable, meilleure que la mienne, probablement. Ne fais-je un bel éloge de ce recueil de 350 pages en disant que je n'y ai relevé d'autre singularité grammaticale qu'un latinisme : le verbe vibrer employé à l'actif et dans le sens de "vibrare".

UNE DISPARITION INEXPLICABLE

Depuis un mois, F. X. Langlois de St-Jean, n'a donné signe de vie.

PARTI POUR MONTREAL

Il s'est évanoui mystérieurement sans laisser de trace — Inquiétude de sa jeune femme.

UN AN MARIES

(Par dépêche spéciale à LA PRESSE)

Saint-Jean, 8. — On ne parle plus ici que de la disparition mystérieuse d'un jeune homme bien connu dans les cercles commerciaux de cette ville, M. F. X. Langlois, marchand de chaussures.

Depuis deux mois, M. Langlois tenait un établissement qui lui promettait de réaliser plus tard de bons profits.

Le 29 mars dernier, c'est-à-dire deux mois, après avoir ouvert son établissement ici, M. Langlois partit pour venir à Montréal, où il devait voir à d'importants achats pour son commerce.

Depuis son départ de Saint-Jean, il n'a plus donné de ses nouvelles. Personne à Saint-Jean ou à Montréal ne connaît non plus ce qu'il est advenu de lui.

On se perd en conjectures et les commentaires vont leur train.

Il est parfaitement reconnu que M. Langlois faisait bon ménage avec son

F. X. Langlois, marchand, de Saint-Jean d'Iberville, disparu mystérieusement, il y a un mois.

épouse. Marié depuis le mois de septembre seulement, notre jeune marchand n'avait jamais eu la moindre difficulté avec sa jeune femme.

A un représentant de "La Presse", Mme Langlois, née Soulière, a déclaré ce qui suit :

"La disparition subite de mon mari est d'autant plus inexplicable que mon mari et moi n'avons jamais eu la plus petite difficulté ensemble. Depuis notre arrivée à Saint-Jean, le petit commerce que nous avons inauguré, nous faisait espérer pour l'avenir. Lorsqu'il partit pour Montréal, mon mari était en parfaite santé. Je crains qu'il n'ait été victime de quelque filou qui après l'avoir drogué l'aura mis à bord d'un train, en destination pour une localité étrangère."

M. F. X. Langlois était bien connu à Montréal, ayant été pendant plusieurs années, à l'emploi de M. Léo Fortier, marchand de chaussures de la rue Saint-Laurent.

L'établissement qu'il tenait à Saint-Jean avait été acheté à M. Chouinard, marchand de chaussures de la rue Notre-Dame, à Montréal.

Actuellement, Mme Langlois demeure chez sa mère à Montréal, au No 398 rue Dorion.

Par l'entremise de "La Presse", la jeune femme espère retracer son mari et le voir revenir auprès d'elle.

NOS MINISTRES

—L'honorable M. Gouin était ce matoi à Montréal où, au bureau du gouvernement il a reçu plusieurs délégations.

—L'hon. M. Gouin et l'hon. M. Allard ont assisté hier, à la bénédiction du Pont Smith, à Notre-Dame de Lourdes, comté de Mégantic.

UN MILLION ET DEMI EN JEU

L'hon. juge Tellier a rendu jugement hier après-midi dans une cause où les intérêts en jeu s'élevaient à près d'un million et demi de piastres. Il s'agissait de fixer la responsabilité des constructeurs de la fameuse digue de Chambly qui sert à alimenter les usines de la Montreal Light Heat and Power Company. Par suite de la rupture de cette digue, 15 octobre 1900, rupture répétée en 1905, au mois de novembre, la M. L. H. P. Co. s'est vue l'objet d'une véritable avalanche d'actions en dommages se chiffrant environ dans le million et demi. La Cie Stillwell Bearce, de Dayton, Ohio, avait construit la digue ; le sous-contrat pour les ouvrages en ciment, avait été accordé à M. Peter Lyall. La compagnie Stillwell est devenue en faillite. La M. L. H. Co. a conclu un arrangement avec elle ; par ce règlement, la M. L. and P. recevait $150,000 et en plus les deux compagnies s'unissaient pour faire supporter les dommages par M. Lyall. L'hon. juge Tellier conclut autrement. Il déclare que la preuve d'expertise établit que M. Lyall a rempli bien fidèlement son contrat et renvoie l'action quant à lui. Mtres P. K. Henelser, C.R., assisté de Mtres Greenshields, C.R., R. C. Smith, C.R., comme conseils, était l'avocat de M. Lyall, qui réclame par une autre action $92,000 de la Stillwell Bearce and Co. comme balance de prix de contrat.

LES PARTS OU LA VALEUR

L'hon. juge Archibald, dans une cause de R. C. A. Angers vs The Dominion Textile Co., et The Dominion Cotton Mills, Co., M. E. C., a condamné la défenderesse à fournir à M. Angers les garanties prévues au contrat qu'il a passé avec la compagnie pour le transport de 50 parts qu'il possédait dans la Dominion Cotton Mills, ou à lui remettre ces parts, à défaut de satisfaire à ce jugement, la Dominion Cotton Mills devra lui payer la valeur de ces parts, soit $5,000.

LES PATRONS ONT TRIOMPHE

La grève du charbon est enfin définitivement réglée depuis hier.

LES TRAVAUX

Il est probable que dès lundi les opérations seront reprises dans les mines.

LA CONFERENCE

New-York, 8 mai. — Après plus de trois mois de délibérations, le sous-comité représentant les mineurs de charbon anthracite et les opérateurs de la Pennsylvanie, en est enfin arrivé à un règlement des difficultés actuelles ; le comité de la grève restera en fonctions durant tout le temps de la durée du règlement, c'est-à-dire trois ans, et les hommes retourneront à l'ouvrage aussitôt que possible, probablement lundi.

LE REGLEMENT

Voici le texte du règlement qui a été adopté : "Attendu que conformément à l'entente effectuée en 1902, et signée par les soussignés, toutes les questions à régler entre les compagnies respectives et leurs propres employés, que ceux-ci appartiennent ou non à une union, seront soumises à une commission de la grève du charbon anthracite pour y être décidées, ainsi que les conditions du travail entre ces compagnies et leurs employés, et que ladite commission, le 18 mai 1903, a dûment fait et produit son rapport sur le sujet soumis à la commission, et décide que le règlement demeurerait en vigueur durant une période de trois ans, à compter du 1er avril 1903, et que cette période est maintenant expirée.

Il est maintenant arrêté et stipulé entre les soussignés, en leur capacité respective, en autant qu'ils ont le pouvoir de représenter aucune des parties intéressées, que le susdit règlement et ses dispositions, et tout ce qui a été fait depuis s'y rattachant, sera continué pour une période de trois ans, à compter du 1er avril 1906, à savoir jusqu'au 31 mars 1909, avec la même force et effet que s'il eût été originairement fait pour cette durée.

Le travail devra être repris aussitôt que la chose sera praticable, et tous les hommes qui n'ont commis aucune violence contre la personne ou la propriété seront réinstallés dans leur ancienne position.

Signés : George F. Boer, T. B. Thoma, W. H. Truerdale, David Willcox, John D. Kerr, Morris Williams, Jos. L. Calke, John Mitchell, R. D. Nichols, W. Detrey, John P. Gallagher, John Fay."

Ce règlement n'a pas été adopté sans discussion. Les mineurs voulaient ne le mettre en vigueur que pour une période de deux ans.

M. Mitchell déclara que d'ici trois ans la position du mineur, le coût de la vie pouvait changer. A cela on répondit que le comité de la grève restait en fonction et avait le pouvoir de régler ces questions.

La séance a duré près de deux heures. Finalement M. Boer est sorti de la salle des délibérations, et en souriant a annoncé le résultat.

A l'ajournement de la séance, M. Boer a remis au représentant des opérateurs le document qui en a donné lecture aux représentants des journaux.

Les délégués des patrons et des ouvriers sont partis pour Scranton où le règlement doit être ratifié par les intéressés. On croit que le travail sera repris lundi prochain.

ILS REPRENNENT L'OUVRAGE

New-York, 8. — La convention réglant la reprise du travail dans les mines conclue à la séance d'hier après-midi entre les délégués du travail et du capital, comporte la reprise immédiate du travail aux conditions actuelles pour une période de trois années. Les mineurs renvoyés pour fait de grève seront repris, exception est faite pour ceux qui ont été renvoyés pour causes de violences étrangères à la grève.

La convention est sujette à ratification de la convention des délégués des mieurs des districts de l'anthracite, mais il ne subsiste aucun doute que l'accord conclu sera accepté à l'unanimité.

Les compagnies de chemins de fer qui redoutaient énormément les conséquences de la grève se déclarent enchantées de la reprise immédiate du travail dans les mines. Les mineurs se rendent compte que la grève aurait été inutile puisqu'ils n'auraient pas obtenu davantage des patrons. Ils se rendent comptent que c'est là un échec complet de leurs unions.

Les membres de la sous-commission des salaires sont partis hier soir de New-York pour Scranton. Ils présenteront à la séance d'aujourd'hui le texte de la convention intervenue entre leurs représentants et ceux du capital.

LES PERTES

On évalue à $5,000,000 de tonnes de charbon par semaine la perte de production des mines durant les six semaines de grève qui viennent de se terminer. On estime à $8,120,000, la perte subie par les mineurs. Ils sont environ 960,000 mineurs, qui gagnaient une moyenne de $1.75 par jour chacun.

EST-CE UN MEURTRE ?

On trouve le cadavre d'un inconnu dans la rivière où il a été traîné.

(Spécial à LA PRESSE)

Cavendish, Vt., 8. — On a trouvé dans la rivière le cadavre d'un inconnu à peine vêtu et ne portant aucun objet qui puisse servir à établir son identité. Par des traces qui ont été laissées dans les buissons, on a pu voir que le cadavre a été traîné plus de deux milles avant d'être jeté à l'endroit où il a été trouvé. Le cadavre ne porte cependant aucune marque de violence. On n'a pas encore pu trouver personne qui reconnaisse ce cadavre. La mort semble remonter à quatre semaines environ.

LES TRAMWAYS DE LONGUEUIL

La preuve à audition au mérite de la requête en nullité du règlement des Tramways de Longueuil, a été fixée au 21 mai courant par l'hon. juge Fortin.

TEMOIGNAGE DE L'UNE DES VICTIMES

A l'enquête du coroner, au sujet de l'accident de la rue Wellington.

LE GARDE-MOTEUR

Avoue sous serment qu'il regardait ailleurs au moment de l'accident.

VERDICT DU JURY

"JE JURE QUE LE GARDE-MOTEUR NE REGARDAIT PAS EN AVANT DE SON TRAMWAY, IL AVAIT LA VUE DIRIGEE VERS L'OUEST. J'IGNORE CEPENDANT S'IL JASAIT AVEC QUELQU'UN. IL N'A RIEN FAIT POUR ARRETER SON CHAR. NOUS ALLIONS A UNE ALLURE MODEREE. SI J'AVAIS ETE MOTORMAN, IL M'AURAIT ETE FACILE D'ARRETER LE CHAR, CAR ON POUVAIT APERCEVOIR LE TRAIN DE FRET A 150 PIEDS DE DISTANCE."

Telle est la déclaration faite à l'enquête du coroner, hier après-midi, par Alphonse Clovet, plâtrier, domicilié au No 1742 rue Saint-Hubert.

Clavet est l'une des victimes de cette fatale collision survenue, samedi matin, au coin des rues Wellington et Saint-Patrice, entre un tramway du M. S. ., et une file de wagons de fret du Grand Tronc. Clavet était le voisin de Pacifique Hébert, l'infortunée victime de cet accident.

Quoiqu'il fut mis presque à la torture par l'avocat représentant le Montreal Street Railway, Clavet fit les révélations que nous venons de citer. Le témoin a de plus déclaré qu'il a lui-même vu le train de fret s'ébranler, et que de la fenêtre du tramway il a parfaitement vu un serrefrein, monté sur le dernier wagon du train, agitant à tour de bras une clochette, pour annoncer le passage du train.

Jugeant d'un coup d'oeil qu'un accident était inévitable, Clavet cria au garde-moteur de prendre garde et après ce cri d'alarme, s'élança en bas du tramway, Hébert le suivit ; mais moins chanceux que Clavet qui ne se fit qu'une légère blessure à la main droite, le pauvre jeune homme roula sous les roues de l'un des wagons.

L'un des employés de la compagnie du Grand Tronc, Frank Bissonnette, appelé en témoignage, déclara ensuite sous serment qu'il se tenait à la traverse un signal à la main et qu'il agitait le signal afin d'avertir le garde-moteur de l'approche du train.

S'apercevant que le moteur avait la vue occupée dans une autre direction au lieu d'avoir l'attention à sa machine, il se rendit compte du danger et cria au serrefrein Butler d'appliquer les freins.

Le serrefrein et plusieurs autres témoins corroborèrent en tous points le témoignage de Frank Bissonette, et déclarèrent que les employés du Grand-Tronc avaient pris toutes leurs précautions.

Avant que d'être appelé à donner son témoignage, le garde-moteur Ovila Léger fut mis sous ses gardes par le coroner, selon la formule habituelle.

Léger déclara qu'il préférait parler. Léger avoua qu'il ne regardait pas en avant de lui, mais que son attention était occupé par une suite de véhicules qui évoluaient rue Saint-Patrice.

Après ce témoignage, le jury du coroner, à l'exception de M. William Scott, rendit un verdict exonérant de toute responsabilité criminelle, le garde-moteur Ovila Léger.

M. Scott, le jury dissident, voulut cependant, ordonner l'arrestation de Léger ; mais la majorité l'emporta.

M. Sibthrop-Wells, agent de réclamations de la compagnie du Grand-Tronc et M. J. L. Perron, avocat, représentaient les compagnies intéressées.

CADAVRE OUTRAGE PAR DES GAMINS

D'ETRANGES REVELATIONS ONT ETE FAITES CE MATIN, A L'OUVERTURE D'UNE ENQUETE DU CORONER A LEVIS.

Du correspondant particulier de "La Presse"

Québec, 8. — Des révélations des plus sensationnelles ont été faites et seront faites au cours de l'enquête du coroner, commencée ce matin, à la morgue de Lévis chez M. J. Moisan.

Il s'agit de sa découverte faite le 29 avril dernier, dans le cimetière de Saint-Joseph de Lévis. Ce jour-là, M. Joseph Guilbault trouva sur un amas de terre le cadavre d'un bébé de deux ans et avertit le sacristin M. Hubert Bourassa.

La chose fut rapportée au coroner qui ordonna le transport du cadavre à la morgue. Plus tard le cadavre fut reconnu comme étant celui d'une fillette de deux ans nommé Marie, enfant de M. Johnny Guay. L'enquête du coroner s'est ouverte ce matin à la morgue et on a assermenté le jury suivant: Louis Guérin, Alfred Desprès, George Dugas, Arthur Samson, Adj. Laliberté F. H. Barsalou, Joseph Turgeon, Napoléon Guérin, F. C. Robitaille, Wilbrod Lacroix, J. Brunelle, Honoré Girard, Edgar Roelon, William Bolduc. On a montré le cadavre aux jurés qui ont constaté qu'il avait été horriblement mutilé. Des organes ont été complètement enlevés qui laissent croire qu'on ne serait pas en présence d'une frasque d'étudiant en médecine, mais que la mutilation a été faite dans un but absolument criminel. Quelques témoins ont été entendus ce matin et ont raconté les faits que nos lecteurs connaissent déjà. Le principal témoin a été Madame Samson qui a raconté une histoire qui se serait passée au mois d'août dernier, alors qu'elle venait de perdre un bébé de deux mois. Le jour même de l'inhumation un nommé Therrien vint lui raconter avoir vu dans le cimetière deux gamins qui étaient occupés à piller le cadavre de son bébé. Le coroner a fait assigner ce nommé Therrien comme témoin mais ce dernier s'est dérobé aux recherches du détective Patry et n'est pas venu rendre témoignage. Therrien est un épileptique. Il est marié. Va sans dire que les soupçons planent sur quelqu'un. Une arrestation ne tardera pas à être faite. L'enquête a été ajournée.

DYNAMITARDS A LA BESOGNE

Une bombe a été lancée, hier soir, rue des Pyrénées, à Paris.

LES ELECTIONS

Elles ont donné lieu à des scènes de violence par toute la France.

LE BALLOTAGE

Paris, 8. — Une bombe a fait explosion hier soir, rue des Pyrénées. Personne n'a été blessé. La police a fait une arrestation.

Les élections générales ont donné lieu à des troubles nombreux dans plusieurs villes de province. Nombre de personnes ont été blessées.

A Arago, les troupes et les gendarmes ont dû à maintes reprises charger une bande de socialistes qui se portaient à de déplorables excès.

A Carneaux un gendarme a été tué au cours d'une bagarre. D'autres conflits ont eu lieu à Montpelier, Lens, Vannes, Thonon et autres endroits. Le travail a repris dans les houillères du nord.

UN TRIOMPHE

Paris, 8. — Les dépêches de province établissent que la majorité du gouvernement Sarrien sera de cent voix environ. Dans cent cinquante circonscriptions il y aura ballottage. Le gouvernement compte remporter la victoire dans la plupart des élections au second tour, sa majorité pourrait être ainsi portée à deux cents voix à la Chambre ce qui ne s'est pas encore vu depuis l'établissement de la troisième République.

Les nationalistes ont perdu un terrain considérable. Leur chef, le marquis Guyot de Villeneuve a échoué lamentablement. Les socialistes ont également perdu beaucoup de terrain, ce qui s'exprime par les répressions exercées par leur ami Clémenceau dans les départements du Nord, du Pas de Calais et à Paris. Leurs votes se sont éparpillés sur des candidats d'opposition dont la nuance politique est mal définie, ce sont pour la plupart des libertaires dont l'action à la Chambre sera pratiquement nulle.

On se rappelle que ce fut M. Villeneuve qui amena la chute du cabinet Combes par sa campagne contre les fiches de délation.

LES ELUS

Les élus parmi les socialistes en vue qui ont été nommés on cite MM. Briand, Pelletant et Puech ; parmi les nationalistes heureux : l'amiral Bienaimé, Lucien Millevoye, rédacteur en chef de "La Patrie", et Maurice Barrès, membre de l'Académie française.

A Paris la victoire est demeurée indécise entre le gouvernement et l'opposition. C'est aux élections de ballottage que l'on connaîtra la force réelle des partis.

Voici la liste des élus et des candidats mis en ballottage dans les quarante-six circonscriptions de Paris :

Elus :—M. Maurice Barrès, l'amiral Bienaimé, M. Louis Jean Puech, M. Faillot, M. Benoît, M. Denis Laurent Pruche, M. Paul Siméon Lerolle, M. Spronck, M. Denys Cochin, M. Maurice Binder, M. Georges Berry, M. Georges Berger, M. Edward Lockroy, M. Alexandre Millerand, M. Messimy, M. Emmanuel Chauvière, M. Paul Beauregard, M. Lucien Millevoye, M. Pugliesi Conti, M. Brousse, M. Marcel Sembat, M. Armand Rouanet, M. Meslier, M. Desplas, M. Bussat et M. Edouard Vaillant.

Mis en ballottage, le 20 mai :—M. Francis Deville, M. Auffray, M. Flourens, Colonel Marchand, M. Tournade, M. Congy, M. Leorault, M. Paschal Grousset, M. Cardet, M. Steeg, M. Chautard, M. Lepelletier, M. Rozier et M. Dejeante.

DANS LES COLONIES

Port de France, Martinique, 8 — Une dépêche de Basserette, Quadeloupe, mande que M. Boiseneuf, candidat au conseil général de la colonie, s'est posté dimanche dans la fenêtre de son appartement et, armé d'un fusil, s'est mis à faire feu sur les passants. Deux socialistes ont été tués et un douanier a été blessé grièvement.

L'appartement de M. Boiseneuf a été peu après saccagé par la foule qui a également saccagé les maisons de plusieurs de ses partisans.

Mis en état d'arrestation par la police il a été écroué à la prison commune. Les autorités ont dû prendre de sérieuses mesures en vue d'empêcher la foule de le lyncher.

On donne plusieurs versions de cette affaire. Selon les uns, Boiseneuf aurait agi sans provocation. Selon les autres, il aurait simplement défendu sa porte contre l'intrusion des deux socialistes. Les croiseurs "Troude" et "Jurien de la Gravière" ont débarqué chacun un détachement d'infanterie de marine qui renforceront les troupes, qui peuvent à peine suffire au maintien de l'ordre.

Les élections ont eu lieu dimanche à la Martinique. On ne signale aucun incident.

L'ANARCHIE

Washington, 8 — Une dépêche reçue ce soir au ministère des Affaires Etrangères du consul américain à la Guadeloupe, Antilles Françaises, mande que des agitateurs terrorisent la population paisible. Depuis plusieurs jours, des émeutes se sont produites. La cause des troubles est d'ordre politique.

—Le ministère de la marine a donné ordre au capitaine Southerland, commandant la division navale américaine en stationnement à Saint-Domingue, de dépêcher un de ses navires à la Guadeloupe, pour protéger les intérêts des Américains. Six navires de commerce battant pavillon américain sont actuellement à la Guadeloupe.

DECISIONS DU CONSEIL

(Du correspondant régulier de LA PRESSE)

Hull, 8. — Le conseil du Canton de Hull sud, a décidé à son assemblée, hier, de ne plus accorder de licences pour débit de boissons dans le canton. Il y avait jusqu'ici trois hôtels dans le canton.

—Le conseil de ville de Hull a adopté, hier soir, une résolution exprimant l'approbation générale de la population relativement à l'invitation faite par le parlement fédéral, au Roi et à la Reine, de visiter le Canada.

UN EQUIPAGE GELE A MORT

Le navire allemand "Soerabaya" est retrouvé pris dans les glaces,

SUR L'AMOUR

Le "Soerabaya" était, durant la dernière guerre, au service de la Russie.

DES HORREURS

Londres, 8. — Le steamer allemand "Soerabaya", qui était disparu depuis six mois, vient d'être retrouvé pris dans les glaces, près de Nicolaievsk, à 25 milles en haut de l'Amour.

Tous les membres de l'équipage ont été gelés à mort.

Le "Soerabaya" faisait métier de briser, pour le compte de la Russie, le blocus établi par les navires japonais.

On suppose que le capitaine a perdu le contrôle de son vaisseau, et qu'il s'est trouvé pris dans les glaces alors qu'il cherchait à fuir les cuirassés japonais.

Tout semble indiquer que le malheureux équipage a fait des efforts surhumains pour se dégager.

La position dans laquelle on a trouvé les cadavres laisse bien voir toute l'horreur de la lutte que les infortunés ont livrée contre la mort. On a retrouvé quelques-uns des corps sur la glace, à l'avant du navire, comme si le capitaine avait envoyé là de ses matelots pour frayer un chemin au moyen de la dynamite.

A bord, plus de vivres ni de combustibles. Il est probable que les officiers ont ordonné à leurs hommes de rester à bord.

On ignore si personne a pu se sauver.

On a trouvé sur le navire de grandes quantités d'armes destinées à Vladivostock.

Le "Soerabaya" avait reçu l'ordre d'attendre le résultat de la conférence de Portsmouth, mais les malheureux marins n'ont jamais dû apprendre la nouvelle de la conclusion de la paix.

LE SOUS-CHEF KEHOE BLESSE

LE VIEUX POLICIER A ETE VICTIME D'UN GRAVE ACCIDENT, CE MATIN.

Un pénible accident, dû à l'imprudence d'un jeune homme, a eu lieu, ce matin au coin des rues de Montigny et Saint-Laurent et le sous-chef James Kehoe en a été la victime. M. Kehoe descendait la rue Saint-Laurent pour

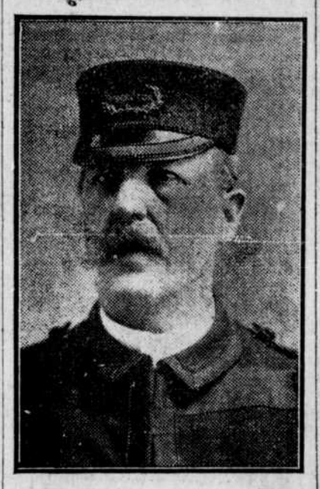

—James Kehoe, quartier-maître de la police, dangereusement blessé par une voiture, ce matin.

aller à son bureau de l'hôtel de ville, quand, à la traverse de la rue de Montigny, une voiture de boucher conduite par un jeune homme de quinze ans, arriva sur lui à toute vitesse et le renversa sur la chaussée avant qu'il ait pu se garer.

M. Kehoe tomba sur la chaussée et vint frapper le trottoir. Dans sa chute, il s'infligea de graves blessures au nez, à la bouche et au front.

Sans même prendre la peine de s'arrêter, le jeune homme qui conduisait la voiture tourna dans la première rue et se sauva, pas assez vite cependant pour qu'un des spectateurs, M. Drioux ne prdit son numéro, le 892.

Aidé par des passants, M. Kehoe se releva et alla, appuyé sur le bras d'un de ses amis jusqu'à l'hôpital Général où il y fut pensé. On craignait une fracture du nez qui n'a heureusement pas eu lieu, mais M. Kehoe, bien qu'il se soit rendu à son bureau ce matin, devra garder la chambre plusieurs jours.

Au bureau des licences, on nous apprend que la voiture portant le No 892 appartient à un M. J. C. Daunais, 182 rue Dufferin.

M. Kehoe a l'intention de faire poursuivre celui qui a été la cause de cet accident.

SIR THOMAS O'SHAUGNESSY BANQUETE

(Par dépêche spéciale à LA PRESSE)

Québec, 8 — Il est définitivement décidé que Sir Thomas O'Shaughnessy sera banqueté, au Château Frontenac, le 19 courant, à l'occasion de l'arrivée du steamer "Empress." Sir Thomas, qui avait d'abord décliné l'invitation, a reconsidéré sa décision et il a accepté.

L'AFFAIRE DUCLOS

L'affaire Duclos est revenue pour enquête ce matin devant le juge Desnoyers et du consentement des avocats de la Couronne et de ceux de la défense, elle a été remise à samedi matin.

Kieffe, Russie, 8 — Le général comte Alexis Pavolichignatieff, ex-gouverneur de Kieff, a été assassiné aujourd'hui.

LA GUADELOUPE EN REVOLUTION

Des troubles fort graves se produisent dans cette colonie de la France,

DEPUIS DIMANCHE

Les socialistes ameutés mettent à sac les demeures des citoyens

LES ELECTIONS

New-York, 8. — Le "Herald" publie ce matin la dépêche suivante de Pointe-à-Pitre, Guadeloupe, et datée de lundi : La populace ameutée contrôle pleinement la ville, la police s'étant jointe aux manifestants pour détruire la propriété privée. Les troubles ont commencé dimanche, jour des élections, à 1 heure de l'après-midi. L'un des candidats a été attaqué dans sa maison, où il se tenait enfermé avec sa famille et des amis. Un combat en règle s'engagea, deux personnes furent tuées et un grand nombre d'autres blessées. Parmi ces derniers se trouvent un policier et un pompier, qui prenaient fait et cause pour la foule. Le maire de la ville a fourni des armes aux gendarmes, qui s'en servent contre tout le monde indistinctement. Malgré la présence des marins du croiseur français "Troude", débarqués dimanche, la populace a continué à saccager maintes demeures. On lança même des pierres aux soldats de marine, qui regardaient faire sans intervenir.

Le maire, le juge en chef et d'autres fonctionnaires étaient également présents, mais ils ne tentèrent nullement de rétablir l'ordre.

Deux partis sont en présence, les libéraux et les socialistes. Ceux-ci sont sous le contrôle du maire Legitimus, qui est l'un des candidats aux élections. Ils déclarent que tous ceux qui refusent de se joindre à eux doivent être exterminés. On a forcé une foule de citoyens à s'agenouiller dans la rue et à crier "Vice la Sociale". Dans le cas de refus on les assommait.

Les autorités sont du côté des socialistes. Un grand nombre de familles quittent la ville, la terreur règne partout.

LA VITESSE DES AUTOMOBILES

Le recorder Weir a décidé de sévir contre les automobilistes qui négligent d'observer le règlement de la ville au sujet de la vitesse que ces voitures ont la permission de prendre dans nos rues. Ce matin, deux nouveaux accusés ont comparu devant lui pour avoir enfreint ce règlement. Le premier, Alf. Baker, a déclaré qu'il donnait une leçon à un juge du Nouveau-Brunswick et il ne sait pas à quelle vitesse son automobile allait. Il a été condamné à quinze dollars d'amende. Le second Herbert Dallgish a eu la même amende. Le juge a accompagné la condamnation de quelques remarques à l'adresse de ceux qui semblent croire que les règlements municipaux ne sont pas faits pour eux et il a annoncé sa détermination de se montrer plus sévère à l'avenir.

COMPLOT POLITIQUE

Saint-Domingue, 8 — On a appris aujourd'hui que les autorités ont découvert, dimanche dernier, un complot dont le but était l'assassinat du président Cacerès. Le coup devait être fait au moment où ce dernier quittait le théâtre. La police a opéré plusieurs arrestations. Des coups de feu ont été échangés la nuit dernière, dans les banlieues, entre des gendarmes et des gens que l'on croit être des révolutionnaires. La ville et ses environs sont calmes ce matin.

NAISSANCES

CHARBONNEAU - HEROUX — A Montréal, le 8 mai, à l'église Saint-Louis de France, M. Wilfrid Charbonneau, cigarier, conduisait à l'autel Mlle Annette Héroux, fille de feu Dr L. H. Héroux.

L'heureux couple est parti pour voyage.

GAGNE — A Montréal, le 5 du courant, au No 85 rue Delisle, l'épouse de M. Joseph Gagné, une fille : Marie-Juliette-Jeanne.

Parrain et marraine, M. et Mme Hormisdas Thouin.

LEFILS — A Montréal, le 28 avril, au No 1293 rue Sainte-Catherine Est, l'épouse du Dr Frédéric Lefils, une fille : Marie-Claire-Robertine-Simonne.

Parrain et marraine, M. G. Adélard Fillion, pharmacien, et son épouse, oncle et tante de l'enfant.

DECES

CORBEIL — En cette ville, le 7 du courant, à l'âge de 53 ans, et 3 mois, Adelaïde Lauzon, épouse de Zéphir Corbeil.

Le service aura lieu le 9 du courant, à 7½ heures.

Le convoi funèbre partira de la demeure de son père, No 464 rue Joliette, à 7.15 heures précises, pour se rendre à l'église de la Nativité d'Hochelaga, et de là au cimetière de la Côte-des-Neiges.

Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

FORGET DIT DEPATIE — A Anburn, N. Y., le 6 du courant, à l'âge de 63 ans, Claire Forget dit Dépatie, autrefois de St François du Lac, ville Jésus.

MARTIN — A Lachine, le 8 du courant, à l'âge de 3 ans et 2 mois, Marie-Gilberte, enfant d'Adélard Martin, marchand.

Les funérailles auront lieu mercredi, le 9 du courant. Le convoi funèbre partira de la demeure de son père, No 393 rue Saint-Joseph, à 4 heures, pour se rendre à l'église paroissiale, et de là au cimetière, lieu de la sépulture.

Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

PERRAS — En cette ville, le 8 du courant, à l'âge de 52 ans, Charles Perras, ancien bourgeois de St Lambert, autrefois de Longueuil.

SERVICE ANNIVERSAIRE

GEOFFRION — Lundi, le dix du courant, à sept heures, à l'église de Varennes, sera chanté un service anniversaire pour le repos de l'âme de Dame Sophie Brodeur, épouse de feu J. Bte Geoffrion, et la mère du docteur J. U. Geoffrion, de Montréal, du No 30 Sainte-Catherine Ouest.

Suite des annonces de naissances, mariages et décès de l'avant-dernière page.